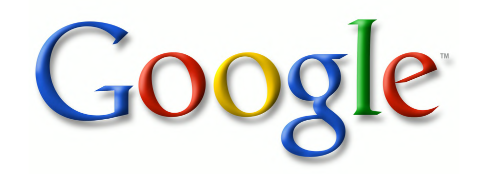
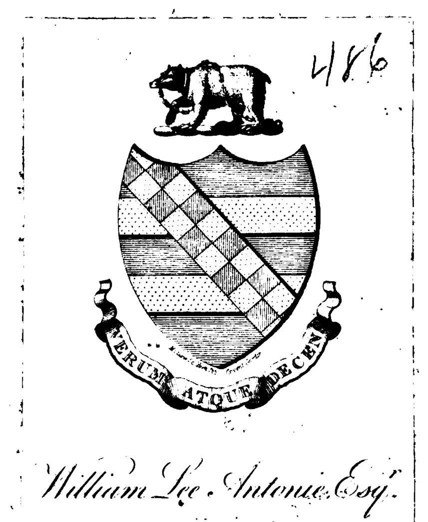

Google


486
VERUM ATQUE DECEN
William Lee Antonie Esq.

CHOIX D'ANECDOTES
ET FAITS MÉMORABLES,
OU
LE VALERE-MAXIME
FRANÇOIS.

TOME SECOND.

CHOIX D'ANECDOTES
ET FAITS MÉMORABLES,
OU
LE VALERE-MAXIME
FRANÇOIS.

Par M. DE LA PLACE, doyen des gens de lettres.

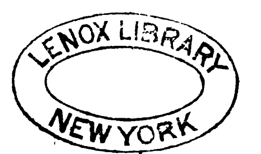
Lisez, jeunes François que la gloire intéresse;
Chez vous sont les héros de Rome et de la Grece.

TOME SECOND.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ.

Chez BOSSANGE, MASSON et BESSON.

M. DCC. XCII.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

LE VALERE-MAXIME FRANÇOIS.

I.

LE ROYAL ET PREMIER LÉGISLATEUR DE LA FRANCE.

Ce n'est ni le héros, ni le conquérant, ni l'empereur, qui, par ses exploits, est parvenu à faire renaître en Europe le souvenir du degré de puissance où étoient parvenus les anciens empereurs romains, que nous nous proposons d'offrir à nos jeunes lecteurs : tous ses hauts faits sont si généralement connus et consignés dans l'histoire, à laquelle ils peuvent avoir recours, que nous nous croyons dispensés d'en retracer ici les très nombreux détails.

C'est au souverain patriote, c'est au premier

législateur d'un peuple, (tranchons le mot) d'un peuple encore barbare, et opprimé par des grands plus barbares encore, que nous destinons exclusivement cet article.

Eh! quelle ame en effet que celle de ce héros, qui, bien qu'au plus haut point de gloire où il étoit possible de parvenir, se trouve pourtant capable de ne plus s'occuper que du bonheur futur de ses pauvres et cruellement dégradés sujets!

Avec quel délicieux sentiment de reconnoissance nous lisons encore aujourd'hui cette espece de *code de l'humanité* que renferment ces *capitulaires* qui, bientôt répandus dans l'Europe entiere, ont fait sinon le bonheur des nations, du moins ont allégé le poids des chaînes dont elles se trouvoient accablées par leurs ambitieux et fiers tyrans tant profanes que prétendus sacrés!

C'est à ses loix que, de nos jours même, l'Europe doit une partie de sa police. Egalement économe de ses biens et de ceux de ses sujets, il soutint l'éclat du diadême sans attenter à leur fortune. Magnifique quand il représentoit la nation, il avoit dans sa vie privée la simplicité d'un vrai héros. Voyant que son exemple étoit insuffisant pour réprimer le luxe, qui, de

tous les temps, fut le péché des François, il imaginoit souvent de ces leçons qui ne s'oublient jamais.

Voyant un jour ses courtisans parés des plus riches pelleteries, il propose une partie de chasse, et, malgré la pluie, monte à cheval, couvert, suivant sa coutume, d'une grosse peau de mouton négligemment attachée sur l'épaule, et qu'il tournoit à son gré contre le vent. Tous les courtisans, bientôt inondés, proposoient de se retirer. Charles, pour s'amuser, fit allumer un grand feu : « Séchez-vous, mes amis », s'écria-t-il, en feignant de ne pas s'appercevoir combien la chaleur du feu, en faisant grimacer leurs habits, les rendoit ridicules. « Insensés « que vous êtes, continua-t-il en riant, voyez « enfin la différence de votre luxe et de ma « simplicité !... Mon habit me couvre et me « défend du froid. Si la fatigue l'use ou si le « mauvais temps le gâte, vous voyez ce qu'il « m'en coûte, tandis que le moindre accident « vous enleve un trésor. »

Grand amateur des lettres et généreux protecteur des savants, après avoir fondé l'école de Paris, lorsqu'il assistoit à l'examen des écoliers, il mettoit les bons à sa droite, et à sa gauche les paresseux, « qui, selon le moine

de Saint-Gal, l'un de ses historiens, étoient tous les enfants des nobles. »

Sous son regne il n'étoit pas permis de se dire *éleve* ou *abbé* sans l'être ; et ces êtres amphibies, qui ne sont de rien à l'église, étoient punis comme vagabonds.

Ce héros, dans toute l'étendue du terme, mourut en l'an 814, dans la soixante et onzieme année de son âge.

Une chose vraiment remarquable, attendu sa singularité, c'est qu'il fut canonisé par le pape Pascal III en 1153, et qu'on chomme encore sa fêté dans plusieurs églises d'Allemagne, quoiqu'en d'autres, comme à Metz, et même, dit-on, à Paris, on fasse tous les ans un service pour le repos de son ame.

Comment interpréter, dira-t-on sans doute, deux choses si contradictoires, si ce n'est en supposant que, peut-être trop loué par un parti, il a été trop déprécié par un autre?

On conviendra pourtant que ce grand prince eut des foiblesses ; mais il étoit homme....

Aussi nous finirons par dire :

Quelques héros peut-être ont désarmé l'envie;
Mais quel d'entr'eux jamais vainquit la calomnie,
Ce monstre qui, toujours vainement combattu,
Console tant de cœurs de leur peu de vertu?

D. L. P***.

P. S. Au moment où nous achevons cet article, il nous tombe dans les mains une brochure très estimable à tous égards (1), et dont le paragraphe suivant pourra sans doute instruire et obliger nos lecteurs.

« Mably est le premier qui ait fait connoître la législation de Charlemagne, qu'il appelle le phénomene de la politique..... Il nous peint un monarque abjurant le pouvoir arbitraire, reconnoissant les droits imprescriptibles de l'homme; qu'il ne peut y avoir de patrie où il n'y a point de liberté; qui persuade aux différents ordres qu'ils nuisent à leurs droits usurpés s'ils ne réunissent pas leurs intérêts. Les François, étonnés, avoueront qu'une classe de citoyens ne pouvoit être heureuse si elle opprimoit les autres..... Ce sublime gouvernement est exposé dans les capitulaires..... Hélas! pourquoi n'offre-t-il qu'un instant brillant dans nos annales? A la mort de ce grand homme le gouvernement se dénature: un imbécille successeur, sous le nom de Débonnaire, des évêques insolents, sous le manteau de la religion, la

(1) *Observations sur l'état passé, présent et futur de la nation; et de l'influence du publiciste Mably sur la révolution;* par M. Mounier.

font disparoître. A sa place succede rapidement le monstre inconnu à l'antiquité, le regne féodal! »

Epitaphe de CHARLEMAGNE.

Ci gît ce roi françois, ce fameux Charlemagne,
Dont les états, passant en de plus dignes mains,
Seroient peut-être encor l'empire des Romains,
Et non l'empire d'Allemagne.
D. L. P***.

Ce monarque, qui attiroit auprès de lui par ses largesses les plus savants hommes de toutes les parties du monde, se plaignoit un jour à Alcuin du peu de succès de ses recherches: « Plût à Dieu, lui disoit-il, que j'eusse douze « hommes aussi savants que Jérôme et Au- « gustin! — Quoi! seigneur, répondit Alcuin, « le Créateur du ciel et de la terre n'a eu que « deux hommes de ce mérite, et vous en vou- « driez une douzaine! »

PUNITION D'UN LÂCHE.

Le capitaine Frouget, gouverneur de Fontarabie, ayant rendu honteusement cette place aux Espagnols en 1523, il fut condamné par un

grand conseil de guerre d'abord à être dégradé de noblesse.

Ensuite on l'arma de pied en cap, on le fit monter sur un échafaud, où douze prêtres, assis et en surplis, commencèrent à chanter les vigiles des morts, après qu'on lui eût lu la sentence qui le déclaroit déloyal, vilain et foi-mentie. A la fin de chaque psaume les prêtres faisoient une pause, pendant laquelle un héraut d'armes le dépouilloit de quelque piece de son armure en criant à haute voix : « Ceci est le casque du lâche, ceci son corselet, celui-ci son bouclier. »

Lorsque le dernier psaume fut achevé, on lui renversa sur la tête un bassin d'eau chaude; on le descendit ensuite de l'échafaud avec une corde qu'on lui passa sous les aisselles; on l'étendit sur une claie; on le couvrit d'un drap mortuaire, et on le porta à l'église, où les douze prêtres l'environnerent et lui chanterent sur la tête un psaume dans lequel sont contenues plusieurs imprécations contre les traîtres; et enfin on le chassa de l'église en le livrant à l'infamie.

Réflexion de l'éditeur.

Juste ciel ! que de maux eût prévenus la France,
Et sur-tout dans les derniers temps,
Si de ses protégés et lâches commandants
Elle eût tiré même vengeance !

LE LOYAL ET GÉNÉREUX CHEVALIER.

Un chevalier anglois, au temps de Charles VII; ayant défié au combat Castelmorant, jeune chevalier françois, parut dans la lice armé de toutes pieces, à la réserve des cuisses et des jambes, qu'il avoit découvertes, sous prétexte d'une incommodité aux genoux; sur quoi il invita le François à l'imiter, en lui jurant qu'il ne frapperoit pas sur ces endroits.

Castelmorant le crut; mais dès le troisieme coup il eut la cuisse percée.

Sur sa réclamation le duc de Bedfort fit conduire l'Anglois en prison, et proposa au François de le lui remettre pour en tirer la rançon qu'il voudroit exiger : « Je n'ai pas combattu, seigneur, dit Castelmorant, pour gagner de l'argent, mais pour acquérir de l'honneur... Tout ce que je demande, c'est la liberté du prisonnier. »

Ce prince lui envoya une coupe d'or et une somme considérable. Castelmorant n'accepta que la coupe.

LE LOYAL ET BRAVE COURTISAN.

On sait que le courage de Louis XIV, dans la tranchée de Lille, lui attira cette belle parole de la part d'un grenadier, qui, le voyant très exposé aux coups de mousquets et un page tué derriere lui, le prit rudement par le bras, en lui disant : « Otez-vous d'ici ; est-ce là votre place ? »

Le vieux comte de Charost, qui étoit sous-capitaine des gardes en quartier, s'approchant dans ce moment du roi, lui ôta de dessus la tête son chapeau, garni d'un bouquet de plumes blanches, et lui donna le sien.

Mais l'instant après, le voyant un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit à l'oreille : « Le vin est tiré, sire ; il faut le boire ». Le roi le crut, resta dans la tranchée, et lui en sut tant de gré, que dès le soir même il rappela à la cour le marquis de Charost qui étoit exilé.

Le comte de Brouay, gouverneur de Lille pour le roi d'Espagne, envoyoit tous les ma-

tins de la glace au roi. Le monarque dit un jour au gentilhomme qui venoit de sa part, « qu'il prioit M. le gouverneur de vouloir bien « lui en envoyer un peu plus. — Sire, repar-« tit l'Espagnol, il croit que le siege sera « long, et craint qu'elle ne vienne à lui man-« quer. »

Sur quoi le vieux Charost, qui étoit derriere le roi, s'écria : « Mais, de grace, dites à « Brouay qu'il n'aille pas faire comme le gou-« verneur de Douai, qui s'est rendu comme « un coquin. — Etes-vous fou, Charost ? lui « dit en riant Louis XIV. — Comment! sire, « répliqua-t-il, votre majesté sans doute ignore « que le comte de Brouay est mon parent. »

Son épitaphe.

Ci gît qui pour la cour fut un modele unique,
Un brave, aimant son roi, plus franc que politique!

D. L. P***.

BONNE LEÇON.

Au temps de notre ancienne chevalerie il régnoit un usage bien singulier dans les banquets de cérémonie, c'étoit de couper la nappe devant ceux à qui l'on vouloit faire un affront

et un reproche ou de bassesse ou de lâcheté; ce qui s'appeloit trancher la nappe.

Ce singulier usage est confirmé par plusieurs traits consacrés dans notre histoire, et entre autres par celui-ci:

Charles VI avoit à sa table, un jour d'Epiphanie, plusieurs convives très illustres, entre lesquels étoit Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevent.

Tout-à-coup un héraut vint trancher la nappe devant le comte, en lui déclarant hautement « qu'un prince qui ne portoit pas d'armes n'étoit pas digne de manger à la table d'un roi. »

Guillaume, très surpris, répondit qu'il portoit le heaume, la lance et l'écu ainsi que les autres chevaliers. « Nenni, sire Guillaume, répliqua le plus vieux des hérauts : vous savez que votre grand-oncle a été tué par les Frisons, et que, jusqu'à ce jour, sa mort est restée impunie. Certes, si vous portiez les armes, il y a longtemps qu'elle seroit vengée. »

Cette terrible leçon produisit son effet; et depuis ce temps le comte ne songea plus qu'à réparer sa faute, ce dont il vint heureusement à bout.

D'après cette anecdote on jugera peut-être que cet usage n'étoit pas si ridicule qu'on pour-

roit d'abord le présumer, et que, s'il subsistoit encore ou qu'on le fît renaître, qui voudroit s'exposer à dîner hors de chez soi?

LOYAUTÉ.

Particularités historiques concernant Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Henri IV lui reprochoit un jour son attachement public et déclaré pour la Trimouille, que ce prince croyoit avoir droit de haïr: « Sire, lui dit-il, j'ai été élevé avec votre majesté; c'est d'elle que j'ai appris de bonne heure à ne pas délaisser les personnes affligées et accablées par une puissance supérieure.... Approuvez en moi cet apprentissage de vertu, que j'ai fait auprès de vous. »

La Trimouille, retiré à Thouars, et Harvé ayant fait avancer des troupes pour l'y investir, écrivit à d'Aubigné le billet suivant:

« D'Aubigné, mon ami, je vous convie, suivant vos jurements, à venir mourir avec votre affectionné, etc. »

D'Aubigné lui répondit sur-le-champ:

« Votre lettre sera bien obéie. Je la blâme pourtant d'une chose, c'est d'avoir allégué mes

serments, qui doivent être crus trop inviolables pour me les rappeler. »

Il se rendit ensuite à Thouars, et ils se mirent ensemble à courir le pays pour rassembler leurs amis. Dans leur course ils passerent auprès d'une bourgade où, deux jours auparavant, on avoit coupé quelques têtes et exposé sur la roue plusieurs voleurs de grands chemins. A ce spectacle la Trimouille changea de couleur; et d'Aubigné, qui s'en apperçut, lui dit : « Contemplez avec plus d'assurance ces « objets sinistres ; en faisant ce que nous fai- « sons, il est bon de s'apprivoiser avec la « mort. »

Ayant appris que le roi, mécontent de lui, vouloit le faire arrêter et conduire à la Bastille; le jour même qu'on devoit se saisir de sa personne, il s'en alla de grand matin trouver le monarque; et, après lui avoir représenté succinctement ses services passés, il lui demanda une pension, ce que jamais il n'avoit voulu faire. Cette hardiesse et la singularité de la demande, sur-tout dans la circonstance où se trouvoit d'Aubigné, firent un tel effet sur l'esprit du roi, que tout-à-coup il s'adoucit, l'embrassa avec transport, et lui accorda ce qu'il demandoit.

Faisant la guerre en Saintonge, il tomba dans une embuscade et fut fait prisonnier. Il obtint de Saint-Leu, qui commandoit les troupes catholiques en cette province, la permission d'aller, sur sa parole, passer quelques jours à la Rochelle.

A peine étoit-il parti, que Saint-Leu reçut ordre de le transférer à Bordeaux, bien lié et bien gardé. Saint-Leu, qui l'avoit fait avertir secrètement de ne pas revenir, fut aussi surpris que fâché de le voir arriver. « Monsieur, « lui dit d'Aubigné, je viens me remettre entre « vos mains, conformément à la parole que je « vous ai donnée, et parceque, si je ne l'avois « pas tenue, je vous compromettrois avec une « cour soupçonneuse et cruelle. Je sais que ma « mort y est résolue : mes ennemis satisferont « leur haine; mais j'aurai satisfait à ce que je « devois à l'honneur et à la reconnoissance. »

Est-il encore beaucoup de ces preux et loyaux chevaliers?

P. S. Extrait d'une lettre de madame d'Aubigné à madame de Villette, sa fille, datée de Geneve le .... avril 1690.

« M. d'Aubigné, de très heureuse mémoire devint malade le dimanche, vers quatre heure

du matin, et eut une très bonne connoissance jusqu'au moment qu'il mourut.

« Il nous a rendu de grands témoignages de la joie qu'il ressentoit quand il refusoit de prendre quelque nourriture : « Ma mie, disoit-il, « laisse-moi aller en paix ;... je veux aller manger du pain céleste. »

« Il a été servi en tout ce qu'il m'a été possible d'imaginer :... ma peine n'a rien été.... Si j'eusse pu donner mon sang et ma vie, je l'eusse fait de bon cœur.... Il n'a manqué ni d'assistance ni de consolation jusqu'à son dernier soupir, par les plus excellents hommes de la ville, ses bons amis ; mais ce ne pouvoit être tant que son mérite n'en requît encore davantage.

« Il est regretté de tous les gens de bien. Il a achevé ses jours en paix ; et, deux heures avant sa fin, il dit, d'une face joyeuse et d'un esprit aussi paisible que content :

« La voici l'heureuse journée
« Que Dieu a faite à plein desir!
« Par nous gloire à lui soit donnée,
« Et prenons en elle plaisir! »

Geneve servit d'asyle à d'Aubigné, lorsque

la publication de son *Histoire universelle* eut si fort irrité le roi qu'il voulut le faire arrêter; outre qu'un sien fils, que les jésuites, ses ennemis, avoient gagné, y contribuoit beaucoup. Mais, ayant pressenti ce qu'on lui préparoit, d'Aubigné prit environ trente mille écus d'or, qu'il cacha dans les selles de ses chevaux, et se retira en cette ville, en 1619, où il fut reçu par la seigneurie avec les plus grands honneurs. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans.

LEGS SINGULIER D'UN MAGISTRAT A SON SOUVERAIN.

N... DE LA GUILLAUMIE, ayant été pendant soixante ans conseiller au parlement de Paris, avoit par conséquent subi toutes les révolutions qu'avoit éprouvées cette cour.

Né avec de la fortune, mais aussi modeste dans sa dépense qu'integre dans ses fonctions magistrales, après avoir institué par son testament son fils unique seul héritier de cette fortune, devenue considérable, il avoit expressément stipulé que c'étoit sous condition, *sine qua non*, que ce même fils remettroit, en main propre, au roi Louis XV, un carton scellé de

son

son cachet, et intitulé, disoit-il, *Ma correspondance avec sa majesté.*

Le fils, après avoir donné les premiers moments à la douleur que lui inspiroit la perte d'un pere à tous égards si respectable, frappé, sans pourtant s'en trop étonner, de la clause du testament, et religieux observateur des dernieres volontés de ce même pere, crut ne devoir pas perdre un instant pour se mettre en devoir de les remplir, et se rendit en conséquence à Versailles, chez M. de Maurepas, auquel il fit part de l'objet de son voyage.

Ce ministre se chargea d'en rendre compte au roi, et reçut ordre de sa majesté de lui amener le lendemain M. de la Guillaumie, fils avec le carton que ce dernier étoit chargé de lui remettre.

Mais quelle surprise pour ce monarque lorsque, s'étant empressé de l'ouvrir, il n'y trouva autre chose qu'un paquet contenant toutes les lettres de cachet qui, depuis plus d'un demi-siecle, avoient été décernées contre le testateur!

Louis XV finit cependant par en rire, probablement par la raison qu'il n'en avoit peut-être signé aucune; et sans doute plus probablement encore en trouvant dans cette disposition testamentaire un fonds de gaieté aussi

singulier que pardonnable dans un magistrat plus qu'octogénaire, ainsi qu'une espece de leçon qui pouvoit devenir utile au monarque même.

Que peu commune est l'honnête vieillesse
Qui fait encor sourire la jeunesse !

A LIBRAIRE HONNÊTE

AUTEUR RECONNOISSANT.

L'ABBÉ Prévost d'Exiles est trop généralement connu tant par ses bons romans que par nombre d'autres ouvrages estimés, pour que nous entrions sur ce sujet dans un grand détail.

Il ne s'agira donc ici que d'un trait de caractere, qui fait autant d'honneur à son ancien et honnête libraire Didot, pere, aïeul et bisaïeul des Didot d'aujourd'hui, et tous si dignes du nom qui leur a été laissé, qu'il en fit dans le temps à l'auteur même.

Cet abbé, le plus insouciant et le moins intéressé des auteurs, étant un jour, accompagné de l'éditeur, à dîner chez ce bon libraire, et se plaignant amèrement que, bien qu'il travaillât et reçût beaucoup de lui pour ses honoraires,

il ne se trouvoit que trop souvent sans un denier dans sa bourse, et finit par lui faire, ainsi qu'à son épouse, la proposition suivante: « Quel-
« que nouvel ouvrage que j'entreprenne désor-
« mais, voudriez-vous, pour prévenir les in-
« convénients attachés à mon insouciance, vous
« engager à me donner chaque matin un louis
« d'or, en remettant à l'un de vos ouvriers de
« quoi composer une feuille d'impression *in-*
« *12*? »

« Ouida, monsieur, lui dirent les deux époux:
« soyez bien sûr qu'à dater d'aujourd'hui, on
« vous portera tous les matins, à l'heure que
« vous indiquerez, le louis d'or dont il s'agit,
« pour la copie que vous remettrez.... sous
« condition pourtant que, si cette copie n'étoit
« pas complete, on ne vous compteroit que la
« moitié de la somme convenue; précaution
« nécessaire tant pour vous que pour nous, et
« dont vous-même devez sentir l'utilité res-
« pective. »

Ce singulier engagement réciproque, joyeusement accepté, fut en effet long-temps et religieusement rempli de la part des parties, jusqu'au moment où cet auteur, par ordre du chancelier d'Aguesseau, entreprit l'*Histoire générale des voyages*.

L'abbé Prévost étoit alors à .... dans une maison de campagne charmante, où M. de la Boissiere, fermier-général, qui aimoit cet auteur, le fêtoit et le logeoit avec grand plaisir.

Ayant appris de ce dernier la grande entreprise littéraire dont il étoit chargé : « Voilà le « moment, lui dit-il, mon cher abbé, de son« ger sérieusement à votre bien-être futur. « L'âge nous gagne l'un et l'autre ; et j'ai pensé « que, sans me gêner, je pouvois dès à présent « vous assurer une vieillesse aussi paisible« ment heureuse que vous m'en paroissez « digne. Des personnes, ajouta-t-il, plus au « fait de la matiere dont il s'agit que vous et « moi, m'ont convaincu qu'en me chargeant « des frais d'impression de votre ouvrage, je « pouvois compter non seulement sur la ren« trée de mes fonds, mais de plus vous assurer « un profit de plus de cent mille livres ; ce qui « vous rapporteroit, en plaçant cette somme « en viager, un revenu d'au moins dix mille « livres de rente.... Voyez donc, mon ami, si « cette proposition de ma part vous paroît ac« ceptable ; et soyez sûr de tout le plaisir que « je me prépare en me hâtant de l'effectuer. »

On ne tentera pas d'exprimer jusqu'à quel point l'ame sensible de l'abbé fut affectée des

sentiments qu'il ne pouvoit alors douter qu'eût en effet pour lui le généreux fermier-général. Nous dirons seulement qu'après s'être épuisé en témoignages de la reconnoissance la mieux sentie, l'abbé finit par le supplier de pardonner d'avance à la réponse qu'il alloit lui faire.

« J'aime et j'estime mon libraire, mon cher « bienfaiteur, lui dit-il. Ce bon homme, en « plus d'une circonstance, m'a prouvé le plus « vif et le plus sincere attachement; et je crois « le connoître assez pour être convaincu qu'il « pourroit ne pas survivre à l'espece d'ingrati- « tude dont il me croiroit coupable, si j'accep- « tois les offres que votre amitié pour moi « daigne aujourd'hui me faire. »

Quelque peu raisonnable que parût à M. de la Boissiere le refus dans lequel l'abbé persista constamment, il ne put cependant qu'admirer le noble et franc désintéressement d'un auteur, sur-tout aussi peu riche que Prévost d'Exiles, et qui, jusqu'à son décès, continua de vivre dans la plus parfaite intimité avec son bon et honnête libraire.

Ajoutons à ceci que, pressé par ce même financier d'accepter du moins une pension viagere, et sachant que les enfants de ce richard, quoiqu'eux-mêmes très riches, en pourroient

murmurer, l'abbé non seulement la refusa, mais se retira d'une maison où il savoit n'être regardé que de mauvais œil.

Sur quoi l'éditeur demande:

Quel des deux au lecteur
A le plus droit de plaire,
Ou de l'auteur
Ou du libraire?

M.

LE MODESTE ET VERTUEUX MINISTRE D'ÉTAT.

CHAMILLART, contrôleur-général des finances et ministre de la guerre, mourut en 1721.

Il dut sa fortune à la réputation qu'il s'étoit acquise comme excellent joueur de billard; ce qui engagea Louis XIV, qui aimoit fort ce jeu d'adresse, à l'appeler à la cour et à l'admettre dans ses parties.

Mais l'anecdote suivante prouve en quelque façon qu'il méritoit cette même fortune par la probité de ses mœurs.

Du temps qu'il étoit conseiller au parlement de Paris, un particulier, qui venoit de perdre un procès dont Chamillart étoit rapporteur, arrive, baigné de larmes, chez ce magistrat, en insistant vivement sur une piece qui, disoit-il, avoit dû le lui faire gagner: « Tenez, mon-« sieur, ajouta-t-il en la lui montrant. — Vous « avez bien raison, monsieur, répondit Cha-« millart après l'avoir lue; et je ne conçois pas

« comment elle a pu m'échapper.... Vous de-
« mandiez vingt mille livres; vous en avez été
« débouté par ma faute : c'est à moi de vous les
« payer. »

Quoique peu riche alors, il trouva cette somme avec le secours de ses amis; il la lui remit, lui demanda le secret, et le congédia.

Aussi peut-on dire de lui :

Bon citoyen, magistrat équitable,
S'il ne fut pas un ministre fameux,
Du moins étoit-il pardonnable :
Les temps n'étoient rien moins qu'heureux.

Mais le peuple pardonna-t-il jamais à un ministre que les malheureuses circonstances où se trouve un empire forcent de le surcharger d'impôts? Eh! qui peut ignorer quel étoit l'épuisement de la France dans les dernieres années du regne de Louis XIV? Aussi le modeste et vertueux Chamillart le sentoit-il si bien, qu'il ne voulut se charger du département des finances et de celui de la guerre que lorsque le roi, pour l'y faire consentir, lui dit affectueusement : « Eh bien! je serai votre second. »

Cette anecdote, quoiqu'alors très connue, ne mit pourtant pas ce ministre à l'abri de mille couplets sanglants, au moyen desquels le Fran-

çois sembla toujours se soulager du fardeau des impositions dont il se voyoit surchargé.

Celui-ci, l'un des moins connus aujourd'hui, suffira sans doute pour en donner la preuve:

AIR : *Du prévôt des marchands.*

ICI-BAS tout est culbuté:
Point de chaleur pendant l'été;
Pendant l'hiver la foudre gronde.
Grand Dieu! tout va-t-il au hasard?
Ou, pour gouverner ce bas monde,
Auriez-vous quelque Chamillart?

Il mourut en 1721, à soixante et dix ans.

LE MÉDECIN CHARITABLE.

N.... BRAYER, l'un des plus célebres et des plus habiles médecins qu'ait eus la faculté sous le regne de Louis XIV, portoit, chaque premier jour du mois, un sac de mille livres à son curé pour les pauvres honteux de sa paroisse, et, pendant quinze ans au moins, n'y manqua jamais. De sorte qu'il a donné cent quatre-vingts mille livres d'argent monnoyé, sans compter les autres charités dont il n'eut d'autres témoins que lui-même.

Ce n'est qu'après sa mort que le curé de Saint-

Eustache a trouvé qu'il étoit de toute justice de rendre ce témoignage à la mémoire d'un homme aussi inimitable que vraiment respectable.

RÉCIT

DE LA MORT DU MARECHAL FABERT (1).

Le jour qui précéda celui de son décès, avant l'ouverture du château, vers cinq heures du matin, le major cria de dessus la muraille à celui de la ville d'appeler, de la part de mondit seigneur, MM. les ministres protestants, MM. Billon, qui sont deux freres, M. David et M. Néaume, tous les quatre bourgeois de la ville; tous lesquels, excepté deux ministres absents, furent conduits en la chambre du malade, où se trouverent aussi quelques uns du conseil de Sedan. Nous ayant mondit seigneur fait passer tous dans la ruelle de son lit et fait ouvrir le rideau du pied, afin de voir et d'être vu, il nous parla pendant environ trois quarts-d'heure avec autant d'ordre, de présence d'esprit et grandeur de cœur qu'à l'ordinaire, combien qu'il fût si oppressé que les mouvements de sa poitrine me firent croire

(1) Décédé à Sedan, le 17 mai 1662.

plus d'une fois que c'étoient des abcès qui l'opprimoient.

Il ôta son bonnet pendant le discours qu'il nous tint, fit ouvrir une fenêtre qui regardoit cette ouverture du lit; et voici ce que j'ai pu recueillir, mot à mot, de son discours, autant que le trouble de mon ame et mon deuil extrême ont pu me permettre d'en retenir:

« Messieurs, je vous ai mandés parceque j'ai des choses de grande conséquence à vous dire: il y a long-temps que j'y ai pensé, que je les ai examinées de toutes les façons, très soigneusement, en me dépouillant de toute préoccupation, et au point que je les tiens exactement résolues en mon esprit.

« Il s'agit de la réunion des religions, que j'espérois de faire réussir, et que j'ai beaucoup de regret de laisser imparfaite, car je l'ai toujours grandement desirée, parcequ'il y va de la gloire de Dieu, du service du roi, du bien de l'état, de vos avantages publics et particuliers, ainsi que du repos de vos consciences. Il y a, dis-je, très long-temps que j'en ai conçu le dessein; mais, attendu que l'ouvrage étoit difficile, je travaillai d'abord à tâcher de vous rapprocher insensiblement les uns des autres par des conférences amiables, afin de dissiper ou cal-

mer les aigreurs et l'animosité, toujours communes à deux partis opposés; et j'ai toujours tenu la chose comme faisable.

« Vous, messieurs, en s'adressant aux ministres, vous m'avez souvent avoué que vous seriez presque d'accord sur les choses essentielles... Donc, s'il ne reste que celles qui regardent quelques cérémonies qui vous choquent, avouez qu'il ne s'agit sur cela que de quelques complaisances. Eh! cela devroit-il manquer pour achever un ouvrage si excellent et si salutaire? Non, non, messieurs; puisque nous sommes si rapprochés, il n'en faut point demeurer là..... Nous ne sommes pas ce que vous nous croyez, et vous n'êtes pas ce que nous vous croyons. Je vous ai dit que je signerois votre confession de foi: je n'y trouve en effet rien de choquant pour ma religion, qui est celle de mes peres, où Dieu m'a fait la grace de vivre, en laquelle je m'en vais mourir, et de laquelle je sortirois néanmoins si je n'étois assuré d'y faire mon salut.

« Messieurs, vous m'avez souvent dit beaucoup de choses; mais je doute que l'on m'ait toujours parlé bien franchement...... J'ai parlé à différents particuliers sur cette matiere, que j'ai trouvés fort raisonnables et fort sinceres....

« Vous avez, messieurs, beaucoup de science et d'étude; mais il faut distinguer la vérité des apparences et des prétextes spécieux. Les livres parlent comme font les hommes, et on ne se propose que des disputes qui ne font qu'aigrir les parties, où chacun s'efforce uniquement de soutenir son parti ainsi que son opinion, sans aller jusqu'à la vraie source des prétendus abus. C'est pourtant là seulement où la vérité se trouve, et où l'on peut se convaincre que l'erreur, l'abus et le scandale dont vous vous plaignez ne sont que dans les mœurs et non pas dans les institutions de la doctrine. Quand vous consultez les livres, vous y prenez tout ce qui fait pour vous et contre nous; mais tout ce qui est pour nous vous le laissez en arriere. Il est néanmoins certain que si un ministre avoit étudié chez les jésuites, par exemple, il seroit encore jésuite, et que si un jésuite avoit étudié avec les ministres, il seroit encore comme eux. Vous tenez de plus à la naissance, à ce que vous avez appris de vos peres, à l'instruction que vous avez sucée avec le lait, et avez hérité de la haine qu'avoient conçue vos devanciers, qui, de pere en fils, se sont raconté les violences et les massacres dont ils ont été les victimes : ce qui ne sert

qu'à entretenir et, pour ainsi dire, éterniser la défiance, l'animosité et la division. Nous sommes élevés dans les mêmes sentiments, eu égard à votre religion, ainsi qu'à votre séparation d'avec nous; et c'est ainsi qu'on s'anime, qu'on dispute avec plus de chaleur et de passion que d'amour pour la vérité. J'étois dans cette même préoccupation dans ma jeunesse, au temps des guerres contre vos perés, où je servis le roi et où j'ai reçu plus d'un coup de mousquet; et je croyois alors que c'étoit une œuvre méritoire que de vous détruire autant qu'il étoit en moi. Quant à votre séparation, il faut convenir que c'est mal-à-propos qu'elle s'est faite. Il y avoit, il est vrai, bien des scandales dans l'église; mais pour cela falloit-il vous en séparer? Ne falloit-il pas au contraire employer la douce persuasion pour redresser les choses et ramener ceux qui avoient pu s'égarer?

« Pensez-y donc, messieurs, et travaillez-y avec un véritable esprit de charité: car je vous jure, tout mourant que je suis, et même sur la part que j'implore en paradis, de n'avoir autre motif en ce dessein que celui de la gloire de Dieu, le service du roi, le bien de l'état, et les sentiments d'affection que j'ai pour vous. Que dis-je? eh! pourriez-vous juger que ce

pût être par vanité, par ambition, par l'espérance de la louange des hommes ou des récompenses de la cour, puisque la mort m'attend pour aller dans un pays où le roi, quelque puissant qu'il soit, n'a rien à me donner?

« Ayez donc, je vous en conjure, messieurs, ayez donc cet esprit de charité que le ciel recommande. Ne vous en tenez point à l'apparence ni à l'extérieur des choses, n'en prenez que le fond, et ne prétextez rien de ce que quelques moines indiscrets ont eu le fanatisme d'écrire, et dont nous avons tant de fois parlé : ce sont des boute-feux, des coquins, qui jamais ne furent avoués des gens honnêtes. Vous devez d'autant plus croire à mon affection pour vous, qu'il n'est pas possible que vous ayez oublié la façon dont je me suis conduit dans cette ville pour conserver chacun dans ses charges, et que je n'ai point feint de tout hasarder tant pour vous défendre et vous maintenir, que pour vous procurer du repos. Quant au surplus, M. de Termes sait tout le détail de mes intentions; c'est un gentilhomme à qui tout ce peuple a plus d'obligations qu'il ne pense.

« Travaillez enfin, messieurs, travaillez efficacement à cette réunion, qui dépend de votre conduite ainsi que de votre zele; sans quoi je

crains fort que vous n'acheviez de vous rendre odieux. Songez sur-tout que le nom de huguenot à la cour est un nom qui n'inspire aujourd'hui qu'une espece d'horreur ; qu'en travaillant de bonne foi au rapprochement des sujets du monarque, vous trouverez, tant pour vous-mêmes que pour vos enfants, des avantages dont ils vous béniront un jour. ... Travaillez-y donc encore un coup, messieurs, avec autant de zele que de charité : et que le ciel vous en récompense ! »

On ne lui fit, à cause de son état désespéré, que trois réponses très succinctes, dont le sommaire étoit qu'on se conformeroit à ses bonnes et louables intentions. A quoi il répondit, en faisant des efforts qui acheverent de nous affliger : « Je vous en prie encore, messieurs ; de la charité, sur-tout de la charité ! et que Dieu vous bénisse tous ! »

Sur ce que quelqu'un lui dit que sans doute le ciel daigneroit le rendre à nos vœux : « On ne retourne guere, dit-il, d'où je suis ». Et comme on se retiroit, M. Billon l'aîné se mit à genoux devant le lit de l'illustre malade, lui prit et lui baisa la main, qu'il baigna de ses larmes ; tous les autres en firent autant ; ce que mondit seigneur reçut fort bien, car il nous prit successivement

à

à tous la tête dans ses mains, en nous bénissant et nous disant adieu, et en exhortant chacun de nous de son devoir au service du roi et de l'état : et nous pleurions tous comme des enfants.

N. B. Quel zele, et sur-tout non suspect! Quelle éloquence facile et partant du cœur d'un héros vraiment chrétien, qui avoit cependant passé sa vie parmi les armes, et qui plus est dans quel moment!

Nous avons rapporté, dans le tome premier de ce recueil, quelques anecdotes historiques et relatives à ce grand homme. En voici quelques autres que nous nous sommes empressés de recueillir, en partant d'un motif qui ne peut être contredit : car

Peut-on de trop de fleurs décorer les tombeaux
De ceux dont on reçoit des exemples si beaux?

Lorsque Louis XIV voulut le décorer du cordon bleu, il dit à un ami qui le pressoit de l'accepter : « Je ne veux pas que mon manteau « soit décoré par une croix et mon ame dés« honorée par une imposture. »

C'est avec la même grandeur d'ame, qu'il répondit au cardinal Mazarin, qui lui faisoit une

proposition rien moins qu'honnête : « Un grand « ministre comme vous doit avoir toutes sortes « de gens à son service : les uns doivent le ser- « vir de leurs bras ; les autres par leurs rapports « clandestins. Trouvez bon que je reste dans la « classe des premiers. »

Il disoit que, « si, pour empêcher qu'une place que le roi lui auroit confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi, il falloit mettre à une brèche sa personne, sa famille et tout son bien, il ne balanceroit pas un instant. »

On avoit imaginé, et bien des soldats le croyoient, qu'en partant de la continuité de ses succès, il étoit plus que probable qu'il étoit sorcier. Ce qui put donner lieu sans doute à ce mauvais et très absurde propos, c'est que ce digne maréchal avoit un foible étonnant pour l'astrologie judiciaire, qui, de son temps, étoit encore assez en vogue.

L'INTRÉPIDE ET CHARITABLE MATELOT.

PENDANT une nuit orageuse, on entendoit à Dieppe des cris lamentablement répétés au

bout de la jetée : la mer, qui étoit terrible, y mettoit en pièces un navire échoué.

Boussard, pilote lamaneur du port, se précipite dans les flots avec une corde qu'il avoit attachée au rivage, et arrive à ce bâtiment. Il faut avoir vu les vagues irritées et leurs ondulations pour se former une idée du danger auquel il s'exposoit.

Parvenu cependant à attacher sa corde au navire, il ranime, il fortifie, il instruit l'équipage ; il leur montre à gagner insensiblement la terre à l'aide du fil qui leur trace un chemin au milieu des ténebres et de la tempête ; il les porte même quand les flots leur manquent ; il nage autour d'eux comme un ange tutélaire ; et parvient enfin à en déposer quinze sur le rivage, où ses forces épuisées le laissent tomber presque sans vie.

Tandis qu'on s'empressoit de le secourir, de nouveaux cris se font entendre ; ce sont ceux d'un malheureux matelot qui, dans l'obscurité, n'avoit pu suivre les autres. Alors la voix de l'humanité rend à Boussard toute sa vigueur, au point que, se replongeant dans l'abyme, non seulement il cherche l'infortuné qui périssoit, mais le trouve, l'amene au rivage, et regagne son logis avec seize ressuscités de sa façon.

MAGNANIMITÉ D'UN GRAND PRINCE.

Au temps de la régence il parut, sous le titre de *Philippiques*, une satyre qui fut distribuée avec une promptitude extraordinaire. La Grange, autrefois page de la princesse de Conti, en étoit l'auteur et ne le dissimuloit guère.

Tout ce que l'enfer peut vomir de faux et de vrai y étoit exprimé en très beaux vers, dans le style le plus poétique. M. le duc d'Orléans voulut voir ce poëme, et ne put d'abord y parvenir, attendu que personne n'osoit le lui montrer.

Après en avoir parlé plusieurs fois au duc de Saint-Simon, il le lui demanda de manière à n'être point désobéi. Il le lut bas et debout, dans l'embrasure de la fenêtre de son cabinet

---

ou estacade de la Rochelle, ouvrage regardé comme téméraire, contre lequel les plus fameux ingénieurs avoient échoué, et qu'il exécuta, en 1628, avec le plus grand succès. Cette digue bridoit, pour ainsi dire, la mer, avoit sept cents quarante-sept toises de longueur; et nuls vaisseaux, de quelque force qu'ils fussent, ne pouvoient l'ébranler.

On grava dans le temps, sous le portrait de Métézeau, que possède l'éditeur, le distique suivant:

Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere, non minor est.

d'hiver, et le trouva tel qu'il étoit sans en paroître d'abord fort ému.

Mais tout à coup le duc de Saint-Simon le vit changer de visage, et se tourner vers lui les larmes aux yeux : « Ah! s'écria-t-il, c'en « est trop! cette horreur est plus forte que moi ». Le prince en étoit alors à l'endroit où la Grange montre le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le jeune roi et tout près d'exécuter son crime. C'est où l'auteur redouble d'énergie, de poésie, d'invocations, de beautés effrayantes, de peintures hideuses, de portraits touchants de la jeunesse, de l'innocence du roi, des espérances qu'il donnoit, d'adjurations à la nation de sauver une si chere victime de la barbarie du meurtrier; où il déploie en un mot tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus noir, de plus pompeux.

M. le duc d'Orléans se répandit en vives et justes plaintes contre cet excès de noirceur. Puis il voulut achever cette pénible lecture, que ses soupirs interrompoient à chaque instant. Jamais homme enfin, accablé par une calomnie, ne parut plus vivement pénétré de l'injustice dont il se voyoit la victime, et au point que le plus prévenu même n'auroit pu se refuser à l'éclat de son innocence.

Ce la Grange, qui étoit un assez bon poëte, et qui n'étoit que cela, s'étoit introduit à ce titre chez la duchesse du Maine. Il fut arrêté peu de temps après et conduit aux isles de Sainte-Marguerite, d'où il obtint son élargissement avant la fin de la régence.

Il eut même l'audace de se montrer à Paris; et, tandis qu'il y paroissoit aux spectacles et dans tous les lieux publics, on eut la méchanceté de répandre que le régent l'avoit fait assassiner.

Avant que de décerner quelque peine contre lui, il se l'étoit fait amener dans son cabinet, et lui avoit demandé s'il croyoit réellement tout le mal qu'il avoit dit de lui; et la Grange avoit répondu, sans hésiter, qu'il l'avoit pensé. « Tu « as bien fait de me répondre ainsi, répliqua « le prince; car, si tu m'avois dit que tu avois « écrit contre ta conscience, je t'aurois fait « pendre. »

Après avoir lu ceci, dira-t-on qu'Auguste fut plus magnanime envers Cinna que le régent envers la Grange?

« C'étoit un prince, dit Voltaire, à qui on ne pouvoit reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV il fut celui qui lui ressembla

le plus : il en avoit la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, étoit cependant celle du bon Henri IV. Il se plaisoit même quelquefois à mettre une fraise, et c'étoit Henri IV embelli. »

L'éditeur a osé tenter de faire à ce prince l'épitaphe suivante :

Cı gît celui dont la régence
Sut maintenir en paix la France ;
Qui joignit à la dignité
Un cœur sensible, la clémence,
La valeur et la volupté,
L'amour des arts et la gaieté ;
En qui l'on vit d'intelligence
L'homme d'état et le héros ;
Qui ne fut trompé qu'en finance,
Et qui ne déplut qu'aux dévots.

P. S. Voici un trait qui ne peut que confirmer ce que nous avons dit du caractere de ce prince :

Un homme condamné, pour vol domestique, à être pendu dans le village de la Marche, du ressort de Bar-sur-Aube, fut remis entre les

mains de quatre archers pour être conduit à Paris, par appel de son jugement.

Le condamné trouva les moyens de se dérober à la vigilance de ses gardes, qui ne purent découvrir le lieu de sa retraite. Arrivés à Paris sans leur prisonnier, les archers sont écroués à la requête du procureur-général. On alloit travailler à leur procès, lorsque le criminel, ne pouvant étouffer les remords de sa conscience, fut assez généreux pour se déterminer à venir les délivrer aux dépens de sa vie, et se rendit en conséquence à Paris.

Arrivé à la porte Saint-Antoine, il demande le chemin de la conciergerie, se présente au geolier, qui lui refuse l'entrée de la prison, et le traite d'insensé, attendu qu'il n'y avoit pas de jugement rendu contre lui.

Alors ce malheureux lui déclare la nature de son crime et la manière dont il s'est tiré d'entre les mains de ses gardes. Sur cette déclaration, on l'emprisonne: les archers lui sont confrontés; il avoue le délit, et ils reconnoissent en lui l'homme qu'ils étoient chargés de conduire.

Cet acte de générosité et de probité, d'autant plus étonnant qu'il partoit d'un homme qu'on pouvoit en présumer peu capable, ayant été rapporté au régent, ce prince en fut si touché,

qu'il lui accorda non seulement sa grace, mais une somme d'argent pour l'aider à aller vivre où il voudroit.

FERMETÉ SINGULIERE D'UN MAGISTRAT.

L'ÉDIT de la régence, qui défendoit aux sujets du roi de garder chez eux aucune espece ou matiere d'or et d'avoir plus de cinq cents francs en argent, adjugeoit aux dénonciateurs le tiers des sommes qui se trouvoient chez les contrevenants à l'édit.

Après la publication de cette singuliere défense, le président Lambert alla trouver M. le régent, et lui dit que, pour obéir au dernier arrêt du conseil, il venoit dénoncer quelqu'un qui avoit en or cinq cents mille livres; qu'il demandoit, comme dénonciateur, le tiers de cette somme, et qu'il s'étoit adressé à son altesse royale même afin d'être bien assuré du secret. Le prince, vraiment étonné qu'un homme de ce caractere fût capable d'une démarche si odieuse, ne put s'empêcher de lui dire : « Ah! « monsieur le président, quel diable de métier « faites-vous-là? — C'est moi-même, monsei-

« gneur, répliqua le président avec un grand
« flegme ; c'est moi-même, dis-je, que je viens
« dénoncer, pour me mettre à couvert, du
« moins en partie, des rigueurs de votre édit,
« attendu que je préfere cent mille francs en es-
« peces à tous les billets de la banque. »

LE MOINE

MINISTRE D'ÉTAT ET CITOYEN.

Un homme simple porte, dans le onzieme siecle (1), à l'abbaye de Saint-Denys un enfant de neuf à dix ans, le pose sur l'autel, le consacre, ou plutôt l'abandonne à Dieu, et se retire pour ne plus paroître.

C'est cet enfant qui, s'élevant au-dessus de son siecle, a le plus influé sur l'empire de Charlemagne, ou qui du moins a le plus contribué à réaliser les vues patriotiques qu'on voit briller dans les capitulaires de ce célebre empereur, et que la foiblesse de ses descendants avoit fait totalement oublier.

D'un esprit vif et ardent, avec cette gaieté

(1) En 1082.

d'une ame franche et délicate, il annonçoit de bonne heure cette fiere vertu de l'ancienne Rome; et, quoiqu'entouré d'esclaves et de tyrans, il se préparoit en silence à faire revivre les privileges de la raison. Tel étoit et tel fut toujours l'abbé Suger.

La fortune l'avoit placé, avec Louis le Gros, dans ce monastere, jadis l'école des princes; et Louis, devenu roi, s'empressa, tant Suger avoit acquis son estime, de le choisir pour ministre.

Touché des miseres du peuple accablé, disons mieux, abruti sous le joug féodal, il osa tenter une révolution créatrice en établissant les communes, et affranchir les serfs en soumettant à des commissaires la conduite des juges. Un moine enfin fut le premier qui prononça en Europe le mot liberté.

Mais à peine se promettoit-il de faire jouir le peuple françois des fruits d'un si beau plan, qu'un pieux délire, c'est-à-dire le fanatisme des croisades, s'étant tout-à-coup emparé des têtes humaines, vint mettre obstacle aux grands et utiles projets qu'avoit formés Suger, et que Louis même, après le massacre de Vitry, qu'il avoit à se reprocher, ne se croyoit plus qu'entre la Palestine et l'enfer.

Le ministre, moins crédule, mais forcé de céder au zele aveugle de S. Bernard, qui promettoit des miracles, vit partir à regret son maître, qui le laissa chargé du soin de lui conserver ses états: ce dont il s'acquitta avec tout le succès et toute la gloire dont il se rendit on ne peut plus digne, tant aux yeux de la nation que de l'Europe entiere.

Les autres détails des actions de ce grand et respectable ministre sont tellement consacrés dans l'histoire, que nous nous bornerons à dire qu'après tant de travaux, et pressentant la fin prochaine de sa carriere, il rentra dans son cloître avec toute l'humilité d'un cénobite, et y mourut de même en 1152, à l'âge de soixante et dix ans; et que le roi honora ses funérailles de sa présence et de ses larmes.

Ajoutons à l'éloge de ce moine, à tous égards unique en son espece, qu'on le vit soldat dans la guerre de Toury, théologien dans les conciles, homme d'état au conseil; et que personne n'a peut-être plus fait que lui pour la postérité. Gardons-nous même d'oublier qu'il n'a pas moins fait pour les lettres; qu'il a fait sur-tout beaucoup pour l'histoire, qui, ensevelie pour ainsi dire sous la seconde race, ressuscita par ses soins; et que les grandes chroniques, qui lui

sont dues, devinrent les archives de la nation.

Rien prouva-t-il jamais plus à propos
Qu'en tous états la France eut des héros ?

MAGISTRAT INIMITABLE.

Zélé François, magistrat, citoyen,
Homme d'état, célebre historien.

Ces quatre grandes qualités se trouvent réunies dans Jacques Auguste de Thou, fils de Christophe, premier président au parlement de Paris, qui avoit servi les rois Charles IX et Henri III, dans les temps malheureux des troubles de la France, avec autant de courage que de zele, et qui mourut en 1584, à soixante et quatorze ans.

Jacques Auguste, qui d'abord avoit été destiné à l'état ecclésiastique, ayant pris le parti de la robe après la mort de son frere aîné, fut reçu conseiller au parlement, et ensuite président à mortier en 1586.

Après la funeste journée des barricades il sortit de Paris et se rendit à Chartres auprès de Henri III, qui l'employa en Normandie, en Picardie, en Allemagne et à Venise, où il rendit à ce monarque les plus signalés services.

Henri IV étant parvenu à la couronne, de Thou revint en France, où ce prince, charmé de son savoir et de son intégrité, l'appela souvent dans son conseil et l'employa dans plusieurs négociations importantes.

Enfin, après avoir rempli tous les devoirs du citoyen, du magistrat et de l'homme de lettres, il mourut en 1617, à l'âge de soixante et quatre ans.

Nous avons de lui une histoire de son temps, dans laquelle il parle également bien de la politique, de la guerre, des lettres, et où les intérêts de tous les peuples de l'Europe sont développés avec autant d'impartialité que d'intelligence.

De Thou avoit mal-traité dans cet ouvrage un grand-oncle du cardinal de Richelieu. Le ministre vindicatif fit mourir sur un échafaud le fils de ce grand homme, et disoit à cette occasion : « Le pere m'a mis dans son histoire; « je mettrai le fils dans la mienne. »

Il arriva, en 1598, à de Thou une aventure fort singuliere à Saumur, où il finissoit l'affaire de la soumission du duc de Mercœur au roi Henri IV.

Une nuit que, sans avoir mis les verroux à sa porte, il dormoit profondément, réveillé

tout-à-coup

tout-à-coup par un poids extraordinaire qu'il sentoit sur ses pieds; et ayant fait un effort pour s'en débarrasser, il entendit quelque chose de très lourd qui tomboit dans la ruelle de son lit. Il douta pendant quelques instants s'il ne rêvoit point; mais bientôt, entendant marcher dans sa chambre, il voit au clair de la lune une grande figure blanche marchant d'un pas très grave.... De Thou, sans s'effrayer, lui demande qui elle est. « La reine du ciel », répondit le fantôme.

Connoissant alors à la voix que c'étoit une femme, il appela ses domestiques, la fit mettre dehors, se recoucha, et se rendormit tranquillement.

On lui apprit le lendemain que c'étoit une folle qui servoit de jouet au peuple, et qui, ne sachant où passer la nuit, s'étoit glissée dans la maison, et par hasard étoit entrée dans sa chambre.

M. de Schomberg, à qui il raconta cette aventure, avoua que, bien qu'aussi courageux qu'un autre, il auroit peut-être eu grand'peur en pareil cas. Le roi Henri IV, à qui M. de Schomberg en fit le conte, se trouva du même avis; au point que, quelques jours après, étant à vêpres le jour de Pâque, et entendant entonner le

Salve regina, le monarque se leva et chercha long-temps des yeux M. de Thou dans l'église, pour lui rappeler son aventure.

P. S. Il avoit composé sa propre épitaphe en latin, et que l'on a traduite en françois de la façon suivante :

Ici j'attends le jour où l'éternelle voix
Doit commander aux morts de revoir la lumiere ;
Jour où le juste juge à la nature entiere
Donnera ses dernieres loix.
Ma docile raison conserva la foi pure,
La foi de mes aïeux et leur simplicité,
Combattit sans orgueil, et souffrit sans murmure
Les défauts de l'humanité.
Contredit et persécuté,
Je n'opposai jamais le reproche à l'injure :
Sectateur de la vérité,
Et ma plume et ma voix lui servirent d'organe,
Sans mêler à son culte ou l'intérêt profane,
Ou la haine indiscrete, ou la timidité.
France, si je n'eus rien de plus cher que la gloire,
Du nom de citoyen si mon cœur fut épris,
Donne tes pleurs à ma mémoire,
Ta confiance à mes écrits.

LE MILITAIRE INFORTUNÉ.

Malheureux à la cour, malheureux à la guerre,
Coligni de son nom remplit toute la terre.

L'histoire de Gaspard de Coligni, amiral de France, d'une ancienne et très illustre maison de Bourgogne, massacré à l'infernale journée de la Saint-Barthélemi, est trop universellement connue pour ne pas nous dispenser d'en retracer ici de longs et douloureux détails.

Nous croyons devoir nous borner à rappeler d'abord à nos lecteurs ce que nous avons déjà dit eu égard à l'origine de la haine qu'avoient conçue contre lui les Guises; c'est-à-dire la noble et franche réponse qu'il avoit faite à Henri de Guise, qui le consultoit sur l'alliance qu'il se proposoit de faire du duc d'Aumale avec une des filles de Diane de Poitiers, maîtresse du roi Henri II.

A dater de ce jour, Coligni, devenu odieux à cette ambitieuse maison, qui sourdement ne visoit qu'au trône de France, et d'ailleurs zélé calviniste, crut ne devoir point balancer à se ranger entièrement à ce parti, auquel commandoit le prince de Condé, oncle de Henri roi de Navarre, depuis Henri IV roi de France.

Il porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, se signala sous François Ier à la bataille de Cérisoles, ainsi que sous Henri II, qui le fit colonel-général de l'infanterie françoise, et ensuite amiral de France en 1552. Il mérita ces faveurs par les belles actions qu'il fit à la bataille de Renti, par son zele pour la discipline militaire, par ses conquêtes sur les Espagnols, et sur-tout par la belle défense de Saint Quentin. A la tête du parti calviniste, après la mort de Condé qui se l'étoit associé, la cour n'eut point d'ennemi plus redoutable. Souvent malheureux à la guerre, mais réparant toujours par son habileté ce qui sembloit irréparable; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après les plus grands succès; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des temps si orageux et l'esprit de parti pouvoient le permettre, il ne comptoit sa vie pour rien.

Ayant été dangereusement blessé, et ses amis pleurant autour de lui : « Le métier que nous faisons, leur dit-il avec un flegme incroyable, ne doit-il pas nous accoutumer à la mort comme à la vie »?

Il avoit écrit une histoire des choses les plus mémorables de son temps, et qu'après sa mort on remit à Charles IX. On y remarqua un avis

qu'il donnoit à ce prince de prendre garde, en assignant l'apanage à ses freres, de leur donner une trop grande autorité.

Catherine de Médicis fit lire cet article en présence du duc d'Alençon, qu'elle savoit affligé de la mort de Coligni : « Voilà votre bon ami, lui dit-elle; voyez comme il vous traite! voyez le conseil qu'il donnoit au roi! » — « Je ne sais pas, répondit-il, s'il m'aimoit beaucoup; mais je sais qu'un semblable conseil n'a pu être donné que par un homme très fidele à sa majesté et très zélé pour l'état. »

Charles IX trouvoit cet ouvrage digne d'être imprimé : mais le maréchal de Retz, constant ennemi de l'auteur, parvint à faire jeter au feu ce manuscrit.

Quelque bas courtisan, peut-être de Retz lui-même, a dit « Que ce que l'amiral avoit fait de plus beau en sa vie étoit contre son Dieu, sa religion, son roi et sa patrie. »

L'éditeur ne rougira pourtant jamais de lui avoir fait l'épitaphe suivante :

Ci gît cet amiral fameux
Qui des combats les moins heureux
Recueillit toujours plus de gloire,
Que ses rivaux de leur victoire.

LE MAGNANIME ET GÉNÉREUX GUERRIER TROP PEU CONNU.

André de Montalembert, seigneur d'Essé, etc., né en 1483, d'une famille ancienne du Poitou, se signala par sa valeur dès son adolescence.

Il fit ses premieres armes à la bataille de Fornoue, en 1495, et continua de se distinguer dans toutes les guerres du roi Louis XII.

Sa bravoure étoit si connue, que François Ier le choisit dans un tournoi pour un de ceux qui devoient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui pouvoient se présenter. Aussi ce monarque disoit-il souvent : « Nous sommes « quatre gentilshommes de la Guienne, qui « courons la bague contre tous les allants et « venants de la France : moi, Sansac, d'Essé, « et la Chataigneraie. »

En 1536, il se jeta avec une compagnie de chevaux-légers dans Turin, menacé d'un siege, et n'en sortit que pour aller emporter Ciria par escalade.

L'année 1543 lui fut encore plus glorieuse ; il défendit Landrecies contre une armée comd e toutes les forces d'Espagne, d'Alle-

magne, d'Italie, d'Angleterre et de Flandre, commandée par l'empereur Charles-Quint.

Quoique les fortifications fussent mauvaises, que la garnison manquât de tout, il donna le temps, par une vigoureuse résistance, à l'armée du roi de venir le dégager.

Ce héros fut blessé au bras pendant le siege: et le roi le récompensa de sa valeur par une charge de gentilhomme de sa chambre. Ce qui fit dire aux courtisans « Qu'il étoit plus propre « à donner une camisade à l'ennemi, qu'une « chemise au roi. »

Après la mort de ce monarque il fut envoyé en Ecosse par Henri II : il mit le siege devant Hisdington, tailla en pieces les Anglois, et, dans moins d'un an, leur enleva tout ce qu'ils possédoient dans ce royaume. Aussi compatissant que courageux, il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée.

Henri II, ayant besoin de son bras, le rappela dans son royaume, l'honora du collier de l'ordre, et s'en fit accompagner à la guerre du Boulonnois contre les Anglois. Ambleteuse, place forte alors, ayant été prise d'assaut, le généreux Montalembert sauva de la fureur du soldat toutes les femmes et les filles qui réclamerent sa protection.

La paix ayant été conclue en 1550, ce général se retira dans une de ses terres en Poitou.

Il y avoit trois ans qu'il y languissoit d'une vieille jaunisse, fruit de ses pénibles expéditions d'Ecosse, lorsqu'il reçut ordre du roi d'aller défendre Térouanne contre l'armée de l'empereur.

Montalembert dit à ses amis, dans le transport de joie que lui causa cet ordre : « Voilà « le comble de mes souhaits ! je ne craignois « rien tant que de mourir dans mon lit. Grace « au ciel, je mourrai du moins en guerrier. Si « Térouanne est prise, dit-il au roi en prenant « congé de lui, Essé sera mort, par conséquent « guéri de sa jaunisse. »

Il tint parole : la place fut attaquée avec une ardeur incroyable ; et, après avoir soutenu trois assauts redoublés pendant dix heures, il fut tué sur la breche d'un coup d'arquebuse, le 12 juillet 1553.

Sa mort le priva du bâton de maréchal de France, et entraîna la perte de Térouanne. Les regrets qu'elle causa furent universels, et son nom resta long-temps gravé dans le cœur des François, ainsi que dans la mémoire de nos ennemis.

Les historiens du temps ont pourtant à peine

parlé de ce grand homme. Mais il n'est pas moins vrai et l'on conviendra sans doute

Que, sur bien des héros plus renommés que lui,
D'Essé doit à nos yeux l'emporter aujourd'hui.

MAGISTRAT
AUSSI BRAVE QUE VERTUEUX.

Nicolas Pothier, seigneur de Blancmesnil, président au parlement de Paris, d'une noble et ancienne famille de cette ville, qui a fourni plusieurs grands hommes à la France, étoit un des plus vertueux magistrats de son temps.

N'ayant pu sortir de Paris lorsque cette capitale se déclara pour la ligue, il fut arrêté prisonnier au Louvre avec ceux qui improuvoient cette révolte. La faction des *seize* lui fit faire son procès dans les formes, sous prétexte qu'il entretenoit une correspondance secrete avec Henri IV. Il auroit même subi le même sort que le président Brisson et autres, si le duc de Mayenne, plein de vénération pour la vertu de ce fidele magistrat, ne fût allé lui-même le délivrer de sa prison. « Monseigneur, lui dit Blancmes« nil en se jetant à ses pieds, je vous ai obli-

« gation de la vie; mais j'ose vous demander « encore un plus grand bienfait.... c'est de me « permettre de me retirer auprès de mon légi- « time souverain, ne pouvant me résoudre à « vous servir comme mon maître. »

Le duc de Mayenne, touché de tant de fermeté, le releva, l'embrassa et le laissa aller vers Henri IV.

Blancmesnil ne fut pas moins dévoué à Louis XIII qu'il l'avoit été à son pere. La reine Médicis, pendant sa régence, l'honora du titre de son chancelier. Il mourut en 1635, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, sans s'être ressenti des infirmités attachées à la vieillesse.

Muses, redites-moi ces noms chers à la France,
Consacrez ces héros qu'opprima la licence,
Le vertueux de Thou, Molé, Scarron, Bâyeul,
Pothier cet homme juste, et vous, jeune Longueuil.

VOLTAIRE, *Henriade*, chant IV.

MORT HÉROÏQUE.

LOUIS-JOSEPH GOZON, marquis de Montcalm, lieutenant-général des armées du roi, né, en 1712, d'une famille de Rouergue qui avoit produit le fameux grand-maître de Rhodes Go-

son vainqueur du dragon qui désoloit cette isle, porta les armes de très bonne heure.

Après s'être distingué en nombre d'occasions, au point que, de simple capitaine d'infanterie, étant parvenu au grade de maréchal-de-camp, il fut choisi, en 1756, pour commander en chef les troupes françoises dans l'Amérique septentrionale. Il débuta par y arrêter, au moyen de ses bonnes dispositions, l'armée angloise du général Loudon, dont les progrès devenoient menaçants pour nos colonies. Les campagnes de 1757 et 1758 ne furent pas moins glorieuses, quoique le froid et la faim eussent accablé sa petite armée depuis l'automne de 1757 jusqu'au printemps de 1758.

Le général Albercorny ayant succédé à Loudon, il remporta sur lui une victoire complete le 8 juillet 1758; et il fut assez modeste pour mettre uniquement dans sa relation à la cour, « qu'il n'avoit eu que le mérite d'être le général de troupes valeureuses. »

Après avoir ensuite éludé long-temps les efforts d'une armée très supérieure à la sienne, ainsi que ceux d'une flotte formidable, engagé malgré lui dans un combat près de Québec, il y reçut une blessure dont il mourut le lendemain 14 septembre 1759, à l'âge de quarante-

huit ans. Un trou, qu'une bombe avoit fait, lui servit de tombeau; sépulture digne d'un guerrier qui avoit résolu de défendre le Canada, ou de s'ensevelir sous ses ruines.

Il avoit été fait commandeur de l'ordre de saint-Louis en 1757, et lieutenant-général en 1758.

On pourroit citer de ce brave homme un grand nombre de traits qui caractérisent éminemment le patriote, le guerrier, l'homme juste et modeste; mais on peut consulter sur ce sujet le *Mercure de France* du mois de.... 1760, où l'extrait de l'éloge historique, qu'a fait de lui M. le chevalier de Chatelux, de l'académie françoise, se trouve inséré, et qui a fait autant d'honneur à son auteur qu'à la mémoire du héros qu'il célébroit.

L'éditeur fit alors cette épitaphe de M. de Montcalm :

« Puisqu'il faut que Montcalm succombe »,
Dit en pleurant Bellone à la sourde Atropos,
« Je ne vois qu'un tombeau digne de mon héros :..
« Qu'il soit creusé par une bombe! »

ANECDOTES HISTORIQUES

CONCERNANT LE CÉLEBRE SULLY.

C'est sans doute dans ce moment-ci, c'est-à-dire celui où la nation françoise, enfin heureusement éclairée sur les vices de la plus mauvaise et la plus déprédatrice administration, s'occupe avec succès à en établir une meilleure, que les anecdotes suivantes ne peuvent être trop rappelées à la mémoire de tout bon et vrai patriote.

Un objet de comparaison de cette espece ne peut en effet que la confirmer dans l'idée qu'il étoit plus que temps que la réforme dont il s'agit vînt enfin tirer la France de l'abyme où de trop foibles administrateurs l'avoient plus des trois quarts plongée.

Péréfixe fait ainsi le portrait de Sully : « Il étoit, dit cet historien, homme d'ordre, exact, bon ménager, gardoit sa parole, point prodigue, point fastueux, point porté à faire de folles dépenses, ni au jeu, ni en femmes, ni en aucunes choses qui ne conviennent pas à un homme élevé à l'emploi de ministre d'état; de plus il étoit vigilant, laborieux, expéditif; il donnoit

presque tout son temps aux affaires et peu à ses plaisirs; avec cela il avoit le don de pénétrer ses matieres jusqu'au fond et de développer les entortillements et nœuds dont les financiers, quand ils ne sont pas de bonne foi, s'étudient à cacher leurs fripponneries. »

Sully, après avoir passé sa jeunesse au milieu des armes, fut élevé au ministere, et conserva toujours à la cour l'antique frugalité des camps: sa table n'étoit pour l'ordinaire que de dix couverts; on n'y servoit que les mets les plus simples et les moins recherchés. On lui en fit souvent des reproches : il répondoit toujours par ces paroles d'un ancien : « Si les convives sont « sages, il y en a suffisamment pour eux; s'ils « ne le sont pas, je me passe sans peine de leur « compagnie. »

Henri IV allant un jour à l'Arsenal, où demeuroit Sully, demanda en entrant où étoit ce ministre: on lui dit qu'il étoit à écrire dans son cabinet. « Ne pensiez-vous pas, dit le roi à ses « courtisans, qu'on alloit me répondre qu'il « étoit à la chasse ou avec des dames? »

Une autre fois, étant allé à l'Arsenal dès sept heures du matin, il trouva Sully avec ses secré-

taires, occupé à travailler devant une table toute couverte de papiers : « Eh ! depuis quand êtes-« vous là ? lui dit le bon Henri. — Depuis trois « heures du matin, sire. »

« Eh bien, Roquelaure, dit le monarque en « se tournant vers ce seigneur, pour combien « voudriez-vous mener cette vie-là ? »

Il étudioit au college de Bourgogne lorsque l'affreux massacre de la Saint-Barthélemi inonda de sang la capitale. Le principal du college l'arracha aux assassins. Rosny entra au service du roi de Navarre, et devint le grand Sully.

En 1596, on levoit cent cinquante millions sur les peuples pour en faire entrer environ trente dans les coffres du roi. Il mit un si bel ordre dans les affaires de son maître, qu'avec trente-cinq millions de revenu, il acquitta en dix ans deux cents millions de dettes, et mit en réserve trente millions d'argent comptant dans la Bastille.

Il se levoit tous les jours à quatre heures du matin. Les deux premieres heures étoient employées à lire et à expédier les mémoires qui se trouvoient sur son bureau ; c'est ce qu'il ap-

peloit *nettoyer le tapis.* A sept heures il se rendoit au conseil, et passoit le reste de la matinée chez le roi, qui lui donnoit ses ordres sur les différentes charges dont il étoit revêtu. A midi il dînoit. Après dîner il donnoit une audience réglée et où tout le monde étoit admis. Les qualités étoient un titre pour être expédiés les derniers. Il travailloit ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle étoit venue, il faisoit fermer les portes. Il oublioit alors toutes les affaires et se livroit aux plaisirs de la société avec un petit nombre d'amis. Il se couchoit régulièrement à dix heures, à moins que quelque évènement imprévu ne l'en empêchât.

Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps que dura son ministere.

Pour achever enfin d'un seul trait le beau portrait de ce digne ministre, ajoutons « qu'il réunissoit sur sa tête les quatre premieres charges de la couronne, et n'avoit que vingt mille livres des bienfaits du roi, son ami. »

Quel chétif membre de notre bureaucratie moderne se seroit contenté de si peu? Aussi quel vrai François n'en partageroit pas la surprise attendrissante?

N. B.

N. B. Il est sans doute nombre d'autres traits qui caractérisent Sully, mais que nous croyons trop vulgaires pour risquer d'en charger cet article.

L'INTRÉPIDE ET FROID MARIN.

On ne sauroit trop perpétuer le souvenir des actions faites pour honorer et leurs auteurs et la nation dont ils ont soutenu dignement la gloire.

M. d'Erlingue qui, en 1684, commandoit le vaisseau du roi nommé le Bon, de quatre cents hommes d'équipage, ayant été rencontré par les galeres d'Espagne, auxquelles étoient jointes celles de Gênes, le tout au nombre de trente-sept; le général des galeres d'Espagne en détacha douze avec le marquis de Centuriani, estimé habile homme de mer. Celui-ci s'approche, plutôt pour s'emparer du vaisseau françois que pour le combattre, ne doutant point qu'il ne se rendît aussitôt, sans songer même à se défendre.

Mais ce vaisseau, ayant soutenu le choc de ces douze galeres avec une vigueur dont elles furent très surprises, les obligea bientôt de se défendre elles-mêmes; de sorte que les vingt-cinq autres, qui avoient dédaigné d'être de la partie, furent contraintes de se joindre aux douze premieres.

Ce fut alors que le général des galeres espagnoles crut fermement que le commandant du vaisseau françois se repentiroit d'une résistance aussi imprudente que téméraire. D'ailleurs le calme étoit si grand, que le vaisseau ne pouvoit fuir, et qu'il étoit aisé aux galeres, au moyen de leurs rames, de se plier à tous les mouvements que leurs commandants jugeroient nécessaire de leur prescrire.

M. d'Erlingue ne les attendit pas moins constamment; et, lorsqu'elles s'y attendoient le moins, les accueillit de plusieurs volées de canons à cartouche, qui, portant avec succès sur six mille hommes dont l'armement ennemi étoit composé, leur en enleva pendant le cours du combat environ deux mille, tant tués que blessés. Après quoi, le vent s'étant un peu relevé, il se retira avec son vaisseau percé de toutes parts, sans poudre ni balles, dans le port de Livourne, n'ayant eu que vingt-quatre hommes tués et environ cinquante blessés.

Dès que cette nouvelle fut sue à la cour de France, le ministre d'un prince étranger dit à Louis XIV « que les Espagnols et les Génois, n'ayant pu assiéger encore aucune de ses places, avoient assiégé un de ses vaisseaux,... mais qu'ils n'avoient pu le prendre. »

LE BRAVE MAIS PEU COURTISAN MARIN JACQUES CASSARD.

« Jamais en France vous n'aurez de marine, disoit à un François l'amiral Hawk, bon juge en cette partie, tant que vous croirez qu'il y a du déshonneur à servir sur des navires marchands. Je n'étois certainement pas né pour être matelot; cependant je me suis fait matelot pour apprendre la manœuvre. »

Aussi la marine marchande fut-elle l'école de Jacques Cassard; et ce ne fut que par degrés qu'il parvint au grade de simple officier de navire corsaire. Mais ses rares talents pour la guerre n'ayant pas tardé à le faire connoître, ce fut à la prise de Carthagene qu'il commença à se faire vraiment distinguer.

Ainsi que les hommes extraordinaires il avoit plusieurs especes de mérite: dans un abordage, c'étoit toujours lui qui s'élançoit le premier sur le vaisseau ennemi et commençoit le carnage; dans un danger pressant, très habile pilote, il prenoit le gouvernail et conduisoit le vaisseau au port.

Il s'étoit même tellement appliqué à tous ce

qui concerne la guerre de terre, que Louis XIV le choisit pour lui donner la direction des nouveaux ouvrages qu'il se proposoit de faire exécuter à Toulon, et que ce monarque eut lieu de s'applaudir de la confiance qu'il lui avoit accordée.

Quant au détail des différents exploits qui lui ont acquis la réputation la mieux méritée, nous renvoyons nos jeunes lecteurs à son histoire, qui est très connue.

Il est vrai que son caractere, on ne peut moins flexible, lui fit éprouver plus d'un mécontentement de la part de la cour, ou plutôt de celle des ministres.

Il est sûr que Cassard n'avoit, comme beaucoup d'autres grands hommes, rien de distingué dans l'extérieur : un air négligé, une figure très commune, empêchoient que les courtisans, qui ne jugeoient que sur la mine, eussent beaucoup de considération pour lui.

Un jour le fameux du Guay-Trouin, étant dans l'anti-chambre du roi, où il conversoit avec plusieurs seigneurs, appercevant un homme dans un coin et très mal mis, qu'il croit être Cassard, court à lui et l'embrasse étroitement : « Quel est donc cet homme-là? « s'écrierent les courtisans étonnés. — C'est,

« messieurs, leur dit du Guay-Trouin, le plus « grand homme de mer qu'ait aujourd'hui la « France;... c'est Cassard, en un mot; et je « donnerois toutes les actions de ma vie pour « une seule des siennes. »

Il est sûr que ce brave marin auroit continué de rendre les plus grands services à sa patrie, si les ministres, ou plutôt les bureaux, qu'il traitoit un peu légèrement, eussent pu se résoudre à l'employer.

Mais il n'a servi qu'à prouver combien alors il falloit chercher à plaire à la cour, puisque c'étoit d'elle en grande partie que dépendoient la réputation et la gloire.

D'où il n'est pas étonnant que Cassard, aigri par d'éternels refus, victime de cette lâche envie que produit presque toujours un grand mérite, et ayant la conscience de ce qu'il valoit, soit enfin tombé dans la mélancholie la plus sombre.

Etant cependant parvenu à obtenir une audience du cardinal de Fleury, et ne s'en voyant reçu qu'avec la froideur la plus marquée, Cassard, s'abandonnant à toute la fierté de son ame, se permit, dit-on, des expressions si vives et si peu mesurées, que la vieille éminence peu faite à ce langage, le fit arrêter et enfer-

mer au château de Ham, où le pauvre et trop franc marin languit et mourut à l'âge de soixante-huit ans.

C'est ainsi que le vainqueur des Perses à Marathon, Miltiade, mourut dans les prisons d'Athènes !

Aussi peut-on dire aujourd'hui, sans crainte des bureaux, des flatteurs à gage et de la Bastille :

Pour tout mérite, hélas ! quel augure sinistre,
Lorsqu'il falloit ramper sous le plus plat ministre !

CHEF DE LA MAGISTRATURE,

ET TOUJOURS JUSTE.

Après tous les éloges qu'a justement mérités M. d'Aguesseau, ce digne successeur du chancelier de l'Hôpital, nous dirons seulement qu'étant mort plus qu'octogénaire, en 1751, il emporta dans le tombeau l'estime, l'admiration et les regrets, non seulement de la France, que ses talents et ses vertus avoient illustrée, mais de tout ce que l'Europe avoit alors de grands magistrats, de vrais savants et de bons citoyens.

On lui conseilloit, étant alors avocat-général, de prendre du repos : « Puis-je me reposer, ré-

« pondit-il, tandis que je sais qu'il y a des
« hommes qui souffrent? »

Le nonce Quirini, étant allé voir M. d'Aguesseau à Fresne, où ce denier étoit exilé, lui dit: « C'est ici que se forgent les armes contre la « cour de Rome. — Non, monsieur, répondit « le respectable magistrat, ce ne sont pas les « armes, ce sont les boucliers. »

Au commencement de la régence, il refusa de faire même les plus simples démarches pour son élévation, quoique presque sûr du succès: « A Dieu ne plaise, dit-il, que j'occupe jamais « la place d'un homme vivant! »

L'éditeur, à la mort de ce grand homme, a risqué d'exprimer ses regrets dans l'épitaphe suivante:

DIGNE d'éternelle mémoire,
Ci-gît l'illustre d'Aguesseau!
La France, gémissant au pied de son tombeau,
Dès son vivant avoit scellé sa gloire.

LE VRAI MÉRITE

NE CRAINT PAS LES RECHERCHES.

JACQUES GALIOT DE GENOUILLAC, grand-écuyer et grand-maître de l'artillerie de France

sous François I[er], se distingua par sa bravoure.

Dans le temps des recherches faites en 1541 contre ceux qui s'étoient enrichis aux dépens de l'état, il fut dénoncé au roi comme ayant fait bâtir un superbe château dans le Quercy, des profits illicites qu'il avoit faits dans ses deux charges. Sur quoi le monarque lui demanda des éclaircissements.

« Il est bien certain, sire, répondit Galiot, « que, quand je vins à votre service, je n'étois « nullement riche. Mais, par les places que « votre majesté m'a accordées, je me suis fait « tel que je suis : c'est vous-même qui m'avez « élevé. J'ai de plus épousé deux femmes fort « riches, dont l'une de la maison d'Archiac; « le reste est venu de mes gages et profits légi- « times. Bref, c'est vous qui m'avez fait, c'est « vous qui m'avez donné les biens que je tiens; « vous me les avez donnés librement; et aussi « librement que vous pouvez me les ôter, je « suis prêt à vous les rendre.... Quant aux lar- « cins qu'on prétend que je vous ai faits, faites- « moi trancher la tête si je vous en ai fait au- « cun. »

Ces paroles, dit Brantôme, attendrirent si fort le cœur du roi, qu'il lui dit : « Mon bon « homme! oui, vous dites vrai dans tout ce

« que vous m'avez dit. Aussi ne veux-je ni re-
« procher ni ôter ce que je vous ai donné....
« Vous me le redonnez ; et moi je vous le rends
« de bon cœur.... Aimez-moi et servez-moi
« bien, ainsi que vous avez fait ; et je vous se-
« rai toujours bon roi. »

Galiot mourut vers l'an 1548.

En quelque rang que ce puisse être,
Victime d'un complot secret,
Puisse tout fidele sujet
Trouver toujours un pareil maître !

N.

NOBLESSE DÉGRADÉE.

Comines parle, en deux ou trois endroits de ses *Mémoires*, d'un monseigneur Dulude, qui étoit fort agréable au roi Louis XI, et qui aimoit fort son profit particulier. « Il avoit, dit« il, été nourri avec le roi dans sa jeunesse, « lui savoit très bien complaire, et étoit hom« me très plaisant. »

Ce seigneur s'appeloit Jean Daillon, et Louis XI l'appeloit *maître Jean des habiletés*, parcequ'il trouvoit des expédients à tout. Aussi devint-il gouverneur du Dauphiné, ainsi que d'Arras et de l'Artois, où il se fit tout d'or. En sorte que s'il y avoit, disoit quelqu'un, un parallele à faire à la façon de Plutarque, on trouveroit dans un historien de quoi en faire un bon entre ce favori et le maréchal de la Feuillade sous Louis XIV; car l'un et l'autre étoient grands trompeurs, grands parleurs, grands menteurs, et vendoient tout à prix d'argent.

On voit encore des lettres écrites de la main

de Louis XI, où ce prince disoit à Dulude: « Faites bien, *maître Jean;* et je ferai bien, « moi, *maître Louis.* »

Un autre comte Dulude, gouverneur de la personne de Gaston, duc d'Orléans, étant blâmé d'avoir épousé une Feydeau, qui lui avoit apporté cent mille pistoles: « Je ne pouvois « pas mieux faire, disoit-il; poursuivi nuit et « jour par mes créanciers, je me suis habile« ment sauvé dans une boutique pour n'être « pas traîné par eux à l'hôpital.... »

Les Barillon d'aujourd'hui descendent, dit-on, du pere de cette demoiselle Feydeau.

N. B. D'autres prétendent que le cardinal du Prat avoit pour premier secrétaire un homme d'esprit nommé Barillon, natif d'Issoire, duquel sont descendus tous les Barillon qui sont depuis plus de deux siecles dans la robe.

NOBLE VICTIME

DE SON AMOUR POUR SON ROI.

MOLAC (Jean de Carcado ou de Kercado de), sénéchal de Bretagne, étoit d'une des meilleures et des plus anciennes maisons de cette province.

Après avoir rempli avec honneur les premieres charges et les plus grands emplois de la cour des ducs de Bretagne et s'être distingué en plusieurs combats, il passa au service du roi François Ier, dont il fut le premier gentilhomme de la chambre et capitaine de cent hommes d'armes.

A la bataille de Pavie, en 1525, un arquebusier ennemi alloit tirer sur ce monarque, lorsque Molac, se précipitant au devant du coup, se fit tuer, et sauva la vie à son roi par le sacrifice de la sienne.

C'est de lui que descendent les seigneurs de Kercado de Molac, dans la maison desquels la charge de grand-sénéchal de Bretagne étoit héréditaire.

René-Alexis de Molac, marquis de Kercado, de la même famille que le précédent, colonel du régiment de Berri, s'acquit, dans la campagne de Bohême, la confiance du maréchal de Saxe et du maréchal de Broglie. Vif, ardent, plein d'une noble ambition, doué de grandes qualités pour l'art militaire, il donnoit les plus flatteuses espérances, lorsqu'il fut tué à la fameuse sortie de Prague, le 22 août 1742, à l'âge de vingt-neuf ans, de sept coups de fusil, dont le moindre fut jugé mortel.

O.

OBSERVATIONS

PHILOSOPHIQUES, PATRIOTIQUES ET PROPHÉTIQUES DE DEUX DE NOS POËTES MODERNES.

Dès l'année 1744, Piron, loin d'être abattu par le peu de succès de sa tragédie de *Fernand Cortès*, s'en consoloit de la façon suivante (1) : « Le public revenu, comme je commence à « m'appercevoir qu'il l'est, des ouvrages de pur « agrément, la bagatelle, si je ne me trompe, « est un peu sur le côté. Les esprits me sem- « blent passés du blanc au noir. D'hier, ou « d'avant-hier, jusqu'à je ne sais quand, le « goût, sur l'aile étendue des sciences utiles, « nous abandonne et tire droit au solide. Je « vois du moins qu'aux tables, dans les cafés, « aux promenades, et même aux toilettes, tout « est déja physicien, négociant, guerrier et mi- « nistre. On ne parle plus qu'électricité, fi- « nance, agriculture, commerce, industrie, « population, politique et marine. Quel rôle,

(1) Dans la préface de la piece.

« à travers de si grands objets, veut-on que « joue bientôt la malheureuse poésie, et sur- « tout la françoise? Ne toucherions-nous pas « même au moment où les bibliotheques vont « se débarrasser de leur poids immense, et ré- « duire tous les poëtes au nombre de quatre? « Ce seroient sans doute Moliere, Corneille, « Racine et la Fontaine. C'est assez d'eux, dira- « t-on, pour le besoin qu'on a de ces sortes « d'écrivains. Corneille sera le poëte des hom- « mes, Racine celui des femmes, la Fontaine « celui des enfants, et Moliere celui de tout le « monde. Si le grand Despréaux n'en est pas, « qu'il s'en prenne à son chef-d'œuvre; sa poé- « tique est son titre d'exclusion : à quoi pour- « roit-elle servir, qu'au progrès, tout au plus, « d'un art puérile et superflu? »

Telles étoient, mot pour mot, les idées de Piron en 1744. Passons maintenant à celles de Voltaire écrivant, en 1764, à la Haie, au marquis de Chauvelin, et citées dans le *Journal de Paris* du 8 octobre 1789 : « Tout ce que je vois « jette les semences d'une révolution, qui arri- « vera immanquablement et dont je n'aurai « pas le plaisir d'être témoin. Les Français ar- « rivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La « lumiere s'est tellement répandue de proche

« un proche, qu'on éclatera à la premiere oc-
« casion; et alors ce sera un beau tapage! Les
« jeunes gens sont bien heureux; ils verront
« de belles choses! »

Eh! qu'on se moque encore, après ces deux traits, vraiment bien singuliers, de ceux qui, en partant d'un vieux dicton, croient encore que les poëtes, les enfants, les etc. prophétisent!

OBÉISSANCE AVEUGLE.

Pendant la campagne de Flandre, en ....; Louis XIV, à cheval, passoit le long d'une mare impraticable, et donnoit quelques ordres à un jeune aide-de-camp qui étoit du Languedoc.

Dans l'ardeur d'obéir et de plaire au roi, le jeune officier veut franchir la mare; et son cheval étoit déja embourbé au-delà des sangles, lorsque le roi, qui s'en apperçut, donna les ordres les plus pressants et vint lui-même à son secours.

L'aide-de-camp étant enfin débarrassé : « N'a-
« viez-vous donc pas vu, lui dit le monarque
« avec bonté, qu'il n'étoit pas possible de pas-
« ser par là? — Je le savois bien, sire, répon-
« dit-il; mais quand il s'agit d'obéir à votre

« majesté, les gens de mon pays, en la servant,
« ne connoissent rien qui les arrête. »

On apprit alors au roi que ce jeune gentilhomme étoit intrépide, et qu'il avoit déja fait plus d'une belle action. « Eh bien! reprit le mo-
« narque, je m'en souviendrai en temps et lieu.
« — Le temps est tout venu, sire, s'écria avec
« vivacité le jeune militaire; et le lieu ne peut
« être plus favorable ». Alors il tire de sa poche un placet, et le présente au roi, en lui disant qu'il le tenoit tout prêt pour le lui présenter à la premiere occasion qui pourroit s'en offrir.
« Pour la rareté du fait, dit le monarque en
« éclatant de rire, je vous accorde ce que vous
« demandez. — Et moi, sire, je promets à votre
« majesté de la bien servir, et de ne connoître,
« en la servant, aucune espece de danger. »

P.

PROBITÉ FERME ET NON SUSPECTE DANS UN CHANCELIER DE FRANCE.

Louis XIV ayant promis la grace à un scélérat du premier ordre, le chancelier Voisin refusa d'en sceller les lettres. Ce monarque, piqué de ce refus, demanda les sceaux, les scella lui-même, et remit les sceaux au chancelier. « Je ne les reprends plus, sire, lui dit le magistrat en les repoussant sur la table, ils sont « pollués. — Quel homme! s'écria Louis en « jetant les lettres de grace au feu. — En ce « cas, sire, je les reprends; le feu purifie tout. »

Et ce n'est pas la seule occasion où ce digne et ferme magistrat résista aux volontés du monarque.

Il mourut subitement au mois de février 1718, âgé de soixante-deux ans, avec la réputation d'un magistrat integre et intelligent.

TRAIT DE PATRIOTISME

DE DEUX BANQUIERS FRANÇOIS

AUSSI NOBLES QUE DÉSINTÉRESSÉS.

Le 21 septembre 1791, M. d'André, député, a fait part à l'assemblée nationale de divers actes de patriotisme que MM. Geauge et Cotin, banquiers de Paris, ont donnés dans les diverses époques de la révolution.

Au mois d'août 1789 la famine faisoit sentir ses premières atteintes; Paris n'avoit ni bled ni farine, son trésor étoit épuisé et son crédit anéanti; les marchands étrangers dédaignoient les engagements de la municipalité; le moment enfin étoit on ne peut plus critique.

C'est en ce moment que MM. Geauge (1) et Cotin ont offert à la ville un crédit de six cents mille livres, exempt de tout intérêt et commission. Ils le réalisèrent en donnant à M. Veytard, greffier principal, des autorisations sur leur caisse pour six cents mille livres d'achats de farine et de bled.

(1) M. Geauge est aide-de-camp de M. de la Fayette.

Au mois de septembre suivant, la ville a été forcée de traiter avec les gardes-françoises pour l'acquisition des casernes et autres objets appartenants à cette troupe. Le prix fixé s'élevoit à une somme immense, c'est-à-dire à plus de neuf cents mille livres. Faute d'argent, la municipalité fit à chaque soldat un billet de la somme qui lui revenoit dans le partage (chaque billet étoit de trois cents dix-huit livres).

Le crédit municipal étoit plus que chancelant; ces billets ne tarderent pas à perdre trente, quarante et jusqu'à cinquante pour cent; de sorte que le soldat ne touchoit que la moitié de la somme convenue.

La situation des esprits n'étoit pas difficile à supposer : on vit en un moment la capitale en danger par une émeute militaire et la fortune publique compromise. MM. Geauge et Cotin tenterent sur-le-champ une opération hasardeuse pour eux seuls, et qui fut couronnée du plus prompt et du plus heureux succès.

Ils annoncerent qu'ils prendroient les billets faits par la municipalité à cinq pour cent toute l'année. C'étoit les préférer au papier des meilleures maisons de commerce, qui s'escomptoit alors à huit et dix pour cent, et les prendre à un change bien favorable. Ils en escompterent, dans

l'espace de trois jours, pour deux cents cinquante-sept mille cent livres. Le plus petit marchand, rassuré par cette confiance éclatante, ne balança plus à les prendre au même taux..... Le soldat fut content, et tout rentra dans l'ordre.

Au mois d'octobre suivant, les cargaisons de farines achetées en Angleterre (et notre seule espérance) étoient retenues dans les ports britanniques, faute d'argent pour en acquitter le prix convenu. Il falloit payer en Angleterre dix mille livres sterling; le trésor public étoit vuide; M. Necker avoit épuisé toutes les ressources; un moment de retard pouvoit enchaîner pour toujours les farines sur la rive angloise, parceque la menace de l'embargo étoit très prochaine.

Ils eurent le bonheur de pouvoir rendre encore ce nouveau service au ministre des finances, et, dès le lendemain, les dix mille livres sterling partirent pour Londres, encore exemptes d'intérêt et de commission.

Ils furent sans doute trop payés de leur bonne volonté et de leur zele par les témoignages consignés dans les lettres de M. Necker et de M. Dufresne; ils ont même la satisfaction de n'avoir pas laissé échapper une seule occasion de prouver leur dévouement patriotique. Ils ne de-

mandent même pas les récompenses décrétées par l'assemblée nationale ; ils donnent de nouvelles preuves de leur dévouement pour la chose publique, en continuant des relations sociales extrêmement importantes, et dont l'utilité dans ce moment doit être sentie. Mais qu'il leur soit au moins permis d'espérer un titre d'estime publique que l'assemblée nationale a bien voulu accorder aux citoyens qui s'en sont rendus dignes ; et ils attacheront à cette marque distinctive un prix qui leur sera aussi précieux que leur existence même. (Applaudi.)

L'assemblée a ordonné qu'il seroit fait une mention honorable dans son procès-verbal de ces actes de patriotisme et de désintéressement, et a chargé son président d'écrire une lettre de satisfaction à MM. Geauge et Cotin.

Aussi peut-on dire de ces deux généreux citoyens :

La Bastille conquise avoit sauvé Paris ;
Mais, sans Geauge et Cotin, le pain étoit sans prix !

D. L. P***.

PROCÈS INJUSTE.

Les liaisons d'un des gens d'affaires du maréchal de Luxembourg, nommé Bonart, firent

soupçonner ce héros d'avoir trempé, en 1680, dans l'horrible affaire des poisons.

Il se rendit volontairement à la Bastille, et, dès qu'il y fut, la jalousie qu'avoit conçue contre lui Louvois le poursuivit avec acharnement; et la Reynie, lieutenant-général de police, servit trop bien la passion du ministre. Luxembourg fut enfermé dans une espece de cachot choisi, de six pas et demi de long, où il tomba dangereusement malade. Il y fut interrogé dès le second jour; et on le laissa ensuite cinq semaines entieres sans continuer son procès: injustice envers tout particulier, et bien plus criante encore envers un duc et pair de France!

Il fut enfin interrogé de nouveau; et on poussa le ridicule des questions au point de lui demander s'il n'étoit pas vrai qu'il eût fait un pacte avec le diable pour pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois.

L'accusé répondit avec dignité : « Quand « Matthieu de Montmorenci (1) épousa une « reine de France, il ne s'adressa point au dia- « ble, mais aux états-généraux du royaume, « qui déclarerent que, pour acquérir au roi mi-

(1) Le maréchal étoit de cette illustre maison.

« neur l'appui des Montmorenci, il falloit faire « ce mariage. »

Il sortit enfin de la Bastille après une détention de quatorze mois, sans qu'il y eût de jugement prononcé ni pour ni contre, et continua de faire à la cour les fonctions de capitaine des gardes sans voir Louvois, son persécuteur, et sans que le roi lui parlât jamais de l'étrange procès qu'il venoit d'essuyer.

Mais ce héros ne tarda guere à répondre à ses ennemis par des exploits signalés qui mirent le comble à sa gloire.

LE VRAI PATRON DES GOUVERNEURS DE PRINCES,

DES PRÉCEPTEURS, INSTITUTEURS, etc., etc.

Nous avons déja rapporté un beau trait de franchise (1) de la part de ce digne gouverneur du dauphin fils de Louis XIV; mais nous avons cru devoir nous étendre davantage sur toutes les autres qualités de ce seigneur, à tant d'égards fait pour servir d'exemple aux bons et

(1) Page 288 du premier volume de cet ouvrage.

vrais instituteurs de la jeunesse et de l'adolescence françoises.

Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, d'une ancienne maison originaire de Touraine, se distingua de bonne heure tant par sa valeur que par sa prudence.

Durant les guerres civiles de la Fronde il maintint dans l'obéissance la Saintonge et l'Angoumois, dont il étoit gouverneur.

Il n'avoit encore éprouvé que des contradictions et des dégoûts dans son gouvernement de Normandie, lorsqu'il apprit que la peste s'y déclaroit. Il annonce qu'il va s'y transporter. Sa famille veut l'en détourner; et il répond : « Je crois les gouverneurs obligés à la rési-« dence comme les évêques. Si l'obligation « n'est pas si étroite en toutes les circonstan-« ces, elle est du moins égale dans les calami-« tés publiques. »

Son austère probité l'ayant fait choisir pour présider à l'éducation du dauphin, il parla toujours à ce prince en philosophe et en homme vertueux qui sacrifioit tout à la vérité et à la raison.

Dans une de leurs conférences, le jeune prince ayant imaginé d'avoir été frappé par son gouverneur : « Comment, monsieur, s'écria-

« t-il, vous me frappez !... Qu'on m'apporte
« mes pistolets ! — Apportez à monseigneur ses
« pistolets », répond froidement le duc.

Puis les lui faisant remettre en mains :
« Voyez, monseigneur, ce que vous en voulez
« faire ». Le prince, alors tombant à ses genoux : « Vous voyez, monseigneur, dit Mon-
« tausier, où conduisent les passions. »

Il mena un jour son élève dans une chaumiere : « Voyez et réfléchissez, monseigneur.
« C'est sous ce chaume, c'est dans cette misé-
« rable retraite que logent le pere, la mere et
« les enfans, qui travaillent sans cesse pour
« payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui
« meurent de faim pour subvenir aux frais de
« votre table ! »

Louis XIV lui dit un jour qu'il venoit enfin d'abandonner à la justice un assassin auquel il avoit fait grace après son premier crime, et qui depuis avoit tué au moins vingt hommes.
« Non, sire, répondit Montausier, il n'en a tué
« qu'un, et votre majesté dix-neuf. »

« Mes peres, disoit-il, ont toujours été fi-
« deles serviteurs des rois leurs maîtres et ja-
« mais leurs flatteurs. Cette honnête liberté
« dont je fais profession est un droit acquis,
« une possession de ma famille ; et la vérité

« m'est venue, de pere en fils, comme une portion de mon héritage. »

Lorsqu'il eut cessé les fonctions de gouverneur, il dit au dauphin : « Monseigneur, si « vous êtes honnête homme, vous m'aimerez : « si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez ; et je « m'en consolerai. »

Ce seigneur mourut en 1690, à quatre-vingts ans, regretté des honnêtes gens dont il étoit le modele, et des gens de lettres dont il étoit le protecteur.

On sait que les ennemis de Moliere voulurent persuader à Montausier que c'étoit lui que cet auteur jouoit dans le *Misanthrope*. Le duc alla voir la piece, et dit, en sortant, « qu'il auroit bien voulu ressembler à ce personnage. »

L'éditeur a essayé de faire à cet homme, aussi rare que respectable, l'épitaphe ci-dessous :

Tant pour penser que pour instruire,
Prêchant d'exemple tour-à-tour,
De Montausier on pourroit dire
Que c'étoit Platon à la cour.

LE PRÉLAT FRIPPON ET L'INTRÉPIDE BIBLIOMANE.

Si le titre de cet article a droit de paroître singulier, l'éditeur se croit pourtant d'autant plus excusable, qu'il est des cas où le mot propre est absolument nécessaire pour faire toute l'impression qu'il desire tant sur les parents que sur les instituteurs futurs des jeunes François.

Le premier devoir en effet des uns ainsi que des autres est sans contredit, en étudiant le caractere des enfants, d'employer tous leurs soins à les corriger de bonne heure de toute inclination avilissante, et sur-tout de celles qui, en prenant croissance avec l'âge, ne sont que trop capables de devenir des vices, lesquels, dussent-ils rester impunis, ne sont pas moins déshonorants aux yeux de la société.

Nous pourrions citer plus d'un exemple des suites de ce défaut d'éducation, ainsi que des foiblesses où elles ont entraîné plus d'un personnage, même du plus haut rang (1): mais

(1) Tel que celui de Gaston, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, qui, s'il faut en croire aux mémoires de son

nous nous bornons, pour le moment, à celui qu'on va lire.

Le cardinal Barberin étant allé voir un jour le cabinet de livres rares et de pastels choisis du sieur du Moustier, grand amateur, alors logé au Louvre, monsignor Pamphile, prélat romain, qui accompagnoit le légat avec plusieurs autres prélats et gentilshommes italiens, ne put résister à la tentation de prendre subtilement un petit livre très rare, et qu'il glissa dans sa poche, ignorant sans doute qu'il avoit affaire au bibliomane le plus vif et le plus dangereux.

Comme le légat, en entrant dans le cabinet, avoit répondu de ceux de sa suite, il tint mieux sa parole que Pamphile ne l'avoit imaginé; car, avant que de sortir, il en ferma lui-même la porte, et dit : « M. du Moustier, pendant que « nous sommes encore tous ici, voyez s'il vous « manque quelqu'un de vos livres, afin que je « vous en fasse raison sur-le-champ. »

Du Moustier, parcourant alors, tant du doigt que des yeux, ses livres, s'apperçut et déclara qu'il lui en manquoit un. « En ce cas, il faut, « dit le cardinal, nous fouiller tous l'un après « l'autre. »

---

temps, se plaisoit souvent, la nuit, à détrousser les passants sur le Pont-neuf.

Chacun s'y offrit volontiers;... mais Pamphile, qui se voyoit pris au trébuchet, ne voulant pas souffrir que personne approchât de lui, du Moustier, dont cette résistance augmentoit les soupçons qu'il avoit déja conçus, se mit en devoir de les approfondir. Sur quoi les parties en vinrent aux prises, où Pamphile se trouva le plus foible en coups de poing, à cause de la longueur de son habit qui l'embarrassoit (car il étoit d'ailleurs grand et robuste). Le livre en question se trouva dans sa poche; et il ne remporta du cabinet que la honte d'être convaincu du larcin et d'avoir été bien battu, ainsi qu'il méritoit de l'être.

On attribue même au ressentiment qu'il garda de cet affront la persécution qu'il fit aux Barberins après qu'il fut devenu pape sous le nom d'Innocent X, ainsi que la haine qu'il montra contre la France durant les dix années de son pontificat, qui fut aussi favorable aux Espagnols que celui d'Urbain VIII l'avoit été aux François.

C'est ainsi que les petites choses produisent souvent de grands évènements.

Comptez sur vos regrets,
Chez l'ame franche et bonne;

Mais n'espérez jamais
Qu'un frippon vous pardonne.
D. L. P***.

Innocent X mourut en 1655, à quatre-vingt-un ans, laissant une réputation très équivoque, sur-tout à cause du trop grand ascendant qu'avoient sur lui la fameuse Olimpia Maldachini sa belle-sœur, et la princesse de Rossano sa niece.

LE HARDI PRÉDICATEUR.

Olivier Maillard, fameux prédicateur, cordelier, natif de Paris, docteur en théologie de la faculté de cette ville, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc.

Il servit ce dernier prince en trahissant son maître, dit le P. Fabre, lors de la reddition de la Cerdagne et du Roussillon, qu'il lui conseilla fortement, en supposant des ordres exprès de Louis XI au lit de la mort. Ce moine mourut à Toulouse le 13 juillet 1502.

Il laissa des sermons remplis de plates bouffonneries ainsi que de choses aussi ridicules

qu'indécentes ; mais c'étoit ainsi qu'on prêchoit alors.

Ce cordelier ayant glissé dans ses sermons des traits qu'on pouvoit appliquer au roi Louis XI ; ce fier et sanguinaire despote, irrité, fit dire au prédicateur que, s'il continuoit à manquer à ce qu'il devoit à son souverain, « il le feroit noyer » : et l'on savoit combien cela coûtoit peu à cet ombrageux monarque. « Le roi « est le maître, sans doute, répondit Maillard ; « mais dites-lui de ma part que je serai plutôt « en paradis par eau qu'il n'y arrivera avec ses « chevaux de poste ». On sait que c'est Louis XI qui a inventé la poste, et qui le premier, pour prévenir les complots qui pouvoient être tramés contre lui dans les provinces, a fait disposer des relais de distance en distance.

Apparemment que cette réponse, ferme et piquante, fit son effet sur le monarque ; car il laissa Maillard prêcher tant qu'il voulut et tout ce qu'il voulut.

N. B. La piece la plus originale de ce prédicateur est son sermon prêché à Bruges le cinquieme dimanche de carême, en 1500, imprimé sans date, *in*-4°, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits où, selon

l'usage d'alors, le prédicateur s'étoit arrêté pour tousser.

LE BON PRÉLAT ANTI-MOINE.

Jean-Pierre Camus, né à Paris en 1582, nommé à l'évêché de Belley dès l'âge de vingt-six ans, fut sacré dans sa cathédrale par saint François de Sales.

Il se rendit digne de l'amitié de ce saint par l'usage de ses talents et par l'ardeur de son zele. Il instruisit ses peuples, les soulagea, combattit les hérétiques, en convertit plusieurs, s'éleva contre les abus, et sur-tout contre cette extrême oisiveté dans laquelle croupissoient alors les moines mendiants. Il leur déclara la guerre dans la chaire et dans le cabinet, et lâcha contre eux un si grand nombre d'ouvrages satyriques, qu'ils se virent forcés, pour retenir ce prélat, d'avoir recours à l'autorité du cardinal de Richelieu.

« Je ne vous connois, lui dit un jour ce mi« nistre à cette occasion, d'autre défaut que « cet acharnement contre les moines; car, sans « cela, je vous canoniserois. — Plût à Dieu! « lui répondit avec vivacité le bon prélat; nous « aurions l'un et l'autre ce que nous souhai« tons : vous seriez pape, et moi saint. »

Après

Après avoir fait un grand nombre de plats romans pieux dans l'intention de dégoûter le monde des romans galants, et avoir refusé deux évêchés considérables, c'est-à-dire ceux d'Arras et d'Amiens, et s'être même démis du sien propre, il alla mourir, en 1652, à l'hôpital des Incurables.

P. S. Ce pieux antagoniste des moines prétend, dans son *Apocalypse de Méliton*, « qu'un seul ordre de mendiants coûte à la chrétienté trente-quatre millions d'or, en ne comptant que cent francs pour les habits et pour la nourriture de chaque religieux : en sorte, ajoute-t-il, que le prince le plus tyran n'exige pas de son peuple pour l'entretien de son luxe et de ses armées ce qu'en tirent ces mêmes mendiants....
« Vouloir vivre, leur dit-il, sans travailler,
« c'est un vol continuel que vous faites à la
« nation..... Vivez du travail de vos mains,
« messieurs ; employez à ce travail, utile à la
« société, le temps que vous employez à tâcher
« de vous attirer des legs et des aumônes.....
« Pensez enfin qu'il est dit dans la *Genese* que
« Dieu mit l'homme dans le paradis terrestre
« pour y travailler et le garder. »

Tout le monde connoît cette ingénieuse et

touchante invitation à un auditoire très nombreux, « Messieurs et dames, on recommande « à votre charité une jeune demoiselle qui n'a « pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté ;» ainsi que la comparaison qu'il fait des moines à des cruches, « qui ne se baissent que pour se remplir. »

P. S. On ne nous saura peut-être pas mauvais gré d'ajouter au portrait de ce prélat, que nous croyons unique en son espece, quelques autres traits qui acheveront de le caractériser.

Il prêchoit comme il écrivoit, et peut-être plus singulièrement encore.

Dans un sermon qu'il faisoit aux cordeliers le jour de S. François, leur patron : « Mes « peres, leur disoit-il, admirez la grandeur de « votre saint ; ses miracles surpassent ceux de « Jésus-Christ même. Avec cinq pains et trois « poissons il ne nourrit, une fois en sa vie, « que cinq mille hommes : et S. François, avec « une aune de toile, nourrit tous les jours, « par un miracle perpétuel, quarante mille fai- « néants. »

Prêchant dans l'assemblée des trois états du royaume, le premier dimanche d'août 1614, un sermon qu'il a fait imprimer, « Messieurs,

« dit-il ; qu'eussent dit nos peres, de voir pas-
« ser les offices de judicature à des femmes et
« à des enfants au berceau ? Que reste-t-il plus
« à faire, sinon, comme cet ancien empereur,
« d'admettre des chevaux au sénat, puisque
« tant d'ânes y ont entrée ? »

Il se plaisoit fort à faire des allusions, quelque mauvaises qu'elles fussent. En parlant un jour des couvents, il disoit : « Dans les anciens « monasteres on voyoit de grands moines et « de vénérables religieux ; à présent *illic pas-* « *seres nidificabunt* ; l'on n'y voit plus que des « moineaux. »

Il disoit dans le même goût, « qu'après leur mort les papes devenoient des papillons, les sires des cirons, les rois des roitelets, etc., etc. »

PASSION

AUSSI AVEUGLE QUE REDOUTABLE.

N... du Chatelard, gentilhomme dauphinois, petit-neveu du côté de sa mere du célebre chevalier Bayard, étoit attaché à la maison de Montmorenci. Sa figure et sa taille étoient parfaites, et son esprit répondoit à sa figure.

Il devint éperdument amoureux de Marie Stuart, alors femme de François II ; on a prétendu même que cette princesse ne fut pas insensible à ses vœux.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après la mort de ce jeune monarque elle partit pour retourner en Ecosse ; que Chatelard la suivit, et poussa l'imprudence au point de se cacher pendant la nuit dans la chambre de cette reine, où il fut arrêté et condamné à perdre la tête.

Il n'eût peut-être pas été si sévèrement puni s'il n'eût eu que la reine pour juge ; mais elle ne put refuser son supplice à la dignité du trône offensé ainsi qu'à son conseil.

« Le jour venu, dit Brantome, où Chatelard fut conduit à l'échafaud, avant que de mourir, il prit en ses mains les hymnes de Ronsard, se mit à lire entièrement celle de la mort, qui est très bien faite, ne s'aidant autrement d'aucun autre livre spirituel, ni de ministre, ni de confesseur.... Après avoir fait son entiere lecture, il se tourna vers le lieu où il pensoit que la reine fust, et s'écria tout haut, « Adieu la plus belle et la plus cruelle « princesse du monde » ! et puis, fort constamment tendant le col à l'exécuteur, se laissa défaire aisément. »

D'après ceci, retenez bien, jeunes et galants François, que,

Pour atteindre au bonheur souvent qui trop se hâte
Dans un gouffre de maux se voit précipité.
Les passions jamais n'ont vu que d'un côté :
De celui qui les flatte.

D. L. P***.

LE VRAI PHILOSOPHE FRANÇOIS.

*Lettre de mademoiselle A*** à la comtesse de C***.*

A Paris, le .... 1725.

Il y a ici un homme qui demeure aux environs des quais, qui, depuis sept à huit ans, s'y promene tous les jours dès une heure après dîner sans jamais y avoir manqué, quelque temps qu'il fît.

M. Hérault, lieutenant de police, en ayant été averti par quelque espion, lui envoya dire qu'il vînt lui parler. Cet homme lui fit répondre qu'il n'iroit point, n'ayant rien à démêler avec la police.

M. Hérault s'y transporta, monta dans une chambre au quatrieme étage, et y trouva cet homme assis contre une table, qui lisoit, et

dont la chambre étoit garnie de livres. Il lui demanda pourquoi il ne s'étoit pas rendu chez lui quand il le lui avoit fait dire : « Monsieur, « répondit cet homme, je n'ai pas l'honneur « d'être de vos amis, et, Dieu merci, je n'ai « nulle affaire à la police. — Il est vrai, mon-« sieur, répliqua le magistrat, qu'il ne m'est « rien revenu sur votre compte dont vous ayez « à rougir.... Mais peut-on savoir pourquoi vous « affectez, depuis long-temps, de vous prome-« ner tous les jours et aux mêmes heures sur le « quai de votre voisinage ? — Parceque cela me « fait du bien, monsieur..... Mais, pour vous « tirer d'inquiétude, je vous dirai, monsieur, « que je suis très bon gentilhomme ; que je me « nomme *** ; que je jouissois de vingt-cinq « mille livres de rente ; mais que le maudit systê-« me de Law m'a ruiné au point de m'être vu « réduit au très modique revenu de cinq cents « livres. Sur quoi, sans me livrer à la douleur, « j'ai choisi le genre de vie le plus propre à mon « humeur. J'avois sauvé mes livres du nau-« frage ; ils font ma consolation. L'air de la ri-« viere m'ayant toujours plu, je suis venu m'éta-« blir dans cette chambre, après avoir, par un « reste de vanité, changé de nom. Je dîne tous « les jours, au coup de midi, avec du bœuf à

« la mode, qui est excellent dans ce quartier-ci;
« je me leve de bonne heure; j'emploie la ma-
« tinée à lire; et sitôt que j'ai dîné, je vais
« prendre l'air sur les quais. Moyennant quoi,
« ne dépendant de qui que ce soit, et fidele
« au régime dont se trouve bien ma santé,
« vous voyez en moi le plus heureux des hom-
« mes. »

M. Hérault, ravi de l'entretien de cet aimable philosophe, n'eut rien de plus pressé que de faire part de sa découverte au cardinal de Fleury, qui, dans la crainte que cet homme, au cas qu'il tombât malade, n'eût pas de quoi se faire soigner convenablement, chargea M. Hérault de lui dire que le roi lui accordoit trois cents livres de pension.

M. Hérault, qui se faisoit fête d'avoir à lui apprendre une si bonne nouvelle, le fit de nouveau prier de vouloir bien passer chez lui. Mais notre philosophe s'en étant excusé sur ce que M. Hérault demeuroit trop loin, le magistrat y retourna pour la seconde fois, et lui fit part de la pension que lui accordoit sa majesté, mais n'en reçut d'autre réponse, sinon qu'il s'étoit tellement arrangé avec ses cinq cents livres, « qu'il n'en desiroit absolument pas da-
« vantage. »

J'ai appris de plus, ma chere comtesse; que, malgré le genre de vie qu'il mene, cet homme n'est rien moins que triste ; qu'il lui reste deux amis, à-peu-près du même caractere, qui vont souvent s'entrenir avec lui ; qu'il joint à une grande connoissance du monde une infinité d'autres connoissances ; et qu'il a même le talent singulier de connoître à la physionomie la profession ou le métier de ceux que le hasard lui fait rencontrer ; qu'il dira, par exemple, Je gage que cet homme est un maître d'hôtel, cet autre un financier, celui-ci un chevalier d'industrie, un gascon ; et ainsi des autres, sans presque jamais se tromper.

Adieu, chere comtesse ; je vous baise mille fois les mains.

Lorsque sur sa fortune on sait régler ses vœux,
Que manque-t-il encore, ami, pour être heureux?

LE PHILOSOPHE DE LA NATURE.

Michel de Montagne (ou Montaigne) naquit dans le Périgord, en 1533, et mourut en 1592.

Ce philosophe, vraiment singulier, est généralement connu par ses Essais, écrits de ce style

cavalier, mais vif, énergique, qui plaît et qui enchante.

Il ne suivoit dans sa marche et dans sa conduite que la raison humaine, et flottoit sans cesse dans un doute universel, également opposé à ceux qui disoient « que tout est certain « et que tout ne l'est pas. »

Le cardinal du Perron appeloit les Essais de Montagne le *Bréviaire des honnêtes gens*. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il exprime naïvement de grandes choses.

L'éditeur a dit de lui, en le comparant aux autres philosophes;

Plus ingénu, moins orgueilleux,
Montagne, sans art, sans système,
Cherchant l'homme dans l'homme même,
Le connoît et le peint bien mieux.

Il s'est servi des pensées des anciens, et particulièrement de Séneque et de Plutarque; et lorsqu'on lui en contestoit quelques unes, il disoit: « Que je prends de plaisir à voir don-« ner des nasardes sur mon né à Séneque et à « Plutarque! »

La science, selon lui, « est un sceptre en

« qui se voit en notre village ; ou bien certes
« que nous n'avons pas l'esprit d'éplucher et
« faire valoir ce qui se passe devant nous, et
« le juger assez vivement pour le citer en
« exemple. »

Il vouloit qu'on fût philosophe autrement qu'en spéculation : « Quelque philosophe que je « sois, je le veux être ailleurs, disoit-il, qu'en « papier ». Il se proposoit de conformer, non sa « vieillesse, mais toute sa vie à ses préceptes ; « et il ne prétendoit pas, disoit-il, attacher la « queue d'un philosophe à la tête et au corps « d'un homme perdu. ».

L'imagination étoit à ses yeux une source féconde de maux : « Le laboureur, disoit-il, « n'a de mal que quand il l'a : l'autre a souvent « la pierre en l'ame avant qu'il l'ait aux reins. « Vous tourmenter des maux futurs par la « prévoyance, c'est prendre votre robe fourrée « dès la S.-Jean, parceque vous en aurez be- « soin à Noël, etc. »

AMOUR PATERNEL.

En 1523, l'armée françoise, commandée par la Trémouille, est battue à Novarre par les Suisses ; et les deux fils de la Marck restent sur

champ de bataille. Leur pere, désespéré de ce cruel évènement, vole avec sa compagnie de cent hommes d'armes pour les ravoir ou pour périr avec eux. Il fait une si furieuse charge, qu'il pousse les vainqueurs jusqu'à l'endroit où étoient ses enfants. Il en met un en travers, devant lui, sur son cheval; un domestique hardi en fait autant de l'autre; et ils les rapportent au camp criblés de coups.... Le temps et les plus grands soins guérirent leurs blessures.

La perte de ces deux jeunes gens eût été considérable. L'aîné fut depuis le maréchal de Fleurange et le cadet le fameux Jamet.

PROBITÉ ET DÉSINTÉRESSEMENT D'UN FERMIER-GÉNÉRAL.

Claude-Adrien Helvétius, né à Paris en 1715, après avoir fait d'excellentes études au college de Louis-le-Grand, se lia de bonne heure et par un goût décidé avec les écrivains les plus célebres de la France. Bientôt, par la protection de la reine, dont le pere d'Helvétius étoit premier médecin, il obtint une place de fermier-général, et s'y comporta

de façon à mériter l'estime du public et celle de ses confreres même. Rien enfin n'eût manqué au bonheur de cet homme tant comme citoyen que comme époux, s'il eût pu résister à la tentation de se distinguer dans les lettres par un ouvrage philosophique d'où sont nés tous les désagréments qui ont empoisonné les restes de sa vie.

Après avoir poussé le désintéressement jusqu'à quitter non seulement la place de maître d'hôtel de la reine, mais encore celle de fermier-général, pour se livrer entièrement à l'étude, à sa famille, à ses amis et au plaisir de faire du bien, il mourut en 1771, universellement regretté.

Voici l'épitaphe que lui a faite un poëte aimable, et bien fait pour sentir tout ce que valoit en effet le défunt.

Bienfaiteur délicat, riche sans étalage,
Pere tendre, ami généreux,
Au sein de l'opulence il eut les mœurs d'un sage,
Et son or lui servit à faire des heureux.
Mais, vers le déclin de son âge,
Des vices de son temps la désolante image
Vint le blesser d'un trait si douloureux,
Qu'au-delà des rivages sombres,
Entre Platon et Lucrece attendu,

Doucement il est descendu
Chercher des vertus chez les ombres.

DORAT.

Mais, pour bien apprécier ce que valoit Helvétius, voyons ce que Voltaire même en pensoit : « Votre premiere épître, lui mande-t-il, « est pleine d'une raison au-dessus de votre « âge, et plus encore de nos lâches écrivains, « qui riment pour leurs libraires, et qui se res« serrent sous le compas d'un censeur royal « envieux ou timide : misérables oiseaux à « qui on rogne les aigles, qui veulent s'éle« ver, et tombent en se cassant les jambes !... « Vous avez un génie mâle ; et j'aime mieux « quelques unes de vos sublimes fautes, que « les médiocres beautés dont on veut nous « affadir. »

« Continuez, lui écrivoit une autre fois Vol« taire ; continuez de remplir votre ame de « toutes les connoissances, de tous les arts et « de toutes les vertus. Ne craignez pas d'hono« rer le Parnasse de vos talents : ils vous hono« reront sans doute, parceque vous ne négli« gerez jamais vos devoirs. Les fonctions de « votre état ont-elles quelque chose de diffi« cile pour une ame comme la vôtre ? Cette

« besogne se fait comme on regle la dépense « de la maison et le livre de son maître d'hô- « tel. Quoi! pour être fermier-général, on « n'auroit point la liberté de penser? Eh! At- « ticus étoit fermier-général: les chevaliers « romains étoient fermiers-généraux... Conti- « nuez donc, Atticus. »

PROBITÉ RARE DANS UN COURTISAN.

L'objet de la ligue appelée la guerre des myrmidons étoit de supplanter sourdement le cardinal de Fleury et de remettre en place M. Chauvelin. Parmi les jeunes seigneurs qui la composoient, on distinguoit le duc de la Trémouille, premier gentilhomme de la chambre, que Louis XV honoroit de son intimité.

Quand il vit la mine éventée, il supplia ce monarque de ne le pas nommer au cardinal comme ayant été du complot, dans la crainte de se voir exposé au ressentiment de ce ministre; et sa majesté avoit promis de lui tenir parole.

Le duc ayant reçu de la part du cardinal les plus vifs reproches, et voulant s'excuser auprès de lui: « Ne vous flattez pas d'y parvenir, « M. le duc, lui dit avec amertume ce minis- « tre; c'est de la bouche du roi même que je « tiens la vérité des faits. »

Ce

Ce seigneur, outré de cette découverte, dès la premiere conversation qu'il eut avec le roi, lui déclara « Qu'en qualité de son sujet et de « son serviteur, il continueroit de remplir au- « près de sa majesté ce double devoir avec « fidélité; mais qu'il le supplioit de le rayer du « nombre de ses familiers, attendu qu'il ne « pouvoit plus être son ami ». Propos aussi noble que hardi, et qui supposoit un grand fonds de philosophie dans ce jeune courtisan si frivole en apparence.

Dès lors le duc de la Trémouille cessa d'aller aux petits appartements; et, quelques avances que lui en fit Louis XV, il demeura inébranlable et se renferma dans ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre.

Si ce jeune seigneur ne passoit point pour brave;
Ainsi que ses pareils, il n'étoit point esclave.

GRAND, MAGNIFIQUE PRÉLAT,

ET QUI POURTANT PAYOIT SES DETTES!

Jean François Paul de Gondi, cardinal de Retz, archevêque de Paris, naquit en 1613, et mourut à Paris en 1679.

Jeune encore et dévoré d'ambition, destiné à l'église pour laquelle il ne se sentoit pas de goût, et devenu coadjuteur du diocese, il se gêna pendant quelque temps pour gagner le clergé et le peuple. Mais dès qu'il vit le cardinal Mazarin à la tête des ministres, cessant de se contraindre et se montrant tel qu'il étoit, il précipita le parlement dans les cabales et le peuple dans les séditions, d'où s'ensuivit la guerre de la Fronde; au point qu'on le vit prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche et dont on appercevoit la poignée.

A la majorité de Louis XIV, l'ambition qui lui avoit fait faire la guerre le détermina à la paix, qui lui valut la nomination au cardinalat. Mais alors, n'en cabalant pas moins, il fut arrêté au Louvre, conduit à Vincennes, de là à Nantes; d'où s'étant sauvé, il erra long-temps dans les pays étrangers, et revint enfin en France l'an 1661, à charge de se démettre de son archevêché pour l'abbaye de Saint-Denys. Jamais grand seigneur n'a fait tant de dépense, tant emprunté, ni si bien rendu que le cardinal de Retz.

La derniere fois qu'il partit pour Rome, il fit assembler ses créanciers; et en examinant ce qu'il leur devoit, il leur témoigna que, n'ayant

qu'une certaine somme à leur donner dans un certain temps, il leur présentoit M. *** qui offroit d'en être caution; sur quoi tous se récrierent en lui disant qu'ils ne venoient point pour lui demander de l'argent, et qu'ils en avoient même encore à son service. Une dame, entre autres, lui dit, en se levant, qu'elle le prioit de vouloir bien accepter une somme de cinquante mille écus, qu'elle avoit à son service pour les besoins de son voyage.

Le cardinal, confus de la générosité de tant de gens, leur en témoigna toute sa reconnoissance; et, se tournant vers un marchand qui étoit là: « Il y a, dit-il, ce pauvre chapelier à « qui je dois beaucoup, et je rougis de ne pou-« voir aujourd'hui le satisfaire autant qu'il le « mérite. — Moi, monseigneur! s'écria cet « homme; il est vrai que je suis pauvre, mais « je n'ai pas moins de cœur ni d'attachement « pour vótre personne que les autres;.... voilà « même encore trois chapeaux rouges, que je « supplie votre éminence d'emporter avec « elle. »

L'éditeur, il y a quelques années, étant à la campagne, où l'histoire de ce singulier prélat fournissoit matiere à la conversation de personnes instruites, eut l'imprudence de

gager qu'il en donneroit le précis en douze ou quinze vers au plus, sous le titre d'épitaphe.

Il laisse aux lecteurs à juger s'il dut perdre ou gagner cette gageure, et se soumet par avance à leur décision.

Epitaphe du cardinal DE RETZ.

Ci-gît de Retz, qui, dans le feu de l'âge,
Et quoiqu'abbé par avis de parents,
N'en fut jamais plus dévot ni plus sage :
Qui du clergé visant aux premiers rangs,
Qu'il regardoit comme son apanage;
Digne rival des braves de son temps,
A sur le pré signalé son courage :
Dans l'âge mûr, altier, audacieux,
Sans le haïr ennemi de son maître,
Prélat sans mœurs et prêtre ambitieux,
Qui ne fut rien de ce qu'il devoit être.
Dans la vieillesse il connut ses erreurs,
A l'équité joignit la bienfaisance;
Et, cessant d'être, il fut digne des pleurs
De ses amis, de Rome et de la France.

Ce cardinal avoue, dans ses mémoires, très curieux et bons à lire, que l'ambition d'être chef de parti eut toujours beaucoup d'empire sur son cœur.

LE SAGE ET CHARITABLE PASTEUR.

Feu M. Elie de Beaumont, avocat célebre, non moins distingué par son patriotisme que par la fête des Bonnes-Gens, qu'il a instituée dans sa terre de Conon en Normandie, ayant envoyé à M. le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, un panier de huit perdrix rouges, y avoit joint un billet par lequel il le prioit d'en faire la distribution à ses pauvres.

Voici la réponse que lui fit le pasteur :

A Paris, le 23 janvier 1778.

« J'ai reçu, monsieur, les huits perdrix rouges que vous m'avez adressées afin d'en faire la distribution à mes pauvres.

« Vous me supposez sans doute le talent de notre divin Sauveur qui, avec cinq pains et autant de chétifs poissons, nourrissoit des milliers d'hommes..... Car il ne faudroit, en vérité, pas moins qu'un prodige pareil pour répartir huit perdrix rouges entre environ vingt mille malheureux que j'ai tous les jours à tâcher de soulager : il n'est sûrement pas d'anatomiste qui pût faire cette dissection. D'ailleurs, à moins que vous ne voulussiez me pro-

mettre de fournir à mes pauvres une nourriture aussi succulente, ce seroit un mauvais service à leur rendre que de les en faire tâter et de les remettre ensuite à un pain grossier et à une soupe peu substantielle.

« J'ai donc pris le parti, monsieur, de faire servir votre gibier sur ma table et d'y substituer huit écus, que j'ai remis à la masse des aumônes; et j'espere que dorénavant vous ne me ferez plus manger des perdrix aussi cheres. Réservez ce goût délicat, cette recherche ingénieuse qui vous caractérise, pour vos productions littéraires et pour vos institutions sociales, et mettez plus de bonhommie dans vos charités.

« Permettez-moi de plus, en qualité de votre pasteur, de vous rappeler la maxime évangélique *Beati pauperes spiritu*.

« J'ai l'honneur, etc. »

LE JEUNE POËTE,

AUSSI SENSIBLE QUE PHILOSOPHE.

Desmahis (Joseph François de Corsembleu), né à Sucly sur Loire, en 1722, mourut à Paris en 1761, dans la trente-huitieme année de son âge.

Il avoit infiniment d'esprit, et son cœur étoit digne de son esprit; le spectacle des souffrances d'autrui le déchiroit. Plus à ses amis qu'à lui-même, il prévenoit leurs desirs: « Lorsque mon ami rit, disoit-il, c'est à lui de « m'apprendre le sujet de sa joie; lorsqu'il « pleure, c'est à moi à découvrir la cause de « son chagrin. »

Jamais il ne sollicita de graces ni de récompenses. Il disoit ordinairement: « Si l'union « et l'harmonie régnoient entre les gens de let- « tres, ils seroient, malgré leur petit nombre, « les maîtres du monde. »

On lui lisoit un jour un écrit satyrique: il s'écria avec indignation: « Abandonnez, mon- « sieur, abandonnez pour jamais ce malheu- « reux genre, si vous voulez conserver avec « moi quelque liaison. Encore une satyre et je « romps avec vous. »

Modeste au milieu des succès, il dit plus d'une fois à ses amis: « Content de vivre avec « les grands hommes de mon siecle dans le cer- « cle de l'amitié, je n'ambitionne point d'être « placé auprès d'eux dans le temple de mé- « moire. »

Dans une épître adressée à madame de Marville, il fait le sincere aveu de ce qu'il a été,

de ce qu'il étoit, et de ce qu'il desiroit être; il la termine par les vers suivants :

Mais c'est peu de prêter à ma philosophie
Ce tendre, ce touchant, que le cœur déifie :
Il est d'autres devoirs, des décrets adorés,
    Plus d'une chaîne qui nous lie,
    Et des engagements sacrés.
Nous naissons tous sujets d'une double puissance :
Chaque peuple a son culte et chaque état ses loix :
Malgré l'audace impie et l'aveugle licence,
Respectons les autels, obéissons aux loix.

    Toujours vertueux par systême,
Coupable trop souvent, mais par fragilité;
Du moins, lorsque d'Aaron j'entends la voix suprême;
Fidele Israélite et m'oubliant moi-même,
De ma folle raison j'abaisse la fierté,
Et laisse succomber devant un diadême
    Mon impuissante liberté.

Cependant, ennemi du cruel fanatisme,
Secrètement blessé d'un trop grand despotisme,
Je n'ai point l'air esclave au milieu de mes fers.
    Telle est mon ame tout entiere,
    Et telle sera la matiere
    De mes écrits et de mes vers.

Heureux par la maniere de jouir de sa fortune aisée, il répétoit souvent :

    A peu de frais, en vérité,

Les dieux peuvent me satisfaire :
Qu'ils me laissent le nécessaire,
Qu'ils m'accordent de la santé ;
Je fais du reste mon affaire.

Desmahis donna au théâtre françois, en 1750, une comédie en un acte, intitulée *le Billet perdu*, et qui, à la quatrieme représentation, fut jouée sous le titre de l'*Impertinent*, que l'on connoît mieux. Elle eut des succès, fut imprimée en 1771 ; et on la revoit toujours avec le même plaisir. Il en avoit fait une autre en cinq actes, qu'il n'a point achevée. Voyez le recueil de ses œuvres, aussi estimables qu'il l'étoit lui-même.

Auteurs, soyez unis, abjurez l'égoïsme,
Et ne redoutez rien même du despotisme.

LE POËTE COURTISAN MAIS VÉRIDIQUE.

Le célebre Racine, chargé par Louis XIV d'écrire son histoire, et desirant la faire en bon et digne historien, supplia un jour le monarque de vouloir bien lui accorder une audience particuliere. « Sire, lui dit-il avec une « aussi respectueuse que noble franchise, « votre majesté sait qu'un historien, pour être

« cru, ne doit jamais flatter son héros; qu'il
« doit le représenter tel qu'il est; qu'il doit
« même ne rien oublier pour parvenir à ce
« but. Et, dans ce cas, comment votre majesté
« desireroit-elle que je parlasse de ses amours?
« — Passez là-dessus, monsieur, lui répondit
« le roi. — Mais, sire, répliqua Racine avec
« fermeté, ce que je pourrois omettre le lec-
« teur ne l'omettra pas. »

Louis, loin de se rendre, lui dit encore:
« Passez là-dessus. — Mais, sire, reprit Ra-
« cine, attendu qu'il se trouve dans la vie de
« votre majesté des choses incroyables, la sin-
« cérité avec laquelle j'avouerois à mes lecteurs
« les foiblesses de mon héros les disposeroit
« d'autant plus à croire que je respecte la vé-
« rité; et ce respect serviroit dans leur esprit
« d'une espece de passe-par-tout aux autres
« parties de mon histoire. »

A ces mots, le monarque embarrassé ter-
mina la conversation en lui disant: « Je suis
« sur ce sujet très indéterminé.... Tout ce que
« je puis vous dire aujourd'hui,... c'est de pas-
« ser là-dessus. »

En tous états, et sur-tout chez un grand,
Que l'amour-propre est un cruel tyran!

LE PHILOSOPHE ET MALHEUREUX

PRÉCEPTEUR.

César Chesneau, sieur du Marsais, naquit à Marseille en 1676, et mourut à Paris en 1756.

La mere de du Marsais laissa dépérir la fortune de ses enfants, qui, par la mort de deux oncles, devoient être plus qu'à l'abri des besoins.

Il vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, y fut reçu avocat, s'y maria; et ce mariage, par l'humeur chagrine de son épouse devenue insupportable, la lui fit abandonner, en lui laissant le peu de biens qu'il avoit, pour entrer chez le président de Maisons en qualité de précepteur de son fils.

Il y avoit passé plusieurs années, lorsque M. de Maisons, qui en avoit fait son ami et qui se proposoit de reconnoître les obligations qu'il lui avoit, mourut presque subitement.

L'honnête infortuné du Marsais, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le pere n'avoit pu faire, demeura encore quelque temps dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquoit, ainsi que les dé-

goûts qu'il essuyoit, l'obligerent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie.

Alors on lui proposa d'entrer chez le fameux Jean Law, pour être auprès du fils de cet auteur du trop fameux systême, et âgé de seize à dix-sept ans. Mais cette place, qui sembloit si bien faite pour opérer enfin sa fortune, ne lui servit encore de rien. Il avoit des actions qu'il vouloit réaliser; on voulut qu'il les gardât: bientôt après tout fut anéanti; et la fuite de Law hors du royaume arracha même au pauvre du Marsais l'espérance d'être dédommagé de la perte qu'il avoit faite. Tout le fruit qu'il retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme lui-même l'a écrit, de s'être trouvé à portée de rendre des services importants à plusieurs personnes d'un rang très supérieur au sien, qui depuis n'ont point paru s'en souvenir, « et de connoître (ce sont encore ses propres expressions) la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands. »

Il ajoutoit à toutes les qualités faites pour rendre le vrai savant estimable, un désintéressement dont il y a peu d'exemples; au point qu'il redoutoit même les bienfaits dont l'a-

mitié n'étoit point le principe ou qui ne venoient pas d'une main qu'il pût estimer. A propos de quoi certain avare, très connu, disoit un jour : « Il y a quarante ans que du Marsais est « mon ami ; il est pauvre et ne me demanda « jamais rien. »

Voltaire a dit de lui que cet homme, si digne de l'être, « étoit du nombre de ces sages obscurs qui jugent sainement de tout, qui vivent dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. »

Objet de la jalousie de ces derniers, il ne pouvoit manquer, comme autrefois Socrate, d'en être, mais vainement, calomnié. Aussi les méprisoit-il assez pour ne pas même leur répondre, et finit par faire dire de lui :

En butte aux coups du sort, sans en être abattu,
Le sage du Marsais conserva sa vertu.

N'oublions pourtant pas de dire que M. le comte de Lauraguais, ayant eu occasion de connoître M. du Marsais, fut si touché d'apprendre que cet auteur estimable avoit à peine le nécessaire, qu'il lui assura une pension

de mille livres, et qu'il eut même la générosité d'en continuer une partie à la personne qui avoit eu soin de la vieillesse de ce grammairien philosophe : action aussi noble que touchante, et qui eut jusqu'ici plus d'éloges que d'imitateurs.

LE POËTE SINCERE.

Isaac de Benserade naquit en 1612, à Lions en Normandie, et mourut à Paris en 1691.

Plus aimable que bon poëte, il plaisoit beaucoup à la cour, dans les premieres années du regne de Louis XIV, par sa conversation, assaisonnée d'une plaisanterie fine qui flattoit ceux même sur lesquels il l'exerçoit. Il excella surtout dans les vers des ballets, alors à la mode, et avoit un talent particulier pour les poésies légeres et galantes.

Le cardinal Mazarin, jouant un jour au piquet, faisoit un mauvais incident à celui avec lequel il jouoit, et la dispute s'échauffoit; lorsque Benserade arrivant, et voyant tous les spectateurs se taire tandis que le ministre crioit à tue-tête, lui dit en s'approchant de lui : « Je « crains bien, monseigneur, que votre émi- « nence n'ait tort. — Eh ! pourquoi me con-

« damner, répondit le ministre, sans savoir « quel est l'objet de la contestation? — Ah! « ventrebleu, s'écria le poëte, le silence de « ces messieurs suffit pour m'en instruire : ils « crieroient en votre faveur plus haut que vous, « si vous aviez raison. »

LE PRÉCEPTEUR PARVENU

ET D'AUTANT PLUS MODESTE.

Charles Rollin naquit à Paris en 1661, et mourut dans la même ville en 1741.

Il alloit être reçu maître coutelier, comme son pere, lorsqu'un bénédictin, dont il servoit souvent la messe, crut découvrir en lui des dispositions pour les lettres, obtint une bourse dans un college pour le jeune homme et le fit étudier.

Rollin eut l'avantage de se trouver le concurrent des deux fils de M. Pelletier, ministre d'état, qui, connoissant mieux que personne les avantages de l'émulation, ne chercha dans ce cas que le moyen de l'augmenter.

Quand le jeune boursier étoit empereur, ce qui lui arrivoit souvent, ce ministre lui envoyoit la même gratification qu'il avoit cou-

tume de donner à ses fils; et ceux-ci ne l'en aimoient pas moins quoique leur rival; ils le menoient même chez eux dans leur carrosse, le descendoient chez sa mere quand il y avoit besoin, et l'attendoient avec plaisir.

Rollin, devenu professeur de rhétorique, montra un talent singulier pour former les jeunes gens.

Un jour que, premier président, Portail lui reprochoit de l'avoir pourtant excédé de travail: « Il vous sied bien, monsieur, lui répondit « sérieusement Rollin, de vous plaindre! C'est « cette habitude au travail qui vous a distin- « gué dans la place d'avocat-général et qui vous « a élevé à celle de premier président. Ainsi « vous me devez votre fortune. »

On doit sur-tout dire à sa louange, et ce n'est pas un petit mérite, qu'il n'oublia jamais son premier métier; il y a même fait la plus ingénieuse allusion dans une épigramme. Il envoyoit un couteau pour étrennes à un de ses amis; et lui mande que, « si ce présent semble lui venir plutôt de la part de Vulcain que de celle des muses, il ne doit point s'en étonner, parceque c'est de l'antre des Cyclopes qu'il a commencé à diriger ses pas vers le Parnasse. »

Les ouvrages de M. Rollin ont réussi dans

les

les pays étrangers autant qu'en France : le duc de Cumberland en Angleterre, ainsi que les princesses ses sœurs, en avoient toujours les premiers exemplaires ; c'étoit à qui les auroit plutôt lus et à qui en rendroit un meilleur compte. « Je ne sais comment fait M. Rollin, « disoit ce prince : par-tout ailleurs les réflexions « m'ennuient et je les saute à pieds joints : elles « me charment dans ses livres, et je n'en perds « pas un mot. »

Le feu roi de Prusse, étant prince royal, étoit en grand commerce de lettres avec lui ; mais lorsqu'il lui eut fait part de son avènement au trône, « Sire, lui écrivit M. Rollin, permettez que désormais je respecte « les grandes occupations de votre majesté. « N'ayant plus de conseils à prendre que de « votre propre gloire, je n'aurai plus l'honneur « de vous écrire ainsi que de coutume. »

On a mis au bas du portrait de Rollin les quatre vers suivants :

A cet air vif et doux, à ce sage maintien,
Sans peine de Rollin on reconnoît l'image :
Mais crois-moi, cher lecteur, médite son ouvrage,
Pour connoître son cœur et pour former le tien.

GRANDE PRÉSENCE D'ESPRIT ET INTRÉPIDITÉ.

Un gentilhomme, nommé de Lorme, officier dans la maison du roi Louis XIV, étant allé passer quelques jours en Champagne chez un ami possesseur d'une petite terre aux environs de Troyes, s'y livroit librement au goût qu'il avoit pour la chasse.

Un jour qu'emporté par cette passion il se trouvoit seul et surpris par la nuit dans un pays qu'il ne connoissoit pas, il se livroit à tous les regrets que lui inspiroit son imprudence; lorsqu'il apperçut dans le lointain une foible lumiere qui le guida jusqu'à la porte d'une ferme écartée de toute espece de voisinage.

Il heurte à cette porte, annonce ce qu'il est ainsi que l'embarras où il se trouve, et y demande gîte, en payant, jusqu'au lendemain matin.

La fermiere qui se présente, non seulement l'accueille, mais lui fait préparer à souper ainsi qu'un bon lit, et en un mot fête de son mieux son hôte; de façon que de Lorme, après

avoir soupé et se trouvant très fatigué, prenoit congé de cette bonne femme et alloit passer dans la chambre qui lui étoit destinée, lorsqu'on entend heurter à coups redoublés à la porte de la ferme : « Ouvrez, ouvrez vite, « crioit-on, madame la fermiere, ou nous en« trerons de force, et c'est fait de votre vie.... « Votre mari, nous le savons, vous a remis ce « matin dix mille livres en or qu'il a reçues à « Troyes pour payer demain le prix d'une ferme « dont il est allé conclure le marché à quatre « lieues d'ici... Livrez-nous donc vîte cet argent, « et gardez-vous sur-tout d'appeler vos valets « qui sont couchés dans une grange éloignée « d'ici; car avant qu'ils soient arrivés vous serez « égorgée et nous mettrons le feu chez vous. »

La fermiere, quoique tremblante, eut pourtant l'esprit assez présent pour leur dire qu'elle ne demandoit que le temps d'aller chercher la clef de la porte, qui étoit sur la table de sa chambre. « Dépêche donc, lui dirent-ils; car « nous allons compter les minutes de ton ab« sence.... et, si tu t'avises de trop tarder, at« tends tout de notre vengeance. »

Elle alloit faire part, en rentrant, à l'officier de ce cruel évènement : « J'ai tout entendu, « ma chere hôtesse, lui dit-il; mais reprenez

« courage,... Dites à votre servante d'aller
« chercher et d'apporter ici dans son tablier
« les dix mille livres en or; et, lorsque les vo-
« leurs entreront dans cette chambre, qu'elle
« se laisse tomber de frayeur et que l'argent
« soit répandu sur le plancher.... Le reste me
« regarde. Cela fait, vous pouvez aller ouvrir
« la porte à ces infâmes scélérats. »

Ces ordres exécutés, les voleurs entrerent: la servante arriva, remplit au mieux son rôle; et, tandis que les voleurs, qui étoient au nombre de trois, se baissoient pour ramasser au plutôt les louis d'or, de Lorme, tirant de ses poches deux pistolets, qu'il portoit toujours en voyage, cassa la tête à deux, et mettant l'épée à la main, blessa si dangereusement le troisieme, qu'il expira deux heures après.

L'historien ajoute que le fermier, de retour, vouloit partager avec lui les dix mille livres; mais que le brave et généreux de Lorme n'y voulut jamais consentir.

Le roi Louis XIV, dit-on, non seulement admira sa bravoure ainsi que sa présence d'esprit, mais l'en récompensa par un brevet de colonel, au moyen duquel il ne tarda guere à parvenir tant à la plus grande fortune qu'à la gloire la mieux méritée.

A un jeune et intéressant officier.

Avec tête froide et cœur chaud,
Pour assurer ta réussite,
Sais-tu ce qu'encore il te faut,
Mon jeune ami?... l'esprit de suite.

DE LA PLACE.

L'HONNÊTE ET HEUREUX PROCUREUR.

Un bon et, qui plus est, honnête procureur au parlement de Paris, nommé Jean de Dormans, du nom de son village, qui vivoit en 1367, fit une fortune telle qu'aucun de ses pareils n'en a jamais fait, et dont il s'étoit en grande partie rendu digne par les soins qu'il s'étoit donnés pour l'éducation de ses enfants.

L'aîné de ces mêmes enfants fut évêque de Beauvais, peu de temps après cardinal, depuis chancelier de France, et enfin légat du pape Grégoire X, pour travailler à la paix entre Charles V, roi de France, et le roi d'Angleterre. C'est lui qui fonda le college de Dormans, du nom de son pere; lequel college a depuis été appelé college de Beauvais.

Le second des enfants de ce même procureur fut d'abord avocat-général au parlement de Paris, et de là chancelier de France. Il eut plusieurs enfants, dont l'un eut aussi l'honneur de remplir cette première place de la justice.

En sorte que de la famille d'un procureur sont sortis trois chanceliers, un cardinal et un archevêque; car le troisieme fils de Jean de Dormans eut premièrement l'évêché de Meaux, et bientôt après l'archevêché de Sens.

On conviendra sans doute que jamais tant de dignités ne se trouverent à la fois rassemblées dans cette classe, et que ce Jean de Dormans pouvoit avec raison se regarder comme le plus heureux des peres.

En tous états, même dans l'indigence,
Le mortel vertueux trouve sa récompense.

BEL ACTE DE PATRIOTISME.

Après la désastreuse journée de Ramillies, qui jeta la consternation dans toute la France, M. de Quadt, qui servoit alors en qualité de brigadier dans l'armée de M. de Villars en Allemagne, écrivit la lettre suivante au ministre:

« Il y a plusieurs années que le roi m'a ac-

cordé une pension de mille livres; et c'est vous, monseigneur, qui m'avez procuré cette grace dans un temps où j'en avois absolument besoin: quoique je ne sois pas aujourd'hui beaucoup plus opulent, vos bontés néanmoins me mettent en état de me passer de cette pension.

« Permettez donc, monseigneur, que je vous renvoie l'ordonnance de l'année derniere, et que je n'en demande plus tant que durera cette malheureuse guerre. C'est un bien petit secours pour l'état, sans doute : néanmoins, monseigneur, si chacun, dans les circonstances présentes, vouloit s'éxécuter, je suis bien convaincu que cela feroit des sommes assez considérables pour faire face au malheur qui vient de nous arriver. Plût au ciel que ma situation me permît de faire davantage!... Si je venois pourtant à être tué au service du roi, daignez, je vous en supplie, monseigneur, vous souvenir de ma femme et de mes enfants. »

Quel patriote!

P. S. N'oublions pas d'ajouter qu'il vécut assez pour parvenir au grade de lieutenant-général des armées du roi, et qu'il mourut couvert de gloire.

PROBITÉ HÉRÉDITAIRE.

Olivier le Fevre d'Ormesson, d'une famille illustre dans la robe, étoit fils d'André le Fevre d'Ormesson, mort, en 1665, doyen des conseillers au parlement de Paris. Il fut digne de son pere, tant par sa probité que par ses talents, et fut regardé comme le magistrat le plus integre de la cour de Louis XIV. Il résista avec fermeté aux ministres, qui vouloient faire périr sur un échafaud le surintendant Fouquet, dont il étoit chargé de rapporter le procès. Ni les menaces, ni les promesses de la place de chancelier, ne purent lui faire suivre d'autre avis que celui que la vérité lui dictoit. Louis XIV n'oublia jamais cette belle action : quand on lui présenta son petit-fils, il lui dit affectueusement : « Je vous exhorte à être aussi honnête homme « que le rapporteur de M. Fouquet ». On sait qu'il ne dégénéra point.

Aussi peut-on dire de lui :

Aussi sage, aussi ferme, aussi grand que Caton,
Tel fut l'illustre d'Ormesson !

André le Fevre, fils du précédent, maître

des requêtes, après s'y être éminemment distingué, refusa la place de contrôleur-général des finances qui lui fut offerte, et n'accepta que l'intendance de Lyon. Il visita sa province avec soin, séjourna dans les plus simples villages, et pénétra dans des lieux où depuis cinquante ans on n'avoit pas vu d'intendant, uniquement pour recevoir les plaintes des pauvres habitants qui n'auroient pu l'aller implorer à Lyon.

Accablé de travail et d'austérité, il succomba à l'âge de quarante ans, et mourut en 1684. Sa fille épousa depuis l'immortel chancelier d'Aguesseau.

Henri-François-de-Paule le Fevre d'Ormesson, fils du précédent, naquit en 1681. Le duc d'Orléans, régent, le fit entrer dans le conseil; et il fut successivement conseiller d'état, intendant des finances, etc. Le trait suivant caractérise bien la candeur de son ame:

Lorsque l'illustre d'Aguesseau fut exilé, sous la régence, M. d'Ormesson ne craignit pas d'aller partager sa solitude. Le régent, qui d'ailleurs conservoit toujours à d'Aguesseau son estime et même son amitié, dit un jour, en présence d'une partie de la cour, « qu'il auroit

souhaité avoir l'avis du chancelier sur une affaire importante ». Tout le monde garda le silence et trembla de parler sur le compte d'un ministre disgracié. M. d'Ormesson prit la parole, et offrit au régent de se charger de sa commission, « parcequ'il partoit pour Fresnes, où étoit le chancelier, en sortant du conseil ». Les courtisans, à ce propos, se regardoient les uns les autres et murmuroient de cette imprudence. Le régent s'en étant apperçu, après avoir dit à M. d'Ormesson qu'il lui donneroit volontiers ses dépêches, se retourna vers les autres membres du conseil et leur dit : « Messieurs, « j'aime mieux cette noble franchise, que votre « fausse prudence ainsi que votre dissimula« tion. »

Ce magistrat respectable mourut le 20 mars 1756, en laissant des fils dignes de lui ainsi que des vœux de tous les citoyens.

P. S. Nous croyons ne pouvoir mieux finir cet article que par l'anecdote suivante :

Le marquis de Rosmadec, d'une des premieres familles de Bretagne, avoit épousé une demoiselle d'Ormesson, qui mourut sans enfants et qui fit légataire universel M. d'Ormesson, ancien contrôleur-général des finances,

fort jeune alors; et ce legs fait à la branche aînée fut accepté.

Le marquis de Rosmadec, en partant de l'affection qu'il avoit toujours eue pour la famille de son épouse, fit, en 1744, ses légataires universels, moitié par moitié, MM. d'Ormesson, l'un contrôleur-général, et l'autre le président de Noyseau, fils du président d'Ormesson.

Mais ces nobles et vertueux magistrats partagerent la gloire du refus de ce legs universel, qui pouvoit être évalué à un million, sachant que les héritiers du testateur n'étoient pas regardés comme riches, et n'ont point balancé un instant à renoncer au legs. Sur quoi ces mêmes héritiers les ont suppliés d'agréer du moins chacun un diamant de dix mille écus, qu'ils ont cru ne pouvoir refuser. Mais, pour honorer la mémoire du testateur, tous les deux en ont porté le grand deuil, dont les frais ont absorbé une partie des dix mille écus; et M. d'Ormesson contrôleur-général en a employé le surplus à l'acquittement des dettes d'un pere de famille honnête qui avoit été son instituteur.

Les vers suivants, intitulés *Hommage public*, leur furent adressés en conséquence:

Ce siecle, hélas! déchu de la solide gloire

Qu'imprimoit autrefois la magnanimité
De ces François fameux renommés dans l'histoire,
Nous offre enfin la générosité;
Et c'est aux d'Ormesson qu'il doit cet avantage:
Trop grands pour abaisser leur oreille au langage
Que nous tient la cupidité,
Et ne voulant d'autre héritage
Que l'honneur et la probité.

Ces vers sont d'autant plus touchants et plus flatteurs pour MM. d'Ormesson, qu'ils ont été réellement faits à l'in-promptu, et que l'auteur, M. le comte de Bruc, est le principal héritier de la maison de Rosmadec.

L'HONNÊTE ET PAUVRE PAYSAN.

Feu M. de la Martiniere, premier chirurgien du roi, avoit fait un testament, qui n'eut point d'effet parcequ'il n'étoit point signé; et ses héritiers, pauvres paysans du Poitou, vinrent recueillir sa succession.

Dans la vente qui se fit des meubles, l'un des héritiers eut envie d'une petite armoire vulgairement appelée coin, l'acheta et la fit porter à son auberge.

De retour dans sa chambre et voulant mettre ce meuble en place, il crut entendre et en-

tendit bientôt dans le haut de cette petite armoire quelque chose qui remuoit, ou, pour user des termes de cet homme, quelque chose qui breloquoit... Mais, assez honnête et même assez scrupuleux pour vérifier si sa conjecture étoit juste en pensant que ce pouvoit être de l'or, il fit appeler ses cohéritiers et en leur présence fit ouverture du coin, au haut duquel un tiroir à secret renfermoit mille louis d'or, dont il voulut que le partage fût fait entre eux tous.

Dans ce pauvre manant qui se seroit douté
De trouver à la fois noblesse et probité?

A LA POSTÉRITÉ.

*Lettre de l'éditeur à M. *** au sujet du célebre* FONTENELLE.

Il reste au moins à l'équité
L'appel à la postérité.

Vous avez raison, mon digne ami; c'est dans la suite de mes *Pieces intéressantes et peu connues* que j'aurois dû placer les anecdotes suivantes concernant Fontenelle, et sur-tout attendu que j'y en ai déja inséré quelques autres de lui, qui font autant d'honneur à son

cœur, pendant si long-temps calomnié, qu'aux grandes qualités de son esprit, plus généralement mieux connues.

Mais croyez-vous de bonne foi que ce soit aujourd'hui le moment de livrer à l'impression les quatre volumes qui me restent manuscrits, malgré l'accueil dont le public a daigné honorer les huit premiers tomes de cet ouvrage?..... N'est-il pas maintenant occupé d'objets plus sérieux et dès là bien plus importants?

Je saisis donc, mon digne ami, l'occasion que m'offre le présent recueil pour m'acquitter au plutôt d'un devoir que m'imposent à la fois la justice et la reconnoissance qu'exigent l'amitié qu'avoit autrefois pour mon pere, et depuis pour moi-même, ce très estimable et très respectable patriarche de la littérature françoise.

J'ai l'honneur, etc.

Vers la fin de 1743, M. de Prémontval, qui donnoit avec succès un cours public et gratuit de mathématiques, et s'assuroit ainsi des leçons particulieres qui le dédommageoient, se trouva forcé par une sentence consulaire de vivre dans la retraite, et par conséquent de renoncer à une ressource dont il ne pouvoit plus jouir librement dans la ville.

Il en imagina une autre, qui fut de tirer parti du manuscrit de l'ouvrage qui parut depuis sous le titre de l'*Esprit de Fontenelle*. Mais il lui falloit pour cela le consentement par écrit de l'auteur qu'il avoit extrait. Ne pouvant aller le solliciter lui-même, il en chargea M. Beauzée son ami.

Fontenelle ayant interrogé celui-ci sur l'âge de M. de Prémontval, dont il n'avoit jamais oui parler, sur son état, et particulièrement sur la cause qui l'empêchoit de venir lui-même; M. Beauzée, au lieu d'avouer la véritable, prétexta une maladie : mais Fontenelle ne fut pas la dupe de ce petit mensonge officieux.

« M. de Prémontval, dit-il alors, n'a que « trente-cinq à trente-six ans; il est malade; il ne « peut ni venir me voir ni attendre sa conva-« lescence.... J'ai, je crois, un excellent re-« mede contre une pareille maladie. »

Là-dessus il quitte pour un instant M. Beauzée et revient avec un sac de douze cents livres, qu'il le prie de remettre à celui qui l'a envoyé, quoiqu'il ne connût ni l'un ni l'autre.

M. Beauzée se défendit de s'en charger, parceque sa commission se bornoit à demander un consentement pour imprimer; mais il fut

obligé de donner sa parole qu'il reviendroit le lendemain mieux instruit des intentions de M. de Prémontval.

Il revint en effet chargé d'une lettre de remerciement et d'acceptation des douze cents livres.

Dès qu'on eut annoncé M. Beauzée, Fontenelle sortit de son cabinet avec le sac et lui témoigna la plus grande satisfaction de ce qu'il étoit autorisé à recevoir la somme offerte.

L'Esprit de Fontenelle fut bientôt imprimé; et, sous prétexte qu'il étoit encore malade, le rédacteur se dispensa d'en porter lui-même un exemplaire au véritable auteur. Quelques semaines après, M. de Prémontval quitta Paris, sans même avoir vu son bienfaiteur.

Ce procédé indigna d'autant plus M. Beauzée, qu'il ne lui fut plus possible de cultiver un homme de lettres dont le cœur et les vertus lui avoient inspiré autant de vénération, qu'il avoit eu jusques là d'admiration tant pour ses talents que pour son esprit.

« Dans mon enthousiasme, dit M. Beau-
« zée, je racontois ce trait à tous ceux que je
« connoissois; et j'aurois voulu que tout le
« monde eût pour Fontenelle les mêmes senti-
« ments que moi. »

« Quatre

« Quatre ans après, ajoute-t-il, j'allai m'é-
« tablir à Verdun, ma patrie. Au bout de quel-
« ques mois, je tombai dans une maladie dont
« la durée épuisa mes petites avances, et me
« jeta dans une détresse dont je ne rougis
« point, parceque pauvreté n'est pas vice.

« Un jour que je me plaignois de mes mal-
« heurs à un jeune officier, il fut le premier à
« me rappeler ce que je lui avois appris de la
« généreuse bienfaisance de Fontenelle, et me
« proposa de lui écrire ainsi que de lui expo-
« ser fidèlement ma situation.

« Je sentis tout le prix de l'amitié qui dictoit
« ce conseil; mais je fis remarquer à mon ami
« que l'ingratitude de M. de Prémontval de-
« voit avoir dégoûté M. de Fontenelle d'être
« bienfaisant sans examen; que cependant
« mon nom ne lui étant point connu et mon
« propre intérêt ne me permettant pas de lui
« indiquer que j'eusse eu la moindre part à cet
« évènement, que je regardois comme un crime,
« je devois espérer de lui quelque secours, au
« cas qu'il fût insensible à l'offense. — N'en dou-
« tez pas, me répliqua avec chaleur le jeune
« militaire que mon récit avoit mis dans le
« parti de Fontenelle; un cœur si disposé à
« compatir aux malheurs de l'humanité doit

« l'être également à oublier ses foiblesses. — Il
« insista et jura qu'il ne me quitteroit point
« qu'il n'eût de moi une lettre pour Fonte-
« nelle.

« Je l'écrivis par complaisance et sans au-
« cun espoir de succès.... Mais quel fut mon
« étonnement, lorsque, dix jours après, je reçus
« la réponse la plus honnête de M. de Fonte-
« nelle, qui me grondoit du ton le plus affec-
« tueux de ce qu'en faisant connoître mes be-
« soins, je n'indiquois aucune voie pour faire
« parvenir le secours! Il se félicitoit, ajoutoit-
« il, du bonheur qu'il avoit eu de rencontrer
« quelqu'un qui lui avoit donné une lettre de
« change de six cents livres à vue, incluse
« dans la lettre qu'il m'adressoit. »

Que ces deux seuls traits, indépendamment de ceux que l'on connoissoit déja, démentent bien ce principe affreux, qu'on a prêté si gratuitement à Fontenelle, « qu'il faut, pour être heureux, bon estomac et mauvais cœur! »

Vils jaloux de son nom, et qu'offusquoit sa gloire,
S'il en existe encor, respectez sa mémoire!

QUEL PERE! QUEL FILS!

Marguerite de Valois faisoit la guerre au roi Henri III son frere et au roi de Navarre (depuis Henri IV son mari) : elle avoit campé sa petite armée devant Villeneuve d'Agénois.

Elle ordonna à trente ou quarante soldats de conduire Charles Cieutat, gentilhomme de ce pays, au pied des murailles de cette ville, et de le tuer, au cas que son fils, qui y commandoit, refusât de se rendre et d'en ouvrir les portes.

Cieutat, après avoir entendu la sommation faite à son fils, s'écria : « Songe à ta fidélité, « mon fils, ainsi qu'au devoir d'un bon Fran- « çois !... et que si j'étois capable de te dire de « te rendre, ce ne seroit plus ton pere qui te « parleroit, mais un traître, un lâche ennemi « de ton honneur et de ton roi! »

Ses gardes avoient déja les bras levés et alloient le frapper ; le jeune Cieutat fait signe du haut des murs qu'il va descendre. La porte en effet s'ouvre ; il sort avec quatre ou cinq de ses guerriers, feint de vouloir parlementer, et tout-à-coup, mettant l'épée à la main, il fond avec les siens et avec tant d'impétuosité sur ceux

qui tenoient l'épée nue sur son pere, et fut si soudainement soutenu par plusieurs soldats de la garnison, qu'il le délivra et rentra avec lui dans la forteresse.

Héros grecs et romains, que nous vante l'histoire,
Quel du pere ou du fils s'est acquis plus de gloire?

TELS SONT LES PRINCES VRAIMENT DIGNES DE L'ÊTRE.

Le prince de Conti, trisaïeul de celui d'aujourd'hui, ayant été choisi pour commander une de nos armées, fut obligé de faire des équipages convenables à son rang et à sa naissance; mais, attendu qu'il n'avoit pas pour le moment tous les fonds nécessaires pour les payer comptant, on les paya partie comptant et partie en billets à terme.

Le malheur ayant voulu que, dans une circonstance imprévue, ces mêmes équipages eussent été pillés, il fallut se hâter d'en faire de nouveaux; et cette nouvelle dépense absorba les fonds destinés pour achever d'acquitter les premiers.

La campagne finie et le prince de retour à

Paris, à l'échéance de l'un de ces premiers billets, le marchand qui s'en trouvoit porteur, et qui comptoit d'autant plus sur son paiement que les billets de son altesse lui avoient toujours été remboursés avec exactitude, se présenta à l'intendant du prince, qui lui dit nettement qu'attendu le malheur arrivé aux premiers équipages de son altesse et la nécessité absolue d'en faire de nouveaux, ne se trouvant point dans le moment d'argent dans la caisse, il le prioit d'attendre qu'il y en revînt; mais qu'il pouvoit compter sur sa parole ainsi que sur le desir qu'il avoit de le satisfaire.

Le marchand, qui avoit des lettres de change à acquitter, et qui avoit fait fonds sur ce qu'il comptoit recevoir du prince, après avoir insisté long-temps sans succès auprès de l'intendant, et d'autant plus affligé qu'il se voyoit dans le cas de manquer à ses propres engagements, s'en retournoit chez lui le désespoir dans le cœur.

Le prince, qui par hasard étoit à la fenêtre de son appartement au moment que le marchand traversoit la cour avec toutes les démonstrations des mouvements qui l'agitoient, touché de ce spectacle, fait appeler cet homme, lui demande la cause de l'état où il paroît être;

et, instruit de la légitimité des plaintes de ce bon homme, fait appeler son intendant, qui ne se justifie auprès de son altesse que sur l'impossibilité actuelle où il se trouve d'acquitter le billet dont il s'agit.

« Eh quoi! monsieur, s'écria le prince, quoi!
« sans me consulter sur ce qu'on pouvoit faire
« pour sauver l'affront que craint cet honnête
« marchand, vous m'exposez à faire dire, et
« avec raison, dans le monde, que le prince
« de Conti, de gaieté de cœur, a causé la ban-
« queroute d'un homme qui lui a fait plaisir!..
« N'est-il donc plus chez moi ni d'argenterie,
« ni de bijoux, ni de meubles?...

« Allez vîte, monsieur, mettez en gage, et
« vendez, s'il le faut, tout ce que j'en pos-
« sede; faites si bien enfin que monsieur soit
« payé dans la journée :... sans quoi, préparez
« vos comptes,... et gardez-vous de remettre
« les pieds chez moi. »

Le pauvre marchand, aussi surpris que pénétré de reconnoissance, étoit tombé en sanglottant aux pieds du prince, qui, s'empressant de le relever : « Vous ne me devez rien, mon
« ami, lui dit-il : sachez qu'un prince digne
« de l'être, pour quelque raison que ce soit,
« ne peut se dispenser de remplir les engage-

« ments qu'il a pu contracter ;... et à plus forte « raison lorsqu'il y va de la fortune et de l'hon- « neur d'un particulier auquel il doit quelque « service, et dès là de la reconnoissance. »

Princes et courtisans, de votre honneur jaloux,
Retenez bien ce trait :... quel exemple pour vous!

PRÉSOMPTION.

Le connétable d'Albret, s'il eût été moins présomptueux, n'eût pas prétendu à cette premiere charge de la couronne, et, par son inexpérience, n'eût pas mis la France à deux doigts de sa perte.

En 1415, Henri V, roi d'Angleterre, ayant assiégé Harfleur à l'embouchure de la Seine, cette place fut prise d'assaut après deux mois de siege, parceque ce connétable ne la fit pas secourir à temps.

Cette faute fut suivie d'une autre bien plus grande encore. Les vainqueurs, affoiblis, proposerent de réparer les dommages qu'ils avoient causés, pourvu qu'on leur permît de se retirer à Calais.

Cette offre, tout acceptable qu'elle étoit, fut rejetée par le connétable, qui ne doutoit pas

de leur entiere défaite. Et en effet, les François étant six contre un, la bataille ne pouvoit pas se perdre, si les chefs qui les commandoient avoient été aussi habiles que les soldats étoient vaillants. Mais d'Albret et ses lieutenants ne surent ni ranger leurs troupes ni donner les ordres à propos.

L'armée françoise combattit confusément et fut entièrement défaite près du village d'Azincourt, où périrent plus de douze mille François, parmi lesquels on trouva le connétable.

Sur quoi l'on pourroit dire, à propos de la victoire remportée par le roi d'Angleterre :

L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul-Emile
Fit tout le succès d'Annibal.

LE ROYAL PERE DU PEUPLE.

Louis XII, mort en 1515, fut le premier de nos rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat et qui fit punir de mort les gens d'armes qui rançonnoient le paysan : aussi le particulier étoit aussi adoré en lui que le monarque. A sa mort les crieurs de corps disoient à haute voix le long des rues en sonnant

leurs clochettes : « Le bon roi Louis, pere du « peuple, est mort ! »

Louis XII, tout bon qu'il étoit, souvent excédé par les mauvais propos d'Anne de Bretagne son épouse, qui étoit fort humoriste, lui ferma un jour la bouche par l'apologue suivant : « Sachez, madâme, qu'à la création du « monde, Dieu avoit donné des cornes aux bi« ches de même qu'aux cerfs ; mais que les bi« ches, se voyant un si beau bois sur la tête, en« treprirent de faire la loi aux cerfs, et que le « souverain créateur, indigné contre elles, « leur ôta cet ornement pour punir leur or« gueil. »

Louis XII étant dans le Milanois et se voyant obligé de décamper, on lui représenta que les ennemis s'étoient emparés du seul camp qu'il pouvoit prendre. — « Et, dans ce cas, sire, « ajoutoient-ils, où camperons-nous donc ? « — Sur leur ventre, répondit le brave monar« que. »

Un garde du corps, nommé d'Espense, comparoit sa noblesse à celle d'un des plus grands seigneurs de la cour, et lui disoit qu'il soutiendroit sa prétention l'épée à la main. Le roi, voulant prévenir les suites de cette boutade, demanda au garde de quelle maison il étoit

pour oser la comparer à celle de ce seigneur.
« — Ma maison vaut la sienne, répondit-il,
« et monsieur conviendra sans doute que vo-
« tre majesté descend de Noé......... Eh
« bien, sire, je descends d'un des enfants de
« ce patriarche. — En ce cas, monsieur, reprit
« le roi, en s'adressant à l'adversaire de d'Es-
« pense, je vous défends de vous battre contre
« un homme qui appartient de si près à la mai-
« son royale. »

Ce monarque, dont la mémoire précieuse à la nation vit encore dans tous les cœurs, donna son palais au parlement, et se retira au bailliage, parceque ce bon prince avoit la goutte, et se promenoit, disent nos historiens, sur son petit mulet dans les jardins de ce même bailliage, d'où il dirigeoit les affaires de l'état; et, lorsqu'il avoit besoin de conseil, il montoit au parlement, demandoit avis, et quelquefois assistoit même aux plaidoyers. On avoit dressé depuis le bas des grands degrés jusqu'au haut une espece d'allée faite d'ais et couverte de nattes, par laquelle il alloit sur son petit mulet jusqu'à la porte de la grand'chambre, où les gentilshommes le prenoient et le portoient à sa place.

Ce prince, en arrivant au trône, marqua d'une

croix le nom de tous ceux qui l'avoient offensé sous le regne précédent. Dès que cela fut su, tous s'éloignerent de la cour : mais il les fit revenir et leur dit : « La croix que j'avois ajoutée à vos « noms ne signifioit pas le gibet ; elle marquoit, « ainsi que celle du Sauveur, l'oubli et le par-« don des injures. »

L'éditeur a dit de ce monarque :

Ci-gît un roi, disons plutôt un pere,
Dont le cœur tendre et les yeux vigilants,
Dans la fortune ou propice ou contraire,
Dans ses sujets vit toujours ses enfants.

SUR LE PLAGIAT,

ANECDOTE.

On a vu souvent le célebre Voltaire entouré de vieux livres ou bouquins, dès long-temps oubliés. Et sur ce qu'on lui demandoit pourquoi il sembloit s'amuser à lire tant d'ouvrages aussi plats qu'enuyeux : — « Il est souvent bon, ré-« pondoit-il, de les feuilleter pour en prendre « ce que les autres ne s'avisent guere d'y cher-« cher. »

Est-il juste en effet d'accuser de plagiat ceux qui vont, pour ainsi dire, à la découverte

de bien des beautés condamnées à l'oubli? Ne leur a-t-on pas, au contraire, obligation de s'être approprié des richesses étrangeres, qui, sans eux, seroient restées ensevelies dans des ouvrages totalement ignorés, dès là sans valeur, et qui finissent par être bientôt absolument anéantis? Car ne sont-ce pas vraiment des fonds morts, qu'ils ont du moins le mérite de faire valoir?

Aussi le mot de notre célebre Moliere sur ce sujet (car il ne fut pas moins que bien d'autres accusé de plagiat) ne sera-t-il jamais oublié: « Ceci est bon, disoit-il: ceci est à moi. »

LE FIER ET GÉNÉREUX PAGE.

Un duc de Nevers avoit fait rudement fouetter un de ses pages, qui n'étoit plus un enfant, pour une faute assez légere et qu'il juroit de n'avoir même pas commise. Ce jeune homme, indigné d'un pareil traitement, quitta son service, alla passer cinq ou six ans en Italie, et revint en France.

Après avoir cherché l'occasion de rencontrer le duc seul, il le trouva un jour à la chasse et lui demanda s'il le reconnoissoit:... « Je suis, « poursuivit-il en voyant l'embarras de ce sei-

« gneur, je suis un tel, que vous fîtes, il y a « quelques années, si cruellement et si injuste- « ment fustiger lorsque j'étois votre page. »

A ces mots, prenant le duc par la basque du juste-au-corps, il la perça deux ou trois fois avec un poignard, en lui disant : « Vous voyez « bien, M. le duc, que je pourrois vous percer « le corps aussi aisément que l'habit.... Je m'en « abstiens pourtant, attendu que j'ai mangé « votre pain :... mais apprenez du moins à trai- « ter désormais les gentilshommes avec plus de « ménagement. »

A peine eut-il achevé ces mots qu'il se retira au grand galop, en laissant le duc aussi effrayé que consterné d'une si sévere leçon.

La noblesse et le vrai courage
Se font respecter à tout âge.

AMOUR D'UN JEUNE PRINCE POUR SON PERE.

Le duc d'Orléans, troisieme fils du roi François I[er], étoit au camp du roi son pere entre Abbeville et Montreuil.

Une maladie contagieuse régnoit dans ce canton; et le jeune prince, pour se moquer de

ceux qui la craignoient, poussa l'imprudence jusqu'à aller, avec d'autres jeunes gens de la cour, dans une maison où, depuis peu de jours, plusieurs personnes étoient mortes, dont ils renverserent les lits, se couvrirent de la plume qui en sortoit, et coururent en chantant dans presque tous les quartiers du camp.

Le jeune prince, extrêmement échauffé de cette espiéglerie, but un verre d'eau froide et se mit au lit. Mais deux ou trois heures après il s'écria en se réveillant : « Je suis très ma-« lade : c'est la peste sans doute ; et j'en mour-« rai. »

Les remedes, qu'on se hâta de lui adminis-trer, parurent réussir : mais, le quatrieme jour de sa maladie, il demanda les sacrements, et, en grace, de voir son pere.

François Ier, malgré toutes les représenta-tions, voulut absolument voir son fils ; et, dès qu'il parut, le jeune prince, poussant un cri de joie, s'écria : « Ah ! monseigneur et bon pere, « je me meurs, je ne le sens que trop :... mais « j'ai vu votre majesté ; je meurs content ! »

Il expira l'instant après.

O ! du bon naturel sur tout ce qui respire
Qui jamais prouva mieux l'irrésistible empire ?

PROBITÉ COURAGEUSE D'UN AMI.

PAUL DE HAY, seigneur du Châtelet, conseiller d'état sous Louis XIII, après avoir été long-temps, quoiqu'injustement, prisonnier au château de Noisy, ayant enfin obtenu son élargissement, revint à la cour.

S'appercevant que le monarque affectoit de ne le pas regarder et sembloit éprouver une sorte d'embarras à la vue d'un homme qu'il avoit eu tort de maltraiter, du Châtelet s'approcha du duc de Saint-Simon et lui dit à l'oreille, mais assez haut pour être entendu : « Je « vous prie, monsieur, de vouloir bien dire à « sa majesté que je lui pardonne, et qu'elle me « fasse l'honneur de me regarder. »

Cette plaisanterie inattendue plut beaucoup à Louis XIII, qui lui rendit ses bonnes graces.

Pendant qu'on faisoit le procès à l'infortuné duc de Montmorenci, qui avoit été pris les armes à la main contre son prince, du Châtelet, qui étoit son ami, sollicita en sa faveur de la façon la plus vive, et d'une maniere aussi fine, qu'ingénieuse, qui fit autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur et qui plut à toute la cour.

Toutes les fois que les grands imploroient la

clémence du roi en faveur du duc de Montmorenci, du Châtelet mêloit ses supplications à leurs prieres, et ses regards parloient on ne peut plus énergiquement lorsqu'il n'osoit plus parler lui-même.

Ceci finit par toucher enfin Louis XIII au point que, le voyant un jour dans ce pénible embarras : « Je gagerois, s'écria l'inflexible mo-
« narque, que M. du Châtelet voudroit avoir
« perdu un bras pour sauver M. de Montmo-
« renci. — Je voudrois, sire, répondit du Châ-
« telet avec enthousiasme; oui, sire, je vou-
« drois en avoir perdu même deux, inutiles au
« service de votre majesté, pour en sauver un
« qui vous a gagné des batailles et qui vous en
« gagneroit encore ! »

Quelque foible que soit son bras,
L'amitié ne calcule pas.

LE BON ET BRAVE PERE D'UN FILS DIGNE DE LUI.

Le pere du maréchal de Gassion (1), président

(1) Né en 1609, et mort en 1657.

dent au parlement de Pau, s'opposa le plus qu'il put à la passion que son fils témoignoit pour le métier de la guerre; mais, voyant toute l'inutilité de ses efforts, il se rendit enfin, et lui dit : « N'oubliez jamais, mon fils, ce que je « vous ai tant de fois répété sur la délicatesse « du métier que vous allez faire; c'est-à-dire « que vous aurez en moi le plus grand de vos « ennemis, s'il vous arrive de manquer par le « cœur; et que je serai le second de tous ceux « que vous pourrez quereller mal-à-propos. »

Ce fut un des plus grands guerriers des derniers siecles. Infatigable, ardent, intrépide, son courage sembloit surmonter tous les obstacles, et son nom seul étoit redoutable aux ennemis.

Madame de Motteville rapporte dans ses mémoires que Gassion lui comptoit un jour que, lorsqu'il sortit de la maison paternelle pour aller chercher fortune à la guerre, il n'avoit que vingt ou trente sous pour faire son voyage, et qu'en cheminant à pieds il mettoit ses souliers au bout d'un bâton pour les conserver.

Après sa premiere campagne dans la Valteline, il s'attacha au célebre duc de Rohan; et, quoique grièvement blessé au pont de Camarez, il ne voulut pas se séparer de son général. « Mais pou[illegible] nous suivre? lui dit le

« duc. — Qui m'en empêchera? repartit Gas-
« sion; vous n'allez pas bien vîte dans vos re-
« traites. »

Cette repartie, aussi fine qu'obligeante, fit honneur au jeune militaire et fixa les yeux sur lui.

Etant de là passé au service du grand Gustave, roi de Suede, ce monarque, enchanté d'une action de vigueur et d'intelligence qu'il lui avoit vu faire, lui donna une gratification considérable; et Gassion n'eut rien de plus pressé que de la partager avec tous ceux qui avoient eu part au combat. « Mais cet argent n'é-
« toit que pour vous, lui dit le roi. — Sire, je
« l'ai distribué à mes compagnons, lui dit-il,
« pour leur conserver la volonté qu'ils ont,
« ainsi que moi, de mourir au service de votre
« majesté. »

Après s'être glorieusement distingué sous Gustave, étant entré au service de la France sa patrie, Louis XIII le mena un jour à la chasse par un temps très froid. Gassion ne dissimula point son sentiment sur les personnes de la suite du prince, que ce temps glacial faisoit murmurer. Sur quoi le roi lui demanda s'il n'avoit pas plus pitié du soldat que des courtisans:
« Non, sire, répondit-il: s'ils sont en quartier

« ils ont du feu; s'ils sont en campagne, le « fantassin, pour s'échauffer, n'a qu'à marcher, « le cavalier n'a qu'à se battre. »

Quelques années après avoir, avec l'applaudissement universel, été récompensé du bâton de maréchal de France, ayant assiégé la Bassée, et sachant que cette place pouvoit être secourue d'un moment à l'autre, il pressa les attaques de façon à emporter les ouvrages de vive force. Avant que d'en venir à l'assaut, il fit notifier que, si l'on ne se rendoit à l'instant, tout seroit passé au fil de l'épée. Sur quoi le gouverneur, intimidé, ayant demandé quatre heures pour se déterminer, le maréchal tira sa montre, la mit sur le fossé, et jura que, si dans trois quarts-d'heure on ne se rendoit, il n'y auroit de quartier ni pour la garnison ni pour les habitants. Alors on lui apporta les clefs de la ville. « Et il étoit temps, dit l'historien; le secours approchoit, et dans quelques heures la ville étoit dégagée. »

Il fut tué quelques mois après, en 1647, au siege de Lannoy.

Gassion avoit établi parmi les gens du métier les plus entendus la maxime « que la spéculation étoit très bonne dans le cabinet, mais qu'il falloit nécessairement de l'audace et de

l'activité à la guerre ». Aussi ne trouvoit-il presque rien d'impossible.

Quand on le pressoit de se marier : « Moi!
« disoit-il, je n'estime en vérité point assez la
« vie pour en faire part à quelqu'un. »

Quel bonheur pour un militaire
Que d'être né d'un brave pere !

SAGE PRÉVOYANCE.

Le duc de Savoie, toujours battu par le connétable de Lesdiguieres, qu'il appeloit le *renard du Dauphiné*, voulut au moins avoir la gloire de bâtir un fort sur les terres de France et à la vue de l'armée françoise. Les officiers presserent vivement Lesdiguieres de s'y opposer, et se plaignirent même à la cour de l'inaction de leur général ; de façon que le roi lui en écrivit en termes assez vifs : à quoi Lesdiguieres fit la réponse suivante : « Votre majesté a besoin
« d'un fort à Barraux pour tenir en bride la
« garnison de Montmélian. Puisque le duc de
« Savoie veut bien en faire la dépense, je crois
« qu'il faut le laisser faire. Dès que cette forteresse
« sera achevée, c'est-à-dire bien fournie
« de canons et autres munitions de guerre,

« je vous promets, sire, de la prendre sans
« qu'il en coûte rien à votre épargne. »

Le roi s'en rapporta à Lesdiguieres, qui, dès l'année suivante, la prit par escalade.

Ce même connétable ayant formé le siege de Gavy, un vieux officier vint lui représenter que, du temps de François Ier, le fameux Barberousse n'avoit pu prendre cette place, quoiqu'il fût maître de la riviere de Gênes. « Eh bien, mon-
« sieur, lui répondit Lesdiguieres, alors âgé de
« plus de quatre-vingts ans ; Gavy, dites-vous,
« n'a pu être pris par le fameux Barberousse ;
« mais, Dieu aidant, *Barbe-grise* le prendra. »

Et *Barbe-grise* tint parole.

BEAU TRAIT DE PATRIOTISME.

Ce trait, digne de passer à la postérité la plus reculée, est celui des négociants de Saint-Malo, en 1710.

Justement indignés, ainsi que la France entiere, de la demande injurieuse que les Hollandois avoient faite à Louis XIV de les aider à détrôner son petit-fils Philippe V, roi d'Espagne, ils se rassemblent, forment une masse des profits qu'ils avoient faits dans le commerce

des colonies espagnoles en Amérique, et apportent au pied du trône trente-deux millions en or.

Cette somme arrivant, comme tombée du ciel, dans un temps où les finances de la nation étoient dans le plus grand épuisement, la mit en état de soutenir la guerre jusqu'à l'heureuse bataille de Dénain, d'où s'ensuivit la paix d'Utrecht.

Aussi le bon pape Benoît XIV avoit-il tort de s'écrier quelquefois :

Quels que soient tes revers, ô France!
Dans tous les temps, ainsi que de nos jours,
Tout prouva que tu fus toujours
Royaume de la providence.

N. B. L'éditeur ne peut résister au plaisir d'égayer un moment ses jeunes lecteurs d'une anecdote assez plaisante, dont le dernier vers du quatrain précédent s'est trouvé la cause.

Un grave et vieux puriste ayant reproché à l'auteur d'avoir supprimé l'article *le* au *royaume de la providence :* « Je pourrois peut-être me « justifier, monsieur (1), répondit ce dernier,

(1) Attendu qu'il pouvoit dire, ou *le pays*, ou *l'empire de la providence.*

« de ce prétendu défaut d'exactitude. Mais, « pour terminer toute contestation sur ce su- « jet, je vais tâcher à faire de mon mieux pour « satisfaire votre scrupuleuse délicatesse. »

Sur quoi l'éditeur, après y avoir quelques instants rêvé, lui présenta la leçon suivante :

O France! et très heureuse France!
Dans tous les temps tu prouvas que,
Comme de nos jours, tu fus *le*
Royaume de la providence.

Mon homme fronça le sourcil, le regarda du haut de sa grandeur, et partit sans mot dire.

LE BRAVE PRÉVÔT DES MARCHANDS.

L'UNE des circonstances les plus remarquables de la vie de M. Turgot, prévôt des marchands, mort en 1751, est celle où, dans une émeute populaire à Paris, il montra toute la bravoure d'un guerrier et la prudence d'un vrai magistrat.

Il s'agit du démêlé sanglant qui s'alluma sur le port saint-Nicolas, en 1736, entre les deux régiments des gardes pour la décharge d'un bateau dont les Suisses s'étoient emparés au préjudice des François.

Ceux-ci viennent, dès le matin, attaquer les travailleurs ; la querelle s'échauffe. M. Turgot, qui en est averti, paroît, et le calme se rétablit. Vers les trois heures après midi, le trouble renaît. Quatre compagnies des gardes-françoises, qui revenoient de Versailles, marchent, la baïonnette au bout du fusil, contre les Suisses, qui s'étoient rangés en bataille dans la place du Carrousel, et le combat s'engage.

M. Turgot reparoît, se précipite dans la mêlée, saisit le bras d'un soldat furieux qui menaçoit de le frapper, ordonne à haute voix qu'on mette bas les armes, et se voit obéi.

Il fait alors ranger les combattants sur deux lignes, écoute leurs plaintes mutuelles, prononce sa sentence, et les appaise.

Ne semble-t-il pas voir l'un des Gracches dans les assemblées tumultueuses du peuple romain?

Tant l'intrépidité d'un mortel vertueux
Sut toujours imposer aux plus séditieux!

LE COMBLE DU PATRIOTISME.

On sait qu'Edouard III, roi d'Angleterre, irrité de la très longue résistance des habitants de Calais, qu'il assiégeoit depuis plus d'un an,

alloit faire pendre Eustache de Saint-Pierre et cinq des plus notables habitants de cette ville qui s'étoient dévoués à la mort pour sauver les autres, que ce tyran avoit juré de sacrifier à sa vengeance, lorsque la reine son épouse parvint enfin à obtenir leur grace.

Ce n'est que depuis le grand succès de la tragédie de de Belloy qu'on a cherché à affoiblir une action dont l'héroïsme a peu d'exemples dans l'histoire. Mais les témoignages réunis des historiens de ce temps se sont trouvés trop unanimes pour que les réflexions du critique aient eu le succès qu'il s'en étoit probablement promis.

On a même prétendu depuis avoir prouvé qu'Eustache de Saint-Pierre étoit devenu l'homme de confiance et le pensionnaire du féroce Edouard, « faveur, a-t-on dit, qu'il lui eût été plus glorieux de refuser. »

Mais ce fait, dût-il être vrai, pouvoit-il, depuis la reddition de Calais, porter quelque atteinte à la gloire d'Eustache de Saint-Pierre, ainsi qu'à celle qu'il avoit acquise du généreux dévouement dont il avoit donné l'exemple pour sauver ses concitoyens?... Et, n'eût-il acquis d'autre mérite que celui d'avoir, en occupant si long temps toutes les forces de l'Angleterre,

préservé la France d'une invasion très dangereuse, ce brave maire n'étoit-il pas devenu assez intéressant pour faire présumer que des raisons, à nous inconnues, l'eussent attaché, quoique sans manquer à sa patrie, à un souverain auquel il avoit dû la vie, et qui, revenant à lui-même, avoit pu ne plus voir en lui qu'un brave et généreux ennemi, digne non seulement de son estime, mais encore de ses bienfaits?... Car quel autre intérêt, quel autre motif peut-on supposer à Edouard, devenu paisible possesseur de Calais, pour avoir accordé son estime et des pensions à un homme devenu simple particulier, sans charges, sans crédit, et qui par conséquent ne pouvoit lui être d'aucun service en France?

Mais c'est peut-être trop s'appesantir sur la justification d'un grand homme, que ses vertus ont assez fait connoître, pour ne pas aisément présumer qu'il se soit mis dans le cas de les ternir, sur-tout par une lâcheté de cette espece.

Nous ajouterons seulement que les belles et mémorables actions sont assez rares dans l'histoire, pour ne devoir pas chercher à ternir celles qu'elle a transmises à la postérité (1).

---

(1) Mais on sait que Voltaire et ses apôtres ne pou-

Voici l'épitaphe qu'a faite de ce célebre maire de Calais M. de la Place, son compatriote:

VIVANT au temple de mémoire,
Cher à son roi, cher à la gloire,
Ci-gît ce maire de Calais
Dont le nom ne mourra jamais.

LE PRÉLAT TOLÉRANT ET CITOYEN.

JEAN HENNUYER, évêque de Lisieux, mort en 1577, avoit été confesseur du roi Henri II. Il s'immortalisa par son humanité dans le temps des fureurs de la saint-Barthélemy. Le commandant de la province étant venu lui communiquer l'ordre qu'il avoit reçu de massacrer tous les huguenots, le respectable prélat s'y opposa formellement et lui donna acte de son refus.

Le roi Charles IX, étant revenu à lui-même, loin de le blâmer, rendit à sa fermeté tous les éloges dont elle étoit digne; et la tolérance de cet évêque, presque seul en son espece, bien

---

voient pardonner au pauvre et honnête de Belloy le grand succès de sa tragédie, pas plus qu'ils n'ont pardonné à le Franc de Pompignan et à de la Place ceux des tragédies de *Didon*, de *Venise sauvée*, et d'*Adele de Ponthieu*, qu'il ne put jamais faire reprendre.

plus efficace que les sermons, les livres et les soldats persécuteurs, changea le cœur et l'esprit des calvinistes au point que tous s'empresserent de faire abjuration entre ses mains.

Il est sans doute consolant de connoître du moins les noms de ces bons administrateurs, même ecclésiastiques, qui ne voulurent pas que le sang de leurs concitoyens coulât sur les autels impurs de l'aveugle et barbare fanatisme.

A cette même saint-Barthélemy, dont la mémoire pese encore sur les cœurs françois, on vit le vicomte d'Orthe, qui commandoit à Baïonne, écrire à Charles IX : « Je n'ai trouvé, « sire, parmi les habitants et les gens de guerre, « que de bons citoyens, de braves soldats, et « pas un *bourreau*. Ainsi eux et moi sup- « plions votre majesté d'employer nos bras et « nos jours à des choses faisables. »

Ce n'est pas la seule lettre qui ait dû faire rougir ce monarque; il en est une autre d'un Montmorin, gouverneur de Guyenne, où l'on admire les lignes suivantes : « Sire, j'ai reçu « un ordre de votre majesté de faire mourir « tous les protestants qui sont dans ma pro- « vince. Mais je respecte trop votre majesté « pour ne pas croire que ces lettres sont sup- « posées; et si (à ce que Dieu ne plaise!) l'or-

« dre étoit véritablement émané d'elle, je la « respecte trop pour y obéir. »

Il est fâcheux qu'on n'ait pas conservé les remontrances vigoureuses d'un Bertrand de Simiane, gouverneur du Dauphiné; d'un la Guiche à Mâcon; d'un Chabot-Charny en Bourgogne; et du comte de Tende en Provence: ce seroient les plus belles chartes de leur postérité.

Eh! pourquoi ne mettrions-nous pas sur cette très honorable liste le bourreau de Lyon, à qui le gouverneur de cette ville ayant ordonné de pendre quelques huguenots, lui répondit avec fermeté : « Monsieur, je ne travaille que « juridiquement. »

Bertrand de Salignac, grand-oncle de l'immortel Fénélon, n'eût sûrement point rougi de se trouver sur cette liste avec lui.

Catherine de Médicis et son fils, quelques jours après le massacre, voulurent l'engager à écrire à la reine Elisabeth d'Angleterre, dont il s'étoit acquis l'estime et la bienveillance pendant son ambassade auprès d'elle, les raisons qu'ils avoient eues pour en agir ainsi envers leurs sujets calvinistes : « Sire, répondit-il, je « me croirois complice de cette affreuse exécu- « tion, si je tâchois seulement de la colorer. »

Comment, dans une nation qui a fourni des

hommes tels que ceux-ci, peut-on n'entretenir les jeunes gens dans nos colleges que des Grecs et des Romains?

Une ville entiere enfin osa résister, en cette occasion, tant à la force qu'à l'exemple. Les habitans de Senlis, ayant horreur de tremper leurs mains dans le sang de leurs freres, leur enjoignirent seulement de sortir de leurs murs; ce qui s'exécuta sans bruit et même sans ombre de tumulte.

Dût-on lire ces traits sans admiration,
Je n'en dirai pas moins : Ciel! quelle nation!

L'HONNÊTE ET HEUREUX PRÉCEPTEUR.

Une des plus belles fortunes qui se soient faites dans l'église est sans contredit celle d'Amyot, évêque d'Auxerre et grand-aumônier de France (1).

Son pere étoit un pauvre corroyeur de Melun : la crainte du fouet, qui lui étoit promis, détermina ce jeune écolier à quitter la maison paternelle.

(1) Dont l'ancienne traduction des *OEuvres de Plutarque* est toujours recherchée et se lit toujours avec plaisir.

Tombé malade dans sa fuite et resté presque mort sur le grand chemin, un cavalier charitable le recueillit, le conduisit à Orléans, et le fit entrer à l'hôpital ; d'où, après sa guérison, il fut renvoyé avec seize sous pour achever son voyage.

Arrivé à Paris, où, ne connoissant personne, il se vit forcé de demander l'aumône ; une dame, qui le prit en pitié, lui proposa d'entrer à son service pour accompagner ses enfants au college.

Le jeune Amyot, ravi de sa bonne fortune, mit à profit cette occasion pour cultiver les talents qu'il sentoit avoir reçus de la nature, et s'attacha sur-tout à l'étude de la langue grecque.

Quelques années après, se voyant soupçonné de quelque penchant pour les opinions des prétendus réformés, il se retira dans le Berri, chez un gentilhomme qui le chargea de l'éducation de ses enfants.

Le roi Henri II traversant, l'année suivante, cette province, et se trouvant logé chez ce même gentilhomme, une épigramme grecque lui ayant été présentée de la part du jeune instituteur : « Du grec »! s'écria le monarque. « A « d'autres »! ajouta-t-il en la rejetant avec mépris.

Mais M. de l'Hôpital, depuis chancelier de France, l'ayant ramassée, lue et trouvée bien faite, en fit l'éloge au monarque, en ajoutant que, « si ce jeune homme avoit autant de mœurs que de génie, il le croyoit capable d'être précepteur des enfants de sa majesté. »

Ce mot fit la fortune du jeune homme, qui, quelque temps après, obtint l'abbaye de Bellozane, et bientôt eut ordre de se rendre au concile de Trente, où il prononça cette éloquente et hardie protestation qu'on lit encore avec grand intérêt.

A son retour il entra en exercice de sa charge de précepteur des enfants de France auprès du dauphin, qui fut depuis François II, de Charles IX et de Henri III, qui furent successivement rois.

Quelque temps après, la charge de grand-aumônier se trouvant vacante, elle lui fut immédiatement donnée. Sur quoi la reine mere, Catherine de Médicis, qui avoit d'autres vues, l'ayant fait appeler : « J'ai fait bouquer, lui dit-« elle avec colere, les Guises, les Châtillons, « les connétables, les chanceliers, les princes « de Condé, les rois de Navarre ; et je vous ai « en tête, petit prestolet ! mais nous verrons « qui des deux l'emportera. »

Amyot

Amyot eut beau protester qu'il n'avoit pas demandé cette charge, la conclusion fut que, « s'il la conservoit, il n'avoit pas vingt-quatre heures à vivre ». C'étoit le style de ce temps-là.

Aussi le pauvre précepteur prit-il le parti de se cacher, pour se dérober également au ressentiment de la mere et aux bontés qu'avoit pour lui le fils.

Sur quoi le violent Charles IX, inquiet de ne plus voir son cher Amyot, et attribuant son absence aux menaces de la reine sa mere, s'emporta de façon qu'elle-même fit dire au précepteur qu'il pouvoit reparoître à la cour sans risquer de lui déplaire.

Cet homme, à tous égards on ne peut plus estimable, pénétré de chagrin d'avoir vu mourir en assez peu de temps les trois monarques qu'il avoit eu l'honneur d'instruire, se retira dans son diocese, où il mourut le 13 février 1593, à l'âge de soixante et dix-neuf ans.

Il fit par son testament un legs de douze cents écus à l'hôpital d'Orléans, en reconnoissance des seize sous qu'il en avoit autrefois reçus pour s'acheminer à Paris.

Heureux celui qui pense, et qui, né sans fortune,
Conçoit qu'en s'instruisant on peut en trouver une !

LE PARFAIT CHEVALIER CHRÉTIEN (1).

Jean le Meingre, maréchal de Boucicaut, fils du maréchal du même nom, prit le parti des armes à l'âge de dix ans, combattit à côté du roi Charles VI, dont il étoit enfant d'honneur, à la bataille de Rosbecq, en 1382, et fut fait chevalier la veille de cette journée.

Les Génois ayant imploré le secours de Charles contre Galéas Visconti, ce monarque leur envoya Boucicaut, qui rétablit l'ordre dans leur ville, et crut s'assurer de leur fidélité en bâtissant deux châteaux qui se communiquoient. Mais l'inconstance de ce peuple, séduit par le marquis de Monferrat, jointe aux troubles que la démence du roi excitoit en France, força Boucicaut d'abandonner le projet qu'il avoit formé de se venger de cette république en la mettant sous la domination françoise.

Il se signala ensuite contre les Turcs, contre les Vénitiens et contre les Anglois. Il fut enfin fait prisonnier à la malheureuse bataille d'Azincourt, en 1415, et mené en Angleterre, où il mourut en 1421.

---

(1) C'est le nom que les papes donnerent au héros françois dont il s'agit ici.

Ce héros aimoit les lettres, cultivoit la poésie, étoit brave, pieux, savant, libéral, et méritoit le titre que les papes de son temps lui donnerent; titre plus flatteur peut-être que ne l'eût été la canonisation même.

Boucicaut ayant appris que les Vénitiens l'avoient accusé faussement de les avoir attaqués en mer, voici en bref ce qu'il écrivit sur ce sujet à la république :

« Au nom de Dieu, qui toutes choses a faites, etc., nous Jean le Meingre, etc., fais savoir que j'ai reçu copie de votre lettre au roi, qui est fondée sur le mensonge et sans nul mot de vérité.

« Vous dites que, etc. Et, pour venir à conclusion de cette même lettre, je vous dis, à vous duc de Venise, que, si vous avez ordonné la vôtre, vous avez fait comme un traître et mauvais; et que je dis et dirai que vos lettres sont fausses, mauvaises, mensongeres, et que mauvaisement aurez menti et mentirez, etc. »

Ce fragment peut donner une idée du style et de la politesse des François de ce temps-là, ainsi que du respect qu'ils avoient pour les souverains étrangers.

Nous nous reprocherions d'avoir oublié une réponse du pere de ce grand homme à des amis

qui le pressoient, en songeant à la gloire, de songer aussi à la fortune de ses enfants : « Je « n'ai rien vendu, leur dit-il, de l'héritage de « mes peres : il suffira à mes enfants s'ils sont « vertueux; et il y en auroit trop s'ils ne le « sont pas. »

Le maréchal de Boucicaut, commandant à Gênes pour le roi Charles VI, se promenant un jour par la ville, fut salué par deux femmes, auxquelles il rendit politesse pour politesse. Sur quoi Huguenin de Poligny, qui l'accompagnoit, lui dit : « Monseigneur connoît-il ces « dames-là? — Non, répondit le maréchal. — « Eh bien, monseigneur, ce sont deux cour« tisannes. — Eh! mon ami, que m'importe? « lui dit le vieux guerrier : j'aime mieux avoir « fait la révérence à dix catins, que d'avoir man« qué à saluer une femme de bien. »

On lui a fait cette épitaphe :

LOYAL en paix, terrible en guerre;
Comme il fut chéri sur la terre,
Grand Dieu! daigne chérir là-haut
Le maréchal de Boucicaut!

D. L. P***.

QUEL PERE! QUEL FILS!

Je me suis principalement attaché dans cet ouvrage à prouver qu'*en tous états on trouve des héros, et sur-tout des citoyens vraiment héros.*

C'est d'un chirurgien qu'il s'agit dans cet article; et je laisse à juger s'il est en effet digne de ce beau titre.

George Maréchal, né à Calais en 1655, avoit mérité par ses succès dans sa profession la place de chirurgien-major de Gravelines, petite ville de guerre entre Calais et Dunkerque, où il avoit pris femme.

Il y jouissoit de toute la considération que ses talents, perfectionnés par la pratique de son art jointe aux mœurs les plus simples et à la probité la plus integre, lui avoient acquise; lorsque, s'appercevant du dépérissement de la santé d'un fils unique, âgé d'environ dix-huit ans, digne de toute sa tendresse, et que les progrès qu'il faisoit sous ses yeux dans sa profession lui rendoient encore plus cher, il le prit un jour en particulier et le pressa vainement de lui en dire la cause.

Mais l'air embarrassé de son fils ainsi que ses réponses ne l'ayant point satisfait, il saisit un jour le moment où ce jeune homme étoit avec

lui dans son cabinet pour en fermer la porte et pour lui dire : « Vous ne sortirez point d'ici, « mon fils, sans vous être ouvert à moi sur la « cause d'une maladie qui vous mine et m'at- « triste vivement :... quelle qu'en soit la cause, « ce n'est plus votre pere, c'est votre ami qui « veut absolument la savoir.... Point de fausse « honte sur-tout. J'ai été jeune comme vous, « et sais combien les foiblesses de cet âge sont « pardonnables.... »

A ces mots le fils, en se jetant dans ses bras, lui dit en sanglottant : « Non, mon pere! non, « mon ami! puisque vous m'honorez de ce « titre; apprenez que mon mal procede d'une « autre cause, et que je craignois d'autant plus « de vous confier, que j'ai assez profité de vos « instructions pour être sûr que rien mainte- « nant ne sauroit la détruire, et que vous en « conviendrez. »

A ce propos le pere frémissant, après s'être convaincu de la vérité que lui disoit son fils, finit par le prier de le laisser jusqu'au lendemain à ses réflexions,... et sur-tout de ne rien dire à sa mere du résultat de leur entretien.

Le jour suivant, tandis que son épouse étoit sortie, il le rappelle dans son cabinet :

« Mon enfant, lui dit-il en l'embrassant, ta

« mort, que tu parois envisager avec tant de « sang froid, entraîneroit plus que probablement la mienne.... Puis je assez compter sur « ton courage pour espérer que tu consentes « à une opération douloureuse, et que ta situation rend si pressante, qu'un jour perdu peut « m'ôter tout espoir? Sans elle tu es mort; par « elle tu peux revivre.... Et, contre un mal « dont la suite est une mort certaine, que risque-t-on d'employer un remede, quelque « extrême qu'il soit, et dont rien jusqu'ici ne « me prouva l'inefficacité? auquel ton pere même (à quoi qu'il puisse s'exposer) ne balance pas de hasarder sa main? »

« Ah! mon pere », s'écria le jeune homme dans un transport où la surprise, la joie et l'admiration éclatoient à la fois, « ah! mon digne « et respectable pere! comptez, oui, comptez « sur mon courage, et disposez d'un fils qui « déja se croit trop heureux d'avoir trouvé « dans votre cœur des sentiments pour lui « dont rien jamais ne pourra l'acquitter envers « vous! — Eh bien, mon fils, puisque tu dois « sentir combien en cette occasion le secret « nous est nécessaire, et que ta fermeté non « seulement me rassure moi-même, mais « semble justifier dans mon cœur l'espérance

« de te sauver ; écoute, et vois si le projet que
« j'ai conçu n'a rien qui puisse te déplaire....
« Dès dimanche prochain, c'est-à-dire dans
« trois jours, tandis que tout ce qui compose
« ma maison se sera rendu, suivant l'usage,
« à la paroisse, on viendra m'y chercher pour
« un prétendu malade en grand danger. Alors
« je t'ordonnerai de me suivre ; et, sans que
« ta mere puisse rien soupçonner de mon des-
« sein, nous nous rendrons ici, où j'aurai tout
« préparé pour l'opération d'où dépendent ta
« vie et la mienne.... Y consens-tu, mon fils?
« — Oui, mon pere,... et vous pouvez comp-
« ter sur mon courage. — En ce cas, termi-
« nons enfin un entretien dont la longueur
« pourroit alarmer ta mere, et joins tes vœux
« aux miens pour que le ciel daigne concou-
« rir au succès de mon entreprise. »

Au jour fixé, l'opération, que le jeune homme supportoit en héros, étoit presque finie, lorsque la mere, arrivant de l'église et passant dans un cabinet au rez-de-chaussée, y vit quelques gouttes de sang tombant du plancher d'en haut, et poussa des cris qui bientôt attirerent tout ce qui composoit son domestique.

« Montez vîte là-haut, s'écria-t-elle, et voyez
« d'où part ceci. »

« La porte est fermée, madame, lui dirent« ils en revenant. — Fermée ! et le sang coule « encore !... Ah ciel ! mon mari, mon fils mê« me sont assassinés !... »

Cette dame alors, perdant absolument la tête, appelle à grands cris le secours des citoyens qui sortoient de l'église, et dont en un instant la maison est remplie : elle leur fait part de ses craintes, les presse de monter au cabinet de son mari, et veut, si personne ne répond, qu'on enfonce la porte.

Pendant tout ce tumulte et sans que rien eût le pouvoir de le distraire, le pere achevoit son opération.

Dès qu'il l'eut terminée, « Monsieur », dit-il au commandant de la ville, que cet esclandre venoit aussi d'attirer chez lui, « vous voyez, ou « le plus heureux, ou le plus malheureux des « peres !... Mon fils alloit mourir victime d'une « maladie que tout autre eût regardée comme « incurable.... J'ai tout risqué, dans l'espérance « d'y apporter remede. Si le succès remplit « mes vœux, nous vivrons l'un et l'autre ;... « à cas contraire, je suis son assassin, et le « suivrai sans me plaindre au tombeau. »

La réputation de Maréchal étoit trop solidement établie pour que le commandant et les té-

moins de cette scene, unique en son espece, ne fussent pas vivement touchés de ce spectacle.

Aussi le commandant, après les avoir tous congédiés, n'eut rien de plus pressé que de descendre chez la mere, qu'il trouva plus morte que vive, et de la rassurer sur le sort de son époux et de son fils, en parlant de la confiance que lui inspiroient les talents généralement connus du courageux opérateur.

Le succès de sa tentative fut en effet heureux, au point qu'en moins d'un mois son fils, en recouvrant la santé, combla de joie et sa famille et la ville entiere (1).

N.B. Le jeune homme dont il s'agit ici étoit ce même Maréchal qui, après la mort de son pere, vint s'établir à Paris, et se distingua tellement dans son art, qu'après y avoir acquis la réputation la plus brillante et la mieux méritée; appelé à la cour pour être consulté sur une ma-

(1) L'éditeur, qui, en sa qualité de Calaisien, mais alors très jeune encore, y a plus d'une fois entendu raconter cette histoire, et sur-tout par son pere, qui avoit beaucoup connu Maréchal, ne peut aujourd'hui se rappeler précisément quelle étoit la maladie dont il s'agit dans cet intéressant article. Il croit pourtant que l'opération étoit celle de l'empyeme.

ladie de Louis XIV, loin de profiter de cette occasion pour sa fortune, revint dans la capitale après avoir donné son avis, qui fut suivi; qui depuis succéda à Félix dans la place de premier chirurgien du roi, et, trois ans après, obtint une charge de maître-d'hôtel et des lettres de noblesse, dont il eût pu, dit-on, se passer en faisant revivre celle de ses aïeux.

Cet habile homme mourut en 1736, à soixante et seize ans, dans sa terre de Bievre, que Louis XIV, reconnoissant, avoit en sa faveur érigée en marquisat.

Le marquis de Bievre, auteur de la comédie du *Séducteur*, et mort depuis peu, étoit son petit-fils.

INSIGNE PERFIDIE

De la part du roi FRANÇOIS II *envers le prince* DE CONDÉ (1).

LES GUISES ayant tout à craindre pour le succès de leurs ambitieux projets, tant du roy de Navarre que du prince de Condé son frere,

(1) Tirée de mémoires du temps, et dont nous avons cru devoir conserver même l'orthographe.

et sentant combien ces princes avoient droit de se défier des invitations qui leur avoient été faites de revenir à la cour, s'aviserent enfin de se servir de la foy et promesse du roy pour tromper ces princes et les attirer au piege. Pourquoy ils font incontinent une autre despesche, par laquelle le roy mandoit au roy de Navarre et au prince de Condé qu'ils pouvoyent venir vers luy en toute seureté, et s'en retourner quand bon leur sembleroit, les assurant, *et parole de roy*, qu'il ne seroit attenté à leur personne en aucune maniere; qu'il entendroit paisiblement leurs remontrances et justifications, sans qu'ils entrassent en prison, ou qu'on leur fist leur procez : seulement il vouloit avoir response de la bouche du prince sur les poincts dont on le chargeoit, et qu'il ne pouvoit aucunement croire. Brief, qu'ils seroient recueillis selon leur état et dignité; voire qu'on leur bailleroit le rang qui leur appartenoit au maniement des affaires, afin d'avoir leur conseil et avis pour rendre toutes choses bien policées. Et quant à la religion, de laquelle ledit sieur prince avoit fait déclaration et protestation publiques, il ne vouloit ni n'entendoit que, pour raison de ce, il en fust aucunement troublé ni inquiété, etc.

Ces pauvres princes, comme vrays François,

s'appuyant sur une si solemnelle promesse, encore qu'ils ne fussent pas du tout si aveugles qu'ils ne vissent les griffes de ces lyons de Guise, qui les attendoient peut-estre pour les déchirer, ny tant desnuez de moyens, qu'ils ne pussent par celuy des armes venger ces usurpateurs et en venir à bout; toutefois, s'appuyant sur leur innocence, et conduits cependant, comme nous le dirons plus particulièrement en autre endroit, se mettent en chemin, et peu-à-peu donnent congé à ceux qui les accompagnent, pour, avec petite troupe, venir donner dans le filet de leurs ennemis.

Voyons donc maintenant comment ces Guisards firent tenir à leur neveu (attendu qu'il avoit épousé Marie Stuart leur niece) la foy tant solemnellement promise.

Le même jour que les princes arriverent, ayant d'abord esté fort indignement reçus et peu respectez ou point du tout, le roy s'estant fait suyvre par eulx dans la chambre de la royne mere, s'adressant au prince de Condé, luy dit « Qu'on luy avoit rapporté de plusieurs endroits qu'il avoit fait et faisoit plusieurs entreprises contre luy-mesme et l'estat de son royaume; à raison de quoy il l'avoit mandé pour en savoir la vérité par sa bouche. »

Le prince ayant respondu pertinemment et monstré son innocence, et descouvert la malyce de ceulx de Guise (qui n'estoient présents craignant la touche), néanmoins tout à l'heure mesme fut mis entre les mains de Chavigny, capitaine des gardes, esclave de ceulx de Guise, et par eulx envoyé là expressément pour emmener ce prince prisonnier; car on ne le voulut pas bailler en garde au roy de Navarre son frere, quy en respondoit, disoit-il, sur sa vie.... mais il avoit assez à garder la sienne.

N. B. Quisonque a lu les mémoires de cette époque déplorable de notre histoire sait que, sans une espece de fatalité sur laquelle on ose à peine prononcer, c'est-à-dire sans la mort presque subite du jeune et parjure François II, le prince de Condé, dont on s'étoit hâté de faire le procès, alloit perdre la tête sur un échafaud.

Aussi combien Voltaire n'avoit-il pas raison de s'écrier dans sa *Henriade*:

Hélas! reprit Bourbon, faut-il que ma mémoire
Rappelle de ces temps la malheureuse histoire!

PHILOSOPHIE.

Fortune ! quels sont tes caprices !

Lettre de M. le comte DE SAINT-GERMAIN, *depuis ministre de la guerre en France, à M. l'abbé* DU BOIS, *aumônier de M. le cardinal de Rohan.*

A Cernay en Alsace, le 24 décembre 1774.

« J'AI l'honneur, M. l'abbé, de vous écrire sur de mauvais papier, parceque la pauvreté m'accable et qu'il ne me reste pas de quoi en avoir de meilleur.... J'ai essuyé une banqueroute de plus de deux cents mille écus ; et je me vois, dans toute l'étendue du terme, le plus pauvre des hermites.

« C'est M. de Blossat, ministre de France à Copenhague, qui m'a jeté dans cet abyme. J'ai malheureusement pris confiance dans un homme qu'il m'avoit très singulièrement recommandé et au frere duquel j'avois fait la fortune. Enfin la providence l'a voulu ; ses jugements sont justes, et je mets toute ma confiance en elle.

« J'ai commencé par acquitter tout ce que

je devois : tout sera payé dans le courant de janvier ou au commencement de février prochain. Ensuite j'ai payé et renvoyé mes domestiques.

« Mais alors quel spectacle douloureux et attendrissant ! Tous vouloient rester pour rien à mon service... C'a été mon plus grand déchirement de cœur.

« Heureusement ma pauvre femme supporte ce désastre avec une patience et une résignation héroïques.... Eh ! qu'elle est respectable à mes yeux et devant Dieu !... Le digne major me propose de prier M. le cardinal de Bernis d'écrire à M. le cardinal de Rohan....

« Mais vous connoissez les grands et les gens en place.... Je réfléchirai sur tout cela quand ma tête sera un peu plus tranquille.

« Vous voyez maintenant, monsieur, que j'avois bien des raisons de ne pas aller à Saverne. Mon malheur s'annonçoit depuis l'été : il doit m'excuser auprès de M. le cardinal. Je lui écris une lettre de nouvel an, et ne lui touche que légèrement cet article.... mais faites-le, je vous prie, valoir convenablement.

Mille compliments à votre frere : je lui écrirai dès que je pourrai. Je vous souhaite à l'un et à l'autre mille bonheurs, tout enfin ce que vous pouvez desirer. . . . .

« Qu'est-ce

« Qu'est-ce donc que la vie de l'homme sur cette malheureuse terre?... peines et malheurs... la religion seule et la vertu peuvent y adoucir un peu nos maux.

« Vous connoissez, monsieur, la sincérité des sentiments tendres et distingués que je vous ai voués pour la vie, etc. . . . .

P. S. « Pourriez-vous procurer une bonne condition à la femme-de-chambre de mon épouse?... Elle a avec elle un petit garçon de sept à huit ans, qu'il faudroit aussi nourrir. C'est une très digne créature. Je lui donnois par année deux cents livres et je nourrissois et logeois son enfant.

« Si vous pouvez l'aider, vous ferez une grande charité et vous nous obligerez infiniment. »

N. B. M. de Saint-Germain, né à ...., avoit fait ses études aux jésuites, et en avoit pris l'habit; mais il ne tarda pas à manifester son peu de dispositions pour cet état. Il s'engagea dans un régiment de dragons, d'où son pere le retira bientôt. Il passa au service de l'électeur palatin, servit sous le prince Eugene, fit la guerre contre les Turcs, en 1738, où il se dis-

tingua; puis, à la mort de l'empereur Charles VI, repassa en France, et de là servit encore en Danemarck.

Voici ce qu'il écrivit à un ami après avoir quitté le ministere de la guerre en France:

. . . .

. . . .

« Les différentes destinées que j'ai éprouvées dans le cours de ma vie m'ont assez appris quelles sont les vicissitudes des choses humaines. Mais, en quelque situation que je me sois trouvé, j'ai toujours adoré les décrets de la providence. La même tranquillité d'esprit avec laquelle j'ai vu, dans l'aurore de ma vie, la fortune seconder mes vœux et mon ambition en m'élevant rapidement aux premieres dignités militaires, je l'ai conservée dans les revers que j'ai éprouvés. Réduit pour ainsi dire à l'aumône par la banqueroute d'un banquier auquel j'avois confié toute ma fortune, j'ai trouvé la consolation la plus douce dans la démarche aussi généreuse que noble des colonels allemands, qui a pour ainsi dire rappelé dans le souvenir de ma nation mon existence, et je leur dois la pension que le roi m'a accordée... Elle suffisoit à mes besoins.

« Parvenu à l'âge de soixante-huit ans, il ne

subsistoit plus d'autre desir dans mon ame que de jouir d'un repos heureux.... Mais à peine ai-je eu le temps de goûter les douceurs d'une vie si agréable, que je me suis vu entraîné de nouveau dans l'embarras et l'agitation des affaires.

« Appelé à la tête de l'administration militaire par un de ces hasards qui tiennent du prodige, je ne m'y suis déterminé que pour ne point paroître me refuser à la patrie, à qui je pensois de bonne foi que mes services pouvoient être utiles.

« Tout ce que j'ai eu à supporter de travaux et tout ce que j'ai essuyé de contradictions dans cette nouvelle et pénible carriere, ne peuvent réellement se concevoir.

« Mais, attendu que mes efforts n'ont pas suffi pour surmonter les obstacles qui s'opposoient au bien que je desirois et que j'étois sincèrement intentionné de faire, que j'ai vu une grande et dangereuse anarchie s'élever par le choc de tant d'autorités qui contrarioient presque constamment la mienne, j'ai préféré le repos à l'éclat de la place que j'occupois, et qu'il m'étoit impossible de remplir désormais avec la dignité convenable. »

P. S. Lorsqu'on vint lui annoncer sa nomination au ministere de la guerre, il étoit en redingotte et en bonnet de nuit dans son jardin, où il béchoit la terre. Il s'écria : « Qu'entends-« je? C'est un mensonge sans doute.... Se peut-« il qu'on pense encore à moi? »

La reine, en persifflant ce ministre sur la réforme d'une partie de la maison du roi, lui demanda « si ce qu'il en conservoit étoit pour accompagner le monarque au lit de justice. « Au « contraire, madame, répondit-il, c'est pour « aller aux *Te Deum* ». On sait que la maison du roi n'y assiste que par détachements.

LEÇON DE MORALE EN ACTION,

PAR PILPAI (1).

Notre propre raison nous enseigne, ce me semble, suffisamment que nous devons une certaine reconnoissance aux animaux qui sont, pour ainsi dire, nos bienfaiteurs. Quant à ceux qui sont nuisibles à l'homme, et qui, par cela même, ne sont pas destinés au moindre commerce avec nous, nous sommes sans doute en droit de les détruire, par un principe d'amour

(1) Poëte et philosophe indien.

très légitime pour nous-mêmes. Mais je suis également persuadé que nous n'avons aucun droit sur la vie de ceux qui ne nous font ni bien ni mal, et que nous sommes même obligés de leur procurer les agréments qui sont du ressort de leur condition.

La plupart de ces réflexions sont mises dans le jour le plus agréable par le célèbre Pilpai, auteur des *Fables indiennes* et l'Esope de cette partie de l'orient, dont on va voir une foible imitation.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

Un homme vit une couleuvre:
Ah! méchante, dit-il, je m'en vais faire une œuvre
Agréable à tout l'univers!
A ces mots l'animal pervers
(C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme, on pourroit aisément s'y tromper);
A ces mots le serpent, se laissant attraper,
Est pris, mis en un sac; et, ce qui fut le pire,
On résolut sa mort, fût-il coupable ou non.
Afin de le payer toutefois de raison,
L'autre lui fit cette harangue:
Symbole des ingrats! être bon aux méchants,
C'est être sot; meurs donc: ta colere et tes dents
Ne me nuiront jamais. Le serpent, en sa langue,

Reprit du mieux qu'il put : S'il falloit condamner
Tous les ingrats qui sont au monde,
A qui pourroit-on pardonner?
Toi-même tu te fais ton procès : je me fonde
Sur tes propres leçons; jette les yeux sur toi.
Mes jours sont en tes mains, tranche-les : ta justice
C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice;
Selon ces loix condamne-moi.
Mais trouve bon qu'avec franchise
En mourant au moins je te dise
Que le symbole des ingrats
Ce n'est point le serpent, c'est l'homme. Ces paroles
Firent arrêter l'autre; il recula d'un pas.
Enfin il repartit : Tes raisons sont frivoles.
Je pourrois décider; car ce droit m'appartient :
Mais rapportons-nous-en. Soit fait, dit le reptile.
Une vache étoit là : l'on l'appelle; elle vient.
Le cas est proposé. C'étoit chose facile;
Falloit-il pour cela, dit-elle, m'appeler?
La couleuvre a raison : pourquoi dissimuler?
Je nourris celui-ci depuis longues années :
Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées :
Tout n'est que pour lui seul; mon lait et mes enfants
Le font à la maison revenir les mains pleines :
Même j'ai rétabli sa santé, que les ans
Avoient altérée; et mes peines
Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.
Enfin, me voilà vieille; il me laisse en un coin

Sans herbe : s'il vouloit encor me laisser paître !
Mais je suis attachée; et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ? Adieu : j'ai dit ce que je pense.
L'homme, tout étonné d'une telle sentence,
Dit au serpent : Faut-il croire ce qu'elle dit !
C'est une radoteuse; elle a perdu l'esprit.
Croyons ce boeuf. Croyons, dit la rampante bête.
Ainsi dit, ainsi fait. Le boeuf vient à pas lents.
Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête,
Il dit que du labeur des ans
Pour nous seuls il portoit les soins les plus pesants,
Parcourant sans cesser ce long cercle de peines
Qui, revenant sur soi, ramenoit dans nos plaines
Ce que Cérès nous donne, et vend aux animaux :
Que cette suite de travaux
Pour récompense avoit, de tous tant que nous sommes,
Force coups, peu de gré : puis quand il étoit vieux
On croyoit l'honorer chaque fois que les hommes
Achetoient de son sang l'indulgence des dieux.
Ainsi parla le bœuf. L'homme dit : Faisons taire
Cet ennuyeux déclamateur;
Il cherche de grands mots, et vient ici se faire,
Au lieu d'arbitre, accusateur :
Je le récuse aussi. L'arbre étant pris pour juge,
Ce fut bien pis encore. Il servoit de refuge
Contre le chaud, la pluie, et la fureur des vents :
Pour nous seuls il ornoit les jardins et les champs.

L'ombrage n'étoit pas le seul bien qu'il sût faire ;
Il courboit sous les fruits. Cependant pour salaire
Un rustre l'abattoit; c'étoit là son loyer:
Quoique, pendant tout l'an, libéral, il nous donne
Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne;
L'ombre l'été, l'hiver les plaisirs du foyer.
Que ne l'émondoit-on sans prendre la cognée?
De son tempérament, il eût encor vécu.
L'homme, trouvant mauvais que l'on l'eût convaincu,
Voulut à toute force avoir cause gagnée.
Je suis bien bon, dit-il, d'écouter ces gens-là!
Du sac et du serpent aussitôt il donna
Contre les murs, tant qu'il tua la bête.

On en use ainsi chez les grands:
La raison les offense; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupedes et gens,
Et serpents.
Si quelqu'un desserre les dents;
C'est un sot. J'en conviens. Mais que faut-il donc faire?
Parler de loin; ou bien se taire.

PARTICULARITÉS HISTORIQUES

CONCERNANT DIDEROT(1).

Quoique fils d'un simple coutelier, il ne

(1) Né à Langres en 1713, mort à Paris le 31 juillet 1784.

rougit jamais de son origine. Il sentoit qu'il est plus glorieux d'illustrer son nom que d'hériter d'un nom illustre.

Dans un état monarchique, où la noblesse peut s'élever à tout, c'est sans doute une distinction précieuse du sort que de naître d'un sang noble; mais cet avantage, qui n'est dû qu'au hasard, est-il comparable à la considération que donnent les talents?... Celui qui n'est connu que par l'éclat du rang ne l'est guere que de ceux qui sont soumis à son autorité, et son existence finit avec sa vie: tandis que l'homme qui a su se distinguer par des ouvrages utiles est connu, est honoré chez tous les peuples instruits, et que, dût-il même n'avoir pu donner à ses créations le degré de perfection qui les eût rendues immortelles, son nom, inscrit dans les fastes littéraires, l'empêche du moins de mourir tout entier.

Diderot fit ses premieres études au college des jésuites de Langres. Son pere, qui avoit un frere chanoine et des amis dans l'état ecclésiastique, lui fit prendre la tonsure, dans l'espoir de lui procurer un bénéfice; mais il jugea bientôt après que son fils n'étoit pas fait pour la prêtrise. Né avec plus de sensibilité que les au-

tres hommes, dès là sujet à plus de passions; le jeune Diderot ne tarda pas à laisser appercevoir qu'il préféroit la liberté à la fortune; car, au moment où son oncle se disposoit à lui résigner son canonicat, « Donnez-le, dit-il, à « mon frere;... il est digne d'être chanoine. »

Après avoir essayé du métier de coutelier, dont il ne tarda pas à se dégoûter, il obtint de son pere, quoiqu'avec peine, de venir achever ses études à Paris. De là, placé chez un procureur, il ne s'y occupa que de littérature. N'ayant pas tardé d'y faire des dettes, et son pere ayant menacé de l'abandonner à son sort, le jeune homme, croyant dès lors être assez avancé dans les mathématiques pour être en état d'en donner leçons, continua de subsister par ce moyen jusqu'à ce qu'il eût assez de maturité pour composer des ouvrages capables de servir à sa gloire ainsi qu'à sa fortune (1).

Après avoir encouru la disgrace de son pere et être parti de chez le procureur, Diderot se

(1) Il faisoit aussi des sermons. Un missionnaire, lui en commandant six pour je ne sais quelle colonie, les paya cinquante écus piece; et Diderot regardoit cette affaire comme une des meilleures qu'il eût faites.

vit obligé de se retirer humblement dans une petite chambre garnie; et c'est à l'occasion de cette retraite forcée, qu'il se plaisoit depuis à raconter l'anecdote suivante: Un jour de mardi gras, n'ayant pas une obole en son pouvoir, il sortit de bonne heure dans l'espérance que quelqu'une de ses connoissances l'inviteroit à dîner, et il les visita en conséquence l'une après l'autre. Celles avec qui il agissoit le plus librement étoient invitées chez leurs parents ou chez leurs amis; et les autres, ou n'étoient pas visibles, ou ne le retinrent pas à dîner. Après avoir long-temps couru, et excédé de fatigue, il rentre tristement chez lui vers six heures du soir.

Son hôtesse, le voyant pâle et défait, lui offrit un peu de vin chaud et du sucre. Il le prend et se couche en faisant des réflexions très philosophiques sur l'infortune et sur tous les maux qu'entraîne après soi l'indigence.... « C'est alors, disoit-il, qu'il fit serment de ne jamais refuser un écu à quiconque le lui demanderoit »; et jamais serment ne fut plus religieusement tenu.

« Son pere excelloit à faire des lancettes et en avoit un grand débit. Un jour qu'on lui parloit

de son fils, qui déja jouissoit d'une partie de sa célébrité, « Je suis ravi qu'il prospere, ré« pondit le bon homme; mais vous ne sauriez « imaginer combien il m'a volé de lancettes. »

Ce ne fut qu'après dix ans, à l'époque de son mariage, que Diderot parvint à se réconcilier avec son pere; et ce fut vers ce temps-là qu'il dédia à son frere l'*Essai sur le mérite et la vertu*, puisé dans les ouvrages de Shaftesbury.

Il disoit dans cette dédicace : « Il y a de la philosophie à l'impiété aussi loin que de la religion au fanatisme : point de vertu sans religion, point de religion sans vertu. »

Il disoit « qu'il est essentiel à l'intérêt et même à l'honneur de la religion qu'il n'y ait que les esprits supérieurs qui se chargent de combattre les incrédules.... Quant aux autres, qui peuvent avoir autant et même plus de zele avec moins de talent, ils doivent se contenter de lever les mains au ciel pendant l'action. »

« Je fais grand cas des richesses, disoit-il; j'en ai et j'en desire encore : un homme bienfaisant en a-t-il jamais assez?... Je ne fais chaque jour qu'un ingrat; que ne puis-je en faire cent! »

Les défauts de liaison qu'on apperçoit dans l'*Encyclopédie* rédigée par Diderot viennent (qui le croiroit !) de ce que le libraire, après avoir reçu les feuilles corrigées, les relisoit en son particulier et en retranchoit sans façon tout ce qu'il jugeoit capable de faire arrêter l'ouvrage.

Diderot ne s'apperçut de ce manege que lorsque l'ouvrage touchoit à sa fin; et il lui fut défendu de s'en plaindre au public, de peur que la connoissance de ces castrations si révoltantes ne diminuât le nombre des souscripteurs.

Il étoit magnanime et bon homme. Un poëte médiocre avoit composé contre les incrédules une satyre qui ne se vendoit pas : l'auteur des *Pensées philosophiques* y étoit moins ménagé que les autres écrivains connus pour esprits forts.

Le poëte, ayant appris combien M. Diderot étoit bon et obligeant, alla le trouver pour lui demander pardon de l'avoir attaqué personnellement, et lui avoua qu'il avoit envisagé cette satyre comme une petite ressourse contre des besoins momentanés. « Tout n'est pas perdu, lui répondit le philosophe : M. le duc « d'Orléans, retiré à Saint-Germain, m'hono-

« roit autrefois de ses bontés; aujourd'hui que
« nous avons pris l'un et l'autre de nouvelles
« façons de penser, il croit que dire du mal
« de moi c'est servir l'église... Mettez à la tête
« de votre brochure une épître dédiée à ce
« prince, et il vous en récompensera. »

Le poëte alors demandant ce qu'il falloit dire dans cette dédicace, Diderot lui en donna le plan et finit par l'écrire lui-même.

Le poëte obtint de l'illustre Mécene une gratification et se trouva récompensé.

Quelqu'un lui demandoit un jour ce que c'étoit que la vertu : « C'est, répondit-il, sous
« quelque face qu'on la considere, un sacrifice
« de soi-même. »

Diderot et J. J. Rousseau furent pendant plusieurs années liés de la plus étroite amitié. Tous deux avoient les passions extrêmement vives, mais le dernier étoit naturellement ombrageux et très susceptible.

Il s'offensa un jour (en 1757) d'un propos tenu par Diderot à une personne de leur société. Ce propos, il est vrai, avoit l'air d'une indiscrétion, d'un abus de confiance, et n'étoit en effet qu'une explication nécessaire d'un procédé mal interprété.

Cependant Rousseau écrivit à son ami des reproches outrageants, tels que sa prévention les lui dictoit, et lui notifia qu'il rompoit avec lui.... Mais, les premiers moments d'humeur passés, il sentit qu'il avoit eu tort, sinon de se plaindre, mais d'avoir mis trop d'aigreur dans ses plaintes et de s'être permis dans la société des déclamations contre Diderot.

Mais l'histoire de leurs démêlés postérieurs étant aujourd'hui très connue, nous croyons devoir sur cet article en demeurer là.

En parlant un jour de l'*Eloge historique de l'abbé de Saint-Pierre* par M. d'Alembert, il loua sur-tout l'endroit où l'auteur parle de l'utilité dont il seroit pour les progrès de la vérité que chaque homme de lettres laissât un testament de mort, et ajouta immédiatement après : « Je souhaite, pour le progrès des sciences et de la raison, que M. d'Alembert nous « fasse long-temps attendre le sien. »

Avant qu'il fût à son aise, se trouvant dans l'impossibilité de prêter six cents livres à une femme qui en avoit absolument besoin, et qu'il desiroit d'obliger, il s'enferma dans sa chambre, travailla de toutes ses forces, composa, en quatre jours, ses *Pensées philosophi-*

ques, les présenta à son libraire, en reçut six cents livres, et courut les remettre à la dame.

Nous avons dit que, tout sensible qu'étoit Diderot, sa sensibilité n'égaloit pas celle de Jean-Jacques : aussi fut-il plus sage et moins éloquent que le Genevois. Le génie est une espece d'ivresse qui double les facultés de celui qui en est doué, mais qui, étant souvent trop forte, ne permet pas de voir les objets tels qu'ils sont.

Dès là rien de plus rare que l'union de la sagesse et du génie. « La sagesse, disoit Dide-« rot, est l'ouvrage du jugement, que le vul-« gaire appelle raison ; et le génie est l'effet « de l'enthousiasme, que le vulgaire appelle « folie. »

Il est mort à table, et avoit dit plus d'une fois qu'on mouroit ainsi dans sa famille. En effet c'est à table que sont morts deux de ses oncles, son pere et son aïeul.

Un ou deux ans avant sa mort il a recueilli tous ses ouvrages, les a fait copier, et les a envoyés à l'impératrice de Russie. On ne sait ce que sont devenus les originaux : on soupçonne qu'il en a fait présent à M. Naigeon, son

intime

intime ami; et en ce cas ils sont en bonnes mains.

L'éditeur lui a fait cette épitaphe :

Ci-gît l'honnête Diderot,
Savant sans morgue, et peu dévot.

PIÉTÉ FILIALE.

Un négociant de province, homme de bien et généralement connu pour tel, au point qu'après avoir mérité toute la confiance des plus grands commerçants de l'Europe, se voyant coup sur coup accablé par les pertes les moins prévues, prit le parti de venir à Paris pour tâcher de se procurer quelques secours.

Il s'adresse en conséquence à tous ses anciens correspondants, leur montre toutes les preuves de ses malheurs, les supplie de le remettre en état de travailler de nouveau, leur proteste qu'il ne fait d'autre vœu que celui de se retrouver bientôt en état de s'acquitter avec eux; et tous, également touchés de son état, promettent de le secourir.

Un seul d'entre eux, auquel il devoit environ mille écus, saisit ce moment pour le faire arrêter et le plonger dans une prison, et d'où il jura

que cet infortuné ne sortiroit jamais que sa créance ne fût acquittée.

Le fils de cet honnête négociant, âgé de vingt-deux ans, en apprenant le nouveau malheur que vient d'éprouver son pere, part de sa province, arrive à Paris, et va se jeter aux pieds de cet impitoyable créancier ; le supplie, en fondant en larmes, de se laisser toucher par la triste situation d'un pere déja trop malheureux, de celle d'une famille composée de huit enfants, de ne point s'opposer aux bonnes intentions des autres créanciers de son pere pour aider à le rétablir dans ses affaires, et l'assure par serment que son pere et lui feront en sorte qu'il sera le premier payé, pour peu que la fortune fût favorable à son débiteur....

S'appercevant enfin que rien n'est capable d'attendrir cette ame atroce, « Eh bien, mon« sieur, s'écrie en sanglotant ce digne fils, puis« qu'il vous faut un garant de votre créance, « et que mon pere, déja sur l'âge, va proba« blement bientôt succomber à l'excès de son « infortune; je suis jeune, monsieur, et prends « volontiers sur moi les engagements de mon « pere envers vous.... Devenu libre, il peut, à « force de travail, parvenir, en vous satisfai« sant, à racheter ma liberté.... Accordez-moi

« du moins cette faveur, si vous ne voulez me « voir expirer à vos pieds.... »

A ces derniers mots, exprimés avec toute l'énergie du sentiment qui inspiroit l'intéressant jeune homme, l'inexorable créancier, frappé comme d'un coup de foudre, le regarde d'un œil aussi surpris qu'attendri, le releve, l'embrasse, et s'écrie : « Ah! digne et respectable « fils, ton pere est libre.... Tant d'amour, tant « de respect pour lui font à la fois son éloge « et le tien, et tu me fais mourir de honte.... Je « n'ai qu'une fille, mon ami, dont l'ame est « égale à la tienne .... je te la donne, avec tout « ce qu'elle a droit d'attendre de moi.... Si tu « daignes l'accepter, hâtons-nous d'aller déli- « vrer ton pere et lui demander son agrément « pour l'alliance que je te propose.... Quant à « ce qu'il peut devoir d'ailleurs, c'est un ar- « rangement que je prends sur mon compte, « et l'on peut s'en fier à moi. »

On sent tout l'effet qu'une nouvelle de cette espece dut produire sur le pauvre prisonnier.... Il suffit de savoir que le mariage eut lieu trois jours après, et combla de ravissement les deux familles.

Quels que soient ses parents, pour un jeune mortel
Le plus beau don des cieux est un bon naturel.

LE MODESTE ET GÉNÉREUX PARVENU.

M. DE ***, qui a fait une si grande fortune, quoique né dans l'obscurité, et que nous nommerions sans la crainte de blesser sa modestie, ayant rendu le service le plus essentiel à un homme connu de son pays qui lui avoit été fortement recommandé, vouloit même se soustraire à ses remerciements; mais celui-ci fit si bien, qu'il parvint jusqu'à lui, et qu'en se jetant à ses pieds, « Monsieur, lui dit-il, je « vous dois et fais gloire de vous devoir tout « mon bonheur.... Eh! pourriez-vous en ce « cas trouver mauvais que je vous apprenne « que c'est à un parent à qui vous avez donné « ce qu'on appelle du pain? »

M. de ***, surpris, mais ne s'oubliant pas, lui demanda son nom; et, dès qu'il l'eut appris, « J'ai trop peu fait pour vous, monsieur, « lui répliqua-t-il, pour que vous me fassiez « l'honneur de m'adopter pour votre parent. « Vous êtes de meilleure famille que moi; et « je tâcherai de vous prouver combien je me « sens glorieux des sentiments que vous me « témoignez. »

Ce n'est que l'ame peu commune
Que n'enivre pas la fortune.

LE PRÉLAT GUERRIER ET CITOYEN.

PHILIPPE DE DREUX, évêque de Beauvais, sous Philippe-Auguste, doué d'une ame martiale et d'une force prodigieuse, avoit donné des marques d'un courage supérieur dans plusieurs combats où il s'étoit trouvé : on lui reprochoit même d'aimer un peu trop le carnage ; et c'étoit pour le détourner d'une inclination si peu convenable à un évêque, que le pape lui avoit expressément défendu de se servir jamais « ni de traits, ni de glaive ». L'évêque se soumit à cet ordre du saint pere, il ne ceignit plus l'épée. Mais à la bataille de Bouvines, où il s'agissoit du salut de la France, ce prélat, vraiment citoyen, s'y rendit armé d'une lourde massue, dont il se servit avec tant de force et d'adresse, qu'aucun guerrier ne renversa dans cette célebre journée plus d'ennemis que lui.

Lorsqu'avec sa massue il les avoit étourdis et terrassés, il ordonnoit aux gens de sa suite de les égorger, « ne voulant pas, disoit-il, contrevenir à l'ordre du pape, qui lui défendoit de tremper ses mains dans le sang. »

LE DIGNE PRÉCEPTEUR PARVENU.

Arnaud d'Ossat, évêque et cardinal, né dans le diocese d'Ausch, en 1536, et mort à Rome ambassadeur de France, en 1604.

Né de parents pauvres et obscurs, d'Ossat, sans pere, sans mere et sans biens, à l'âge de neuf ans, ne dut son élévation qu'à lui-même. Admis au service d'un jeune seigneur de son pays, de la maison de Marca, qui étoit également orphelin, il fit ses études avec lui; mais il le surpassa bientôt et devint son précepteur. On les envoya l'un et l'autre à Paris en 1559, et on y joignit deux autres enfants cousins-germains de ce jeune seigneur : et de là sa fortune. Ses talents lui procurerent bientôt d'autres protecteurs, et il obtint par leur crédit une charge de conseiller au présidial de Melun. Paul de Foix, archevêque de Toulouse, instruit de son mérite, nommé à l'ambassade de Rome, l'emmena avec lui en qualité de secrétaire d'ambassade; et après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, il se vit lui-même chargé des affaires de France auprès du souverain pontife.

La connoissance que d'Ossat avoit des hommes en général et du caractere particulier de chaque nation, jointe à l'étude qu'il avoit faite

des intérêts des différentes puissances de l'Europe, le rendit un des plus habiles politiques de son temps.

Henri IV, instruit de ce qu'il valoit, lui fit offrir une place de secrétaire d'état; mais d'Ossat la refusa avec autant de sincérité que de modestie. C'est à ses soins que ce monarque dut sa réconciliation avec le saint siege. Henri l'en récompensa d'abord par l'évêché de Rennes, et ensuite par celui de Bayeux.

Devenu cardinal, il disoit un jour à ce prince dans un de ses voyages en France : « Sire, ga« gnez bien des batailles en deçà, et nous vous « obtiendrons des absolutions en delà. »

Villeroi, secrétaire d'état, appeloit le cardinal d'Ossat « son cardinal et son homme. Il fait « plus, ajoutoit-il, avec de la raison, que les « autres ambassadeurs avec de l'argent. »

Quand ce digne prélat mourut on fit pour lui plusieurs épitaphes, dont voici la plus courte :

Ci-gît le cardinal d'Ossat.
Il fut savant, modeste, et grand homme d'état.

Réflexion.

D'Ossat, né pauvre, aima pourtant l'étude,
S'en trouva bien, s'en fit une habitude,

Et nous prouva combien, par le savoir
Et la vertu, l'homme acquiert de pouvoir.

D. L. P***.

L'HONNÊTE ET HEUREUX PAGE.

D'Arcy, qui avoit été page de la musique du roi Henri IV, et qui est mort, dit-on, à l'âge de cent vingt-trois ans, a joui, jusqu'au dernier jour de sa vie, de la santé la plus parfaite.

Il venoit souvent faire sa cour à Louis XIV, qui prenoit plaisir à l'interroger. Ce bon et aimable vieillard lui parloit très librement, quoique personne n'osât viser à un pareil avantage: « J'ai, sire, lui disoit-il, moi qui vous parle, « plus de gloire que votre majesté même; car « j'ai servi, et honnêtement servi, sous votre « grand-pere, sous votre pere et sous vous-« même. »

Il s'épargnoit, qui plus est, souvent, en parlant à ce monarque excessivement formaliste, ces titres de *sire* et de *majesté*, comme des ornements qui, suivant lui, ne servoient souvent qu'à alonger ou embarrasser le discours.

Ce prince lui demandoit un jour son régime de vie. « Je mange, lui dit-il, quand j'ai faim;

« j'ai pour cet effet mon garde-manger à côté de
« mon lit. Me sens-je de l'appétit, je prends une
« croûte et cherche à y satisfaire; de là je me
« rendors. A mon réveil je me promene dans
« mon parc; ce que je fais au moins deux fois
« le jour. — Mais, au vrai, quel âge avez-vous,
« mon cher d'Arcy? — Oh! quant à ce point,
« c'est ce qui vous reste à savoir. »

Louis XIV, déja vieux, aimoit à voir ce vieillard, qui avoit poussé si loin sa carriere. C'étoit un exemple agréable pour ce monarque, qui l'encourageoit et lui donnoit l'espérance de lui ressembler.

Il lui avoit même accordé les entrées de sa chambre et l'accueilloit toujours.

Qui fut honnête en sa jeunesse
Est peu triste dans la vieillesse.

LE MARÉCHAL FERRANT (1) PHILOSOPHE.

*Lettre à M. de la M***.*

Non, monsieur, je ne changerai ni de nom

(1) Nos aïeux ont vu des poésies d'un menuisier de

ni de profession. C'est une espece de phénomene, à la vérité, que de voir un maréchal auteur; mais le bon sens et l'inclination d'apprendre sont de tout état, de tout âge et de toute condition. Après tous les exemples que je pourrois citer d'auteurs en différents genres dont la condition n'étoit pas plus élevée que la mienne, ne seroit-il donc point pardonnable à un maréchal, que vous-même avez contribué à rendre trop présomptueux, de se piquer à son tour d'une noble émulation, ainsi que de soutenir avec feu le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les gens de lettres? Votre ap-

---

Nevers; ils ont lu avec plaisir celles d'un enfant de sept ans, nommé Beauchâteau; nos peres, ainsi qu'une partie de la génération présente, ont vu avec plaisir celles du très jeune M. François de Neufchâteau, aujourd'hui député à l'assemblée nationale; nous avons eu depuis celles de la Muse Limonadiere, ainsi qu'une tragédie de la façon d'un perruquier. Ce qui prouve que le talent poétique est de tous les âges et de tous les états.

La lettre que nous offrons aujourd'hui à la curiosité de nos lecteurs est tirée d'un manuscrit qui date d'à-peu-près soixante ans, mais qui ne vient pas moins à l'appui de la proposition précédente; si tant est pourtant que quelque auteur modeste (car il est possible qu'il s'en trouve) ne se soit pas servi du masque de cet homme pour amuser le public en l'instruisant.

probation seule, monsieur, m'attire non seulement le respect de mes compatriotes, mais ils veulent encore que je devienne l'arbitre des différends qu'ils ont entre eux. Ma forge enfin est devenue une espece d'académie, où des gens de bon sens viennent journellement m'exposer leurs doutes et leurs prétentions.

Un de nos prétendus génies, en supposant que je dusse tout savoir, me demandoit, il y a quelques jours, ce qu'il falloit entendre par le fameux *quatre-quatre* de Pythagore, dont parle Lucien dans son *Philopatris*, de la traduction d'Ablancourt, troisieme partie, page 266.

Moi, qui jamais n'ai lu Pythagore, et qui sais seulement que ce fameux philosophe, suivant le témoignage d'Ovide, pénétra, par la sublimité de son esprit, jusques dans le secret des dieux, et qu'il vit, des yeux de l'ame, tout ce que la foiblesse de la nature a caché à ceux de notre corps; pour me débarrasser de ses importunités, je lui répondis, comme cela est vrai, que ce nombre mystérieux de *quatre* faisoit une partie des principales époques de ma vie. Il y a, lui dis-je d'abord, deux fois quatre lettres dans mon nom; et si je me suis servi des quatre lettres arbitraires suivantes pour

le cacher à qui je veux, c'est-à-dire D. P. C. D., j'ai prétendu qu'en les interprétant on y trouveroit *domus, panis, caro, Dionysius* ou *Bacchus;* ce qui en bon françois signifie *bien logé, bon pain, bonne viande* et *bon vin;* et c'est avec quoi je pense qu'on peut assurément faire ce qu'on appelle bonne vie. De plus je suis né le quatrieme jour du quatrieme mois de l'année. Je me suis établi, après un bien long et pénible apprentissage, ayant six fois quatre ans, le quatre de juin de l'an où l'on compte quatre cents trente-deux fois quatre. J'ai vingt-quatre fois vingt-quatre chevaux à ferrer, et la barbare main d'un empirique m'a déja débarrassé de quatre dents.

Cette conformité de nombre de quelques circonstances de ma position est devenue pour mon village un nouvel objet d'étonnement.... Tel est, monsieur, le caractere du Champenois, de se laisser étourdir par des riens, et qui croit trouver du merveilleux dans les choses les plus ordinaires.

J'ai aussi trouvé, dans ce fameux nombre de quatre, quantité de réponses à des questions qui peuvent, je crois, fixer l'attention d'un homme d'esprit.

On demande, par exemple, quelles choses

ne se peuvent acquérir à prix d'argent, et qui sont néanmoins les plus précieuses délices de la vie.

Je réponds qu'elles sont quatre; la liberté dont nous jouissons, la science dont nous sommes en possession, la santé que nous avons, et les vertus de l'ame dont nous nous qualifions. Ces avantages, sans contredit, sont pour l'homme des choses vraiment inappréciables; car la liberté égaie le cœur, la science enrichit l'entendement, la santé fait couler d'heureux jours, et la vertu est la gloire de l'ame.

On me demande quelles sont les choses qui trompent l'homme et qui causent sa perte.... Je réponds qu'elles sont quatre; le desir de beaucoup avoir, l'ardeur de beaucoup savoir, la présomption de beaucoup valoir, et l'espérance d'une longue vie.... Car les grands biens engendrent la mollesse; l'envie de trop savoir souvent dégenere en folie; l'orgueil engendre le mépris pour son prochain; et l'espérance d'une longue vie produit la nonchalance et l'oubli de soi-même.

On me demande quelles choses sont nécessaires à un bon juge.... Je réponds qu'elles sont quatre; ouir avec patience, répondre avec prudence, juger avec équité, exécuter avec misé-

ricorde.... Car un juge impatient dans ses audiences, vain et arrogant dans ses réponses, cruel et impitoyable dans l'exécution, mérite plutôt d'être justicié que d'être ministre de la justice.

On me demande quelles sont les choses que l'homme pense avoir et que souvent il n'a pas... Je réponds qu'elles sont quatre; beaucoup d'amis, grande sagesse, beaucoup de savoir, et grande puissance. Cependant il n'est aucune personne si universellement chérie, qui n'ait des ennemis secrets; si sage, qu'elle ne fasse quelque faute notable; si savante, qu'elle n'ignore beaucoup de choses, souvent même très essentielles; et si puissante, qu'elle ne puisse être surmontée par une autre. Nous savons moins que nous ne présumons, nous pouvons moins que nous ne desirons, et nous sommes moins que ce que nous desirons être.

On me demande combien de choses doit observer un mari pour vivre en paix avec sa femme.... Je réponds qu'elles sont quatre; l'aimer uniquement, l'admonester souvent, la reprendre peu, et ne la frapper jamais. Car un mari qui partage son cœur, qui néglige son épouse, qui la reprend à chaque instant, et qui la maltraite, fera, d'un état qui pouvoit être heu-

reux, un engagement de tumulte et d'horreur.

On me demande ce qu'une femme desire le plus ardemment et qui peut la rendre parfaitement contente.... Je réponds que ce sont quatre choses; habit, beauté, crédit, et liberté. Les femmes croient volontiers que rien ne leur manque lorsqu'elles sont bien vêtues, qu'elles tiennent rang parmi les belles, quand on croit ce qu'elles disent, et qu'elles vont où elles veulent.

On me demande qui sont ceux qui se procurent le plus aisément des amis et le plus aisément les perdent.... Je réponds qu'ils sont quatre; les riches, les jeunes, les puissants, et les favoris ou favorisés : mais qu'on perd aisément ses amis quand, de riche, on devient pauvre; de jeune, vieux; quand le puissant perd son autorité, et un favori son crédit.

On me demande quelles conditions doit s'imposer celui qui donne.... Je réponds qu'elles sont quatre; qu'il regarde ce qu'il donne, à qui il le donne, pour quoi il le donne, et quand il le donne. Car on ne doit pas donner trop peu, on doit donner à celui qui a le plus besoin, on doit donner pour causes justes et raisonnables, et donner sans trop faire attendre; sans quoi on perd le mérite de tout ce qu'on donne.

On me demande quelles qualités doit avoir un bon religieux.... Je réponds encore qu'elles sont quatre; qu'il accomplisse ce qu'il a promis, qu'il fasse ce qu'on lui commande, qu'il mange ce qu'on lui donne, et qu'il ne murmure pas de ce qu'il verra.

Je n'ai fait la présente si longue, monsieur, que parceque je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.

Mais je n'en suis pas moins respectueusement, etc.

Si rarement l'esprit brille aux rangs les plus bas;
Le bon sens est de tous états.

PAROLE DONNÉE DOIT ÊTRE INVIOLABLE.

Une nuit que M. de Turenne passoit sur les remparts de Paris, des voleurs, ayant arrêté sa voiture, lui prirent tout ce qu'il avoit sur lui, et ne lui laisserent qu'un diamant, auquel il étoit fort attaché, sur la promesse qu'il leur fit de leur en donner cent louis.

Le lendemain l'un d'entre eux fut assez hardi pour se présenter à son hôtel et demander à lui parler.

Il fut introduit; et, quoiqu'il trouvât le maréchal

réchal en nombreuse compagnie, il s'approcha de son oreille, lui rappela sa promesse de la veille, et en reçut la somme convenue.

M. de Turenne, après lui avoir laissé le temps de s'éloigner, fit part de son aventure à l'assemblée, qui lui en marqua toute sa surprise: « Eh! pourquoi donc trouvez-vous mon pro« cédé, leur dit-il, si extraordinaire?... Toute « promesse doit être inviolable; jamais un ga« lant homme ne doit manquer à sa parole, « dût-il l'avoir donnée à des frippons. »

LE GRAND JARDINIER PHILOSOPHE.

André le Nostre naquit à Paris en 1613, et y mourut en 1700.

Qui jamais dessina avec une hardiesse si magnifique des jardins tels que celui des Tuileries, des terrasses comme celles de Saint-Germain, des portiques comme à Marly, des promenades comme celles de Meudon, des parterres d'eau comme ceux de Versailles, etc., etc.?

La premiere fois qu'il dessina, sous les yeux de Louis XIV, les différents plans que ce grand artiste mit à exécution, le monarque, enchanté de la beauté de ses idées, l'interrompoit en s'écriant: « Le Nostre, je vous donne vingt

« françois »; et si souvent, que ce bon et grand homme, dans son genre, se crut enfin obligé de lui dire brusquement : « Oh ! ma foi, sire, « votre majesté n'en verra pas davantage; je la « ruinerois. »

Malgré l'air si contagieux des cours, il avoit conservé ses mœurs aussi simples que pures; et à force de bonhommie, il avoit même acquis le droit d'embrasser le plus fier des souverains, lorsque la victoire le ramenoit dans ses jardins.

Il étoit déja vieux lorsque, dans son parc, Louis XIV, que des Suisses traînoient dans une chaise couverte, se promenoit entre lui et Mansard, tous deux dans une autre chaise : « Ah! « sire, s'écria un jour le Nostre dans une de « ces promenades, quels grands yeux ouvri« roit mon bon homme de pere, s'il me voyoit « dans un char à côté du plus grand roi du « monde ! ... Il faut, en vérité, convenir que « votre majesté traite au mieux son maçon et « son jardinier. »

En 1675, le roi, ayant voulu le décorer de lettres de noblesse et de la croix de saint Michel, voulut y joindre des armes: mais il répondit qu'il avoit déja les siennes, consistant en trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. « Eh! sire, ajouta-t-il, pourrois-je ou-

« blier ma bêche ? N'est-ce pas à elle que je dois
« les bontés dont votre majesté m'honore ? »

Honneur au parvenu qui sut plaire à son maître,
Et qui, bien qu'en faveur, ne s'est pu méconnoître !

LE PEINTRE AMI DE SES ÉLÈVES.

Charles-André Vanloo, d'une famille noble originaire de Nice, étoit né à Aix en 1702. Frere et éleve de Jean-Baptiste Vanloo, peintre célebre, il étoit doué d'un talent supérieur pour la peinture.

Après avoir fait le voyage d'Italie, où il avoit étudié les chefs-d'œuvre des peintres anciens et modernes, il vint se fixer à Paris, où ses talents furent accueillis comme ils méritoient de l'être. Il devint peintre du feu roi, gouverneur des éleves protégés par ce monarque, professeur de l'académie, et chevalier de l'ordre de saint Michel.

Ses tableaux sont et seront toujours recommandables par l'exactitude du dessin, la suavité, la fraîcheur et le brillant du coloris.

Il travailloit aux nouvelles peintures de la coupole des Invalides, et il en avoit déja fait les esquisses, lorsque la mort l'enleva, en 1765, à l'âge de soixante-trois ans.

Cet artiste, qui, chez les étrangers même, passoit pour le premier peintre de son temps, étoit d'une figure intéressante et d'une humeur enjouée. Sincere, liant, affectueux, il vivoit avec ses éleves comme avec ses enfants, et avec ses enfants comme avec ses amis ; aussi le chérissoient-ils les uns et les autres comme leur ami et leur pere.

Professeur de l'école royale, il ne se bornoit pas à leur débiter sèchement des préceptes aisés et souvent stériles, il appuyoit toujours ses leçons par des exemples. On le voyoit des journées entieres au milieu d'eux, les crayons à la main, les encourager par ses éloges, les éclairer par ses conseils, les animer par l'enthousiasme de l'art. Ne songeant qu'à la gloire, il oublia la fortune : car le secret de s'enrichir n'est guere celui d'un homme de génie. Regretté même de ses rivaux, il ne laissa à sa femme que les bontés du roi, qui lui continua sa pension. La veuve d'un grand homme doit être à la charge des souverains qui ont joui de ses talents.

Quelqu'un a dit de ses productions :

Je dévore des yeux ces toiles animées,
Où brillent de Vanloo les touches enflammées.

PARTICULARITÉS INTÉRESSANTES

CONCERNANT LE MARÉCHAL DE TURENNE.

Lorsque mourut Turenne, ainsi que le soleil
Il n'avoit pas eu son pareil.

S'IL est de principe incontestable que la mémoire des grands hommes ne sauroit être ni trop ni trop souvent rappelée, on conviendra sans doute qu'il peut y avoir des temps où cette espece de devoir peut être regardée comme plus ou moins nécessaire à remplir, et sur-tout de la part des écrivains qui, par la nature de leurs ouvrages, semblent avoir contracté cette espece d'obligation.

C'est en partant de cette réflexion préliminaire, que nous allons rapporter ici, sur-tout en faveur de nos jeunes lecteurs, quelques traits moins connus que les autres, mais qui ne peuvent qu'ajouter à la gloire du héros dont le nom est maintenant aussi cher aux étrangers qu'il le fut toujours aux François mêmes.

Pendant la maladie de Louis XIV à Calais, devenue si dangereuse, qu'il fut pendant quelques instants cru mort, le cardinal Mazarin,

qui ne se croyoit pas trop bien dans l'esprit de Monsieur, eut recours à M. de Turenne, comptant sur un asyle auprès de lui, et dès là s'assurer de l'armée.

Le comte de Moret, chargé de cette négociation, et auquel il étoit recommandé de la traiter avec beaucoup d'adresse, connoissant assez M. de Turenne pour être sûr que c'étoit la façon la moins propre pour réussir auprès de lui, ne lui parla qu'à son ordinaire, c'est-à-dire sans détour et sans finesse.

Le vicomte ne promit autre chose, sinon « qu'il agiroit publiquement, au cas que le roi mourût, comme ami du cardinal; qu'il représenteroit même à Monsieur que, dans l'état où étoient les choses, il seroit dangereux d'ôter les affaires à un ministre si capable et si bien établi. »

Le comte de Moret, qui prévoyoit que ceci ne satisferoit point le cardinal, ayant insisté auprès du vicomte pour obtenir un peu plus: « Nenni, monsieur, répondit-il d'un ton à ôter « toute espérance de le fléchir: quelque grands « que puissent être les avantages que vous « m'annoncez, rien ne sera capable de tirer de « moi des promesses qui, dans la suite, pour- « roient m'exposer à la nécessité d'y manquer. »

Le cardinal fut si mécontent de cette réponse, qu'il jura la perte de M. de Turenne : mais la guérison du roi et la continuation de la guerre firent que ce ministre, qui au fond n'étoit pas rancunier, oublia son ressentiment et n'en estima que d'autant plus le loyal vicomte.

Ce héros se plaisoit fort avec les gens de lettres et de bon sens; mais il recherchoit peu les beaux esprits de profession, qui jamais n'ont été compris dans ses libéralités; aussi n'eut-il que la plus médiocre part dans leurs ouvrages.

Libre d'affaires, il aimoit à se réjouir, surtout dans les repas d'amis. Ailleurs il rioit volontiers des discours et des plaisanteries agréables; il railloit même assez finement; mais toujours avec autant de discernement que d'humanité. Il étoit touché des productions d'esprit vives et naturelles; il aimoit la lecture des bons livres, sur-tout de ceux qui traitoient de l'histoire; il en faisoit son profit, mais n'en parloit presque jamais.

Il ne pouvoit supporter la flatterie comme flatterie; mais, lorsqu'elle étoit déguisée sous les apparences d'un véritable attachement, il s'y prêtoit assez volontiers; et c'est alors qu'un flatteur adroit pouvoit s'insinuer dans sa confidence et en tirer avantage.

Né dans la religion prétendue-réformée, il en fit profession pendant trente ans sans en être vraiment instruit. C'est à cet âge qu'il commença, pour la premiere fois, à douter, et que, sans s'en ouvrir à personne, il chercha, par la lecture, à s'éclaircir lui-même : ce qui ne servit qu'à multiplier et qu'à fortifier ses doutes. Il fallut enfin en venir à des conférences, mais uniquement en maniere de conversations, dans la crainte que son état de perplexité ne vînt à transpirer.

La reine mere en fut pourtant instruite, lui en parla, et lui fit même témoigner qu'outre les considérations de son salut il en étoit de temporelles qui lui faisoient ardemment souhaiter de le voir catholique. Mais ce discours, capable de déterminer beaucoup d'autres, ne fit que suspendre ses bons mouvements, et lui fit négliger, pendant quelques années, l'idée qu'il avoit eue de s'éclaircir plus qu'il n'avoit fait jusques-là sur une matiere qu'il envisageoit alors comme vraiment importante.

Dès là ce qu'il craignoit le plus, c'est que sa conversion ne fût d'abord suivie de quelque grace assez signalée pour rendre aux yeux des gens du monde son changement de religion comme intéressé, et dès là plus problématique.

Pressé pourtant enfin par sa conscience, il parla assez ouvertement de ses doutes, tantôt à M. Bossuet, tantôt à M. l'évêque de Cambrai, ses deux amis particuliers.

Il s'en ouvrit encore davantage à son neveu, le cardinal de Bouillon, et dont Dieu voulut se servir pour la conversion de ce grand homme. Convaincu enfin qu'il avoit été dans l'erreur, il alla faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris, sans l'en avoir averti plutôt que la veille, et sans l'avoir déclaré au roi que peu de jours auparavant.

L'amour et la vénération que les troupes avoient toujours eus pour lui s'étoient fort augmentés dans ses dernieres campagnes. Ce qui parut, entre autres occasions, l'année avant sa mort, lorsqu'au milieu et dans le fort de l'hiver, il fit cette marche si extraordinaire pour aller attaquer les ennemis en Allemagne.

Un jour que l'armée passoit un grand défilé, il se détourna du chemin, se coucha derriere un buisson et s'y endormit. Des soldats, qui le reconnurent, quoique déja couvert de neige, coururent en foule, couperent des branches d'arbres, et lui faisoient une espece de hutte; lorsqu'il survint des cavaliers, qui, croyant qu'elles ne le mettoient pas assez à couvert, se

dépouillerent à l'envi de leurs manteaux, quoique très nécessaires alors, pour lui en faire une espece de tente. « Eh! pourquoi donc ne marchez-vous pas, camarades? s'écria Turenne « en s'éveillant; que diantre faites-vous maintenant ici? — Nous travaillons, dirent-ils, « pour la conservation de la santé de notre « bon général; car, si nous avions le malheur « de le perdre, nous ne reverrions plus notre « pays. »

Lorsque, par le traité conclu entre la Baviere et la France, le vicomte se vit obligé d'évacuer cet électorat, les Suédois qui servoient sous lui, et qui n'abandonnoient qu'à regret un si beau pays, refuserent de consentir à le suivre en Flandres, où il avoit ordre de les mener; ce général, qui, sous un extérieur aussi froid que tranquille, avoit une fermeté de courage qui ne cédoit en rien à l'ardeur impétueuse du grand Condé, parla à cette milice indocile, non comme un homme qui sollicitoit son affection et son obéissance, mais comme un chef irrité qui commandoit d'un air à ne pas supporter l'ombre même du murmure.

Les Suédois, supposant que, n'ayant avec lui qu'un très petit nombre de troupes françoises, il n'oseroit rien entreprendre de violent contre

eux, lui répondirent avec beaucoup de hauteur, et ajouterent qu'ils alloient, au nombre de deux mille cinq cents, rejoindre le comte de Konismark, général de leur nation, qui commandoit dans un pays voisin.

M. de Turenne, voyant alors qu'il ne pouvoit rien obtenir d'eux par la douceur, et que chaque soldat, la meche à la main, sembloit se disposer à donner bataille, ordonne qu'on les charge, et se voit si bien secondé par les troupes françoises, qu'après les avoir mis en déroute, il ordonna que tous les prisonniers faits en cette occasion fussent, dans le moment, pendus sur le champ de bataille.

L'infamie d'un pareil supplice ayant produit l'effet qu'il avoit prévu sur de braves gens, auxquels il n'avoit jusques-là rien eu à reprocher que le défaut de subordination dont ils venoient de se rendre coupables, il ne tarda pas à en avoir la preuve la plus complete, lorsqu'il vit venir à lui l'un des principaux officiers suédois, vieillard vénérable et qu'il estimoit fort, qui lui parla en ces termes : « Nous ne craignons pas la mort, monsieur le général, de « quelque maniere qu'elle se présente à nos « yeux : nos compagnons pourroient te mon-

« trer, ainsi que moi, qu'ils l'ont plus d'un
« fois affrontée sans pâlir.... Pourvu que no
« services ne nuisent point à la couronne don
« nous sommes nés sujets, tu peux nous me
« ner par-tout où tu le trouveras bon. Tu n
« dois ni ne peux voir en nous des mercenaires
« Si nous avons été à la solde de ton maître
« nous l'avons bien servi pour son argent; les
« trente-deux blessures que voici, ajouta-t-i
« en découvrant son corps, en sont une preuve
« parlante. Je sers depuis l'âge de dix-sept ans;
« j'en ai soixante-seize passés : dès là, sur le
« bord de ma fosse, tu ne peux avancer ma
« mort que de peu de jours.... Mais mourir par
« la main d'un bourreau!... Prends garde,
« général, de déshonorer ton caractere, en
« ordonnant un supplice infâme à de braves
« gens, pour la seule faute que tu aies jamais
« eu à leur reprocher! »

Le vicomte de Turenne, touché de la noble fermeté de ce vieux et brave Suédois, non seulement lui accorda la vie, mais encore à tous ceux que l'on alloit exécuter :... et il s'en trouva très bien.

N. B. L'épigraphe que nous avons mise à la

[...]te de cet article, *Lorsque mourut Turenne*, [...]c., est si vraie, qu'il est notoire que le grand [C]ondé même a dit, en parlant de ce héros : [«] Si j'avois à me changer, je voudrois l'être en [«] M. de Turenne; et c'est le seul homme qui [«] me puisse faire souhaiter ce changement-là. »

Q.

QUERELLE

SINGULIÈREMENT TERMINÉE.

Le comte de Créqui, ayant eu une querelle avec le duc d'Harcourt, cadet du duc d'Elbeuf, le traita ni plus ni moins que s'il eût été son pareil. Il fut même si fier que, lorsque les maréchaux de France, devant lesquels ils furent obligés de comparoître pour rendre compte de leur différend, eurent mis quelque différence entre eux, en ordonnant au comte de Créqui d'aller chez ce prince pour lui demander excuse de ce qui s'étoit passé, il tint avec lui la même conduite qu'auparavant.

En effet, étant allé à Harcourt, où ce prince demeuroit d'ordinaire, il fit entrer son carrosse jusqu'à la porte de la salle où les maréchaux de France avoient ordonné que le duc d'Harcourt viendroit le recevoir. Il l'y trouva avec quelques gentilshommes des environs des terres de ce dernier.

Le prince leur avoit fait donner des chaises à dos et en avoit fait laisser une pareille pour le comte de Créqui, tandis qu'il y avoit un fauteuil que lui-même devoit occuper. Mais le comte de Créqui, qui avoit l'esprit présent à tout, n'eut pas plutôt remarqué que c'étoit par là que le duc prétendoit lui montrer ce qu'il y avoit de différence entre un prince de maison souveraine et un gentilhomme de bonne maison, qu'il eut l'adresse de parer le coup de la maniere suivante:

Après avoir fait au prince le compliment stipulé par le tribunal, il prit la chaise à dos qui lui étoit réservée, mit un genou dessus et tint le dos entre les mains comme quelqu'un qui s'amuse à badiner. Sur quoi le duc d'Harcourt, à qui le tribunal avoit fait la leçon, et qui ne devoit s'asseoir que quand l'autre s'assiéroit, lui fit entendre qu'il seroit plus commodément sur son siege, et que du moins les gentilshommes présents prendroient alors les leurs. A quoi M. de Créqui répondit gaiement, « qu'entre gens comme eux il n'y avoit pas de façons à faire; qu'il pouvoit s'asseoir s'il le vouloit; et quant à lui, qu'il se trouvoit très bien comme il étoit. »

Cela dit, et sans donner au prince le temps de faire usage de son fauteuil, il prit congé de

lui : et, attendu que le prince étoit obligé de l[a]
reconduire jusqu'à la porte de la salle, l'avan-
tage qu'il avoit prétendu tirer de la différenc[e]
qu'il avoit voulu mettre entre eux tourna telle-
ment à sa confusion, qu'il ne put cacher à un
des gentilshommes présents à cette scene qu'il
n'avoit eu de sa vie une telle mortification.

Et voilà comme il faut se tirer d'une affaire!

R.

R.

LE RESPECTABLE ET GÉNÉREUX

NOTAIRE.

M. Fieffé, notaire à Paris, place Baudoyer, après avoir, pendant ...... ans, rempli les devoirs de sa charge avec toute l'intelligence et l'intégrité faites pour lui mériter l'estime universelle de la capitale, forcé par le dérangement de sa santé de chercher un successeur digne de la remplir selon ses vœux, crut ne pouvoir la remettre en meilleures mains qu'en celles de M. Colin, son maître clerc, dont les talents joints à la probité lui étoient dès long-temps connus.

Il y avoit à peine un an que ce dernier remplissoit cette charge, que son prédécesseur, craignant que, dans ce moment-ci, elle ne rapportât beaucoup moins que ci-devant, l'invita à dîner, et qu'au sortir de table il remit à M. Colin un papier cacheté contenant une quittance de cinquante mille livres.

Cet acte de générosité, bien rare, et qui fut bientôt aussi répandu dans Paris qu'il méritoit de l'être, fut célébré de la part de l'éditeur par la petite gaieté suivante :

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Quiconque au vertueux pense devoir tribut,
D'accord avec Colin, dira que Fieffé fut,
En dépit de l'usage (1), un fieffé galant homme.

LE RESSENTIMENT DES BONNES AMES N'EST PAS DURABLE.

Moncrif, de l'académie françoise, étoit doux, honnête, sensible et obligeant : il n'avoit, disoit-il, jamais perdu un ami par sa faute; et, pour peu qu'on le connût, on l'en croyoit. L'ingratitude étoit à ses yeux un vice qu'il ne put jamais prendre sur lui de pardonner.

C'est dans ces dispositions qu'arrivant un jour chez M. D. L. P***, alors breveté du *Mercure de France :* « Mon ami, lui dit-il avec

(1) Suivant l'usage, le mot *fieffé* ne se prend guerè qu'en mauvaise part, *fieffé frippon*, *fieffé paresseux*, etc. Mais le généreux Fieffé, notaire, nous a paru bien digne de faire exception à la regle.

« beaucoup d'émotion, vous savez ce que me « doit M. ***.... Voyez avec quel peu d'égards « il me traite dans le dernier de ses ouvrages... « Voici la réponse à ses critiques ; et je compte « assez sur votre amitié pour espérer que vous « lui trouverez place dans votre prochain jour- « nal. »

Il n'est rien que M. D. L. P*** n'ait employé, soit pour calmer Moncrif, soit pour l'engager à adoucir l'aigreur de sa réponse, soit pour en prolonger l'insertion dans le *Mercure*. Il ne savoit plus quel parti prendre, lorsque, quelques jours après, on lui remit ce billet de Moncrif :

« Gardez-vous bien, mon ami, d'insérer « dans votre *Mercure* l'article concernant « M. ***.... J'apprends, au moment où je vous « écris, qu'il est dans le malheur. »

On pouvoit ne répondre que par ce seul trait de Moncrif à ceux qui, à propos de l'épitaphe suivante, ont accusé M. D. L. P*** de ne l'avoir vu qu'avec les yeux de l'amitié :

> Mortel digne de l'âge d'or,
> Ami sûr, auteur estimable,
> Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
> Fut moins bavard et plus aimable.

Il mourut en 1770, à quatre-vingt-quatre ans.

LE ROI COMPATISSANT.

Un officier françois, qui, depuis long-temps, sollicitoit une pension, étant entré dans la salle où dînoit Louis XVI, saisit un moment de silence et s'écria : « Sire, daignez m'entendre ». Sur quoi on lui dit de se taire. « Eh ! le peut-« on, répliqua-t-il, lorsqu'on meurt de faim? « Sire, continua-t-il, j'ai soixante et dix ans et « plus; j'en ai passé cinquante au service de « votre majesté; et je n'ai pas de quoi vivre. « — Avez-vous un mémoire contenant l'état « de vos services? lui dit le roi avec émotion. « — Le voilà, sire. — Donnez; et revenez de-« main avant dîner. »

Le lendemain ce digne monarque, l'ayant fait appeler dans son cabinet, le gratifia d'une pension de quinze cents livres sur sa cassette, en ajoutant avec une bonté digne de son cœur: « Allez de ce pas recevoir la premiere année; « elle est échue. »

Ce trait de fermeté fait à la fois connoître
Et le digne sujet et le très digne maître.

PLAISANTE REPARTIE PEU CONNUE

DU BON HENRI IV.

Le 22 novembre 1594, huit voleurs ou assassins furent surpris en embuscade en attendant ce monarque, lorsqu'il passeroit, comme il lui arrivoit souvent, presque seul, pour aller au château de Saint-Germain. Tous étoient armés et avoient pris des informations sur l'heure où il devoit passer; ce qui les avoit rendus suspects.

Ayant avoué leur horrible projet, on les fit pendre le jour même, quoiqu'il manquât de bourreaux, et les bons habitants de Vitry se chargerent à l'envi de cette expédition.

Au nombre de ces scélérats il s'en trouva deux qui se prétendoient gentilshommes, et un troisieme qui se disoit apothicaire.

Ce dernier s'adressant au roi pour en obtenir grace : « Comment, *ventre-saint-gris!* s'é-
« cria le bon prince, est-ce sur les grands che-
« mins qu'un apothicaire exerce ses fonctions?
« Y guettez-vous les passants pour leur don-
« ner des clysteres? »

Qu'on juge si ce joyeux propos ne dut pas

servir à égayer l'utile exécution de ces huit détestables conjurés.

Quand ta gaîté subsiste en un pareil moment,
Digne ami d'un bon peuple, on t'aime doublement!

LE MINISTRE

MOURANT ET RECONNOISSANT.

Le marquis de Seignelay, fils du grand Colbert et ministre d'état, avoit une maîtresse aimable, et si désintéressée, qu'elle ne lui demandoit jamais rien, et, pour comble de singularité, n'étoit rien moins que riche. Ce ministre, attaqué de la maladie sous laquelle il succomba, n'étoit plus visible que pour ses plus proches parents.

Cette jeune et très honnête personne, qui, dans le cas où la mort lui enleveroit son amant, ne voyoit d'autre perspective que celle du libertinage ou de l'hôpital, après y avoir longtemps et douloureusement rêvé, ne vit absolument d'autre parti à prendre que celui-ci:

Elle se déguise en courier de cabinet, se présente à la porte du ministre, dit qu'elle arrive de Versailles, que le roi lui a fait ordonner de ne remettre qu'à M. de Seignelay seul un paquet

de la plus grande importance, et d'en rapporter de suite la réponse.

On introduit le prétendu courier jusqu'au lit du ministre et on le laisse avec lui.

La demoiselle alors se fait connoître et lui dit : « Je viens d'apprendre, monsieur, qu'on « vous dit dangereusement malade.... Si j'ai le « malheur de vous perdre, dût la douleur que « j'en aurai ne pas m'enlever de ce monde, le « très médiocre état de ma fortune..... — Arrê- « tez ! s'écria le malade; voici la clef de mon « secrétaire; prenez dans ce tiroir et apportez- « moi mon porte-feuille. »

Le jeune et mourant ministre alors, en l'embrassant tendrement, lui remit cent mille livres en billets au porteur.

Par l'amour et l'humanité
A si beau titre regretté,
Qui laisse un tel exemple à suivre
Se montroit bien digne de vivre !

LE BON ET CHARITABLE RELIGIEUX.

Un bon vieux religieux, ayant été mandé, il y a environ quarante ans, pour disposer à la mort un jeune voleur de grands chemins, fut enfermé avec le coupable dans une petite cha-

pelle; et, tandis qu'il s'efforçoit à le porter au repentir de ses crimes, s'appercevant que cet homme ne l'écoutoit qu'avec beaucoup de distraction, l'en reprenoit avec tout le zele dont en pareil cas une bonne ame est capable. « Vous « avez raison, mon révérend pere, lui répon- « dit le futur patient;... mais voyez mon âge. « Apprenez même qu'une mauvaise éducation, « jointe au délire d'un tempérament très fou- « gueux, est la seule cause de mon crime, c'est- « à-dire du premier dont je me sois jamais ren- « du coupable;... et, si vous consentez à me « sauver la vie, soyez sûr que les remords dont « vous me pénétrez me la feront consacrer à « racheter mon crime par la conduite la plus « opposée à celle qui m'a rendu digne du sup- « plice que je suis près de subir. »

« Eh! comment cela, mon ami? lui dit le « bon religieux, qui commençoit à s'attendrir. « — Voyez, mon pere, cette fenêtre, qui n'est « pas assez élevée pour m'ôter l'espérance de « me sauver sur le toit de la prison, pour peu « que vous ayez assez pitié de moi pour vous « y prêter. — Fort bien, mon fils!... Mais, en- « core un coup, comment m'est-il possible de « contribuer à votre évasion, puisque cette « même fenêtre est à plus de quinze pieds de

« hauteur? — Vous n'avez, mon pere, autre « chose à faire qu'à me laisser mettre votre « chaise sur l'autel, et monter dessus; je grim- « perai sur vos épaules, et ...... et me voilà « sauvé! »

Le charitable confesseur, après s'être prêté à cette manœuvre, qui réussit selon ses vœux, remit la chaise à sa place, prit son bréviaire, et attendit patiemment qu'on revînt ouvrir la chapelle.

Le geolier, en arrivant enfin accompagné du bourreau qui s'impatientoit, portoit en vain les yeux de toutes parts. « Qu'est donc devenu le « criminel? s'écrierent-ils tous deux. — C'est « probablement un ange, dit le religieux; car, « foi de prêtre, je l'ai vu partir, il y a déja « plus d'une heure, par la fenêtre que vous « voyez. »

Le bourreau, qui perdoit sa proie, ne vit rien de plus pressé que d'aller avertir les juges d'un évènement qu'il ne pouvoit concevoir. Ces messieurs, arrivés à la chapelle, n'ayant pu tirer du confesseur d'autre réponse, considérant, au surplus, qu'il n'étoit point chargé de la garde du coupable, ne trouverent rien de mieux à faire, en prenant congé du bon religieux, que de rire de l'aventure.

SUITE DE CETTE ANECDOTE,

Qui prouve qu'un bienfait n'est jamais perdu.

Plusieurs années après, ce même religieux passant par les Ardennes et se trouvant égaré vers le soir, un paysan, qu'il rencontra, l'avertit que les chemins de ce canton étoient dangereux, sur-tout la nuit; de là l'invita à le suivre, en lui offrant un gîte où il pourroit se rafraîchir et même passer la nuit en toute sûreté.

Sur quoi le bon homme, ne voyant rien en pareil cas de mieux à faire, consentit, mais non sans quelque crainte, à le suivre.

En arrivant à une ferme, le paysan dit à sa femme: « Tue vîte, mon amie, les meilleurs « poulets de la basse-cour pour régaler l'hôte « que je t'amene. »

Tandis qu'on préparoit le souper arrivent huit enfants, auxquels le paysan dit: « Mes « amis, remerciez ce bon religieux;... sans lui, « ni vous ni moi ne serions au monde.... « Tombez à ses pieds, dis-je;... c'est à lui que « je dois la vie.... »

Le religieux, surpris de ce propos, regarde attentivement son homme,... et reconnoit le

voleur dont il avoit autrefois favorisé l'évasion...
« Je vous ai tenu parole, mon respectable et
« charitable pere!... Après m'être vu libre par
« vous, je suis venu dans ce pays. J'entrai dans
« cette ferme au service d'un maître honnête,
« que j'ai servi avec assez de zele et de fidélité
« pour qu'il m'ait pris en gré au point de m'ac-
« corder l'honneur d'épouser sa fille unique ;...
« et j'ai tâché, comme je tâcherai toujours, de
« rendre digne d'elle.... Le ciel même a béni
« mes intentions, au point que vous me voyez
« dans une très honnête opulence et le plus
« heureux des hommes en vivant au sein de
« ma famille.... C'est à vous que je le dois,
« digne religieux! c'est à la bonté de votre
« cœur.... Ainsi disposez sans scrupule de mes
« facultés ;... car il ne me reste, pour mourir
« content, que de pouvoir vous témoigner à
« mon gré toute la sincérité de ma juste recon-
« noissance. »

Le lecteur pressent sans doute, en partant du caractere de ce charitable et pieux ecclésiastique, que, sans abuser des offres que lui faisoit cet honnête fermier, il ne le quitta, après avoir passé chez lui quelques jours, que pour continuer son voyage, en remerciant le ciel des bénédictions qu'il avoit bien voulu répandre

sur un pécheur si heureusement et si sincèrement converti.

RECONNOISSANCE.

Le plus beau sacrifice qu'elle ait peut-être jamais fait.

PEU de temps avant la disgrace de M. le Blanc, ministre de la guerre, le fameux chirurgien Maréchal (1) lui avoit fait l'ouverture d'un abcès au foie; et cette opération s'étoit faite en présence de M. Morand, assez jeune alors, et de plusieurs autres consultants.

Dans l'instant où Maréchal portoit le bistouri sur la tumeur, le jeune Morand y posa le bout du doigt: Maréchal lui fit signe de l'ôter. Morand, sans en tenir compte, replaça de nouveau son doigt au même endroit, et regardant fixement Maréchal, lui indiqua, tant des yeux que du doigt, l'endroit précis qu'il devoit ouvrir; et Maréchal opéra en conséquence.

Le ministre, parfaitement guéri, donna un grand repas à sa famille, et y invita MM. Maré-

(1) Né à Calais en 1658, mort en 1736.

chal et Morand. Dans cette assemblée où la joie éclatoit sur tous les visages, le ministre, en prenant Maréchal par la main et s'adressant aux convives : « Voilà, mes amis, s'écria-t-il, « celui à qui je dois la vie ! — Vous vous trom- « pez, monseigneur, répondit Maréchal en lui « montrant Morand ; c'est à ce jeune homme « seul que vous la devez, car sans lui je vous « tuois. »

Et c'est à cette belle action, et peut-être unique en son espece, que Morand dut sa réputation ainsi que la fortune qui en fut la suite.

Trait digne de mémoire, et qui prouve en deux mots
Qu'il n'est profession qui n'ait eu ses héros.

LA ROTURE ILLUSTRÉE.

Bontems, dit l'abbé de Choisi, étoit bien le meilleur valet qui ait jamais été et le plus affectionné ; cachant un bon esprit et assez de finesse sous un extérieur grossier ; fidele sans intérêt et sans ambition ; ne songeant qu'à faire le profit de son maître, sans presque songer à sa famille.

Quand Louis XIV lui donna la survivance de la charge de premier valet de chambre pour

son fils aîné, Bontems l'assura qu'il ne lui demanderoit plus jamais rien; et je crois, Dieu me pardonne, qu'il lui a tenu parole.

Chose incroyable dans un pareil courtisan, qui étoit au moins six fois par jour à portée de demander et d'obtenir!....

Aussi le roi paroissoit l'aimer tendrement; et, quand la fille du bon-homme mourut dans le temps qu'il l'alloit marier, ce monarque, aussi sensible qu'un particulier, eut la bonté d'employer quelques moments à le consoler.

Eloge funebre de BONTEMS.

Vivre en faveur sans ostentation;
Faire du bien seulement pour le faire,
Être équitable au poids du sanctuaire,
Joindre au bonheur la modération;
N'être jamais aux malheureux contraire
Et d'obliger saisir l'occasion,
Prendre les arts sous sa protection;
En beau chemin, content du nécessaire,
D'accumuler fuir la contagion;
Ce sont sentiers que peu d'hommes battirent
Sans s'écarter, et durant cinquante ans;...
Ce sont vertus qui de la cour sortirent
Le même jour que trépassa Bontems.

MÉPRIS DES RICHESSES.

Il n'est vice plus infamant, sur-tout chez les personnes constituées en dignité et faites pour procurer le bien des autres, que l'avarice. Le brave et infortuné duc de Montmorenci (1), pour inspirer au jeune duc d'Enghien son horreur pour une passion si méprisable, lui donna la leçon suivante :

En allant à son gouvernement et passant par Bourges, il voulut voir ce jeune seigneur, qui y faisoit ses études, et lui donna une bourse de cent pistoles pour ses menus plaisirs.

A son retour il lui demanda quel usage il avoit fait de cet argent ; et le jeune duc lui présenta la bourse aussi pleine qu'il l'avoit reçue. Le duc de Montmorenci, surpris de l'aventure, lance un coup-d'œil d'indignation sur son neveu, prend la bourse, la jette par la fenêtre, et lui dit : « Apprenez, monsieur, qu'un vrai « prince ne doit point garder d'argent ; et que, « si vous ne vouliez pas qu'il servît à vos plai« sirs, il falloit en faire des cadeaux à vos jeu« nes amis, ou des libéralités aux pauvres....

(1) Décapité à Toulouse en 1632.

« N'oubliez donc jamais, je vous en prie, que,
« si l'avarice est hideuse chez un particulier,
« elle est encore plus horrible dans un prince. »

Le grand Turenne, dans une de ses campagnes en Allemagne, se trouvant un peu court d'argent, un officier-général lui étant venu secrètement proposer de lui faire gagner cent mille écus en quinze jours, par les contributions, et sans que la cour pût en avoir aucune connoissance : « Bien obligé, monsieur, lui ré-
« pondit ce héros; mais, après avoir trouvé
« beaucoup d'occasions de cette espece sans ja-
« mais en avoir profité, je ne me sens point
« tenté, sur-tout à mon âge, de changer de
« conduite. »

Une ville neutre du même pays, croyant que l'armée qu'il commandoit alloit passer sur son territoire, lui fit offrir pareille somme pour l'engager à changer de route. « Je ne puis en
« conscience, répondit-il, accepter ce présent;
« car mon intention n'étoit point de passer si
« près de votre ville. »

Le fameux maréchal de Boucicaut ne laissa qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis maréchal de France et gouverneur de Gênes;

Gênes, auquel il ne s'étoit pas soucié d'amasser de grands biens.

On lui reprochoit un jour de n'avoir pas profité de la faveur du roi Jean, son maître. « Je « n'ai rien vendu, répondit-il, de l'héritage « que m'ont laissé mes ancêtres, et n'y ai rien « augmenté. Si mon fils est homme de bien, « il en aura assez; s'il ne vaut rien, il en aura « trop, et ce sera grand dommage. »

Le connétable du Guesclin, à qui ses belles actions ont mérité la faveur de trois de nos rois, Jean, Charles V et Charles VI, avoit un souverain mépris pour la richesse, et ce qu'il recévoit de leur libéralité étoit sur-le-champ distribué à ceux de ses soldats qu'il en trouvoit dignes. Il ne laissa même rien à sa famille que ce qu'il avoit reçu d'elle en naissant.

IL NE SUFFIT PAS D'AVOIR RAISON.

Il est rare que cet esprit de douceur et de modération, qui devroit être le lien de la société civile, regne sur-tout parmi les savants et les gens de lettres.

Racine étoit souvent amer, et sur-tout dans ses railleries, quoiqu'avec un grand fonds de

probité et de religion; ses meilleurs amis même ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui pût donner prise à ses sarcasmes.

Boileau ayant un jour, à l'académie des Inscriptions, avancé, par mégarde, une proposition qui n'étoit pas juste, Racine tomba si rudement sur son ami, qu'il alla même jusqu'à l'insulte. Boileau, quoique vivement piqué de cette sortie, se contenta pourtant de lui dire: « Je conviens, monsieur, que j'ai tort;... mais « j'aime encore mieux l'avoir, que d'avoir si « orgueilleusement raison. »

L'HONNÊTE RECEVEUR DES AIDES.

Celui d'un village de Picardie, à une lieue de Roye, voyant sa petite ferme en proie à l'incendie le plus terrible, se précipite à travers les flammes qui dévoroient sa médiocre fortune, et parvient à en sauver deux mille livres de deniers royaux, qu'il se hâte de porter, à deux lieues de là, au directeur des aides.

M. Necker, informé du fait, après en avoir rendu compte au roi, a écrit, de sa main, à cet honnête paysan : « Sa majesté, instruite des dé« tails de votre malheur, et touchée de votre

« probité, vous fait la remise des deux mille « livres que vous avez versées dans la caisse « des aides. »

L'HOMME DE LETTRES RECONNOISSANT.

Il s'en est trouvé plus d'un sans doute; mais nous croyons, pour le moment, devoir en citer l'exemple ci-dessous, eu égard à tout l'intérêt dont il nous paroît susceptible.

Paul Pélisson, né à Beziers en 1624, élevé par sa mere dans la religion prétendue réformée, après avoir fait de très bonnes études et s'être distingué dans sa province par différents ouvrages, fut accueilli, dès son arrivée à Paris, par tout ce qu'il y avoit alors de gens d'esprit et de vrai mérite. Sa réputation s'étendit au point que le surintendant Fouquet le choisit pour son premier commis et lui donna toute sa confiance.

Pélisson conserva, au milieu des trésors, le désintéressement de son caractere, et, dans les épines des finances, les agréments de son esprit. Ses soins furent récompensés, en 1660, par des lettres de conseiller d'état.

L'année suivante fut moins heureuse : il avoit eu beaucoup de part aux secrets de Fouquet; il en eut également à sa disgrace. Il fut conduit à la Bastille, et n'en sortit que quatre ans après, sans qu'on eût pu parvenir à corrompre sa fidélité envers son maître.

On eut même recours à un Allemand, simple et grossier en apparence, mais aussi délié que fourbe, qui feignoit d'être prisonnier à la Bastille, ainsi que Pélisson, et chargé de jouer le rôle d'espion.

Pélisson, qui le pénétra, se garda bien de laisser entrevoir qu'il connût le piege, redoubla au contraire de politesse envers l'Allemand, et finit par s'emparer de son esprit jusqu'au point de le faire servir à favoriser ou cacher la correspondance journaliere que lui Pélisson entretenoit avec la célebre mademoiselle Scuderi, qui étoit très dévouée à l'infortuné surintendant.

Les éloquentes apologies qu'il faisoit de ce ministre ayant été découvertes, on lui fit interdire l'encre et le papier; et il se vit réduit à écrire sur des marges de livres avec le plomb de ses vitres, ou avec une espece d'encre qu'il imagina, en délayant de la croûte de pain brûlé dans quelques gouttes du vin qu'on lui servoit. Enfin, privé de tous moyens de se distraire en

s'occupant l'esprit, et réduit à la seule compagnie d'un Basque stupide et morne, dont les talents se bornoient à jouer presque continuellement de la musette, Pélisson finit par trouver, dans ce foible et tédieux amusement, une espece de ressource contre l'ennui qui le dévoroit. Appercevant un jour une araignée faisant sa toile dans un soupirail qui donnoit un peu de jour à sa prison, il entreprit de l'apprivoiser. Il mit pour cet effet des mouches sur le bord de ce soupirail, tandis que le Basque ne s'occupoit que de son éternelle musette. L'araignée, s'étant insensiblement accoutumée et plue au son de cet instrument, sortoit de son trou pour courir après la proie que Pélisson lui présentoit. De sorte qu'il parvint, après un exercice de quelques mois, à discipliner cet insecte au point qu'il partoit, à son moindre signal, pour aller prendre, au fond de la chambre, et même sur les genoux du prisonnier, les mouches qu'il lui présentoit.

Ce rare et respectable attachement pour un maître dans le malheur concilia si bien à Pélisson l'estime universelle de la ville et de la cour, que, l'affaire de Fouquet finie, Louis XIV même lui rendit ses bonnes graces, voulut qu'il fût l'un des historiens de son regne, et le com-

bla de tous les honneurs et les bienfaits dont un homme de lettres peut être susceptible.

Il mourut à Paris en 1693.

La petite vérole avoit si fort défiguré Pélisson, que madame de Sévigné disoit de lui « qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids. »

Une dame le prit un jour par la main et le conduisit chez un peintre, en disant à cet artiste, « Tout comme cela, trait pour trait »; et sortit brusquement.

Le peintre l'ayant fixé et prié de s'asseoir, Pélisson lui demanda l'explication de ce mystere. « Monsieur, répondit le peintre, j'ai « entrepris de représenter pour cette dame *la « tentation de Jésus-Christ dans le désert.* « Nous contestions depuis une heure sur la fi- « gure qu'il faut donner au diable : sur quoi « elle est sortie, et, en rentrant, vient vous « proposer pour modele. »

Sarrasin et Pélisson étoient également attachés à mademoiselle de Scuderi, qui enfin accorda la préférence au dernier. Sur quoi l'on fit les vers suivants :

La figure de Pélisson
Est une figure effroyable.
Mais, quoique ce vilain garçon
Soit plus laid que n'est un vieux diable;
Sapho lui trouve des appas :
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime son semblable.

RARE ET INGÉNIEUX
EXEMPLE D'AMOUR DE LA PATRIE
DANS UN BRAVE MILICIEN.

Le 12 juillet 1762, une escadre angloise vint mouiller, à l'entrée de la nuit, dans la riviere d'Orne, sur les côtes de Normandie, dans le dessein de détruire ou d'intercepter quinze navires françois chargés de bois de construction pour Brest; et cette expédition étoit d'autant plus facile, que cette côte étoit absolument dégarnie de troupes.

Deux coups de canon, tirés par les Anglois, jettent l'alarme dans tous les environs; la frayeur s'empare des habitants, qui commencent par enlever ou cacher tous leurs effets.

Michel Cabien, sergent des milices garde-côtes, bien que resté seul, ne s'effraie point. Il se porte sur le rivage, accompagné d'un

simple tambour, mais qui pourtant bientôt le quitte.

Le brave Cabien se place dans un endroit d'où l'on ne peut l'appercevoir, découvre la troupe angloise, crie très hautement *Qui vive*, et en même temps tire son coup de fusil; de là gagne ainsi plusieurs postes le long de la côte, renouvelle son *qui vive* ainsi que son coup de fusil, et, à la faveur de la nuit, parvient à intimider l'escadre ennemie.

Arrivé à la hauteur d'un canal et d'un petit pont, il prend le ton d'un commandant, ordonne à sa prétendue troupe de faire un feu de bataillon. Les Anglois se jettent ventre à terre. Il emploie alors un nouveau stratagême; il ordonne à son aide-major de prendre cent hommes et de côtoyer le village sur la gauche pour gagner le pont et attaquer les ennemis en queue, tandis qu'il les chargeroit en tête. A ces mots, l'ennemi, intimidé, se releve et se détermine à la retraite.

Mais elle n'est pas assez prompte au gré de Cabien.

Il prend la caisse que le tambour avoit laissée près de lui, bat la marche, et, frappant à coups redoublés sur un petit pont de bois, il *imite*, par le mouvement rapide de ses pieds, celui

d'une troupe nombreuse qui se précipite sur le passage: et les Anglois, qui se croient perdus, précipitent plus vivement leur retraite.

Au jour naissant, Cabien va reconnoître le terrain, rencontre un officier anglois blessé, le prend sur ses épaules, l'emporte chez lui, et parvient à le rendre à la vie.

Le récit de cette belle et presque incroyable action fait à l'assemblée nationale par M. de Cussé, député, en lui présentant ce brave homme, qui n'avoit pas encore été récompensé, fut applaudi avec transport; et le président dit, en s'adressant à Cabien: « Monsieur, les ap-
« plaudissements que vous venez d'entendre
« vous prouvent que le courage et la vertu ne
« sont jamais mieux honorés que par une na-
« tion libre. Jouissez de ce premier avantage,
« en attendant les récompenses d'une autre na-
« ture qui vous sont si bien dues. »

Que ne peut la valeur, lorsque, jointe au génie,
Elle a pour digne objet l'amour de la patrie!

TRAIT DE RECONNOISSANCE

HUMILIANT POUR LE FIER BIENFAITEUR.

Un grand seigneur de l'ancien régime, s'étant présenté un matin dans le jeu de paume de la rue Mazarine, demanda s'il se trouvoit là quelqu'un pour faire sa partie. Un avocat s'offrit aussitôt; et son altesse fut si contente du jeu de ce particulier, qu'elle l'engagea à ne quitter qu'à deux heures après midi.

L'altesse alors dit à quelques seigneurs de sa suite qu'il étoit temps d'aller dîner, et envoya, par un de ses valets de pied, douze francs à l'honnête avocat, qu'il ne lui vint point dans l'idée d'inviter à dîner avec lui, pour reconnoître la complaisance qu'il avoit eue.

Le jurisconsulte reçut avec respect les douze francs, et donna un louis d'or au valet de pied, qui ne manqua pas d'en informer son maître.

Sur quoi quelqu'un, indigné du procédé de son altesse, ne put se refuser la question suivante :

Des deux acteurs en ce moment
Lequel agit plus noblement?

RÉPONSE AUSSI NOBLE QUE HARDIE.

Un jeune et grand seigneur, mal élevé sans doute, ainsi qu'ils le sont plus ou moins tous, aimoit beaucoup la paume, et venoit souvent s'y exercer à Paris, dans les jeux les plus renommés.

Un jour que, mécontent de lui-même, il s'étoit pris d'humeur contre la galerie, il ordonna qu'on en fît sortir tout le monde, en se servant d'expressions très indécentes, c'est-à-dire « Chassez-moi tous ces B... là, tous ces J. F... là. »

Un seul officier ayant refusé de sortir, « Vous « n'avez donc pas entendu mes ordres? lui dit « le jeune et pétulant seigneur. — Pardon- « nez-moi, monseigneur; mais, comme je ne « suis ni un B... ni un J. F..., je suis resté à « ma place. »

Et en effet il ne la quitta pas.

A cet abus de la puissance,
Que brave un mortel courageux,
Pour peu que le tyranneau pense,
Il doit se trouver bien honteux!

AUTRE.

Cette leçon, quoique sévere, étoit pourtant déja probablement oubliée, lorsque, quelques jours après, ce même seigneur, à la chasse du roi à Fontainebleau, s'étant égaré dans la forêt, rencontra un jeune garçon, et le questionna, en le tutoyant durement, sur le chemin qu'il devoit tenir pour rejoindre la chasse: et, sur ce que le pâtre ne répondoit rien à aucune de ses questions, « Es-tu sourd ou muet? « lui demanda-t-il. — Je ne suis ni l'un ni l'au« tre, monsieur; mais, lorsqu'on me parle im« poliment, je le deviens. — En ce cas, mon « ami, dites-moi donc si vous savez où est la « chasse. — Prenez ce sentier à gauche, mon« sieur, et vous allez bientôt la rejoindre. »

Et comme le villageois s'en alloit, le jeune seigneur le rappelle, lui donne un louis d'or, pour le payer, lui dit-il, de sa bonne leçon, dont il le remercioit.

On s'est, dit-on, même en effet apperçu, depuis cette seconde leçon, que le jeune seigneur étoit devenu moins impoli: d'où l'on peut induire que

Le temps peut tout obtenir
De celui qui peut rougir.

RESSOURCES SINGULIERES D'UN GRAND ET VRAI MINISTRE.

Après la paix de Nimegue, en 1678, les frais de la guerre avoient non seulement épuisé le trésor royal, mais presque absolument tari la source des finances de l'état.

Les courtisans (1) du fastueux Louis XIV, qui connoissoient le goût de ce prince, ne conseillerent pas moins de donner à cette occasion une superbe fête : « Cette dépense, sire, « disoient-ils, fera croire aux étrangers que « les ressources de la France sont inépuisables, « et ne fera qu'ajouter à l'idée qu'on a déja de « la puissance de votre majesté ». Ils dresserent en conséquence un plan de cette fête, qui plut fort au monarque.

Mais comment parler à l'économe Colbert,

(1) Attendu qu'il est assez probable que la jeunesse et même l'adolescence d'aujourd'hui ne verront pas cette espece de vampires, nous croyons leur devoir la définition que nous en donne un auteur moderne, qui ne se nomme pas : « Un vrai courtisan, dit-il, doit avoir le « visage variable à son gré, la démarche haute, l'œil « affectueux, le dévouement sur les levres, un fort calus « sur le cœur, un poignard bien aigu dans sa poche. »

et sur-tout dans ce moment, d'une fête si dispendieuse?... Aussi les ennemis de ce ministre se flattoient-ils déja que, manquant des fonds absolument nécessaires en cette occasion, il se verroit obligé de faire crier le peuple, ou de mécontenter le roi en s'opposant au carrousel projeté.

Colbert, bien informé, mais feignant de ne rien savoir, les laissoit jouir du plaisir qu'il se promettoit de leur ravir bientôt, et d'autant mieux, que ces mêmes ennemis le servoient à son gré, qui, dans cette circonstance, étoit de n'épargner aucune dépense, bien persuadé que le roi ne pouvoit en effet qu'y gagner.

Le monarque enfin, sûr que Colbert, instruit de ce projet, persistoit pourtant à se taire, s'ouvrit bientôt lui-même sur son dessein, mais avec des restrictions et comme s'il eût été disposé à sacrifier son projet au moindre inconvénient.

Au seul mot de dépense, Colbert fronça le sourcil et ajouta une nuance de plus à son air naturellement froid et sévere. Le roi, se trouvant lui-même dans une espece d'embarras, dit que son dessein n'étoit pas de s'engager dans une grande dépense; qu'il vouloit au contraire choisir, de tous les plans qu'on lui avoit présen-

tés sur ce sujet, celui qui pouvoit être rempli à moins de frais, etc.

Mais le monarque fut bien étonné lorsque Colbert, après lui avoir représenté que ses finances étoient fort dérangées, lui dit que, puisqu'il s'agissoit de donner une fête, il falloit la rendre digne du plus grand roi du monde et ne rien oublier de ce qui pouvoit en augmenter la magnificence. Il prit en même temps les plans que l'on avoit donnés à sa majesté pour le carrousel, et quitta le prince, sous prétexte de les examiner en particulier.

Arrivé chez lui, Colbert, qui avoit déja formé tous ses arrangements, fit venir les fermiers-généraux, leur dit que l'intention du roi étoit de compter avec eux de clerc à maître; et que, pour les dédommager de la perte que ce dérangement leur causeroit, sa majesté leur accorderoit un million de gratification.

Les courtisans étoient fort attentifs sur les démarches de Colbert, et les plus pénétrants n'en pouvoient prévoir la fin; le roi même n'étoit pas moins impatient que les autres, et desiroit savoir au plutôt la réponse de son ministre.

Elle fut que la dépense du carrousel monteroit à dix-huit cents mille livres.... Sur quoi

le monarque se récria fort. Quel moyen en effet de trouver cette somme prodigieuse dans un royaume épuisé par des guerres, et de la prodiguer indiscrètement à des amusements frivoles?...

Le roi, un peu chagrin, déclara qu'il n'y auroit point de fête, « son intention n'étant pas de ruiner son peuple pour divertir ses courtisans. »

Mais ce qui surprit bien plus encore le monarque, c'est que Colbert n'insista pas moins sur l'exécution de cette même fête : « Votre « majesté, dit-il, l'ayant annoncée à toute sa « cour, son honneur se trouve engagé à la « donner; et, dans ce cas, il faut enchérir sur « cette magnificence qui lui est naturelle. Il « suffit, en un mot, que les étrangers s'y at« tendent, et que rien ne seroit plus capable de « faire connoître la mauvaise situation de vos « finances, que de laisser sans exécution un « projet répandu dans l'Europe entiere. »

Colbert enfin, ayant promis au roi de rassembler tous les fonds nécessaires, n'eut rien de plus pressé que de faire insérer dans tous les papiers publics que l'intention de ce monarque étoit de donner à sa cour un carrousel qui surpasseroit en magnificence tout ce qu'on avoit vu jusques-là dans ce genre.

Cette

Cette nouvelle étant bientôt répandue dans l'Europe, où la paix alors étoit universelle ; on vit accourir de toutes parts une multitude d'étrangers à Paris ; qui, pour faire honneur à leurs nations respectives, y affectoient le plus grand faste, et dont le nombre augmentant chaque jour, il se fit dans la capitale, ainsi que dans ses environs, une consommation prodigieuse.

Le sage et prévoyant ministre avoit exprès indiqué la fête à quelques mois de là. Les ouvriers, arrivant en foule des provinces et des pays voisins, étoient aussitôt employés : de sorte que leur concours ainsi que le genre de leur travail étoit d'avance un assez beau spectacle pour les curieux de toute espece. La noblesse du royaume qui d'ordinaire paroissoit le moins à la cour quitta cette fois ses retraites, et crut devoir prodiguer, en cette belle occasion, les fruits de son économie. De sorte qu'à peine la foule innombrable des marchands, des ouvriers et des artisans de toute espece put-elle suffire aux différents besoins des citoyens et des étrangers, qui tous vouloient paroître avec plus ou moins d'éclat, suivant leur condition.

Les préparatifs s'avançant et le jour indiqué

pour la fête allant arriver, Colbert alla trouver le roi et lui dit, d'un air mécontent, que, les ouvriers n'ayant pu achever ce grand ouvrage, il falloit absolument la reculer d'environ quinze jours.

Le roi montra d'abord quelque dépit, et lui demanda comment on feroit pour satisfaire cette foule d'étrangers, qui attendoient avec impatience le jour où ils pourroient s'en retourner chez eux....

Le ministre proposa un bal aux Tuileries: ce qui plut beaucoup au roi, qui pourtant parut craindre ce surcroît de dépense, mais qui, croyant que ce que proposoit Colbert étoit chose nécessaire, y consentit par ce même principe qui fait vouloir tout ce qui flatte et qui nous aveugle toujours sur les inconvénients.

Le bal fut donné. Les courtisans et les étrangers y parurent avec les habits superbes qu'ils avoient fait faire pour le carrousel. Il en fallut ensuite ordonner de nouveaux; et c'est ce qu'avoit prévu Colbert, qui, par ce moyen, augmenta leur dépense et donna un mouvement encore plus rapide à la circulation de l'argent.

Le carrousel enfin s'exécuta. Jamais on n'avoit vu de spectacle ni si brillant ni si bien ordonné. Les étrangers ne pouvoient même con-

cevoir comment le roi et sa cour avoient pu rassembler tant de richesses : et, comme ce qui passe une certaine valeur est toujours estimé bien au-delà de son prix, on en faisoit monter les dépenses à une somme exorbitante.

Le monarque, après avoir loué hautement la beauté de la fête, ressentit pourtant cette inquiétude qui suit ordinairement l'exécution des projets téméraires ou trop hasardés. Il étoit en peine du compte que Colbert alloit lui rendre des frais du carrousel; et, lorsque ce ministre se présenta, ce prince, voulant prévenir les détails de ce même compte, en demanda avec empressement le total.... Mais quels furent son étonnement et sa joie, lorsque Colbert lui montra que tous les frais se bornoient à douze cents mille livres, et que le produit des fermes avoit augmenté de deux millions; en sorte que, tout payé, il en restoit un dans les coffres du roi!

Ce digne émule de Sully mourut, le 6 septembre 1683, âgé de soixante-trois ans. Il n'avoit été que huit jours malade d'une colique néphrétique. On lui trouva sept pierres dans les reins, qui, à ce que disoient les courtisans et ses nombreux ennemis, ne surprirent pas tant que de ne lui en avoir point trouvé dans le cœur.

On sait même jusqu'à quel point la populace, excitée par eux, se déchaîna contre lui lors de ses funérailles. Ce qui nous rappelle les vers suivants de Voltaire, sur ce sujet, dans son épître *contre la Calomnie :*

Ce grand Colbert, dont les soins vigilants
Nous avoient plus enrichis, en dix ans,
Que les catins, les mignons et les prêtres
N'ont, en mille ans, appauvri nos ancêtres;
Cet homme unique, et l'auteur et l'appui
D'une grandeur où nous n'osions prétendre;
Vit tout l'état murmurer contre lui;
Et le François osa troubler la cendre
Du bienfaiteur qu'il révere aujourd'hui!

LE ROYAL AMI DU PEUPLE.

Le roi Henri IV, ou plutôt Henri le Grand, naquit en 1553, et fut barbarement assassiné, le 14 mai 1610, à l'âge de cinquante-sept ans.

Il étoit sur le point de passer en Allemagne avec une puissante armée, lorsque le scélérat qui lui donna la mort l'enleva à la France et à l'Europe, qu'il projetoit de pacifier. Nous n'avons jamais eu ni de meilleur ni de plus grand roi. Il fut son général et son ministre en plus d'une partie : il unit à une extrême fran-

chise la plus adroite politique, aux sentiments les plus élevés une simplicité de mœurs charmante, et à un courage de soldat un fonds d'humanité inépuisable. « Je ne puis, disoit-il « après une victoire, je ne puis me réjouir de « mes succès, en voyant mes sujets étendus « morts sur le champ de bataille.... Je perds « alors bien plus que je ne gagne! »

Quelques troupes, qu'il envoyoit en Allemagne, ayant fait quelques désordres en Champagne, Henri dit aux capitaines, qui étoient encore à Paris : « Partez en diligence; mettez-« y ordre, ou vous m'en répondrez..... Vive « Dieu! ajouta-t-il; s'en prendre à mon peu-« ple, c'est s'en prendre à moi-même! »

Il est bien à souhaiter, pour l'exemple des rois, pour la consolation des peuples et pour l'instruction de la jeunesse, qu'on lise, dans la grande histoire de Mézerai, dans sa vie par Péréfixe, et sur-tout dans les mémoires de Sully, ce qui concerne les temps et les faits de ce bon et excellent prince.... Plus on connoîtra Henri, plus on l'aimera, plus on l'admirera, plus on le pleurera.

Henri IV juroit *ventre-saint-Gris*.... On auroit de la peine à trouver ce saint dans les légendes.

Un gentilhomme de M. de Vendôme avoit appris de son maître, digne petit-fils de ce grand roi, que les gouverneurs de ce monarque, lorsqu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphémer, comme les autres seigneurs, lui permirent de jurer *ventre-saint-Gris*, mot qui ne signifioit rien.

Dans les deux siecles précédents, c'étoit la mode à la cour de jurer. La Trémouille, grand capitaine, juroit *le vrai corps de* ****;* le chevalier Bayard, *fête de* ****;* le connétable de Bourbon, *sainte Barbe;* le prince d'Orange, *saint Nicolas;* la Roche-du-Maine, *tête de* *** *toute pleine de reliques;* le maréchal de Matignon, *col de* ****;* le roi Louis XI, *pâque* ****;* Charles VIII, *par le jour de* ****;* le bon Louis XII, *le diable m'emporte;* François I[er], *foi de gentilhomme:* Charles IX blasphémoit à tout instant, et de toutes les façons.

Ce furent les Italiens, les plus grands blasphémateurs du monde, qui introduisirent ce pernicieux usage dans la cour de France.

Louis XIII et Louis XIV ne jurerent jamais. Les grands princes n'ont nul besoin de jurer, ni pour se faire croire, ni pour se faire craindre.

L'éditeur avoue n'avoir pu s'empêcher de

tenter de mettre les deux vers suivants au bas du portrait du bon Henri, peint par Rubens, dont il est possesseur :

François, dans ce portrait le peintre a réuni
Ton vainqueur et ton roi, ton maître et ton ami.

MÉPRIS DES RICHESSES.

Le maréchal Fabert étoit si peu attaché aux richesses, qu'il sacrifioit sa fortune au service du roi. Dans nombre d'occasions il faisoit travailler ses soldats et élever des fortifications à ses dépens.

Lorsque son épouse ou ses plus intimes amis lui représentoient que, par ses dépenses, il ôtoit à sa famille un bien qu'il étoit obligé de lui conserver : « Si, pour empêcher, répon« doit-il, qu'une place que le roi m'auroit con« fiée ne tombât au pouvoir des ennemis, il « falloit mettre à une breche, que je verrois « faire, ma personne, ma famille et tout mon « bien, je ne balancerois pas un instant à le « faire. »

TRISTE SORT D'UN SUJET REBELLE.

La repartie que Chanvalon fit au duc de Mayenne étoit bien spirituelle.

Ce prince lorrain, qui s'étoit fait proclamer lieutenant général du royaume, généralissime de ses armées, ou plutôt chef de la faction appelée la *Ligue*, sous prétexte de venger la mort de ses deux freres contre le roi Henri III, avoit soulevé contre lui la France entiere, et y étoit parvenu au moyen du plus tragique assassinat.

Le duc de Mayenne alors, voulant *récompenser* les services de ceux qui l'avoient secondé dans toutes les guerres qu'il avoit faites contre son souverain durant les mouvements de la Ligue, et se persuadant qu'il avoit assez de titres et d'autorité pour créer même des maréchaux de France, en donna le bâton à la Châtre, à Saint-Paul et à Rosnay, imaginant, par cette insigne faveur, les attacher bien plus encore à ses perfides et ambitieux intérêts.

Mais Chanvalon, quoique ligueur, eut assez de franchise pour dire à ce prince qu'il se *trompoit* : « Votre altesse n'a fait, ajouta-t-il, que « d'illustres bâtards, qui, dès qu'ils en trouveront l'occasion favorable, se feront légiti-

« mer à vos dépens ; car, ne pouvant se croire
« bien solidement établis dans cette dignité,
« comptez que, pour se la faire confirmer, ils
« ne manqueront pas, lorsque vous le croirez
« le moins, de se jeter dans le parti de Hen-
« ri IV, qui sans doute s'empressera, en les ac-
« cueillant, de confirmer leurs espérances. »

Cette prédiction ne tarda guere en effet d'avoir son accomplissement : car la Châtre, voyant le roi rentrer dans le sein de l'église, lui ouvrit les portes d'Orléans et de Bourges, et fit connoître à son parti qu'il n'y en avoit point d'autre à prendre que celui de son légitime souverain, contre lequel il ne s'étoit battu qu'à cause de son hérésie, laquelle, étant venue à cesser, obligeoit tous les bons François à mettre bas les armes, pour ne les reprendre, s'il le falloit, que par ses ordres et pour le soutien de ses très légitimes droits.

On sait assez quelles furent les suites de cette heureuse défection, qui, en ramenant tous les esprits à leur devoir, affermit Henri IV sur le trône de France.

On sait également que les deux autres maréchaux de la façon du duc de Mayenne prirent une conduite opposée, qui fut la cause de leur perte : car Saint-Paul fut depuis tué, dans

Reims, par le duc de Guise, qui reconnut ainsi les services que ce rebelle avoit rendus à son pere; et Rosnay, qui s'étoit jeté dans le parti d'Espagne, périt bientôt dans les guerres qu'il fit avec eux contre sa patrie.

On peut sans doute induire assez légitimement de cette anecdote, que

Tout prince, tout sujet, lorsqu'il manque à son roi,
Doit être peu surpris qu'on lui manque de foi.

RÉPONSE

AUSSI FRANCHE QUE COURAGEUSE

D'UN CHIRURGIEN.

On sait tous les excès auxquels se livra le très peu digne cardinal Dubois. Ils altérerent si fort sa santé, qu'il tomba malade au point qu'il fut décidé qu'à moins d'une amputation douloureuse, on désespéroit de sa vie.

On appela en conséquence le plus habile et le plus renommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Dès que le cardinal le vit entrer : « Mon « ami, lui dit-il en jurant suivant sa coutume, « ne va pas me traiter comme les gueux de « ton hôpital. — Monseigneur, lui répondit

« fièrement l'opérateur, tous ces gueux, que « vous insultez, sont pour moi des ministres. »

NOBLE ET TOUCHANTE RÉPARATION

DE LA PART D'UN SUJET REBELLE.

POMPÉRANT, écuyer du connétable de Bourbon et complice de sa désertion, répara glorieusement cette faute à la bataille de Pavie, où il sauva la vie au roi François Ier. Le baron de Fourquevault raconte ainsi la chose :

« Le roi, blessé au visage, à la main droite ainsi qu'à l'épaule, et son cheval mort sous lui, contestoit encore sa vie contre Diégo d'Avila et Jean d'Urbiéta, lorsque le sieur de Pompérant, qui, sous les armes espagnoles, avoit encore le cœur françois, accourut l'épée à la main, et, développant le roi de ces deux Espagnols et de plusieurs autres, qui, sans le connoître, s'efforçoient de le prendre ou de le tuer, conserva sa personne au péril de la sienne, jusqu'à ce que Lannoy, vice-roi de Naples, y fût arrivé.... »

En reconnoissance de ce service, le roi pardonna à Pompérant, et le dépêcha de sa prison de Pisqueton vers madame la régente sa

mere; et, après son retour d'Espagne, lui donna l'abbaye de Cannes en Languedoc, et la compagnie de cinquante hommes d'armes du sieur de Sainte-Même, pris en ladite bataille, et depuis mort en prison.

Pompérant étoit du Bourbonnois.

LE ROI JUSTE ET CITOYEN.

Dans le premier volume d'un ouvrage nouveau, intitulé *Anecdotes du regne de Louis XVI* (1), on trouve, sur-tout dans le premier volume, un grand nombre de traits qui peignent, pour ainsi dire en action, l'ame et l'esprit du monarque à qui la France se fera toujours gloire d'avoir dû sa renaissance.

En voici trois, par exemple, qui, moins connus que la plupart des autres, nous ont paru dignes d'être retenus à jamais par les ames aussi justes que sensibles.

---

(1) Contenant tout ce qui concerne ce monarque, sa famille et la reine; les vertus et les vices des personnages qui ont le plus contribué aux évènements; les assemblées des notables; l'assemblée nationale; les détails intéressants et secrets de la révolution, etc., etc. Six volumes *in*-12, à Paris, 1791; et qu'on trouve chez *Defer de Maisonneuve*, libraire, rue du Foin saint-Jacques.

Le prince de Montbarrey, ministre de la guerre, ayant présenté à Louis XVI une liste de ceux qui sollicitoient des emplois militaires, et dont le nombre étoit quatre fois plus grand que celui des places à remplir; le roi, après avoir examiné cette liste, raya les personnes qui avoient de puissantes recommandations. « N'est-ce pas une affaire d'équité, dit le mo« narque, que de donner la préférence à ceux « qui, n'ayant ni amis ni protecteurs à la cour, « méritent, par cette seule considération, d'être « secourus? »

Une personne de la premiere distinction présenta au roi un jeune abbé d'une famille très illustre, et supplia sa majesté de le nommer à un évêché vacant. « Il est bien jeune, observa « le monarque, pour être en état de remplir les « devoirs de l'épiscopat. — Oh! répondit le « protecteur, il y a dans l'évêché dont il s'agit « un grand-vicaire d'un âge mûr, et qui par « ses conseils dirigera le jeune prélat. — Eh « bien, reprit le roi, il n'y a qu'à nommer à « l'évêché le grand-vicaire, et mettre à sa place « monsieur l'abbé; afin qu'il ait le temps et les « moyens de s'instruire des qualités et sur-tout « des vertus qu'exige la prélature. »

Cet arrangement si sage fut en effet exécuté.

Dès les premiers temps de son avénement au trône, il avoit coutume de sortir quelquefois dans l'après-dînée, suivi de son premier valet-de-chambre, et montoit jusqu'à des quatriemes étages chercher et secourir des familles infortunées, qui étoient loin de se douter du rang auguste de leur bienfaiteur.

Un garde du corps, le voyant un jour sortir seul, le suivit de loin; d'autres, qu'il avertit, se joignirent à lui, ainsi que quelques seigneurs; et, dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident, l'attendirent à la porte d'une maison obscure où ils le virent entrer; de sorte que le monarque, en sortant de cette maison, se voyant entouré d'une partie de sa cour, s'écria en souriant : « Parbleu! messieurs, il est bien « singulier que je ne puisse aller en bonne for- « tune sans que tout le monde le sache! »

N. B. L'éditeur, en rapportant ces traits caractéristiques de la plus belle ame, craint d'autant moins d'être soupçonné d'adulation de la part de gens qui sans doute n'eussent rien pardonné au grand et bon Henri IV même, que, touchant à sa quatre-vingt-cinquieme année, et (quoique doyen des gens de lettres, et rien

moins que riche) sans avoir jamais rien demandé ni reçu de la cour, il croit, dans ce cas-ci, comme dans tout le cours de cet ouvrage, ne s'être acquitté que du devoir de tout juste et vrai citoyen.

Aussi finit-il par dire aux ames trop inconsidérément ou égoïstement républicaines :

Quelque bien né qu'il soit, qu'un roi jeune est à plaindre,
Quand ceux qu'il crut à lui sont ceux qu'il eût dû craindre!

Et c'est en partant du même sentiment d'équité patriotique, que le vieux éditeur, au moment où Louis XVI a accepté la constitution, a fait mettre dans les papiers publics le quatrain suivant :

France, pour être fortunée,
D'un mot dépend ta destinée :
Quand ton roi consacre la loi,
Rends ce que tu dois à ton roi.

De la Place,
Doyen des gens de lettres.

LE RARE ET RESPECTABLE MINISTRE MODERNE.

Le comte de Muy fut le premier ministre de la guerre nommé par Louis XVI, qui connois-

soit la tendre estime que le dauphin, pere de sa majesté, avoit toujours eue pour ce seigneur.

Lors de l'exil du duc de Choiseul, il avoit d'abord été question de confier à M. de Muy le département de la guerre; mais il s'étoit refusé à toutes les faveurs d'une cour corrompue. « Je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la société particuliere de votre majesté, écrivit-il à Louis XV; je n'ai par conséquent jamais été dans le cas de me plier à beaucoup d'usages, que je regarde comme des devoirs pour ceux qui la forment : à mon âge, sire, on ne change point sa maniere de vivre. Mon caractere inflexible transformeroit bientôt en blâme et en haine ce cri favorable du public en ma faveur, dont votre majesté a la bonté de s'appercevoir. On me feroit perdre ses bonnes graces, et j'en serois inconsolable. Je la supplie donc de choisir un sujet plus capable que moi. »

La marquise de Pompadour disoit de cet ami du dauphin, austere et plein de franchise à la cour : « Le chevalier de Muy est le seul « homme de la cour qui ne vienne pas me voir, « et le seul qui, ne pensant pas bien de moi, « n'en dise aucun mal. »

Quand on vint annoncer au comte de Muy que Louis XVI l'appeloit au ministere : « J'au-

« rois,

« rois, répondit-il, encore refusé le roi; mais « je ne puis refuser le fils de monsieur le dau- « phin. »

Il ne se rendit pourtant qu'aux instances réitérées du jeune monarque, qui fut même obligé, pour le déterminer, de lui rappeler ce qu'il devoit au tendre attachement de feu M. le dauphin.

Le comte de Muy n'a point eu l'ingratitude des courtisans; il n'a jamais cessé de respecter et de chérir la mémoire de ce prince. Il demanda à être enterré à ses pieds, et désigna lui-même l'endroit de sa tombe, sur laquelle il fit graver l'expression si vraie de ses sentiments, *Huc usque luctus meus*, ma douleur m'a suivi jusqu'ici.

Il mourut le 10 octobre 1775.

Voici l'épitaphe qu'un poëte anonyme lui a faite, et digne, à tous égards, d'être gravée sur sa tombe:

Sincere dans les cours, austere dans les camps,
Stoïque sans humeur, généreux sans foiblesse,
Le mérite à ses yeux fut la seule noblesse.
Sous le joug du devoir il fit fléchir les grands:
Méprisant leur crédit, mais payant leurs blessures,
Il obtint leur estime en bravant leurs murmures.

Juste dans ses refus, juste dans ses bienfaits,
Il n'eut point de flatteurs et ne voulut pas l'être;
Il fut et le censeur et l'ami de son maître.
Placé près d'un héros, l'objet de nos regrets,
Leurs mânes dans ce temple habitent confondus:
L'état leur doit un double hommage;
L'un fut le Caton de notre âge,
L'autre en eût été le Titus.

RUSE DE GUERRE.

Le maréchal de Vieilleville étoit à Toul en 1552; et son caractere ne lui permettant pas de rester oisif, il forma le projet de surprendre la ville de Pont-à-Mousson.

Un espion, qui joignoit beaucoup d'intelligence, de finesse, d'activité, à un air simple et de candeur capable d'en imposer à l'œil le plus soupçonneux, est l'instrument dont il croit devoir se servir. Celui-ci, qui étoit ainsi parvenu à gagner la confiance d'Alphonse d'Arbolon-gua, Espagnol, et de Fabrice Colonne, Romain, et commandant pour l'empereur Charles-Quint dans la place dont il s'agit, les avertit un jour que Vieilleville doit partir le lendemain, à la pointe du jour, pour Condé sur la Moselle, et qu'il n'emmene avec lui, pour son escorte, que cent ou cent vingt chevaux. Aussitôt

Fabrice Colonne prend les armes, sort de Pont-à-Mousson à la tête de trois cents chevaux d'élite, et s'avance sur le chemin que doit tenir Vieilleville.

Le maréchal françois paroît en effet avec les forces qu'on lui suppose et au petit pas, jusqu'à un bois où il a placé ses embuscades, qui toutes à la fois tombent sur Fabrice, lui tuent presque tout son monde, et le font lui-même prisonnier.

A l'instant Vieilleville substitue les enseignes des ennemis aux siennes et prend la route de Pont-à-Mousson. Pour mieux tromper les impériaux, il se fait précéder par son confident Saligny, qui porte sa cornette, ses banderoles, ses armes, et fait retentir de toutes parts ces mots : « Victoire! Vieilleville est prisonnier! « Fabrice Colonne l'amene avec quarante Fran« çois! »

A ces acclamations, d'Arbolongua sort de la ville, et, trompé par la vue des drapeaux, se livre à Vieilleville, qui le force de prendre sa propre cornette, ainsi que de concourir à la surprise de la place en criant avec les siens, *Victoire!*

Malgré tous les soins des vainqueurs pour tâcher de le consoler, après avoir donné toutes

les marques du plus violent désespoir, il fut trouvé le lendemain mort dans son lit.

Nous ne dirons pourtant pas moins :

En guerre la ruse est permise :
Dût son succès être incertain,
Un but louable l'autorise ;
Elle épargne le sang humain.

D. L. P***.

LE PRÉLAT RODOMONT,

ANECDOTE.

Le maréchal et le marquis d'Aumont avoient un frere évêque d'Avranches, que l'on appeloit, à cause de son orgueil et de son humeur féroce, *Tarquin le superbe.* Il appeloit en duel les gentilshommes de son diocese avec lesquels il avoit quelque chose à démêler.

Un jour, assistant avec son clergé à une procession, il voulut la quitter, tout revêtu qu'il étoit de ses habits pontificaux, pour aller donner des coups de crosse à un homme qu'il haïssoit de longue main ; mais on le retint par sa chape.

Un de ses ennemis s'avisa d'une plaisante invention pour tourner sa fausse bravoure en

ridicule; ce fut d'ajouter à son nom la syllabe *Ro* dans un mandement de monseigneur affiché aux portes de la cathédrale, ce qui composoit un nom de trois syllabes au lieu de deux, et dont la prononciation rendoit celui de *Rodomont*. Le sobriquet demeura toujours au prélat, qui en pensa mourir de rage.

RÉCIPROCITÉ DE SENTIMENT VRAIMENT RARE.

Vincent Voiture naquit à Amiens en 1598, et mourut à Paris en 1648.

Il étoit joueur; et, sans consulter sa bourse, il hasardoit volontiers des sommes assez fortes.

Après avoir un jour perdu chez Monsieur quatorze cents louis sur sa parole, et qu'il avoit promis de payer le lendemain, n'en ayant pu rassembler que douze cents, il écrivit le billet suivant à Costar, son meilleur ami:

« Envoyez-moi, je vous prie, et promptement, deux cents louis, dont j'ai besoin pour achever les quatorze cents que j'ai perdus hier au jeu; car vous savez que je ne joue pas moins sur votre parole que sur la mienne.

« Si vous ne les avez pas, empruntez-les. Si vous ne trouvez personne qui veuille vous les prêter, vendez tout ce que vous avez; car je veux absolument ces deux cents louis.

« Voyez avec quel empire parle mon amitié; c'est qu'elle est forte. La vôtre, qui est encore foible, diroit : Prêtez-moi, je vous en supplie, deux cents louis, si vous le pouvez sans vous incommoder. Je vous demande pardon d'en user si librement. »

Costar, en lui envoyant ce qu'il demandoit, lui renvoya sa promesse avec cette réponse:

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de plaisir pour si peu d'argent; et, puisque vous jouez, dites-vous, sur ma parole, je garderai toujours un fonds pour la dégager.

« Je vous assure, de plus, qu'un de mes parents a toujours mille louis, dont je puis disposer, comme s'ils étoient dans votre cassette. Je ne voudrois pourtant pas vous exposer par là à quelque perte considérable; car un de mes amis me disoit hier que feu son bien avoit été le meilleur ami qu'il eût eu au monde. Sur quoi je vous conseille de garder le vôtre, et vous renvoie votre promesse. Je suis même surpris que vous en usiez ainsi avec moi, après ce que

je vous vis faire l'autre jour pour M. Balzac (1). »

Il faut avouer que cette maniere d'emprunter et de prêter n'est pas commune!

Ces deux hommes sans doute étoient de grands seigneurs?
(Disoit certain marquis.) — Non: c'étoient deux auteurs.

L'EMBARRAS DES RICHESSES.

On a vu plus d'un exemple d'une espece de simplicité aussi naturelle qu'honnête chez des savants, et même chez des poëtes de la premiere classe; tels que le P. Hardouin, du Cange, et autres, chez les premiers, et sur-tout chez le bon et inimitable la Fontaine, ainsi que chez Panard et autres.

L'abbé Terrasson, de l'académie des scien-

(1) Balzac lui envoya demander quatre cents écus à emprunter. Voiture lui envoya la somme; et, prenant la promesse que Balzac lui envoyoit des mains du commissionnaire, il écrivit au bas, en la lui renvoyant: « Je soussigné confesse devoir à M. Balzac la somme de huit cents écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cents. »

La plus belle des épîtres de ce poëte ne lui fit jamais tant d'honneur.

ces, né à Lyon en 1570, peut, à ce que nous présumons, être cité comme un modele dans ce genre.

Doué, si l'on ose le dire, de ce caractere et de cette façon de penser si rares, la fortune, sans qu'il l'eût cherchée, étant venue à lui en 1715, c'est-à-dire à l'époque du fameux et désastreux système de Law, il conserva la même simplicité de mœurs, qu'elle n'a que trop coutume d'ôter à ce qu'on appelle les parvenus.

Forcé, par les brillantes compagnies dans lesquelles il étoit répandu, de prendre ménage et même un carrosse, rien ne fut plus embarrassant pour lui que ce nouveau train de vie, ainsi que tout ce qui l'accompagne : le détail d'une maison, un nombreux domestique, furent pour lui une source de soins auxquels il ne s'accoutuma jamais. Il étoit sur-tout rebuté des fréquentes demandes d'argent que son cocher venoit lui faire pour le foin, la paille, l'avoine, etc.

Il prit enfin le parti de consulter sur ce sujet mademoiselle Falconet (1), et l'amusa beaucoup par les questions très singulieres qu'il lui fit à cette occasion.

---

(1) Sœur de M. Falconet, médecin du roi.

« Ma chere demoiselle, lui dit-il un jour, « savez-vous s'il est vrai, comme l'affirme mon « cocher, que les chevaux mangent la nuit? »

C'est à nombre d'ingénuités de cette espece qu'on pourroit appliquer la réflexion de la marquise de Lassay, qui, en parlant de lui, disoit « qu'il n'y avoit qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être impunément d'une pareille imbécillité. »

Aussi se soumettoit-il très volontiers aux plaisanteries que son ignorance à cet égard et son air de naïveté lui attiroient à chaque instant : « Il n'y a pas de mal à cela, disoit-il; « il faut que justice se fasse. »

Les gens qui savent apprécier les richesses ce qu'elles valent n'auront pas de peine à croire que l'abbé Terrasson ne pouvoit s'accoutumer à être riche : « Il se demandoit, disoit-il, quel- « quefois à lui-même des besoins, de nouveaux « goûts, et il ne lui en étoit pas encore venu. »

Il désespéroit enfin d'en jamais acquérir, lorsque l'opulence qui les lui faisoit souhaiter s'évanouit tout-à-coup presque entièrement. « Grace au ciel! s'écrioit-il alors, je revivrai « de peu; cela m'est plus commode. »

Content de l'approbation de quelques amis éclairés, le bon abbé étoit fort tranquille sur

les jugements que les autres portoient de ses ouvrages.

On lui demandoit un jour ce qu'il pensoit d'une harangue qu'il devoit prononcer le lendemain : « Elle est bonne, répondit-il, je dis « très bonne.... Tout le monde pourra n'en pas « penser comme moi, mais je ne m'en inquiete « guere. »

Ce qui l'occupoit le moins étoient les démêlés des princes et les affaires d'état : « Il ne « faut pas, disoit-il, se mêler du gouvernail « dans un vaisseau où l'on n'est que passager. »

Cet heureux philosophe mourut en 1750, et pouvoit dire avec raison :

Pour un mortel point de bonheur suprême,
S'il n'est honnête et bien avec lui-même.

EXEMPLE SINGULIER DE PHILOSOPHIE ET DE RESSOURCES INGÉNIEUSES DANS UN JEUNE RELIGIEUX.

Il est des circonstances dans la vie qui sont bien redoutables, et sur-tout pour les têtes aussi jeunes qu'actives.... Quel supplice en effet pour elles que celui d'une longue prison, aussi

obscure que bornée, qui, sans aucun des moyens faits pour distraire leur imagination, et en leur ôtant avec l'amusement toute espece d'espérance de voir briser leurs chaînes, ne leur fait plus envisager la mort que comme l'heureux terme de leurs maux!

C'étoit dans un dîner, où se trouvoit le bon et très estimable le Sage, auteur de *Gil-Blas* et d'autres ouvrages qui plairont toujours, que cette réflexion intéressante animoit la conversation, lorsqu'élevant tout-à-coup la voix: « Messieurs, nous dit-il, si vous voulez m'en- « tendre quelques instants, vous allez pourtant « convenir qu'il est des ames assez fortes pour « chercher et imaginer des ressources contre « le monotone et atterrant supplice dont il s'a- « git. En voici l'histoire telle que me l'a racon- « tée l'un des plus anciens et des plus honnêtes « libraires de sa communauté.

« Un jeune jacobin, atteint et convaincu de « quelques amoureuses fredaines, avoit été mis « en pénitence, au haut de son église, dans « un petit réduit à-peu-près de niveau avec les « gouttieres du couvent, rue saint-Jacques, et « dans lequel le jour n'entroit que par une pe- « tite lucarne; de sorte que le pauvre reclus « ne pouvoit voir de là que les chats et les

« chouettes, qui venoient tenir sur les toits
« leurs joyeuses et bruyantes assemblées.

« Attendu qu'un prisonnier, qui ne veut pas
« perdre la tête, tâche à se faire un amusement
« quelconque, celui-ci, ne voyant pas mieux
« à faire, prit le singulier parti de s'attacher à
« l'examen des mœurs ainsi que des façons
« d'agir sur-tout des chats; et, à force d'en-
« tendre leurs miaulements et leurs cris, de
« même qu'en épiant soigneusement leurs mou-
« vements, eu égard aux différentes circon-
« stances qui pouvoient les occasionner, il étoit
« enfin parvenu à en acquérir l'intelligence,
« au point de tenter un dictionnaire explicatif
« de leur langage.

« Attentif aux différentes situations où se
« trouvoient ces animaux, il notoit et ortho-
« graphioit de son mieux le sens de ce qui frap-
« poit son oreille, et parvint même, à force de
« persévérance, à les contrefaire si bien qu'eux-
« mêmes souvent s'y trompoient.

« De là le dictionnaire que ce jeune reli-
« gieux, après la sortie de son repaire, vint
« offrir au vieux libraire, et dont il regrettoit
« encore de n'avoir pas fait l'acquisition; et
« d'autant plus, disoit-il, que jamais le lan-
« gage de ces animaux ne change; que le ton

« de la bonne compagnie les touche peu; et « qu'ils miaulent aujourd'hui de la même fa« çon qu'ils miauloient du temps de Jean de « Vert.

« N'oublions même pas, ajoutoit-il, un au« tre avantage qui rendoit ce dictionnaire re« commandable; c'est que, n'étant rien moins « que volumineux, on pouvoit, avec une voix « un peu sonore, parvenir en peu de jours à « *parler chat*, et peut-être plus intelligible« ment que nombre de nos gens du bel air, « après plus d'une année d'étude, ne réussis« sent à se faire entendre en anglois. »

Sur quoi nous croyons pouvoir proposer aux jeunes François la maxime suivante:

Dans le calme ou dans la tempête,
Songe qu'à l'aspect du malheur
Celui qui manque par la tête
Manquera bientôt par le cœur.

RESSOURCES DU VRAI COURAGE.

En 1705, le général Tungen, Allemand, investit Haguenaw, où commandoit M. de Péry.

Trente-trois pieces de canon eurent bientôt f it deux grandes breches à cette mauvaise] ace. M. de Péry avoit tout à craindre qu'elle

ne fût emportée dès le premier assaut, et avec d'autant plus de raison, que son chemin-couvert étoit d'une trop grande étendue pour pouvoir être défendu par les troupes de la garnison.

Il envoya, vers les six heures du soir, M. de la Chau proposer au général Tüngen de se rendre dans trois jours, s'il n'étoit secouru auparavant, sous condition qu'il sortiroit lui et sa garnison avec tous les honneurs dus aux braves gens. A quoi le général allemand répondit qu'il n'y auroit point d'autre traitement à attendre que celui d'être prisonnier de guerre.

« Hé bien, monsieur, répliqua M. de la « Chau après avoir vainement insisté, nous « sommes encore en état de nous défendre ; et « nous périrons tous sur la breche, plutôt que « de subir vos humiliantes conditions. »

M. de Péry, sur la réponse du général ennemi, après avoir réfléchi quelques instants, fit assembler les principaux officiers de sa garnison, et leur déclara, sous le secret, qu'il avoit pris le parti de sortir de la place, dès la nuit suivante, avec toutes ses troupes. On lui représenta vainement tous les dangers d'une telle résolution : « Mon parti est pris, messieurs, leur « dit-il, et je prends la chose sur moi. »

Pour que les bourgeois de la ville ne soup-

çonnassent rien de son dessein et n'en donnassent point avis aux ennemis, il fit toutes les dispositions nécessaires et suivant l'usage pour une sortie; et, sous ce prétexte, il défendit, sous peine de la vie, qu'aucun bourgeois sortît de sa maison et y enfermât aucun soldat.

Dès huit heures du soir il fit mettre la garnison sous les armes et la mena dans le chemin-couvert. Puis prenant à part M. de Harlin, colonel d'infanterie : « Je vous laisse ici, monsieur, « lui dit-il, avec quatre cents hommes, pour « faire un feu continuel sur les ennemis, afin « que, par ce moyen, vous puissiez couvrir « ma marche. »

Après quoi il sortit avec sa garnison par la porte de Saverne, sachant que la place n'étoit point investie de ce côté et qu'il n'y trouveroit que deux gardes de cavalerie, dont il tailla en pieces la plus foible et mit l'autre en fuite; et de là il fit une si grande diligence, qu'il entra dans Saverne huit heures après être sorti d'Haguenaw.

M. de Harlin ne sortit d'Haguenaw qu'une heure après, n'y laissant que cent hommes ou malades ou blessés, parmi lesquels il en restoit trente qui avoient encore la force de tirer des coups de fusil pour amuser les assiégeants, et

alla rejoindre M. de Péry sans avoir rencontré le moindre obstacle.

Pour récompense d'une action si hardie et si bien concertée, M. de Péry fut fait lieutenant-général; et M. de Harlin, qui l'avoit secondé avec tant d'intelligence, obtint le grade de brigadier.

LE ROYAL RÉPARATEUR DE LA FRANCE.

Charles V, roi de France, mourut, en 1380, à quarante-trois ans.

Malgré l'état déplorable où la perte de la bataille de Poitiers et la prison du roi Jean avoient plongé le royaume, ce prince, vrai restaurateur de la monarchie, remporta plus d'avantages et gagna plus de batailles, sans sortir de son cabinet, que les rois les plus guerriers à la tête de leurs armées. « Il n'y eut jamais roi de « France, disoit Edouard roi d'Angleterre, « qui ait moins porté les armes que Charles V, « et qui, toujours la plume à la main, ait plus « inquiété ses ennemis. »

C'est le premier de nos rois qui, depuis Charlemagne, ait donné aux lettres un lustre réel, le premier qui ait procuré à la France une traduction françoise de la Bible, le premier qui

ait

ait eu une bibliotheque royale, et qui ait fait le fondement de l'immense collection que l'Europe entiere admire aujourd'hui.

Le sire de la Riviere, son chambellan et son favori, s'entretenant avec ce monarque sur le bonheur de son regne : « Oui, lui dit Charles, « je suis heureux, parceque j'ai la puissance « de faire bien à autrui. »

Ce monarque aimoit et cherchoit ceux qui cultivoient les lettres, ou la *sapience*, comme on parloit en ce temps-là. Il répondit un jour à des murmures qu'il savoit qu'on en faisoit : « Les clercs ont la *sapience*; on ne peut trop « les honorer.... Et, tant que *sapience* sera ho-« norée en ce royaume, il continuera en pro-« spérité; mais, quand déboutée en sera, il dé-« cherra. »

Il n'avoit trouvé que vingt volumes dans sa bibliotheque; il en laissa neuf cents. C'est ce qui a donné commencement à la bibliotheque du roi, la plus riche et la plus précieuse de l'Europe.

On eut droit sans doute de dire de lui:

Ci-gît qui répara, quoiqu'il craignît la guerre,
Tous les maux qu'à la France avoit faits l'Angleterre.

RARE EXEMPLE D'HUMANITÉ AUSSI HÉROÏQUE QUE CIVIQUE DANS UN JEUNE PRINCE.

M. Louis-Philippe d'Orléans fait succéder aux anciennes et illusoires prérogatives de la naissance des titres bien plus vrais pour s'assurer l'estime et la considération de ses concitoyens : ses enfants ne peuvent être que dignes de l'excellente éducation qu'il leur a fait donner, et en voici la preuve.

M. de Chartres, se trouvant en garnison à Vendôme avec le régiment de dragons dont il est colonel, se signala, par une action pleine de courage et d'humanité, le jour de la Fête-Dieu, 23 juin 1791. Deux prêtres réfractaires au serment exigé par l'assemblée nationale se portent à des impiétés extravagantes au moment où passe le saint sacrement. Le peuple, indigné, veut les pendre; ils n'ont que le temps de se réfugier dans une maison dont les portes vont être brisées. M. de Chartres fend la presse, s'élance dans cette maison, en sort tenant par la main les deux coupables, et demande grace pour eux. On l'accorde enfin, mais sous con-

dition qu'ils traversent à pied la ville et en sortent dès l'instant même. M. de Chartres veut les conduire, et plusieurs dragons se rassemblent autour de leur jeune colonel, qui, plein de confiance sur la parole des citoyens, leur fait déposer les armes. Cependant, à un mille de la ville, la fureur de la populace se ranime à l'approche d'un pont, et l'on veut noyer les deux prêtres. M. de Chartres lui rappelle l'engagement qu'elle a pris avec lui; et bientôt le calme renaissoit, lorsque des paysans armés, qui surviennent, veulent absolument la mort des deux coupables. Sur quoi M. de Chartres propose de les ramener à Vendôme et de les conduire en prison; ce qu'ayant exécuté, il ne les quitte qu'après les avoir laissés sous une bonne et sûre garde, et rentre chez lui aux acclamations du peuple entier. La municipalité alla même, le lendemain matin, le féliciter en corps, et consigna cette belle action dans ses registres.

Nota que M. de Chartres, à cette époque, n'étoit âgé que de dix-sept ans et quelques mois; et que, trois jours après, M. de Montpensier, son frere, âgé de quinze ans, alla, de son propre mouvement, s'enrôler, à Paris, dans la section de Saint-Roch, et le même jour y monta la garde.

Sur quoi certain vieux citoyen a fait la réflexion suivante :

Les fatals préjugés qu'inspiroit la naissance
Et trop et trop long-temps ont opprimé la France :
Aujourd'hui, grace au ciel, tout loyal citoyen
Sur le seul bien public pourra fonder le sien.

RÉVOLUTION.

Que de héros et de citoyens françois elle a produits !

Dès le soir même de la prise de la Bastille, le brave M. Elie (1), qui s'y étoit si glorieusement distingué, élevé en triomphe sur une espece de trophée dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, vit apporter à ses pieds toute l'argenterie et les effets les plus précieux de cette détestable forteresse. En vain ses compagnons d'armes le pressèrent avec instance de les accepter; il s'y refusa avec autant de noblesse que de grandeur d'ame, et leur fit entendre non seulement que ces dépouilles ne lui appartenoient point, mais que les vrais patriotes, aussi jaloux de gloire que d'honneur, rougiroient de toute récompense pécuniaire.

(1) Officier au régiment de la reine, infanterie.

Qu'on juge si le désintéressement joint au courage de cet homme estimable fut universellement applaudi !

Aussi MM. les électeurs de 1789 lui décernerent-ils une épée uniforme de la garde nationale, sur la coquille de laquelle étoient gravés ces mots : « Les électeurs de Paris, réunis « au 14 juillet 1789, ont donné cette épée au « brave Elie », qui répondit en ces termes au discours du président : « Messieurs, né dans « le sein des troupes, élevé dans les camps, « si je ne possede point l'art oratoire, j'ai du « moins la consolation d'être persuadé que « vous n'exigerez de moi, pour vous témoi« gner toute ma reconnoissance, que de vous « parler le langage d'un guerrier ; c'est-à-dire « de vous prouver, plutôt par des faits que par « des paroles, combien je sens le prix de la « récompense glorieuse que vous accordez à « mon dévouement pour la cause de la liberté. « La famille d'Elie est assez heureuse pour « avoir donné le jour à l'un du petit nombre « de ces maréchaux des camps et armées du roi « qui, sans ce qu'on appeloit la naissance avant « la régénération, et sans fortune, sont parve« nus, du rang de simple soldat, à celui de « commandant. Plusieurs officiers de la même

« famille ont, en marchant sur ses pas, ob-
« tenu des distinctions militaires.

« N'ayant, comme eux, d'autres titres à pré-
« senter que celui de brûler du desir de me
« signaler dans la carriere où ils avoient mois-
« sonné leurs lauriers, je suis entré au service.
« Instruit par mon pere que l'immortel Che-
« vert avoit commencé, comme moi, par être
« soldat, je me fais honneur, messieurs, de dé-
« clarer avec franchise qu'animé par l'espoir
« de mériter un jour, de même que ce héros,
« les regards de mes concitoyens, j'ai cherché
« toutes les occasions de m'illustrer, en com-
« battant pour la patrie. Soutenu par cet es-
« poir, j'ai bravé tous les dangers, soit à la
« réduction de la Corse, soit aux bombarde-
« ments d'Alger et de Tunis, ou au combat
« naval d'Ouessant. Si je me suis quelquefois
« félicité d'avoir échappé à la mort dans les
« batailles, c'étoit en me disant : Il me reste
« donc encore du sang à verser pour mon roi!

« Lorsque je volai au siege de la Bastille,
« j'étois sûr que je défendrois la gloire du mo-
« narque, que, selon les propres paroles du digne
« maire de la ville de Paris, son peuple ne vou-
« loit que reconquérir.... Aussi le jour où s'é-
« croulerent les murs de la Bastille est-il l'é-

« poque la plus glorieuse au nom françois; et « ce jour mémorable ne cessera pas d'être, à « perpétuité, l'époque d'une fête nationale et « du triomphe de la liberté en France. »

Nombre d'autres évènements intéressants se trouvent joints à cette fameuse prise de la Bastille, que les bornes que nous nous sommes forcément prescrites pour cet ouvrage ne nous permettent pas d'y insérer (1).

Le trait suivant nous a cependant semblé dans le cas d'une légere exception à la regle.

Une jeune personne remplie de graces, nommée mademoiselle de Monsigny, ayant eu le courage de s'approcher de la forteresse, dont les patriotes venoient de se rendre maîtres, et dans laquelle son pere s'étoit introduit, étant prise pour la fille du gouverneur, fut placée deux fois sur un bûcher préparé pour elle, et deux fois arrachée des mains de ses bourreaux par le sieur Aubin de Bonnemer.

Son pere, appercevant, du haut des tours, la mort barbare qu'on préparoit à sa fille, vouloit se précipiter dans les fossés; mais il fut heu-

(1) On en verra une autre raison péremptoire à la fin de ce volume.

reusement retenu par ses compagnons d'armes.

Trois mois après, cette jeune personne, revenue en santé, se présenta à la municipalité, et pria MM. les représentants de la commune de vouloir bien se joindre à elle pour donner à son généreux libérateur, à titre de couronne civique, un sabre qu'elle remit sur le bureau de l'assemblée.

Sa demande ne pouvant manquer d'être vivement accueillie, l'on arrêta qu'il seroit gravé sur ce même sabre l'inscription suivante : « La « commune de Paris au sieur Aubin de Bonne- « mer, pour avoir sauvé deux fois la vie à la « demoiselle de Monsigny le jour de la prise « de la Bastille. »

On accorda de plus une couronne civique au sauveur de la jeune personne.

Héros passés, présents, comme à venir,
Gardez ces traits dans votre souvenir.

S.

LE SENSIBLE ET VERTUEUX JOURNALIER.

Un très bon gentilhomme, dont presque tous les ancêtres ont porté les armes pour la patrie, mais né avec un défaut naturel qui ne lui avoit pas permis de se présenter dans la seule carriere ouverte alors à un gentilhomme françois, vivoit aussi retiré qu'ignoré dans sa province, marié et devenu pere de trois enfants.

Insensiblement tombé dans la plus grande indigence, il alloit se trouver dans l'impérieuse et affreuse nécessité de mendier sa subsistance et celle de ses enfants, ou de se livrer aux plus sinistres effets du désespoir; lorsqu'il trouva un généreux protecteur, non dans la classe des hommes privilégiés, à qui la providence a accordé les moyens de secourir les malheureux, mais dans la personne d'un simple journalier, pere lui-même de cinq enfants;... et François Grou, habitant de la paroisse de M..., diocese de S...., élection d'A..., fut le sauveur de la famille de ce pauvre gentilhomme.

L'ayant un jour entendu bénir la mémoire du prédécesseur de Louis XVI, qui avoit établi l'école militaire, il n'en fallut pas davantage pour exciter son zele. Il part sur-le-champ, arrive bientôt à Versailles; et, se présentant à l'audience du prince de Montbarrei avec cette modeste assurance qui brille sur le front de l'homme de bien, il le supplie d'obtenir du roi, pour les enfants de son ami, deux places à l'école militaire.

Juste appréciateur de tous les genres d'héroïsme, le ministre, qui a immortalisé le tribut de reconnoissance de la patrie dans la famille du chevalier d'Assas, ne pouvoit qu'accueillir bien favorablement François Grou.

Aussi se hâta-t-il de rendre compte au roi de la belle action de ce pauvre et généreux journalier.

Sur quoi le jeune et compatissant monarque ordonna que l'aîné des enfants de l'infortuné gentilhomme fût admis à l'école royale militaire, accorda au pere une pension de trois cents livres, et une de deux cents livres à François Grou.

Quel plaisir pour un roi sensible et vertueux
De rendre à peu de frais trois bons sujets heureux!

LE SAVANT, HONNÊTE ET BON ASTROLOGUE.

Jacques Ozanam, né au village de Bougneux en Bresse, en 1640, d'une famille juive d'origine, mais dès long-temps convertie, étoit destiné à l'état ecclésiastique; mais, à la mort de son pere, il quitta la cléricature pour les mathématiques, qui seules avoient des attraits pour lui.

Il commença par enseigner à Lyon, et y fit quelques bons mathématiciens. La passion du jeu, qui s'étoit emparée de lui, l'agitoit presque autant que celle des sciences spéculatives : il jouoit bien et heureusement; mais il ne gagnoit que pour donner.

Deux étrangers, qui étoient au nombre de ses éleves, n'ayant point reçu les lettres de change qu'ils attendoient pour se rendre à Paris, et lui en ayant témoigné tout leur chagrin, il leur prêta sur-le-champ cinquante pistoles, sans vouloir de billets de leur part. Arrivés à Paris, ils raconterent une action si noble à M. d'Aguesseau, pere du chancelier, qui appela dans la capitale le généreux mathématicien : et de là sa fortune ainsi que sa célébrité

dans l'astrologie. Sa femme, ses enfants et ses amis étoient les seuls objets de ses affections les plus tendres.

Ses nombreux ouvrages, qu'on lit encore avec fruit, ont été imprimés et vendus avec succès dans l'Europe entiere.

Ozanam étoit trop profond dans l'astrologie pour donner dans l'astrologie judiciaire, et il réfutoit courageusement tout ce qu'on lui disoit pour l'engager à tirer des horoscopes: « Car presque personne ne sait, dit Fontenelle, combien on gagne à ignorer l'avenir. »

Une fois seulement il se rendit aux instances d'un comte de l'empire, qu'il avoit bien averti de ne le pas croire. Il dressa le thême de sa nativité; et, sans employer les regles de l'astrologie, il lui prédit tous les bonheurs qui lui vinrent à l'esprit. Le comte en même temps fit aussi faire son horoscope par un médecin très entêté de cette science, et qui ne manqua pas d'en suivre exactement toutes les regles.

Vingt ans après, le seigneur allemand apprit à Ozanam que toutes ses prédictions lui étoient arrivées, et pas une de celles du médecin: et cette nouvelle ne lui fit d'autre plaisir que celui de le confirmer dans la pensée qu'il n'y a point d'astrologie judiciaire.

Sans pousser plus loin l'éloge de ce célebre mathématicien, trop universellement connu, nous dirons seulement de lui :

Quel paysan ! et quel dommage
Qu'il fût resté dans son village !

SENSIBILITÉ COURAGEUSE

D'UN VIEUX MAGISTRAT.

N... de Mai, doyen du parlement de Paris, lors de l'exil de cette cour souveraine, en 1771, n'avoit pas été compris par le chancelier Maupeou dans l'état des lettres de cachet qui furent envoyées à tous les membres qui la composoient.

Vraiment fâché de ce traitement particulier, qu'il envisageoit comme une espece d'humiliation qu'il croyoit n'avoir pas méritée, il écrivit au chancelier la lettre suivante : « La mort et « vous, monsieur, m'avez également oublié. »

Signé de Mai.

La réponse fut une lettre on ne peut plus gracieuse, accompagnée d'une lettre de cachet qui exiloit M. de Mai à Chaillot, avec permission de découcher quand il voudroit.

N. B. Ce magistrat avoit alors quatre-vingt-quatorze ans.

Les ans liment la force, énervent le courage,
Et pesent sur l'esprit;... le cœur seul n'a point d'âge.

LE SOUVERAIN ET JUDICIEUX CORRECTEUR.

Le grand Condé, jaloux de la chasse, et même au point d'avoir fait défendre à un gentilhomme de ses voisins de chasser à l'avenir, même sur sa propre terre, ayant appris que le dernier n'avoit point exactement obéi à ses ordres, lui fit tuer un de ses plus beaux chevaux.

Ce gentilhomme en porta ses plaintes à Louis XIV; et ce monarque, instruit que le prince, moyennant cinq cents écus, venoit d'acheter un cheval qui valoit beaucoup plus, témoigna quelque envie de le voir. Il le trouva en effet si beau, que le prince, croyant faire sa cour, s'empressa de l'envoyer dans les écuries de sa majesté, qui, dès l'instant même, l'envoya au gentilhomme à qui on avoit tué le sien.

On conviendra que Louis XIV ne pouvoit faire sentir au prince de Condé la faute qu'il

avoit faite avec plus de ménagement, ni chercher à le corriger avec plus de délicatesse.

C'est à cette occasion, dit-on, qu'un poëte, anonyme pour nous, adressa au grand Condé les vers suivants, dont l'originale et franche gaieté ne peut que trouver grace chez quiconque aime encore à rire :

Archi-grand prince, à ma priere,
Par une bonté singuliere,
Souffre qu'un bon gros scélérat,
Que le hasard fit mon beau-frere,
Et jamais n'a chassé qu'au plat,
Dès là mal-adroit gentilhomme,
Et qui pourtant n'est pas un fat,
Par l'aide de ses gens assomme,
Chez lui, lapin, lievre ou perdrix,
Ou tel gibier de même prix.
Car si cet homme à large face
Ne mangeoit que ce que sa main
Auroit fait mourir à la chasse,
Généreux prince, il est certain
Que le pendard mourroit de faim.
« C'est une chose avantageuse,
« Dit-il, quoique souvent fâcheuse,
« D'avoir un prince pour voisin,
« A moins qu'on ne soit son cousin !... »
Pour revenir à mon affaire,
Je te dirai que mon beau-frere

Vouloit aller voir ton Colbert,
Qui très utilement te sert.
(Par ton Colbert il est facile
De deviner que c'est Gourville.)
Or ces deux hommes autrefois
Se sont vus en quelques endroits;
Et je n'ai garde de te taire
Que Gourville, qui t'a su plaire
Par son extrême jugement,
A baisé vigoureusement
Une tante de mon beau-frere.
Si dans ton auguste palais
Ce gros pifre paroît jamais
Pour te faire la révérence,
Je te fais savoir par avance
Que tu te divertiras bien
De la figure et de la panse
De cet homme, assez grand terrien.
Condé, si ce que je demande
Avec une humilité grande
Tiroit à conséquence un peu,
Pour des chansons et pour un jeu
Tu prendras ce que je te mande.

Réponse du prince.

Oui-da !... Dis à ton gros marquis :
« Soit fait ainsi qu'il est requis. »
CONDÉ.

LE SAVANT, INTRÉPIDE GÉOMETRE, POËTE ET VRAIMENT PHILOSOPHE.

Le personnage à qui toutes ces qualités sont très légitimement attribuées, c'est-à-dire Charles Marie de la Condamine, de l'académie françoise, de celle des sciences, et de plusieurs autres, naquit à Paris en 1701.

Jeune encore, il prit le parti des armes ; mais il ne tarda guere à le quitter pour se livrer entièrement aux sciences les plus abstraites.

Il fut nommé, en 1735, pour aller, avec quelques académiciens ses confreres, déterminer la figure de la terre. Son voyage dans l'Amérique méridionale dura dix ans ; pendant lesquels, après avoir tant affronté que surmonté tous les dangers les plus imminents (1), il revint dans sa patrie, couvert de gloire, achever sa carriere auprès de ses amis, qui le chérissoient malgré son extrême surdité qui souvent le rendoit à charge à la société.

Quelques années avant sa mort il avoit, par

(1) Sur-tout à la descente de la riviere des Amazonès, l'entreprise la plus hardie que peut-être jamais mortel ait tentée.

dispense du pape, épousé sa niece, infiniment plus jeune que lui, et qui, jusqu'à son dernier moment, lui prouva la reconnoissance qu'elle croyoit lui devoir, par tous les soins et les attentions les plus tendres.

Il mourut, le 4 février 1774, dans sa soixante et treizieme année.

Vers la fin de sa carriere, il s'amusoit à faire de petites pieces de vers, qui toutes sont aussi gaies qu'agréables.

Telle est celle qu'il fit pour sa femme le lendemain de ses noces :

D'Aurore et de Tithon vous connoissez l'histoire ;
Notre hymen en rappelle aujourd'hui la mémoire :
Mais de mon sort Tithon seroit jaloux....
Que ses liens sont différents des nôtres !
Aurore entre ses bras vit vieillir son époux ;
Et je rajeunis dans les vôtres.

Toujours semblable à lui-même jusqu'au dernier moment, deux jours avant sa mort, il fit un couplet assez plaisant sur l'opération chirurgicale qui le mit au tombeau.

Après avoir dit ce couplet à un ami qui venoit le visiter : « Il faut que vous me laissiez, « continua-t-il ; j'ai deux lettres à écrire en Es-

« pagne; peut-être l'ordinaire prochain il ne « sera plus temps. »

N. B. Cet homme, singulier à tant d'égards, se vit tout-à-coup attaqué d'une maladie unique, et qui sembloit faite pour lui. Une paralysie tombe sur tous ses sens : ses organes conservent pourtant le même jeu, la même activité, mais sans la moindre énergie, sans que ce qu'ils éprouvent passe jusqu'à son ame. Il marche, mais sans savoir si c'est ou sur de la laine ou sur du pavé que se portent ses pieds : il mange, et ne peut distinguer quelles sortes d'aliments : le parfum des fleurs et les odeurs les plus désagréables sont la même chose pour lui. Le tact est aussi ingrat que les autres sens. Ses muscles, toujours vigoureux, s'acquittent de leurs fonctions, mais ne rendent point à son ame le plaisir qu'ils ont donné. Quant à l'ouie, on sait qu'il l'avoit depuis long-temps perdue. Ses yeux enfin paroissoient être le seul sens qui lui fût resté fidele.

Il a consulté nombre de médecins, le fameux Tronchin même, qui tous ont avoué n'avoir aucune connoissance de cette très étonnante situation.

Vers que lui-même a faits sur ce sujet.

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre... :
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déja mes fibres se roidissent;
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravoit saisons et climats,
Les vents brûlants et les frimas,
Il ne me reste que le buste.
Malgré mes nerfs demi-perclus,
(Destin auquel je me résigne,)
De la santé, que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.
Mais, las! je le conserve en vain;
On me défend d'en faire usage :
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre, me plaint.
Ma sœur, la platonicienne,
Dit : « Qu'est-ce que cela vous fait?
« N'avez-vous pas la tête saine?
« A quoi donc avez-vous regret?
Hélas! à cette triste épreuve
Sitôt je ne m'attendois pas;

Ni que ma femme, entre mes bras,
De mon vivant deviendroit veuve!

LE GRAND ET MODESTE SCULPTEUR.

Edme Bouchardon naquit, en 1685, à Chaumont en Bassigni, d'un pere sculpteur et architecte, qui avoit acquis de la fortune sans rien perdre de sa probité.

Le fils fut d'abord entraîné, par un penchant invincible, vers ces deux arts; mais il se borna dans la suite au premier. Après avoir passé quelque temps à Paris sous Coustou le cadet, et remporté un prix à l'académie en 1722, il fut envoyé à Rome; et à son retour d'Italie, où ses talents avoient acquis un nouveau degré de perfection, il orna Paris de ses ouvrages, qui lui ont fait le plus grand honneur et lui ont valu une place à l'académie, en 1744, ainsi que celle de professeur, dans laquelle il a fini sa brillante carriere en 1762.

Nous ne donnerons point ici la liste de ces mêmes ouvrages, aussi généralement connus qu'estimés, qu'on peut voir, au besoin, dans l'abrégé de sa vie, publié à Paris en 1762, *in*-12, par son admirateur et son ami, M. le comte de Caylus.

Nous dirons seulement de ce célebre artiste

que, modeste dans ses habits comme dans ses discours, Bouchardon conserva toujours des mœurs simples, et l'esprit, non de son siecle, à tant d'égards frivole, mais celui des siecles passés, et sur-tout celui des bons et honnêtes Champenois, ses compatriotes.

Aussi le commerce des grands le tentoit-il si peu que, sentant tout ce qu'il valoit plus qu'ils n'eussent pu l'estimer, il leur eût dit, comme il l'a déclaré plus d'une fois à ses amis, et avec autant de noblesse que de franchise : « L'or seul, messieurs, met quelque différence « entre vous et moi ; et je méprise l'or ». La cour enfin ne lui paroissoit qu'une compagnie de mendiants bien nourris, bien vêtus, et trop payés.

Sûr enfin dans le commerce de la vie, il invitoit à la confiance et n'en abusoit pas. Sensible, généreux, plein de droiture, il eût voulu que les honnêtes gens qui pensent, puisqu'ils ont à-peu-près les mêmes principes, ne composassent qu'une république. Sans envie, sans envieux, personne enfin ne pouvoit mieux dire que lui :

Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime :
Je prends part à leur gloire, à leurs maux, à leurs biens;
Les arts nous ont unis ; leurs beaux jours sont les miens!

LE BRAVE ET HEUREUX SAUVEUR DE SON ROI.

Un trait d'héroïsme patriotique, à peine cité dans notre histoire, est celui de Guillaume des Barres, le plus renommé capitaine de son temps, qui, dans la premiere campagne de Philippe-Auguste, voyant ce jeune prince dans le cas de se renfermer dans Nantes et de risquer de s'y voir prisonnier de Henri II, roi d'Angleterre, et de son fils Richard, surnommé *Cœur-de-lion*, se posta, avec un seul escadron, sur le passage de l'armée ennemie; et, nonobstant l'expérience de Henri, ainsi que de l'ardeur impétueuse de son fils, il les arrêta assez long-temps pour donner lieu à Philippe de se sauver, ainsi que son armée, en s'approchant de Paris. Il est vrai que ce coup d'ardeur coûta la liberté au brave des Barres, enfin accablé par le nombre. Mais Henri, bien qu'irrité, charmé de son courage, la lui rendit dans l'instant même: et des Barres, aussi reconnoissant que valeureux, ne crut pas que l'honneur lui permît de revenir au combat; et, au lieu de rejoindre l'armée de Philippe, il se jeta dans

Nantes, aimant mieux qu'on doutât de son courage que de sa reconnoissance envers son bienfaiteur.

Et le nom de cet homme, si digne d'être célébré, ne se trouve pas même dans nos dictionnaires historiques!

Si l'honneur en effet n'est pas une chimere,
Que d'Achilles perdus au défaut d'un Homere!

SANG-FROID PRESQUE INCROYABLE.

Un faux-saunier picard, très brave, pris les armes à la main, et dès là condamné à être pendu, se trouvoit sur l'échafaud avec un gentilhomme auquel on alloit trancher la tête.

Pour faire honneur à ce dernier, on alloit commencer par lui; lorsque l'intrépide et résigné Picard, s'adressant à M. de la Coste, curé de Saint-Pierre-des-Arcis, qui le préparoit à la mort: « Oserois-je vous prier, monsieur, lui « dit-il, de vouloir bien vous ranger un peu, « car je n'ai de ma vie vu couper la tête à per« sonne? »

L'HÉROÏSME DU SENTIMENT CHEZ UN HOMME DU PEUPLE.

Ceci n'est point un roman (1); le fait est exactement vrai, et dès là ne doit être rapporté que dans toute sa simplicité.

Un nommé Jacques exerçoit, dans le faux-bourg Saint-Marceau, une profession vile (si tant est qu'il en soit une qui puisse humilier quand on est pauvre) avec une femme et quatre enfants. Ce bon savetier, puisqu'il faut trancher le mot, gémissoit intérieurement de ce que son travail, quoique très assidu, lui fournissoit à peine de quoi procurer la subsistance à cette malheureuse famille, et son cœur s'ouvroit pourtant souvent à la joie quand il les voyoit contents et chantants avec lui; lorsqu'une maladie lui étant survenue, il les vit, ainsi que lui-même, accablés sous la plus affreuse misere, et bientôt sans espérance de secours de la part de ses amis, presque aussi peu fortunés que lui.

Son courage, à la vue de la cruelle situation

---

(1) Le fait est tiré des manuscrits de feu M. Danjan, ancien garde des archives de la maison d'Orléans, et

de sa famille, l'ayant enfin rappelé à la vie, à peine étoit-il en convalescence que, courant égaré dans la ville, et y cherchant quelques amis ou connoissances qui pussent lui fournir ou lui indiquer quelques ressources : « Mon « pauvre ami, lui répondit un de ses confreres « pénétré de sa situation, voilà deux sous; c'est « toute ma fortune !... mais, si tu voulois ris- « quer à gagner davantage, je pourrois t'en en- « seigner certain moyen.... — Hâte-toi, mon « ami; quel qu'il soit, je l'adopte,... et sur- « tout pourvu qu'il soit honnête. — En ce cas, « poursuit l'autre, va dans telle rue et chez « telle personne : elle apprend à saigner; et, « si tu peux te résoudre à lui prêter ton bras, « tu t'en verras récompensé. »

Jacques vole chez la personne indiquée : il est en effet saigné et assez médiocrement payé. Mais il apprend, à son retour, par le même ami, qu'une autre personne, et plus à l'aise, pourroit lui donner davantage.

Le pauvre homme y court, prête son autre bras, et se voit en effet mieux payé. Transporté de joie, il achete du pain, retourne pré-

dont l'éditeur, son compatriote, a plus d'une fois fait usage dans ses *Pieces intéressantes*.

cipitamment chez lui, le partage entre sa femme et ses enfants, et jouit du ravissant plaisir de les rendre à la vie.

Mais, en le voyant bientôt après changer de couleur, et le sang couler de son bras : « Ah! « mon mari! ah! mon pere, qu'avez-vous? « Vous êtes-vous blessé, ou vous seriez-vous « fait saigner? — Oui, mes seuls et bons amis, « leur dit-il en poussant un long soupir.... C'é- « toit.... c'étoit pour vous donner du pain.... »

Ames sensibles, quel spectacle!... Respirez cependant. A peine une heure s'étoit écoulée, qu'arrive un bon ecclésiastique, qui remit à Jacques dix louis d'or de la part d'une personne charitable, qu'avoit sans doute instruite de sa détresse, ainsi que de la belle action de cet intéressant infortuné, son ancien camarade : ce qui ramena l'abondance et la joie dans cette honnête et pauvre famille.

A ce trait, dit Orgon, qu'on ne peut qu'admirer,
Ah ciel! où la vertu va-t-elle se fourrer (1)?

---

(1) Le mot est de Moliere.

NOBLE ET RARE

FIERTÉ DE SENTIMENT.

Louis XIV, faisant la guerre en Flandres, tenoit table ouverte, où tous les officiers d'une certaine qualité mangeoient les uns après les autres.

Un jour M. le chevalier de Louville, bon gentilhomme de Beauce, s'étant présenté pour dîner : « Sire, dit M. de Créqui au roi, voilà « M. de Louville qui souhaiteroit avoir l'hon« neur de dîner avec votre majesté. — De quel « droit »? répondit le monarque.

M. de Créqui, n'osant rendre la réponse du roi, dit simplement à M. de Louville, « que ce prince lui ayant parlé d'autre chose, il n'avoit pu lui parler de lui. »

Cependant le soir M. de Créqui représenta au roi que M. de Louville, non seulement étoit d'une bonne et ancienne maison, mais un très bon officier. Louis, intérieurement fâché de la dureté de sa réponse, lui dit de le lui présenter le lendemain.

« M. de Louville, lui dit alors le roi, prenez « place. — Sire, répondit Louville, j'ai dîné. »

La noble fierté de cette réponse étonna d'abord le roi; mais, dit-on, loin de nuire à M. de Louville, elle ne servit qu'à le rendre d'autant plus estimable aux yeux de ce monarque, qui depuis lui en donna plus d'une preuve.

Le chevalier de Louville, après avoir servi avec distinction, tant en France qu'en Espagne, en qualité de colonel de dragons, se trouvant rendu à lui-même par la paix d'Utrecht, se retira dans une petite maison de campagne près d'Orléans, où il se livra tout entier aux mathématiques, et sur-tout à l'astronomie, avec le plus grand succès.

Il y termina sa carriere, en 1732, à l'âge de soixante et un ans.

Noble en tes actions, modeste en tes discours,
Loyal, et sans ramper sous le pouvoir suprême;
Le plus fier potentat estimera toujours
Qui sait se respecter soi-même.

SINGULIERE, UTILE ET REMARQUABLE

LEÇON

SUR-TOUT AUX INSTITUTEURS DES GRANDS.

Après avoir peint dans cet ouvrage le fameux duc d'Epernon tel qu'il étoit, quelqu'un

demandoit quelle utile leçon cet orgueilleux seigneur peut donc fournir... Uniquement celle-ci, mais la plus digne de mémoire qui peut-être soit dans l'histoire.

Gaston, duc d'Orléans, second fils de Henri IV, avoit pour l'étude une aversion insurmontable, et au point que, si on lui eût parlé d'un malheureux, il eût demandé « *s'il* apprenoit le latin ». Mais il aimoit la guerre : sur quoi son précepteur imagina de tirer quelque parti de ce penchant.

D'après son plan, la particule *on* devint un régiment, le *q* retranché une citadelle, le nom une brigade, le verbe une division. Il y avoit le régiment des adverbes, le pays des conjonctions, la légion des genres, la province des participes. Chaque thême étoit un nouveau champ de bataille pour Gaston ; c'étoit Arbelle, Pharsale, Tolbiac, Montcontour, Coutras ; et le thême ne se faisoit qu'en lui persuadant à lui-même qu'il étoit tour-à-tour Alexandre, César, Clovis, Henri III, Henri IV.

La vue de ce galimatias louangeur déplut souverainement au duc d'Epernon.

« Quelles plaisantes leçons vous donne-t-on
« là ? s'écrie-t-il en s'adressant au jeune prince.
« Par S. Denys l'aréopagite ! ce n'est pas ainsi

« que fut élevé Henri III, mon maître, ni votre « brave pere, ni moi-même. Aussi demandez à « ces messieurs qui vous enseignent, comme le « dernier des Valois haranguoit, comme le pre- « mier Bourbon écrivoit, avec quel ascendant « je savois relancer mes envieux.... Cela n'est « pas étonnant, puisque tous trois, étant jeu- « nes garçons, le premier lisoit la *Bible*, le « second les *Commentaires de César*, et moi les « *Décades de Tite Live*. Apprenez que rois et « gentilshommes nous sommes de la même « pâte que les autres, et que nous n'avons pas, « comme Adam, la science infuse; que, pour « n'être pas des sots, il faut que nous nous « donnions de la peine ainsi que les fils des « bourgeois, qu'on envoie aux études. Je me « *ramenteve* (1) que le bon homme Amyot di- « soit que l'empereur Théodose vouloit que le « précepteur de ses enfants fût assis devant eux; « et vous, monseigneur, vous voilà dans un « beau fauteuil à bras devant ces messieurs, qui « vous craignent, et qui, pour bien faire, de- « vroient vous inspirer du respect. Vraiment « c'est bien le monde renversé; et la reine est

---

(1) Verbe *ramentevoir*, c'est-à-dire se remettre en mémoire.

« mal avisée !... Messieurs les instituteurs, je
« vous en veux plus qu'à cet enfant..... Eh !
« dites-moi, je vous prie, qu'avons-nous be-
« soin de vos leçons ? Ne voyez-vous donc pas
« qu'en familiarisant ce jeune homme avec les
« illustres et grands personnages, c'est lui faire
« croire qu'il les imitera sans peine ?... Pour-
« quoi son pere est-il devenu si grand ? C'est
« qu'il fut élevé durement, et qu'on le forçoit
« de monter, pieds nuds, comme un daim,
« les montagnes et les rochers des Pyrénées...
« Croyez-moi donc, mes amis ; donnez bien
« du mal à monseigneur ; c'est le seul moyen
« sûr d'en faire quelque chose. On n'a rien
« dans ce bas monde, à moins qu'on ne l'a-
« chete. C'est moi qui vous le dis, messieurs,
« et je le sais très bien ; et je ne serois pas de-
« venu si grand seigneur en restant les bras
« croisés. Laissez donc ce vilain et plat rudi-
« ment, et prenez celui que nous étudiions
« dans notre jeune âge. »

Cette courageuse mercuriale prouve que d'Épernon avoit quelque chose de plus que la fierté et la forfanterie d'un Gascon. Il y a de la grandeur d'ame à dire tout haut, même à la cour, que les princes y sont mal élevés.

Sa réponse à Henri IV, qui lui reprochoit, en

en colere, de ne pas l'aimer, est encore d'un homme qui ne craint pas les rois. « Sire, lui « dit-il, votre majesté n'a point de plus fidele « serviteur ; j'aimerois mieux mourir que de « manquer au moindre de mes devoirs... Mais, « quant à l'amitié, votre majesté sait mieux que « moi qu'elle ne s'acquiert que par l'amitié. »

Ceci prouve en effet que, malgré son renom,
L'homme le moins louable a quelquefois du bon.

LE SAVANT ET SINGULIER ARCHITECTE.

Jacques-Germain Soufflot naquit, en 1713, à Irency, près d'Auxerre, d'une famille commerçante et dans l'aisance. Son goût pour les arts, et sur-tout pour l'architecture, se manifesta dès le temps où il faisoit ses humanités. Bientôt ce goût devint une passion si forte, que, contrarié par son pere, qui vouloit lui voir prendre le parti du commerce, il se décida à quitter la maison paternelle, d'où il emporta un sac de mille francs, et dirigea ses pas vers l'Italie, l'ancienne patrie des arts.

Sentant pourtant que cette modique somme ne suffisoit pas pour un pareil voyage, il s'ar-

rêta à Lyon, y trouva des encouragements qui ajouterent à la fois à ses connoissances, et, à force de travail, lui procurerent en même temps des fonds plus considérables et beaucoup de réputation.

C'est alors qu'il fut choisi par madame de Pompadour, ainsi que M. Cochin, célebre graveur, pour accompagner M. de Marigny à Rome.

A son retour il fut nommé contrôleur des bâtiments de Marly, bientôt après du château des Tuileries, et reçu membre de l'académie d'architecture, ainsi que de celle de peinture et de sculpture, étant déja de celles de Rome et de Marseille.

Ce qui ne tarda guere à mettre le comble à sa gloire fut le choix que sa majesté fit de lui pour faire les projets et suivre l'exécution de la nouvelle basilique de sainte Genevieve, dont il n'a perfectionné que le portail, la nef, les bas-côtés et les tours; et c'étoit bien assez pour être décoré du cordon de saint Michel.

Vraiment célebre alors et on ne peut plus galant homme, il ne fut point heureux : trop sensible aux épines que l'envie ne cessoit de jeter sous ses pieds, il faut pourtant convenir qu'il n'avoit pas le talent de s'en consoler. Son ton, à son insu, étoit devenu brusque et tran-

chant; et ce ton, au premier abord, a dû repousser ceux que sa droiture et ses bonnes qualités auroient pu ramener à lui rendre la justice qui lui étoit due. Il est même notoire que, lorsqu'il s'appercevoit de son trop de vivacité, on l'entendoit presque toujours le lendemain demander pardon de ses emportements de la veille. Il aimoit la gloire, mais noblement obtenue; et les qualités du cœur égaloient chez lui celles de l'esprit. Ses parents, ses amis, ses protégés, ainsi que ses éleves, ont souvent éprouvé qu'il étoit pour eux capable des plus grands sacrifices, et au point qu'on l'appeloit le *bourru bienfaisant*.

Peu d'artistes en effet ont eu l'honneur d'attirer un cortege aussi nombreux à leur convoi; et le vœu général étoit de le voir placé dans le chœur de la nouvelle église, théâtre éternel de sa gloire, ainsi que nous y verrons bientôt placés tous les grands hommes qui ont et auront bien mérité de la nation.

Il mourut le 29 août 1780; et les quatre vers suivants, qui ont été mis au bas de son portrait, peignent et ses talents et son caractere:

Pour maître dans son art il n'eut que la nature;
Il aima qu'aux talents on joignît la droiture:

Plus d'un rival jaloux, qui fut son ennemi,
S'il eût connu son cœur, eût été son ami.

SENSIBILITÉ GÉNÉREUSE.

Un homme honnête, et qu'une suite de malheurs avoit réduit à la situation la plus déplorable, crut pouvoir se présenter à Marivaux, de l'académie françoise, et que sa misere jointe à son nom seroit une recommandation suffisante pour l'engager à lui procurer quelque emploi qui pût le faire vivre, fût ce loin de Paris. Un reste de vanité le porta cependant à se parer autant qu'il put, pour cacher sous des dehors d'aisance une pauvreté réelle, dont il ne vouloit l'instruire que par des gradations ménagées, qui lui dérobassent à lui-même une partie de ce qu'un pareil aveu a d'humiliant d'après nos préjugés.

Marivaux, alors sérieusement occupé, et ne soupçonnant pas des besoins pressants sous de pareils habits, le reçut avec politesse, mais le pria de vouloir bien repasser dans quelques jours, à moins que, pour le moment, il n'eût à lui communiquer des choses de la plus grande importance.

L'infortuné, qui n'a pas la hardiesse d'insister, se retire, et se rappelle pourtant que son

extérieur n'étoit pas fait pour émouvoir autant qu'il le desiroit.

Au jour marqué cet homme étant retourné chez l'académicien avec un habillement convenable à la détresse où il se trouvoit alors, Marivaux n'étoit pas moins occupé que la premiere fois.

Mais, à l'aspect d'un homme qui annonçoit un malheureux, ses entrailles s'émurent; il court à sa rencontre avec un visage riant, et lui demande, avec cet air ouvert et prévenant qu'on lui a connu, le sujet de sa visite et ce qu'il pouvoit faire pour lui.

L'honnête indigent s'expliqua avec franchise tant sur ses malheurs que sur ses besoins; et l'homme compatissant non seulement promit de chercher à l'obliger, mais eut bientôt la satisfaction de le faire bien placer en province, de lui prêter même quelque argent pour les frais de son voyage, en n'exigeant de son protégé que le secret le plus inviolable sur ce qui s'étoit passé entre eux.

L'éditeur, ancien ami de Marivaux, lui a fait cette épitaphe:

Souvent, avec trop d'art caressant la nature,
On crut lui trouver des égaux;

Mais en bonhommie, en droiture,
On lui connut peu de rivaux.

BEAU TRAIT DE SENSIBILITÉ.

J. J. Rousseau, qui jugeoit si sévèrement les livres et les hommes, eût presque dressé des autels à l'immortel auteur de Télémaque. C'est son ami, M. de Saint-Pierre, qui prouve, par l'anecdote suivante, combien le citoyen de Geneve estimoit le cygne de Cambrai.

« Un jour, dit-il, étant allé me promener avec lui au mont Valérien, quand nous fûmes parvenus au haut de la montagne, nous formâmes le projet d'aller demander à dîner à ces bons hermites pour notre argent.

« Nous arrivâmes chez eux avant qu'ils se missent à table; et, pendant qu'ils étoient encore à l'église, Rousseau me proposa d'y entrer et d'y faire notre priere.

« Les hermites chantoient alors les litanies de la Providence, qui sont très belles. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, et que les hermites se furent acheminés au réfectoire, Jean-Jacques me dit avec attendrissement: « J'éprouve maintenant ce qui est « dit dans l'évangile: Quand plusieurs d'entre « vous serez rassemblés en mon nom, je me

« trouverai au milieu d'eux. Il y a ici, ajouta-
« t-il, un sentiment de paix et de bonheur qui
« pénetre l'ame! »

« Si Fénélon vivoit, lui répondis-je, vous
« seriez probablement catholique. — Oh! s'é-
« cria-t-il les larmes aux yeux, si Fénélon vi-
« voit, je chercherois à être son laquais pour
« mériter d'être un jour son valet-de-cham-
« bre. »

« L'héritier d'Homere eût sans doute deviné
qu'il étoit servi par Platon. »

Sur quoi ne pourroit-on pas s'écrier:

Quelle preuve d'attraction
Dans les objets les moins visibles (1);
Que cette subite union
Si chere à deux ames sensibles!

D. L. P***.

NOBLESSE DE SENTIMENTS

CHEZ TROIS AUTEURS CONNUS.

FONTENELLE ayant appris que Marivaux étoit malade, et craignant qu'il ne manquât de quelque chose, se rendit sur-le-champ chez

(1) Car la belle ame de Fénélon n'existoit pourtant plus que dans ses écrits.

lui, demanda à le voir en particulier, et lui dit: « Mon ami, dans la situation où vous êtes on « n'a jamais trop d'argent, et les vrais amis ne « doivent point attendre qu'on leur en de- « mande; l'amitié doit le prévenir.... Voilà « cent louis, ajouta-t-il, que je laisse à votre « disposition. — Je les regarde comme reçus, « s'écria le malade : je m'en suis servi, et vous « les rends avec toute la reconnoissance qu'a « droit de mériter un tel bienfait. »

Et qu'on dise encore que Fontenelle ne pensa jamais par le cœur!

Second exemple.

Helvétius, si cher aux lettres et à la vertu, fit une pension à Marivaux pendant plusieurs années, à titre de pure amitié.

Un jour, dans une dispute, ce dernier, qui étoit très vif, s'emporta un peu trop fortement contre son bienfaiteur, mais qu'il honoroit trop pour le flatter.

Helvétius soutint cette sortie avec toute la tranquillité d'un vrai philosophe, et se contenta de dire dès que Marivaux fut parti : « Ah! « comme je lui aurois répondu, si je ne lui « avois pas l'obligation d'avoir bien voulu ac- « cepter mes bienfaits! »

Troisieme exemple.

Avant qu'il ne fût à son aise, le sensible et compatissant Diderot, se trouvant dans l'impossibilité de prêter six cents livres à une veuve chargée d'enfants, et qu'il estimoit, s'enferma dans sa chambre, travailla de toutes ses forces, composa, en quatre jours, *ses Pensées philosophiques*, les présenta à son libraire, en reçut la somme qu'il desiroit prêter, et courut la porter à la pauvre et intéressante veuve.

Ces trois auteurs, pour vivre d'âge en âge
Dans le cœur des bonnes gens,
Des vertus, jointes aux talents,
Pouvoient-ils faire un plus touchant usage?

SOLDAT INTRÉPIDE.

Le grand Condé se plaisoit à raconter le fait suivant :

« J'étois, disoit-il, devant une place où il y avoit une palissade à brûler ; je fis promettre cinquante louis à qui seroit assez brave pour faire réussir ce coup de main. Le péril étoit si apparent que la récompense ne tentoit personne, lorsqu'un soldat s'approcha et me dit ;

« Permettez, monseigneur, que je vous quitte « des cinquante louis que vous promettez. Si « votre altesse veut me nommer sergent de ma « compagnie, je tenterai d'exécuter ses or- « dres. »

« Charmé de voir ce soldat préférer l'honneur à l'argent, je lui promis dans l'instant l'un et l'autre. Il prend alors des flambeaux, descend dans le fossé, marche à la palissade, la brûle, et, malgré une grêle de mousqueterie, ne fut qu'assez légèrement blessé.

« L'armée entiere, ravie de cette action, le voyant revenir, crioit *Vivat!* et le combloit de louanges.

« Mais ce brave, s'étant apperçu qu'il lui manquoit un pistolet, et dédaignant d'en recevoir un autre qu'on s'empressoit à lui offrir: « Nenni, messieurs, s'écria-t-il en retournant « sur ses pas, il ne me sera point reproché que « ces marauds-là aient profité de mon pistolet. »

« Il retourne en effet sur ses pas, essuie encore mille coups de mousquet, et rapporte impunément son pistolet. »

L'honneur comme le vrai courage,
Quoi qu'en puissent penser les grands,
Furent toujours de tous les rangs,
Comme la vertu de tout âge.

SYMPATHIE.

LE NOBLE ET HEUREUX CORDONNIER.

Voici un trait de sympathie on ne peut plus singulier, et dont on peut d'autant moins douter, qu'il est ce qu'on appelle authentiqué par une fondation qui subsiste encore.

François du Port de la-Porte, chevalier, baron de Vésins-la-Tour-Landry, etc., avoit été ravi, après la mort de son pere, d'entre les bras de sa nourrice, et, par on ne sait quelle aventure, avoit été transporté en Hollande, où il avoit appris le métier de cordonnier. S'étant rendu habile dans cette profession, il avoit passé en Angleterre, et il l'exerçoit à Londres, lorsque M. de la-Tour-Landry, son allié et voisin du pere de ce jeune homme, se trouvant aussi à Londres, entra dans une boutique de cordonnier pour y faire prendre la mesure d'une paire de bottes dont il avoit besoin. C'étoit celle où travailloit le jeune homme, ignorant la noblesse de son extraction ainsi que le lieu de sa naissance, et auquel il ne restoit que le nom de Vésins, qui, par une providence singuliere, lui avoit été conservé.

Le maître cordonnier lui ayant dit, « Vésins, prenez la mesure de monsieur », le gentilhomme se rappelle la catastrophe de Vésins, considere attentivement ce jeune homme, admire son port, sa physionomie ainsi que sa taille aussi noble qu'avantageuse, et, tandis qu'il se mettoit en devoir de prendre sa mesure, lui demande quel il est et d'où il est.

Le jeune homme répond qu'on lui avoit dit qu'il étoit né en France et d'une famille distinguée, mais qu'il n'en savoit pas davantage. Sur quoi le gentilhomme lui dit que, dès que les bottes seroient faites, il desiroit que ce fût lui qui les lui apportât.

Quelques jours après, le jeune homme va porter les bottes à M. de la Tour-Landry. Ce dernier, de plus en plus frappé de sa figure, et se ressouvenant que MM. de Vésins passoient dans leur province pour être porteurs d'un sein entre les deux épaules, propose au jeune cordonnier de se dépouiller, et, à l'aspect de cette marque, le reconnoît pour son parent et le véritable héritier de la maison de Vésins.

Il le fait habiller en conséquence, le ramene chez sa mere, où il est reconnu par sa nourrice ainsi que par sa famille, le fait rentrer dans

tous ses biens, et lui donne sa fille pour épouse.

Le jeune et heureux baron, au comble du bonheur, et voulant en marquer sa gratitude à la providence, fonda, dans son bourg de Vésins en Anjou, diocese de la Rochelle, un hôpital sous le titre de S. François, son patron, et y établit six freres de la charité pour prendre soin de vingt malades jusqu'à leur parfaite guérison.

L'acte de cette fondation est du 7 septembre 1634, et a été confirmé par lettres patentes de Louis XIII, enregistrées au parlement de Paris en 1637.

PROBITÉ D'UN JEUNE SEIGNEUR.

Un de nos seigneurs les plus qualifiés, après avoir extrêmement dérangé ses affaires, s'étoit vu contraint de se retirer dans une de ses terres.

Dans une ville voisine étoit un magistrat très riche, jouissant de la meilleure réputation, et pere d'une fille unique aussi vertueuse que belle.

Sur quoi le vieux seigneur, après informations faites, et desirant pourvoir à l'établissement d'un fils qu'il chérissoit, va trouver le pere de cette demoiselle et le lui propose tout franche-

ment pour gendre; et, sur la réponse du magistrat, qui lui paroît flatté de cette alliance, se hâte de venir apprendre à son fils cette bonne nouvelle.

Mais quelle chûte d'action pour ce pere en voyant son fils la recevoir de l'air le plus indifférent!...

En partant de là et lui soupçonnant quelque autre vue d'établissement ou quelque passion secrète qu'il avoit cru devoir cacher à son pere, il le quitte brusquement, monte à son cabinet, et en revient l'instant après avec un papier qu'il lui remet, en lui disant: « Lisez ceci, monsieur; réfléchissez, et voyez si « notre situation vous permet de rejeter si froi-« dement l'alliance que vous propose un pere « qui vous aime, et qui n'a d'autre objet que « celui de pourvoir, avant sa mort, à votre « aisance ainsi qu'à votre bonheur futur. »

Le fils s'étant retiré dans son appartement, et ayant vu dans ce mémoire combien il avoit peu de chose à attendre de la succession de son pere, monte à cheval et se rend chez le magistrat: « Monsieur, lui dit-il en l'abordant, « mon pere m'a fait part de la demande qu'il « vous a faite en ma faveur; mais l'honneur « m'engage à vous dire que je me croirois ig-

« digne de vos bonnes dispositions pour moi, « si je pouvois me résoudre à vous tromper « ainsi que mademoiselle votre fille.... Vous « allez voir, par cet état que m'a remis mon « pere, le détail affligeant de ses infortunes, « et si j'ai pu me dispenser de vous en donner « connoissance. — Ah! monsieur, s'écria le « magistrat après avoir parcouru le mémoire, « je vous regardois déja comme un grand sei- « gneur tant par vos qualités personnelles que « par l'éclat de votre naissance; mais j'admire « encore plus ce trait de probité, qui met le « comble à tout ce que vous pouvez valoir.... « Si ma fortune peut vous dédommager, en « acceptant ma fille pour épouse, de celle qui « vous manque, et dont je vous vois si digne, « je me croirai désormais le plus heureux des « peres. »

Cette alliance se conclut quelques jours après à la satisfaction de toutes les parties.

SINGULARITÉ HÉROÏQUE

AUSSI REMARQUABLE QU'HONORABLE

POUR LA NATION.

La ville de Valenciennes fut prise d'assaut par un de ces évènements singuliers qui carac-

térisent le courage impétueux de la nation françoise.

Louis XIV faisoit le siege de cette ville, en 16.., ayant avec lui son frere et cinq maréchaux de France.

Les maréchaux commandoient chacun leur jour, et Vauban dirigeoit les opérations. On n'avoit pris encore aucun des dehors de cette place, et il falloit d'abord attaquer deux demi-lunes.

Derriere ces demi-lunes étoit un grand ouvrage couronné, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage couronné étoit encore un autre ouvrage entouré d'un autre fossé.

Il falloit, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut; et ce bras franchi, on trouvoit encore un autre ouvrage qu'on nomme le *pâté*. Derriere ce pâté couloit le grand cours de l'Escaut, aussi profond que rapide, qui sert de fossé à la muraille, et cette muraille étoit soutenue par de larges et solides remparts. Tous ces ouvrages étoient couverts de canons, et une garnison de plus de trois mille hommes promettoit une vigoureuse et longue résistance.

Le roi tint un conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors.

L'usage

L'usage étoit que ces sortes d'attaques se fissent pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans en être apperçu, et d'épargner le sang du soldat.

Vauban propose de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréhaux de France se récrierent contre cette étrange proposition, Louvois même la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avançoit : « Vous voulez, dit-il, ménager le « sang du soldat ? Vous l'épargnerez bien « davantage quand il combattra de jour, sans « confusion et sans tumulte, sans craindre « qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, « comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit « ici de surprendre l'ennemi : il s'attend tou- « jours aux attaques nocturnes ; et nous le sur- « prendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé « des fatigues d'une veille, il soutienne les « efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à « cette raison que, s'il y a dans notre armée « des soldats de peu de courage, la nuit favo- « rise leur timidité ; mais que, pendant le jour, « l'œil du maître inspire la valeur et éleve « les hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et les cinq maréchaux de France.

A neuf heures du matin les deux compagnies des *mousquetaires*, une centaine de grenadiers, un bataillon des *gardes*, et un du régiment de *Picardie*, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne.

L'ordre étoit simplement de s'y loger; et c'étoit beaucoup : mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui étoit dans ce même ouvrage, ils s'en rendent d'abord les maîtres; dans le même temps les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent: on tue et on poursuit les assiégés. Les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres; ils suivent l'ennemi de retranchements en retranchements, tant sur le petit bras de l'*Escaut* que sur le grand. Les soldats s'avancent en foule; et les mousquetaires sont déja dans la ville avant que le roi sache que le premier ouvrage est emporté....

Ce n'étoit pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action : il étoit vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteroient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venoient à eux dans les rues, et qu'ils y pé-

tiroient, ou que la ville alloit être pillée... Mais ces jeunes gens, conduits par un cornette nommé *Moissac*, se mirent en bataille derriere des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venoient se formoient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparoient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étoient dans la rue.

On se donnoit des ôtages de part et d'autre ; le conseil de la ville s'assembloit ; on députoit vers le roi ; et tout cela se faisoit sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de faute d'aucune espece.

Le roi fit la garnison prisonniere de guerre, et entra dans Valenciennes étonné de s'en voir le maître.

Vœu de l'éditeur.

Jeunes guerriers françois, à vos devoirs fideles,
Puissiez-vous envier de si dignes modeles !

LE SUPERSTITIEUX LOUIS XI ET SON ASTROLOGUE.

La maniere dont ce prince, aussi foible que bigot, superstitieux, despote et cruel, en usa envers un astrologue, a fourni à la Mothe-

Houdart le sujet de la fable ou du conte ci-dessous.

Certain roi jusqu'à la folie
Aima jadis l'astrologie;
Toujours marchoit à ses côtés
Un docteur à grandes lunettes;
Et de ce conteur de sornettes
Ce prince aveuglément suivoit les volontés.
Ce foible étoit sans doute ridicule :
Mais les rois sont friands d'apprendre le futur.
Un hasard détrompa ce prince trop crédule.
Un jour que le soleil, aussi brillant que pur,
Invitoit le monarque à s'ébattre à la chasse,
Il sort; le pédant suit... Le ciel devient obscur,
L'air s'épaissit, l'orage le menace.
Le roi, tremblant, consulte son docteur....
Alors, d'un ton de pédagogue :
Calmez votre souci, seigneur :
Je promets du beau temps, répondit l'astrologue.
Sur la parole du menteur
On s'avance, on s'exerce aux travaux de Diane.
La meute étoit aux champs, lorsqu'il parut un âne.
Pleuvra-t-il? demanda le roi.
Sire, j'aurons de l'iau sans doute,
Dit un manant sans se troubler,
J'apperçois du baudet les oreilles trembler;
C'est un présage sûr. Le monarque l'écoute;

Et se sait bon gré d'avoir mis
Et le docteur et l'âne en compromis.
L'astrologue en pâlit. . . . Cependant la tempête
Commence à fondre sur leur tête.
Le prince, bien mouillé, chassa de son palais
Des doctes charlatans la gent porte-soutane;
Et jura ses dieux que jamais
Il ne consulteroit d'autre docteur qu'un âne.

SUJET FERME, FIDELE, ET ROI RECONNOISSANT.

Après l'horrible boucherie de la Saint-Barthélemi, du Plessis-Mornay, zélé calviniste, parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre; et ces voyages eurent pour lui autant d'utilité que d'agrément.

Le roi de Navarre, si chéri depuis sous le nom de Henri IV, étoit alors chef du parti protestant. Mornay s'attacha à lui et le servit toujours utilement tant de sa plume que de son épée. Il réussit même dans presque toutes ses négociations, parcequ'il étoit un vrai politique, et non un intrigant.

Il chérissoit tendrement Henri IV, et lui parloit comme à son ami. Après que ce prince eut été blessé à la bataille d'Aumale, il lui écrivit

ces mots : « Sire, vous avez assez fait l'*Alexan-*
« *dre;* il est temps que vous fassiez le *César:*
« c'est à nous à mourir pour votre majesté ; et
« votre gloire à vous, sire, est de vivre pour
« nous, et j'ose même vous dire que ce vous
« est un devoir. »

Mais lorsqu'il le vit changer de religion, il lui en fit de sanglants reproches, quitta la cour, et se retira dans son gouvernement de *Saumur*, où il continua de défendre les dogmes de sa secte de vive voix et par écrit.

Henri le regretta, le plaignit peut-être, mais ne cessa jamais de le regarder comme son ami.

Ce roi, si digne de l'être, informé de l'insulte qui avoit été faite au vieux Mornay par un gentilhomme nommé *Saint-Phal*, qui lui avoit donné des coups de bâton au point de le laisser pour mort, se hâta de lui écrire la lettre suivante : « Monsieur du Plessis, j'ai vu
« avec un extrême déplaisir l'outrage que vous
« avez reçu, auquel je participe et comme roi
« et comme votre ami. Pour le premier je
« vous en ferai justice, et à moi aussi. Si je
« ne portois que le second titre, vous n'en avez
« nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner,
« ni qui y apportât sa vie plus gaiement que
« moi. Tenez donc pour constant qu'en effet

« je vous rendrai office de roi, de maître et « d'ami.

« Sur cette vérité je finis, priant Dieu qu'il « vous ait en sa bonne et sainte garde.

« De Fontainebleau, au mois de novembre « 1597. »

Cette lettre est un monument aussi précieux du courage que de la bonté du cœur de Henri IV.

Lorsque Louis XIII entreprit de nouveau la guerre contre son parti, Mornay lui écrivit pour l'en dissuader.

Après avoir employé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Sire, faire la guerre à ses « sujets, c'est témoigner de la foiblesse. L'au« torité consiste dans l'obéissance paisible des « peuples ; elle s'établit par la prudence et par « la justice de celui qui gouverne : la force des « armes ne doit s'employer que contre des en« nemis étrangers. Le feu roi auroit bien en« voyé à l'école des premiers éléments de la po« litique les nouveaux ministres d'état qui, « semblables aux chirurgiens ignorants, n'au« roient point eu d'autres remedes à proposer « que le fer et le feu, et qui seroient venus lui « proposer de se couper un bras malade avec « celui qui est en bon état. »

Ces remontrances du sage Mornay ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621.

Il mourut deux ans après, à soixante-quatorze ans.

Il passa pour le plus vertueux et le plus grand homme que le calvinisme ait produit; et l'on eût peut-être pu mettre sur sa tombe:

Ci-gît du bon Henri
Le censeur et l'ami!

SUPERCHERIE PARDONNABLE.

Ceux qui connoissent ou qui connoîtront le théâtre françois ont vu ou verront toujours avec plaisir les comédies de *Mélanide*, de *la Gouvernante*, de l'Ecole *des Maris* et du *Préjugé à la mode*. Elles annoncent ce qu'étoit l'auteur, un homme aimable et un honnête homme.

L'éditeur, qui se fait gloire d'avoir beaucoup vécu avec lui, s'étonnoit toujours de voir avec quelle indifférence, pour ne rien dire de plus, il regardoit les ecclésiastiques, et se détermina un jour à lui en demander la raison.

« Je la crois légitime, lui dit-il, et vous « allez en juger. J'étois né pour être riche. « Orphelin dès ma jeunesse, j'eus pour tu- « teur un oncle janséniste, et dont l'épouse « étoit moliniste; et ces deux bonnes gens-là, « après n'avoir long-temps ni pensé ni vécu « que d'après l'empire qu'avoient acquis sur « l'un et l'autre messieurs leurs pieux direc- « teurs, ont fini par mourir presque insol- « vables, et au point que tout ce que j'ai « pu sauver de la fortune de mon pere s'est « borné à environ 4,000 livres de rente.

« Dès là, mon ami, poursuivit-il, jugez « quel est le cas que je dois faire de la prê- « traille, soit de l'un soit de l'autre parti! »

Ce cruel préjugé, que l'éditeur tenta toujours vainement de combattre, étoit tellement enraciné dans l'ame de la Chaussée, que, se sentant prêt à succomber à la maladie dont il est mort, il fit prier l'éditeur de passer chez lui, et lui dit: « Mon mal est maintenant sans remede, « mon ami; Boyer même mon médecin en « convient: mais ce n'est pas la mort que je « redoute; c'est de me voir, dans mes derniers « moments, obsédé, sous peine de scandale, « par un *églisier* (ce sont ses termes), soit « de l'un soit de l'autre parti, dominants au-

« jourd'hui dans Paris. Ma porte, en consé-
« quence, a toujours été fermée à tout le
« monde, même à mes confreres de l'acadé-
« mie françoise, auxquels j'ai fait dire que,
« plus occupé d'une comédie que j'ai entre-
« prise que de ma maladie, je priois mes amis
« de se tranquilliser sur mon état.... Mais ma
« situation empire chaque jour au point que,
« sans le secours que j'attends de votre amitié,
« je me vois dans le cas de mourir, peut-être
« avant qu'il soit trois jours, le plus infortuné
« des hommes! — Hâtez-vous de parler, s'é-
« cria l'éditeur aussi surpris qu'attendri de
« cette singuliere confidence, et soyez sûr que
« c'est m'obliger que de compter sur moi. — Je
« suis sûr du secret de la part de mes domesti-
« ques; ils se savent intéressés à le garder....
« Vos sentiments sur certaines pratiques reli-
« gieuses, toujours les mêmes que ceux de vos
« aïeux, me sont connus.... Aidez-moi, de
« grace, à mourir en paix. Soyez ici le maître;
« et promettez-moi, sous tous les prétextes que
« vous trouverez bons, d'en écarter tout ce que
« je redoute le plus. »

Emporté par le sentiment, l'éditeur ne balança point à promettre à son ami tout ce qu'il exigeoit de lui.

Mais, dès le surlendemain, le bruit de l'état dangereux où se trouvoit le malade ayant transpiré au dehors, et le comte de Clermont-Prince, nouvel académicien et ami de la Chaussée, étant venu lui-même pour s'assurer de sa situation, l'éditeur ne put que sentir à quel point il s'exposoit lui-même, au cas que le malade vînt peut-être à mourir avant qu'il fût deux jours.

Les détails de la façon dont il s'y prit pour faire entendre sur ce sujet raison au malade alongeroient beaucoup trop cet article.

Qu'il suffise au lecteur de savoir que, s'étant trouvé un ecclésiastique accommodant et habitué à Saint-Jean-en-Greve, ce bon homme se prêta, pour prévenir tout scandale, à tout ce que desiroit le moribond, sous condition expresse cependant, et à laquelle il fallut consentir, qu'il recevroit dès le lendemain matin le viatique.

Le lendemain l'éditeur, accompagné de M. Fortier, notaire et héritier nommé de la Chaussée, (l'éditeur, et pour bonnes raisons, n'ayant pas voulu l'être) (1), étoit en route à la suite du viatique, et inondé par une grosse pluie,

(1) Ni même accepter aucune espece de legs de la part du testateur.

lorsqu'une voix se fait entendre, en criant : « Arrêtez ! arrêtez ! ... Un billet ! un billet !.. « — Nous sommes perdus, monsieur ! dit M. « Fortier à l'éditeur ; c'est un billet de *confes-* « *sion* (vexation inquisitoriale, par laquelle « on n'accordoit les derniers sacrements qu'à « ceux qui acceptoient la constitution *unige-* « *nitus*), que ce braillard ecclésiastique deman- « de ; et j'ai malheureusement oublié de le pren- « dre en partant de chez le malade ! »

Le gros porte-dieu, mouillé, refusoit alors d'aller plus loin ; lorsque l'éditeur se détache, court à l'ecclésiastique, qui continuoit de crier, et lui dit : « Pourquoi tant de bruit, monsieur ?.. « C'est un billet, dites-vous, que vous deman- « dez ?... Eh ! oui, monsieur. — Eh bien ! mon- « sieur, le voici. — Fort bien, dit l'autre, en « mettant, sans le lire, le papier dans sa poche, « et en disant au porte-dieu de poursuivre sa « route.

« Oh ! oh ! (dit Fortier à l'éditeur, revenant « à lui) eh ! quel est donc le billet que vous « avez donné à ce prêtre ? — Un billet d'am- « phithéâtre pour la douzieme représentation « de ma tragédie d'*Adele de Ponthieu* aux « François. — Un billet d'amphithéâtre ! s'é- « cria le notaire : ma foi ! le tour est bon !...

Mais sentez-vous les conséquences de cette supercherie ?.... et ne craignez-vous pas d'être vivement attaqué par M. l'archevêque, à qui l'on porte tous les samedis les billets de confession, enfilés dans la sacristie des paroisses ? — Il n'osera, j'en suis sûr, en parler, monsieur, dans la crainte des mauvaises plaisanteries que l'aventure pourroit produire. »

Il est vrai que l'éditeur ne vit cette petite espiéglerie rapportée que dans la *Gazette ecclésiastique*, et qu'elle apprêta beaucoup à rire au parti janséniste, ainsi qu'au pauvre moribond même.

Epitaphe DE LA CHAUSSÉE.

Ci-gît l'auteur de *Mélanide*,
Qui, malgré la Parque homicide,
Vivra toujours dans ses écrits
Et dans le cœur de ses amis.

DE LA PLACE.

LE SOI-DISANT SAVOYARD RECONNOISSANT.

*Lettre à M. D***.*

A Lyon le 12 janvier 1790.

MON RESPECTABLE ET CHER BIENFAITEUR,

Vous avez sans doute dès long-temps oublié un jeune Savoyard, ou plutôt Auvergnat, qui faisoit, il y a environ trente ans, vos commissions, et qu'à cause de la vivacité avec laquelle il remplissoit vos ordres vous aviez surnommé *Pistolet*. Eh bien ! c'est pourtant lui, mon cher monsieur, qui, après tant d'années passées sans vous avoir donné de ses nouvelles, par des raisons trop longues à vous dire, et que vous excuseriez sans doute ; c'est lui-même, dis-je, qui, sans avoir jamais oublié qu'après avoir eu la bonté de lui faire apprendre à lire et même à écrire, ose enfin vous écrire aujourd'hui ces lignes :

1°. Pour vous dire à quel point je me sens votre obligé, puisque je vous dois, ainsi qu'à l'activité que vous m'avez connue, le bonheur

que j'ai eu, en me jetant dans le commerce, d'abord comme commis, d'avoir trouvé une épouse qui m'a mis à la tête d'une manufacture qui a prospéré et prospere au-delà de mes vœux :

2°. Qu'ayant appris par une personne arrivée de Paris que vous viviez encore, mais que, par les suites de la révolution, votre fortune se trouvoit malheureusement dérangée ; vous permettiez à votre ancien commissionnaire *Pistolet*, en vous envoyant ci-inclus trois assignats de 1,000 liv. chacun, de vous les offrir de tout son cœur, comme une foible marque des sentiments de reconnoissance aussi inviolables que respectueux que conservera toute sa vie pour vous, mon cher bienfaiteur,

Votre, etc.

P. S. Point de gêne sur-tout à cet égard pour mon remboursement. Je suis même en état de m'en passer au point que ce sera m'obliger que de me répondre uniquement que vous avez reçu ma lettre, sans rien davantage, et que vous daignez conserver encore le souvenir de votre ancien et fidele *Pistolet.*

Quelle ame, juste ciel ! et quelle autre jamais,
Ô fortune ! sut mieux mériter tes bienfaits ?

P. S. Ajoutons que c'est à M. D***. lui-même que nous devons la communication de l'aventure, ainsi que de la lettre, qui, dit-il, le console de ses malheurs ; et que

Souvent le bien qu'on fit dans la jeunesse
Très à propos revient dans la vieillesse.

SANG FROID.

C'est sans contredit l'une des plus grandes qualités, et sur-tout dans l'état militaire, dont la nature ait pu douer l'homme. Et envo ici un bel exemple :

A la bataille de Rocroi, le baron de Sirot commandoit le corps de réserve ; et comme l'aile droite des ennemis avoit enfoncé et mis en désordre notre aile gauche, pendant que le duc d'Enghien poussoit tout ce qui étoit devant lui, un officier major, qui croyoit la bataille perdue, vint porter l'ordre à Sirot de se retirer avec son monde.

Le baron, qu'une longue expérience avoit rendu plus clair-voyant dans les combats, lui répondit sans s'émouvoir : « Je vois bien, « monsieur, que vous ne savez pas comment « on gagne des batailles.... Quant à moi, je veux

« veux gagner celle-ci ». Et marchant en même temps contre les ennemis, non seulement il les arrêta, mais les obligea de fuir à leur tour, et donna le loisir au duc d'Enghien de rallier nos troupes étonnées, de les ramener au combat, et de se frayer le chemin à la victoire.

Cet officier, qui eut si bonne part à la gloire de cette fameuse journée, se vantoit de s'être trouvé dans trois batailles rangées, et d'y avoir combattu, main à main, contre trois rois, savoir les rois de Pologne, de Suede, et de Danemarck, et d'avoir enlevé à l'un son bonnet, à l'autre son écharpe, et au troisieme un de ses pistolets.

SINGULARITÉ.

LE VIEUX POËTE VIVANT, ET LE JEUNE POËTE MOURANT.

M. Cérutti, si généralement connu comme vrai patriote, dont les écrits sont dans les mains de tout le monde, et qui, n'eût-il fait que la *Feuille villageoise*, a si bien mérité de la nation; ce digne citoyen enfin, quoique jeune encore, succomboit sous le poids de ses tra-

vaux civiques, et sans laisser même l'espérance qu'il pût y survivre, lorsque le vieil éditeur, qui lui est vraiment attaché, lut, avec autant d'attendrissement que de surprise, dans un papier public (1), l'article suivant :

« Voici, monsieur, des vers que j'ai écrits, « il y a quelques jours, sous la dictée de M. Cé« rutti, respirant à peine d'une crise doulou« reuse et même alarmante ; je les ai récités « à quelques personnes qui me pressent de les « rendre publics ; je m'y détermine même d'au« tant plus volontiers, que je suis aujourd'hui « plus tranquille sur l'état de mon ami. »

GROUVELLE.

STANCES FUNEBRES,

Par J. A. J. C. CÉRUTTI, *mourant, député à l'assemblée nationale.*

De nos législatenrs parcourant la carriere,
J'espérois y répandre, y verser la lumiere ;
Mais le sort, m'arrêtant en un chemin si beau,
Me ferme la tribune et m'ouvre le tombeau !
Je meurs.... Pour adoucir ma pénible agonie,
J'ai la tendre amitié, j'ai la philosophie ;

(1) Dans la Chronique de Paris du 24 novembre 1791.

Enfin j'ai l'opium, breuvage sans pareil,
Qui feroit des enfers le palais du sommeil.
Je meurs. Peuple françois, tu perds un cœur fidele !
Puisse des émigrants la cohorte rebelle,
L'escadron féódal revenir sous ta loi,
Ou tomber en poussiere et mourir . . . avant moi !
Et vous, bons villageois, que je brûlois d'instruire,
Avant que d'expirer j'ai deux mots à vous dire :
« De tous les animaux qui ravagent un champ,
« Le prêtre qui vous trompe est le plus mal-faisant. »

Billet du même jour 24 novembre à M. CÉRUTTI, *de la part de* M. DE LA PLACE.

Tes vers, cher Cérutti, prouvent ton existence :
Donc j'espère, ... et dirois, si mes vœux étoient vains :
« Le cygne de Mantoue enchanta les Romains ;
« Et celui de Paris fera pleurer la France (1) ! »

Réponse de M. CÉRUTTI.

À travers mes douleurs j'ai lu tes vers touchants ;
Heureux vieillard ! Ton cœur est poëte à cent ans.
Notre siecle a donné les plus rares spectacles :
Ta robuste vieillesse est un de ses miracles ;
Son travail, chaque année, enrichit tes lecteurs
De ces faits ignorés, de ces traits enchanteurs,

(1) Les cygnes, disoit-on jadis, chantoient en mourant.

Qu'on aime à recueillir au fond de sa mémoire
Comme des diamants détachés de l'histoire.
Pour moi, d'un nouveau monde où j'entre sans terreur
Bientôt je vais sonder la vaste profondeur :
A tous ses habitants ma voix ferme et hardie
De nos prêtres menteurs peindra l'hypocrisie,
La basse ambition des nobles et des grands,
Et les lâches complots de nos vils émigrants :
Ces tigres ont juré d'exterminer la France.
Quatre ou cinq rois, dit-on, épousent leur démence :
Je les crains peu. Calonne a tramé leurs exploits :
Dieu destina Calonne à perdre tous les rois.

Réponse.

Des deux cygnes, ami, si tu quittois la vie,
Un vieux barde, en pleurant, diroit à ta patrie :
« L'un servoit un tyran (1), l'autre la liberté ;
« Lequel des deux a droit d'être plus regretté ? »

DE LA PLACE.

Le 3 décembre 1791.

N. B. Ce singulier commerce littéraire et sentimental n'est sans doute pas fait, et sur-

(1) On sait à quel point Virgile étoit courtisan d'Auguste.

tout dans les circonstances actuelles, pour plaire à tout le monde ; . . . mais les cœurs qui mutuellement se satisfont sont du moins sûrs de ne pas déplaire à ceux qui se trouvent à leur unisson ; et cela suffit pour les consoler du dénigrement des autres, comme pour être, ainsi que disoit Horace, *contenti paucis lectoribus.*

SURPRENANT ESSOR DE COURAGE ET D'HUMANITÉ DANS UN HOMME DU PEUPLE.

Le .... novembre 1791, M. de la Jaille, capitaine de vaisseaux, étant sur le port de Brest, se voit tout-à-coup entouré d'une populace effrénée à laquelle on l'avoit rendu suspect, et affamée de son sang. On le presse, on l'étouffe ; cent mains armées se disputent le bonheur de l'égorger, de le déchirer. Un dragon passe ; on se jette sur lui pour s'emparer de son sabre : l'honnête et loyal dragon défend son arme, qu'un meurtre est prêt à souiller ; mais la force la lui ravit.

Un misérable, le sabre à la main, se prépare à frapper l'intrépide officier : l'arme tourne

et coupe deux doigts à l'assassin, qui pousse un cri de douleur et se perd dans la foule. La rage augmente, la soif du sang s'irrite : on apperçoit un charcutier; sa profession promet un bourreau; des clameurs impérieuses lui demandent la tête de M. de la Jaille. Il accepte la proposition, écarte la multitude et fait étinceler l'arme terrible, saisit la victime d'une main, se renverse comme pour ramener le fer sur elle... Et tout-à-coup, d'une voix tonnante : « Vous êtes des scélérats ! s'écrie-t-il : le premier de vous qui s'approchera, je lui plonge « ce sabre dans la poitrine : s'il est quelque « honnête homme ici, qu'il se joigne à moi « pour sauver ce brave et innocent officier. »

Le silence et la consternation succedent aux fureurs. Le sublime libérateur de M. de la Jaille l'enleve du milieu des tigres intimidés, et le conduit au château de Brest sous une escorte imposante.

Et c'est un homme du peuple, qui, par un sentiment d'humanité, se couvre de tant de gloire !

Aussi peut-on dire, sans crainte d'en être démenti,

Qu'une couronne de laurier
Ceigne le front du charcutier.

BRAVE ET ZÉLÉ SERVITEUR D'UN BON MAÎTRE.

Jacques Corbinelli, Florentin, étoit allié de Catherine de Médicis. Il vint en France sous le regne de cette princesse, qui le plaça auprès du duc d'Anjou, depuis Henri III, en qualité de vrai savant ou homme de mérite digne d'être consulté. Il fut bientôt lié avec le chancelier de l'Hôpital, protégea tous les gens de lettres, et au besoin fut leur vrai consolateur ; il faisoit même souvent imprimer leurs ouvrages à ses dépens et y joignoit d'utiles notes. Il expliqua les anciens historiens grecs et romains à son illustre éleve, à qui il parloit plutôt en ami qu'en courtisan.

Lorsque Henri IV, qu'il avoit pris de bonne heure en affection, étoit aux portes de Paris révolté contre lui, Corbinelli, quelques risques qu'il courût, l'informoit de ce qui s'y passoit de plus secret, ainsi que de tout ce qui pouvoit servir à accélérer la réussite de son entreprise. Il écrivoit tout ce qu'il apprenoit d'intéressant pour son héros, et le lui portoit hardiment à la main comme un papier d'affaires or-

dinaires ; et c'est ainsi qu'il trompoit journellement les gardes, qui le laissoient passer sans défiance. Aussi, tant que le bon Henri vécut, fit-il le plus grand cas d'un si rare et si digne serviteur.

Raphaël Corbinelli, petit-fils du précédent, mort à Paris en 1716, à près de cent ans, se fit toujours rechercher par l'enjouement de son caractere, et se piquoit de la volupté la plus délicate ; aussi faisoit-il les délices des meilleures sociétés. On sait que, dans un de ces soupers libres qui se donnoient entre les princes et les princesses ennemis de madame de Maintenon, tous ceux de la cour qui n'étoient pas de ce parti avoient été plaisamment chansonnés; et l'on crut pouvoir apprendre de Corbinelli quelques détails sur ce sujet. Sur quoi le fameux d'Argenson, lieutenant de police, s'étant transporté chez le goutteux épicurien, lui demanda : « Où soupâtes-vous un tel jour ? — « Il me semble que je ne m'en souviens pas, « répondit, en bâillant, Corbinelli. — Ne con- « noissez-vous donc pas tels ou tels princes ? « n'avez-vous pas soupé un tel jour avec « eux. — Je ne m'en souviens ma foi pas « du tout ! — Il me semble pourtant qu'un « homme comme vous devroit se souvenir de

« ces choses-là. — Oui-da, monsieur! mais,
« devant un homme comme vous, je ne suis
« pas un homme comme moi. »

On a dit de son aïeul Jacques :

Ci-dessous gît Corbinelli,
Qui bien servit le bon Henri.

TRAIT DE SOBRIÉTÉ.

Le maréchal de la Ferté, qui a servi la France avec honneur, pensoit qu'à l'exemple des Lacédémoniens on devoit accoutumer insensiblement la jeunesse à une vie sobre et même un peu dure. Son maître-d'hôtel ayant fait, par ordre de son fils, une ample provision pour la campagne, de truffes, de morilles et de tout ce qui peut convenir à exciter l'appétit, lui en ayant apporté le mémoire; le maréchal, après l'avoir parcouru des yeux : « Tenez, dit-il en le déchirant; ce n'est pas « ainsi que nous faisions ci-devant la guerre;... « de grosses viandes et simplement apprêtées « nous suffisoient, et nous méprisions les ra« goûts. Dites à mon fils qu'une dépense aussi « folle que celle-là est aussi indigne d'un homme « de guerre, et qu'en la payant je me croirois « indigne de ce titre. »

A l'armée en effet les tables de MM. de Turenne et de Catinat étoient servies très proprement, mais très simplement; elles étoient abondantes, mais militaires; on n'y buvoit même d'autre vin que du vin du pays où passoient et séjournoient les troupes.

La bonne et saine nourriture influe même plus qu'on ne pense sur la valeur des troupes et des officiers.

Un médecin anglois ne disoit pas une absurdité quand il assuroit qu'avec une diete de six semaines, il rendroit un brave homme poltron: et le prince Maurice de Nassau étoit si sûr de ce principe, qu'il employoit toujours à quelque action de vigueur les Anglois lorsqu'ils arrivoient de chez eux. « Tandis, disoit« il, qu'ils avoient encore la piece de bœuf « dans l'estomac. »

LE FIDELE ET FERME SECRÉTAIRE.

HENRI IV, qui estimoit Lesdiguieres n'étant encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut roi de France, et le fit, par la suite, lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoie et du Dauphiné. Mais, en 1591, Henri, combattant encore pour se

rendre maître de la capitale, Lesdiguieres, assuré d'une entreprise qu'il projetoit contre Grenoble, lui avoit demandé, au cas qu'il réussit, le gouvernement de cette ville. Biron alors s'appercevant que des courtisans jaloux tâchoient d'indisposer le roi contre Lesdiguieres, s'écria, dans son accent gascon : « *Cap de* « *dious*, sire, donnez-lui le gouvernement de « Lyon, et de Paris même, s'il peut les pren- « dre » ! Et ce mot fit taire tous les envieux.

Cette ville étant conquise, Saint-Julien, secrétaire de Lesdiguieres, arriva à la cour pour faire expédier les provisions promises à son maître : et les officiers catholiques, aussi jaloux que les autres, se récrierent hautement contre une prétention qui leur paroissoit trop hardie de la part d'un huguenot.

Le roi, qui avoit besoin d'eux, n'osa, dans la crainte de les mécontenter, accorder ce que son bon cœur et la justice lui dictoient.

Le secrétaire Saint-Julien sort alors du conseil où cette affaire se traitoit; et en rentrant l'instant après : « Messieurs, dit-il d'un ton « très ferme, votre réponse inattendue m'a fait « oublier un mot, que je crois important;.... « c'est que, puisque vous ne trouvez pas con- « venable de donner à mon maître le gouver-

« nement de Grenoble, vous avisiez, dès à pré-
« sent, aux moyens de le lui ôter. »

Le roi, s'étant aisément apperçu combien ce mot avoit fait d'impression sur les jaloux et les envieux, fit expédier sur-le-champ les provisions demandées, et que le fidele Saint-Julien se hâta de porter à son maître.

LE SENSIBLE ET GÉNÉREUX VILLAGEOIS.

Lorsqu'on tira la milice à Fimes, près de Reims, en 1778, il n'y avoit plus qu'un billet noir, qui sortit à-peu-près au douzieme.

Celui sur qui le sort tomboit en parut douloureusement affecté; et, en s'approchant du subdélégué pour se faire enregistrer, il déclara qu'il se nommoit Chalmet; qu'ils étoient quatre freres, fils d'un vigneron du petit village de Vandeuil, qui tous étoient présents pour tirer; et qu'il étoit le plus jeune.

L'aîné, se présentant alors, s'écria: « Je con-
« nois l'affection particuliere de mon pere
« ainsi que de ma mere pour leur plus jeune
« fils; ils ne pourroient apprendre la nouvelle
« qu'il est milicien, sans être pénétrés de la

« douleur la plus vive ; et le moment où il « faudra se séparer de cet enfant chéri acca« bleroit certainement leur vieillesse : ... ainsi « je m'offre pour le remplacer. »

En prononçant ces mots, on voyoit couler ses larmes, et que ce n'étoit pas sans peine qu'il se décidoit à ce généreux sacrifice. Sur quoi quelqu'un lui ayant dit que, pour faire une telle action, il falloit pourtant qu'il se sentît quelque goût pour le service : « Nenni, mon« sieur, répondit-il naïvement : la tendresse « que j'ai pour mon pere et ma mere, et sur« tout le chagrin que je leur épargne, ont pu « seuls me déterminer à prendre un parti si « contraire à celui pour lequel je m'étois dé« cidé..... Ecrivez mon nom, ajouta-t-il « d'une voix élevée : je n'avois nul goût pour « le service ; il ne falloit pas moins qu'une « circonstance telle que celle-ci, pour m'enga« ger à y entrer. Mais soyez pourtant sûr que « j'y remplirai bien mon devoir. »

Nature ! il est donc vrai, jusques dans les hameaux,
Qu'il te plaît d'enfanter des ames de héros !

LE SENSIBLE ET BRAVE GUERRIER.

DOMINIQUE DE VIC, gouverneur d'Amiens, de Calais, et vice-amiral de France, se signala

par son affabilité et par son humanité autant que par la valeur la plus déterminée à s'exposer à toute espece de dangers dans la carriere de la gloire. Il s'informoit, dans tous les lieux où il commandoit, des marchands ainsi que des artisans qui jouissoient d'une bonne réputation; il les visitoit comme un ami, et comme tel les invitoit à venir manger chez lui. L'histoire rapporte de lui deux traits bien touchants. Ayant eu, en 1586, la jambe droite blessée d'un coup de fauconneau, et ne pouvant plus monter à cheval sans éprouver les douleurs les plus vives, il s'étoit vu *forcé* de se retirer dans ses terres en Guienne.

Il y vivoit depuis trois ans, lorsqu'il apprit la mort de Henri III, les embarras où se trouvoit Henri IV, et le besoin qu'il avoit de tous ses bons serviteurs.

A cette nouvelle de Vic se fait couper la jambe, vend une grosse partie de son bien, vole auprès de ce prince, et lui rend les plus signalés services, tant à la bataille d'Ivry qu'en nombre d'autres occasions.

Deux jours après l'assassinat de ce bon roi, de Vic passant dans la rue de la Ferronnerie, et jetant les yeux sur l'endroit où cet horrible attentat avoit été commis, se trouva si saisi

de douleur, qu'il tomba presque mort, et qu'il mourut en effet le lendemain, 12 août 1610.

Quel autre prouva mieux que ce respectable et regrettable guerrier la vérité de l'axiome suivant :

Dans un bon cœur la sensibilité
Bientôt succede à l'intrépidité !

BEAU TRAIT DE SENTIMENT CIVIQUE.

GILLES DE SOMMIERES, maître de la garde-robe, chevalier des deux ordres sous Henri III, et depuis gouverneur de Louis XIII, s'étoit acquis l'estime universelle dans un temps où la dépravation des mœurs étoit, sur-tout à la cour, portée à son comble.

Henri III, (qui le croiroit !) l'aimoit pourtant beaucoup; et en voici la preuve :

Lui ayant un jour fait don de cent mille écus en présence du chancelier Hurault de Chiverni, de Neufville de Villeroy secrétaire d'état, et de Guibert de Boissy depuis intendant des finances sous Henri IV; Sommières eut la générosité de refuser un présent si

considérable; il eut même celle d'ajouter à son refus une leçon pleine de sagesse, et dont le roi pouvoit probablement se trouver choqué : « Sire, lui dit ce vertueux et ferme « citoyen, je craindrois que votre majesté, par « le don d'une si grande somme, ne fît une « breche à ses finances qu'elle fût obligée de « réparer aux dépens de son peuple. »

SECRET.

Qui ne peut garder un secret
S'expose au plus cuisant regret.

Fénélon avoit appris de bonne heure au duc de Bourgogne, son éleve, à garder inviolablement un secret. Aussi vit-on toujours ce prince d'une discrétion à l'épreuve de la curiosité la plus artificieuse.

Le premier secret important que Louis XIV lui confia fut celui du projet de son mariage avec la princesse de Savoie; et il le garda si bien que, lorsque la nouvelle s'en répandit à la cour, il parut l'apprendre en même temps que les autres.

Admis depuis dans tous les conseils, jamais il ne lui échappa le moindre mot qui pût laisser ni entrevoir ni soupçonner son secret. Il

Il avoit sur-tout à se défendre à cet égard des caresses insinuantes d'une épouse jeune, on ne peut plus aimable, et qu'il aimoit assez pour éviter de jamais la contrister, mais qu'il connoissoit assez pour ne pas confier à sa légèreté le secret de l'état.

Dans une occasion très périlleuse, où elle redoubloit et ses caresses et ses instances pour tâcher de le pénétrer, il ne lui répondit enfin que par le couplet suivant :

Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
Parcequ'il est toujours à moi :
Elle a le secret de mon ame,
Quand ce n'est pas celui dn roi.

SENTIMENTS AUSSI TOUCHANTS QUE VIVEMENT EXPRIMÉS.

Si les traits d'une sensibilité aussi noble que touchante ont toujours droit de plaire aux belles ames, les deux lettres suivantes en seront probablement bien accueillies.

Tout le monde sait que le comte de Lally, lieutenant-général des armées du roi, accusé d'avoir trahi les intérêts du roi et de la compagnie des Indes, fut condamné à perdre la

tête en place de Greve, et en conséquen
exécuté le 6 mai 1766.

On sait également avec quel zele et quel
chaleur M. de Lally-Tolendal son fils e
enfin parvenu, en vertu d'un arrêt du cons
du 25 mai 1778, à obtenir la cassation
celui du parlement qui avoit condamné so
infortuné pere.

C'est à ce digne fils que M. de la Borde
premier valet-de-chambre du feu roi Louis XV
et avantageusement connu tant dans les art
que dans les lettres, écrivit, en *septembre*
1786, la lettre suivante :

« Je n'ai pas l'honneur de vous connoître,
« monsieur, ni d'être connu de vous; *mais*
« je vous aime depuis votre enfance. J'ai conn
« et aimé votre infortuné pere : j'ai fait mon
« possible pour le servir, mais vainement ; je
« me suis jeté aux pieds de mon maître, en
« lui remettant le placet que m'avoit donné
« madame votre cousine le jour de la mort de
« son malheureux oncle; vainement ai-je tâché,
« par mes plus instantes prieres, d'arracher
« seulement un sursis. Son cœur étoit bien
« loin d'être barbare; mais les cruels qui
« gouvernoient sans son autorité s'étoient telle-
« ment emparés de son opinion, qu'il croyoit

« montrer de la grandeur d'ame en étouffant « sa sensibilité. Ses yeux laissoient échapper « des larmes, en me prononçant Non ; et il « étoit visible que son cœur gardoit le silence « pendant que sa bouche s'exprimoit avec « tant de barbarie.

« Depuis ce temps, monsieur, j'ai été chargé « de faire passer pour vous à mad^lle^. Dillon « des secours qu'elle n'a jamais su lui être ar- « rivés par moi, comme dépositaire d'une cas- « sette qu'elle avoit remise au roi. Tous les se- « crets de mon maître, dont j'ai été également dé- « positaire, sont ensevelis avec lui dans la « tombe ; et je ne vous aurois jamais parlé de « ceci, sans le desir que j'ai de justifier son « cœur à vos yeux, puisque je ne puis être « assez heureux pour justifier sa justice.

« Votre lettre à MM. du conseil, que je viens « de lire, ou plutôt de dévorer, a pénétré « jusqu'au fond de mon ame, et m'a fait pleu- « rer autant de fois qu'elle contient de pages. « Malheureusement cet intérêt ne peut plus « vous être d'aucune utilité. Je ne suis plus « qu'un honnête homme ; je n'ai plus le cré- « dit dont j'ai joui tant d'années ; et je suis « par conséquent privé du délicieux plaisir « d'être quelquefois utile aux vertueux infor-

« tunés.... Cependant, malgré la nullité de
« mes moyens pour vous servir, il m'en reste
« un pour faire quelque chose qui vous sera
« sans doute agréable, et je le saisis.

« Je joins, monsieur, à cette lettre une
« bague que portoit votre infortuné pere le
« dernier jour de sa vie : il l'avoit apportée
« des Indes, où elle avoit été montée, ainsi
« que vous le verrez; car je n'ai jamais voulu
« qu'on y touchât. Je vous fais un sacrifice
« en vous l'offrant; mais l'amour filial en
« mériteroit de plus considérables. Vous lui
« avez élevé un temple bien plus solide que
« ceux des Grecs et des Romains : il ne tom-
« bera jamais en ruine.

« Achevez, monsieur, avec la même con-
« stance ce que vous avez commencé avec
« tant de chaleur. Les hommes sont injustes;
« mais Dieu ne l'est pas, et n'abandonnera
« jamais un vertueux jeune homme qui, dès
« le commencement de sa carrière, a dévoué
« toute son existence à la justification de l'au-
« teur de ses jours. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Réponse de M. de Lally-Tolendal.

« Elle est à mon doigt, mon cher monsieur!...
« je songe à l'instant où on l'a ôtée du sien;
« mes yeux et ma bouche y sont collés tour à
« tour : j'étouffe de joie et de douleur!

« Mais où êtes-vous, monsieur? La per-
« sonne qui me l'a remise s'est si rapidement
« dérobée à l'effusion de ma reconnoissance,
« à des larmes qui baignoient mon visage!...
« Pourquoi des lieues me séparent-elles de
« vous ?... Pourquoi n'ai-je pas reçu votre
« bienfait de vos mains ?... Vous êtes tombé
« aux genoux du roi pour mon pere : je se-
« rois tombé aux vôtres pour lui et pour moi...
« O mon Dieu, quel don ! après ses lettres,
« c'est le trésor le plus précieux que je puisse
« jamais posséder.... Quoi ! il l'avoit au doigt,
« le jour même!.... Peut-être avoit-elle été ar-
« rosée de son sang !... C'est le sang d'un mar-
« tyr; elle est sacrée... Et quelle lettre vous
« y avez jointe ! Quelle ame que celle qui s'y
« peint! Ah! je saurai où vous êtes; j'irai
« par-tout où vous serez... Sentez-vous le besoin
que j'ai de vous voir? Je vous porterai tout
ce que j'ai écrit pour le plus innocent et le

« plus malheureux des hommes. Vous verrez « que j'ai parlé de Louis XV comme vous « m'en parlez : je m'en félicite. La mémoire « d'un prince qui vous est cher en devient « plus respectable encore pour moi... Je vous « quitte pour la bague : ce n'est pas vous « quitter. Celui qui me l'a donnée est désor- « mais lié dans mon cœur avec celui qui la « portoit. Recevez l'hommage de ma recon- « noissance, de l'admiration, du respect!... « Que tous ces mots sont foibles !... Non, « il n'est point de langage humain qui puisse « rendre les sentiments dans lesquels je vivrai « et mourrai. »

Quelles lettres, encore un coup, pour qui n'est point dénué de toute espece de sentiments !... Aussi, mon jeune ami, sois sûr

Qu'au sein de la douleur une ame généreuse
Qui trouve sa pareille est bien moins malheureuse !

D. L. P***.

N. B. Ce fut à la piété filiale qu'il avoit si glorieusement fait éclater que M. Tolendal dut l'avantage d'être nommé l'un des députés de la ville de Paris à l'assemblée nationale Mais l'attachement à la patrie n'égala point en

lui les sentiments de la nature. Il est à croire que les grandes obligations qu'il avoit à la cour mirent des bornes à ses devoirs de citoyen ; et, dans ce cas, les patriotes qui savent compâtir aux foiblesses de l'humanité ne peuvent que le plaindre.

L'AUTEUR AUSSI SENSIBLE QUE MODESTE ET VÉRITABLE AMI.

L'HONNÊTE et regrettable abbé Blanchet, dont les *Apologues orientaux et autres* sont le livre des jeunes gens et des philosophes, étoit l'intime ami du renommé médecin Bouvard.

Ce dernier, se croyant à toute extrémité, dit un jour à son ami Blanchet : « Très sûr de « n'en point revenir, et du caractere que je te « connois, tout aussi sûr que tu ne feras ja- « mais rien pour ta fortune ; que feras-tu, « mon ami, quand je ne serai plus ? que vas- « tu devenir ? »

L'abbé vouloit répondre ; mais le malade, profitant de son embarras, lui imposa silence, et ajouta : « Je veux du moins que, ta vie du- « rant, tu jouisses de dix mille écus, que j'ai « gagnés, et que je tiens depuis long-temps en

« réserve.... Ne t'effarouche pourtant point;
« le fonds retournera à ma famille.... Et si
« tu veux que je meure en paix, tais-toi; ...
« songe que je le veux. »

Quelques mois après, l'abbé raconta ce trait de Bouvard à la duchesse d'Aumont, qui en fut tellement ravie, qu'elle le pria de recommencer ce récit. — « Bon, madame! s'écria l'abbé;
« ce que vous venez d'entendre n'est rien en
« comparaison de ce qui suit.... Quand mon
« pauvre Bouvard se vit hors d'affaire, est-ce
« que je ne le trouvai pas tout honteux d'en
« être revenu? »

Voici un trait du caractere aussi franc que caustique de ce même Bouvard.

Appelé par l'ex-ministre Terray, alors très dangereusement malade, et ce dernier lui ayant demandé en grace de lui administrer les moyens de passer une bonne nuit: « J'y vais travailler,
« répondit le docteur, quoique vous m'en ayez
« fait passer de bien mauvaises et plus encore
« à d'autres! »

Tout le monde sait sa réponse à un grand-aumônier de France, qui, prêt à rendre l'ame, lui disoit: « Ah! cher Bouvard, tâchez donc
« de me soulager!... Je souffre, en vérité,

« tout ce que les damnés peuvent souffrir!
« — Quoi! déja, monseigneur! »

Les ouvrages de Blanchet en prose sont remplis d'esprit, de philosophie, d'une marche douce, et de grandes vérités : ses morceaux de poésie, pleins de délicatesse, ont été, pour la plupart, attribués à nos meilleurs et plus renommés écrivains, qui ne s'en défendoient pas trop; et l'abbé, qui ne l'ignoroit pas, disoit : « Je « n'en suis, en vérité, pas fâché : les riches « daignent adopter mes pauvres enfants! »

M. Dussaulx, son ami, et bien digne de l'avoir été, a joué un bien mauvais tour à ces messieurs en faisant imprimer ces mêmes ouvrages depuis la mort du trop modeste auteur.

Ajoutons que l'indifférence jointe à l'insouciance de l'abbé Blanchet pour la gloire littéraire étoit poussée au point de dire, avec la franche bonhommie qu'on lui connoissoit : « Oui, mes amis, j'aimerois mieux faire dix « lieues à pied, que d'écrire deux lignes. »

Le trait suivant en fera preuve :

L'amitié dont l'honoroit un grand seigneur ...it l'un des principaux motifs d'un petit voyage ...ue Blanchet fit en Angleterre.

Il n'y étoit arrivé que depuis peu de jours, lorsque M. le duc de ***, alors ambassadeur en cette cour, se trouva pressé de joindre à une dépêche importante la traduction françoise de quelques discours prononcés au parlement d'Angleterre. Le duc partagea ce travail en trois parties; s'en étant réservé une, il remit l'autre à son secrétaire, et précipitamment envoya la troisieme à l'abbé, qui savoit très bien l'anglois. Ce dernier reçoit ce paquet de l'ambassadeur; et dès qu'il voit ce dont il s'agit: « Est-ce ainsi qu'on me traite? s'écria-« t-il... Quoi! c'est justement le jour de ma « blanchisseuse; et l'on me charge de besogne « comme un baudet! »

Que fit alors l'abbé, nous dira-t-on?... son paquet, se sauva bien vîte, et revint en France.

Ce qu'il y eut de mieux, c'est que l'ambassadeur, qui connoissoit son homme, après cette incartade, le plaignit et ne l'en aima pas moins.

L'abbé Blanchet mourut à Paris le 29 janvier 1784; et l'on peut dire de lui:

Heureux celui qui constamment
Du vrai bien fit sa seule étude,
Et d'autant plus paisiblement,
Qu'il craignoit moins l'ingratitude !

D. L. P***.

TRAIT DE SENSIBILITÉ DANS UN JEUNE ÉCOLIER.

Le fils de M. de ***., rue des Fourreurs à Paris, étoit pensionnaire chez M. Achart. Il lui prend envie de voir le monde, et, pour y parvenir, il ne voit rien de mieux que de s'engager : ce qu'il n'a pas plutôt exécuté, qu'on le fait partir pour la ville d'Eu, où le régiment étoit en garnison. Mais le jeune écolier ayant bientôt éprouvé que l'argent est le vrai nerf de la guerre, et ne possédant pas un denier, il écrit à son pere, qui, trop irrité contre lui, ne daigne pas même lui répondre. Notre jeune soldat alors écrit à ses anciens camarades d'école, qu'il regrettoit sans doute, et leur expose sa misere. Leurs petits cœurs s'émeuvent, leurs têtes se montent ; ils se fouillent, mettent en

commun tout leur avoir, et parviennent à en former une somme de 60 livres. On en charge le plus âgé d'entre eux, qui renferme le trésor dans une papillotte, l'insere dans une lettre, et vole à la poste dans l'intention de l'affranchir. Le commis, qui s'apperçoit que la lettre contient de l'argent, la refuse, à moins qu'on ne lui donne trois livres pour le port.

L'écolier, pris au dépourvu, et désolé de ce contre-temps, retourne à la pension, en emporte et vend tout ce qu'il a moyennant cinq petits écus, part à pied pour la ville d'Eu, et remet le dépôt aux mains de celui auquel il étoit destiné.

Le pere de ce généreux écolier en apprenant son départ ainsi que le motif qui l'avoit causé, enchanté du bon cœur de son fils, n'en étoit pas moins inquiet, lorsqu'il le vit revenir lui demander pardon de son escapade, reprendre ses fonctions chez M. Achart avec toute la modestie d'un cœur content de lui-même, et probablement convaincu, de bonne heure, « qu'il est plus doux de donner que de rece-« voir. »

SAILLIE DE COURAGE ET DE PLAISANTERIE SOLDATESQUE.

Un vieux soldat françois, pris en maraude, alloit être pendu pour un chou qu'il avoit volé.

Comme il ne croyoit pas qu'une faute si légere méritât la mort, il ne pouvoit se résoudre à se confesser. On avoit beau lui représenter que les loix de la guerre vouloient que, sans égard à l'importance du vol, on punit avec la plus grande rigueur l'infraction de ces mêmes loix : « Eh ! monsieur, vous vous moquez ! « s'écrioit-il en parlant au grand prévôt.... « Est-ce pour un malheureux chou qu'on « doit pendre un bon et brave soldat de soi- « xante ans passés ?... Fi ! fi ! vous dis-je. « Cela ne doit ni ne peut être juste. — Treve « de raisonnement, répliqua l'autre ; confesse- « toi vîte, et que l'on t'expédie. »

Mais, loin de céder docilement aux efforts que faisoient les gens du prévôt pour se saisir de sa personne et le contraindre à se confesser, le vieux soudard se défendoit et les repoussoit de toutes ses forces ; lorsqu'un prince, qui, par hasard, passoit par là, prenant en pitié ce bon homme, après l'avoir inter-

rogé sur la cause du supplice qu'on lui préparoit, en fit suspendre l'exécution pour une heure, et revint, avant le terme expiré, lui apporter sa grace.

« Eh bien ! messieurs, s'écria-t-il en « apostrophant le prévôt et les archers ; eh « bien ! mes chers camarades qu'intéressoit « mon sort !... vous le voyez !.... si je me « fusse confessé, n'étois-je pas pendu ? »

On prétend que *pendu* n'est pas le mot dont le vieux maraud se servit.

SÉVÉRITÉ DES LOIX MILITAIRES.

SENTINELLES.

En 1622, dans le temps que Louis XIII assiégeoit les huguenots dans Montpellier, il arriva un évènement qui prouve que les sentinelles ont toujours été regardées comme des personnes publiques. Elles peuvent tuer impunément quiconque les insulte; elles le doivent même suivant les loix de la guerre.

M. de Marillac, sortant à cheval par la porte du logement du roi, sa monture en reculant marcha sur le pied de la sentinelle, qui, en la frappant sur la croupe, donna une secousse si vigoureuse à cet officier général, qu'il tomba

sur la sentinelle et la maltraita de coups de fouet.

Ce soldat étoit de la compagnie de M. de Goas, qui, bientôt instruit du fait, le fit relever, conduire en prison, et se rendit chez M. de Marillac dans l'intention de l'appeler en duel. Le roi en étant informé, les ayant fait appeler tous les deux, fit une vive réprimande à M. de Marillac, lui dit que la sentinelle auroit dû le tuer, et que, de six jours, non seulement il ne rempliroit les fonctions de maréchal de camp, mais qu'il ne commanderoit pas l'attaque que feroient incessamment les gardes du corps.

Quant au soldat impunément insulté, il fut mis au conseil de guerre, par sentence duquel il fut dégradé des armes à la tête du régiment et condamné à l'estrapade, pour n'avoir pas tué M. de Marillac.

Il est vrai que le roi lui fit grace: néanmoins M. de Goas ne voulut plus qu'il servît dans sa compagnie.

LE SAVANT, MODESTE ET BIENFAISANT CHYMISTE.

Guillaume - François Rouelle naquit, en

1703, à Matthieu, près de Caen, et mourut à Paris en 1770.

Dès son bas âge il donna les espérances les plus flatteuses : une mémoire heureuse, une conception facile, jointes à un extrême desir d'apprendre, le firent distinguer dans l'université de Caen.

Obligé de prendre un état, l'amour de la chymie lui fit choisir la médecine. Mais ses parents n'étant rien moins que riches, un laboratoire, des fourneaux, des vaisseaux et mille autres secours lui manquoient. Dans cette pénurie, il engagea un chaudronnier à lui prêter sa forge; et ce fut là qu'il commença ses expériences.

Cette ressource épuisée, et sentant que la capitale pouvoit seule lui en procurer de plus abondantes, il engagea deux de ses compagnons, qui avoient le même goût que lui, à risquer ce voyage. Ils louerent une petite chambre rue de la Huchette, et leur sobriété leur tint lieu d'abondance ; encore la passion de l'étude leur retranchoit-elle souvent de cet étroit nécessaire pour l'acquisition de quelques livres.

A force d'application et de travaux, étant enfin parvenu à acquérir le droit de faire des

cours

cours particuliers de chymie, son mérite ayant triomphé de la roideur presque invincible de son caractere, sa réputation s'établit, et avec elle une espece d'aisance qui pour lui sembloit être l'opulence même. La place de démonstrateur en chymie au Jardin-royal lui ayant été conférée, l'académie lui en donna une qu'il paya par différents et excellents mémoires.

A celle de premier apothicaire du roi il préféra bientôt après l'inspection générale de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, qui dut à ses lumieres et à son humanité les services les plus utiles et les plus signalés, au point que tous les chymistes modernes le reconnoissoient pour leur pere.

Quoique né d'humeur douce, il ne falloit pas le contredire en matiere de chymie; la moindre bévue en ce genre l'irritoit plus qu'une insulte. Mais, s'il avoit négligé les agréables dehors que donne l'usage du grand monde, il possédoit les vertus essentielles au suprême degré: son cœur et sa maison étoient ouverts à tous ses parents et amis que le défaut de ressources mettoit dans le cas d'avoir besoin de ses secours; il les regardoit comme

des enfants que lui envoyoit la Providence et les confondoit avec les siens.

Son attachement pour sa patrie n'avoit point de bornes. Dans le temps qu'il travailloit à *un cours complet de chymie*, un Anglois fit exprès le voyage de Londres à Paris dans la vue de lui acheter cet ouvrage au profit d'une nation qui se pique d'être plus utilement commerçante que la nôtre; il lui en offrit même jusqu'à 500 louis plus que les libraires de la rue Saint-Jacques, et en s'engageant à faire traduire cet ouvrage en plusieurs langues.

Inébranlable à de si séduisantes offres, le vertueux et désintéressé Rouelle prouva au citoyen de Londres que la France avoit aussi les siens.

C'est le chymiste de l'académie qui a le plus sensiblement démontré les mortelles qualités du cuivre, sur-tout eu égard aux batteries de cuisine. Aussi M. Paris du Verney s'empressa-t-il d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole militaire.

On vit presque toujours d'égoïsme incapable
Tout homme de génie, et souvent charitable.

T.

TENTATIVE INUTILE.

Le ci devant comte de ***, puissant terrien dans la province de ***, comptant encore sur l'empire qu'il avoit toujours eu sur ses vassaux, arrive un jour dans son château de ***, où, après les avoir convoqués, et leur avoir rappelé les serments que leurs devanciers et eux-mêmes avoient prêtés de tous temps à leurs seigneurs, ainsi que le repos dont ils avoient joui jusqu'à présent sous leur protection, et leur avoir peint toutes les horreurs auxquelles ils alloient s'exposer en persistant dans les pieges perfides que leur tendoit par ses décrets l'assemblée nationale; il finissoit par les exhorter, en revenant de leur erreur, à rentrer au plutôt dans le devoir des bons et loyaux citoyens. S'appercevant enfin qu'un froid silence, parfois interrompu par les murmures confus de l'assemblée, ne lui annonçoit que trop les refus qu'il pouvoit en attendre : « Eh bien! « s'écria-t-il, que demandez-vous donc à vos « anciens seigneurs, pour, en revenant à vos

« devoirs envers eux, abjurer ce que vous
« croyez devoir à votre prétendue assemblée
« nationale ?... — Ce que nous demandons,
« M. le comte, s'écria un vieux fermier picard,
« c'est ce que nos ci-devant seigneurs peuvent
« nous donner en place de l'affranchissement
« dont nous allons jouir et dont nous connois-
« sons tout le prix : c'est-à-dire non seulement
« de vos droits usurpés sur nous depuis tant de
« siecles, mais encore de la taille, de la ga-
« belle, des aides, des corvées, et autres fléaux
« également tyranniques, sous lesquels les pau-
« vres laboureurs, ainsi que les autres pau-
« vres habitants des campagnes, ont gémi sous
« l'oppression du despotisme, comme sous ses
« ambitieux et avides suppôts. »

A cette réponse, aussi ferme que vive, et universellement applaudie avec transport par l'assemblée, le seigneur, confondu, sentant combien il devoit peu se flatter d'en pouvoir rien attendre de plus, rompit la conférence; et dès la nuit même il se mit en route pour Coblentz. Puissent enfin ses pareils être bien convaincus que

Le mortel le plus hébêté,
Sent le prix de la liberté !

« Coupez le collier d'un dogue,
« Il mordra son pédagogue.

TRAITS MÉMORABLES

D'INTRÉPIDITÉ FRANÇOISE.

L'ANTIQUITÉ païenne nous a donné des exemples de la force guerriere bien dignes de notre admiration. Mais devrions - nous être moins sensibles à ceux de nos concitoyens, et tout au moins aussi dignes de nos éloges? N'a-t-on pas vu l'un de nos rois, aussi célebre par sa piété que par sa vertu, Louis IX, dit saint Louis, à la fameuse bataille de Taillebourg, soutenir seul, sur un mauvais pont, les attaques d'une armée angloise en pleine victoire, et donner non seulement le temps à la sienne de se rassembler pour venir à son secours, mais déconcerter les ennemis au point de forcer le roi d'Angleterre à repasser, pour la seconde fois, la mer en vrai fugitif?

Quel François peut ignorer que le grand Turenne (car quel autre mérita mieux ce titre que ce héros?) défendit, pendant trois

heures entieres, la barricade du pont-levis de Gergeau, petite ville entre Orléans et Gien, sur lequel les ennemis auroient pu passer la Loire, et surprendre la cour à Gien, où étoit Louis XIV, jeune encore, avec le cardinal Mazarin ?

Oubliera-t-on jamais qu'à Senef, dans la plus grande chaleur du combat, le maréchal de Villars soutint seul l'effort d'un gros bataillon ennemi, et très déterminé, quoique blessé et perdant tout son sang, à perdre la vie plutôt que de consentir à se rendre ?

Ces trois actions, à jamais mémorables (qui le croiroit ?) étoient absolument ignorées d'un ami de l'éditeur, qui pourtant avoit fait ses classes dans l'un des plus renommés colleges de Paris !... Il en reçut la réponse suivante:

Vos régents, dites-vous, n'en parlerent jamais ?
Sans doute : ces héros n'étoient que des Français ;

TOUCHANT EXEMPLE D'HUMANITÉ DANS UN GRAND PRINCE.

M. DE CONTI actuel, autrefois comte de la Marche, est né humain, compatissant, cha-

ritable; et l'on peut en juger par le trait suivant de sa jeunesse :

Il couroit, *incognito*, à Paris en cabriolet; il apperçoit un grand tumulte, il entend des gémissements, des cris : il s'arrête, s'informe de la cause, et apprend que d'impitoyables recors vont enlever un malheureux pere de famille pour 1200 livres qu'il ne peut payer; qu'ils vont vendre ses meubles, et que lui-même et les siens vont être réduits à coucher sur la paille.

Les voisins en sont d'autant plus touchés, que c'est un très honnête homme, que des accidents imprévus ont rapidement conduit dans l'état de détresse où il se trouve.

Le jeune prince, qu'attendrit ce récit, fend la presse, appelle le chef des recors, lui ordonne de lâcher sa proie, de remonter les meubles; dit qu'il se présente pour caution du débiteur et s'engage à payer pour lui.

Le barbare, peu fait à de semblables traits, fixe les yeux sur l'inconnu, dont la jeunesse lui devient suspecte, et refuse de se rendre à sa priere, s'il ne lui compte dans le moment le montant et les frais de la saisie.

Le prince, qui n'avoit pas cette somme sur lui, et que sa modestie engage à ne pas décli-

ner son nom, propose en vain tous les expédients qu'il peut imaginer; enfin l'humanité l'emporte, il articule son nom ainsi que sa qualité; et sa confusion est aussi grande que celle du corsaire, qui jusques-là s'étoit montré si intraitable.

Un grand, doué d'un cœur,
Chez eux d'espece rare,
Peut tomber dans l'erreur,
Mais bientôt la répare.

Aussi ne tarda-t-il pas à se repentir d'avoir quitté sa patrie et à y revenir vivre en paix. La tranquillité dont il jouit à l'Isle-Adam, au milieu de ses dieux pénates, doit prouver à tous ceux qui se sont exilés volontairement combien ils ont tort de chercher à étouffer l'amour de la patrie, qui si souvent se fait sentir au fond de leur cœur.

L'HEUREUSE TROUVAILLE.

Eh! n'en est-ce pas une en effet, et sur-tout dans le vieil âge, que la subite réminiscence de quatre vers faits depuis plus de trente ans pour le portrait d'un jeune héros, et, qui plus est, d'un ami mort glorieusement au service de

la patrie, c'est-à-dire de celui du brave marin le capitaine Thurot, que l'éditeur n'avoit encore qu'esquissé dans le premier volume de cet ouvrage national (1)?

Plusieurs de nos meilleurs peintres, et surtout le célebre Cochin, graveur du cabinet du roi, mort il y a un an, desirant transmettre à la postérité l'image de ce digne et brave marin, avoient demandé à l'éditeur quatre vers pour mettre au bas de leur ouvrage. Mais Thurot, peu flatté de cette espece de *gloriole*, ce sont ses termes, et prêt à partir pour la derniere campagne qui lui a coûté la vie, les avoit priés de remettre l'honneur qu'ils daignoient lui faire à son retour en France.

C'est à la fille de ce même Thurot, le seul enfant qu'il ait laissé, presque encore au berceau, qui, depuis la mort de son regrettable pere, n'a subsisté, de couvent en couvent, que d'une simple rente de 300 livres sur les économats, et qui interrogeoit le vieil éditeur, ce matin, 16 décembre 1791, sur la figure de feu son ami, qu'il doit le plaisir de s'être à-peu-près rappelé les quatre vers suivants :

---

(1) Tome 1er., pages 91 et suivantes.

La vérité souvent ne parut qu'un problême :
Mais plus d'une Vénus, comme nos ennemis,
Attestent chez Thurot avoir trouvé Mars même
Sous la figure d'Adonis.

De la Place.

Il est pourtant vrai que Thurot n'étoit pas, à beaucoup près, de taille à figurer avec les grenadiers du pere du feu roi de Prusse : *sed magnus Alexander corpore parvus erat ;* c'est-à-dire, à-peu-près littéralement,

Que le brave Thurot n'étoit pas grand de taille.

N. B. Nous croyons devoir ajouter, à propos de son aimable fille, que l'assemblée nationale *constituante*, à qui la situation malheureuse de cette intéressante héritiere d'un nom seul, mais cher à la nation, ayant été vivement peinte par M. Barrere de Vieuzac, l'un de ses députés les plus estimables, lui a accordé, en dépit des aristocrates marins, une pension de 1,000 liv., ainsi que les appointements qui étoient encore dus à feu son pere jusqu'au moment où il est mort victime de son patriotisme. Moyennant quoi nous avons maintenant tout lieu d'espérer qu'elle pourra bientôt, grace aux

dignes régénérateurs de la France, se trouvez enfin dans le cas de se voir un peu plus à l'aise, c'est-à-dire d'une maniere plus assortissante au nom d'un pere aussi célebre que justement regretté, quoique de naissance bourgeoise : mais

Le vrai mérite et les talents
Sont freres et de tous les rangs :
Du trône jusqu'à la charrue
La vertu naquit toujours nue.

TRAITS D'HUMANITÉ,

DE PATRIOTISME, DE CIVISME, etc.

EN DIFFÉRENTES CLASSES DE CITOYENS.

Le maréchal de Belle-Isle, sur le point d'exécuter un plan qui lui assuroit Turin, apprit la mort de son frere, tué à la malheureuse affaire d'Exiles. Terrassé par cette nouvelle : « Ah « ciel ! s'écria-t-il les yeux baignés de larmes, « je n'ai plus de frere ! mais j'ai une patrie ; « travaillons à la sauver ». Et il la sauva.

Le célebre Descartes, toujours gai sans avoir toujours de la joie, n'eut jamais avec ses ennemis d'autres torts que de les humilier par sa modération. La calomnie le blessoit plus

comme un outrage fait à la vérité que comme une injure qui lui fût personnelle. — « Quand « on me fait une offense, disoit-il, je tâche d'éle« ver mon ame si haut qu'elle ne puisse par« venir jusqu'à moi. »

Cette ame forte et profonde étoit pourtant très sensible. Il traitoit ses domestiques comme des amis malheureux qu'il étoit chargé de consoler. Tendre et bon, il eut des amis dans tous les états et dans tous les rangs. Ceux qui lui étoient attachés par vanité il les payoit *de sa* gloire; mais il réservoit aux autres ces doux épanchements, ce commerce intime qui fait les délices d'une vie obscure.

Le jeune duc de Bourgogne, qui autrefois battoit ceux qui le servoient, étoit tellement changé par les leçons du célebre *Fénélon*, qu'il n'avoit plus de repos quand il lui étoit échappé un mot dont quelqu'un pouvoit être blessé; il alloit alors chercher celui qu'il *avoit* offensé, et lui demandoit pardon.

Un jour un des garçons de la chambre, couché auprès de lui, l'exhortoit à s'endormir. « — Eh ! le puis-je, s'écria-t-il, mon ami, si « vous ne me pardonnez ce que j'ai eu le mal« heur de vous dire ce soir? »

Si Claude Perrault a exalté le siecle de

Louis XIV, du moins a-t-il osé écrire et dire, à la face de ce fier monarque même, des vérités que Fénélon n'osa depuis produire, dans son *Télémaque* et ailleurs, que sous le voile de l'allégorie : on n'en trouve même point de pareilles ni de si philosophiques dans Boileau :

N'imitez pas ces rois dont l'esprit orgueilleux
Pense que leurs états ne sont faits que pour eux ;
Qu'un digne potentat doit n'aimer que la guerre,
N'avoir point de repos qu'il n'ait conquis la terre ;
N'admettre dans son cœur que de vastes projets,
Et ne compter pour rien le sang de ses sujets.
Non, seigneur, d'un grand roi la véritable gloire
N'est point de remporter victoire sur victoire,
De répandre le sang, d'envahir les états,
De se voir la terreur des autres potentats ;
Mais de chérir son peuple et d'en être le pere,
D'avoir toujours un cœur sensible à sa misere,
Et de n'être attentif qu'au dessein généreux
De le régir en paix et de le rendre heureux.

Eh ! peut-on aujourd'hui, en faisant revivre ces vers trop long-temps oubliés, ne pas inviter les gouverneurs et instituteurs de nos princes à les leur proposer comme un prix de mémoire et à ne pas craindre de les leur faire trop souvent répéter ?

Quel courage et quel amour pour l'humanité dans un comte de Crussol, calviniste, qui écrivoit au duc de Montpensier, prince du sang, zélé catholique, mais connu par les actions les plus barbares, les perfidies les plus noires et les plus lâches trahisons ! « Vous « êtes catholique, vous êtes dévot, vous avez « un directeur, votre table est toujours garnie « de moines, vous entendez chaque jour deux « ou trois messes, et vous vous confessez très « fréquemment... Quant à moi, je ne me con- « fesse qu'à Dieu, je n'entends point de messe, « je n'ai que des soldats à ma table : l'honneur « est mon seul directeur; il ne me conseillera « jamais d'ordonner de sang froid le viol, de « faire tuer un ennemi désarmé, ni de man- « quer à la parole que j'aurai donnée. »

C'est un la Trémouille qui sauva Henri IV à la bataille d'Ivry. On croyoit ce brave guerrier mort ; et les siens jeterent de grands cris de joie en le voyant revenir l'épée à la main et couvert du sang des ennemis.

Ce la Trémouille avoit la vanité d'aller au Louvre avec un méchant habit, afin que l'on demandât « Quel est donc cet homme si mal « vêtu avec qui le roi a la bonté de s'entrete-

« nir si familièrement » ? et que l'on répondit : « C'est un la Trémouille. »

Mais ces vapeurs de vanité sur sa naissance n'offusquoient que sa tête, et n'avoient point gâté son cœur, qu'il avoit excellent, noble, sensible et compatissant.

Un de ses guidons, auquel il avoit fait quelques reproches humiliants, étoit venu lui remettre son emploi, en lui disant « qu'il étoit « gentilhomme ». Je vous entends, lui répondit la Trémouille. Ils se battirent ; et le guidon, percé de deux coups d'épée, s'écria en tombant : « Ah ! ma pauvre femme » ! Il la laissoit sans biens avec deux enfants en bas âge. La Trémouille lui envoya dix mille écus, en lui faisant dire « qu'il les avoit trouvés dans « les équipages de son mari. »

Notre estimable et regrettable sculpteur Pigal, mort en 1785, et si connu, tant par le tombeau du maréchal de Saxe que par d'autres ouvrages qui ont à si bon titre fondé sa célébrité ; cet artiste, en un mot, qui savoit si bien rendre la nature, ne voyoit jamais un infortuné sans éprouver dans tout son corps un certain frémissement.

Pendant son séjour à Lyon, c'est-à-dire au temps où il n'étoit encore rien moins que riche,

ayant épargné quelque argent pour faire le voyage de Paris, il apperçoit dans la campagne un homme qui, baigné de larmes et fixé sur la terre, restoit immobile en poussant de longs et fréquents soupirs. Pigal, attendri, court à cet homme et veut savoir le sujet de ses peines. « Hélas ! monsieur, je suis perdu « si je ne paie aujourd'hui, sous peine d'être « enseveli dans un cachot, dix malheureux « louis, que je dois au créancier le plus impi- « toyable ! — Viens, mon ami, suis moi, s'é- « crie Pigal : j'ai douze louis dans ma malle; « amene-moi ton créancier ; je le paierai vo- « lontiers moi-même. »

Ce qu'il fit en effet, nous dit-il en s'en applaudissant, avec la famille de ce pauvre homme dans un souper fort gai.

Ses talents lui avoient mérité le cordon de Saint-Michel; ses vertus lui mériterent des regrets.

Le renommé Bernard Renau, qui, du temps de Louis XIV, a rendu de si grands services à la marine françoise ainsi qu'à l'artillerie françoise, espece d'amphibie guerrier qui partageoit sa vie entre l'un et l'autre élément, étoit peut-être l'homme le plus désintéressé qui fut jamais.

Dans

Dans une de ses courses sur mer ayant pris un vaisseau anglois chargé de richesses orientales, le capitaine avoit mis entre ses mains neuf paquets de diamants cachetés, qui chacun valoient plus de quarante mille pistoles. Par un usage établi dans la marine, ces paquets lui appartenoient : mais la grande importance de la somme fit naître en lui des scrupules qui l'engagerent à les porter au roi.

Ce monarque, en admirant la noblesse du procédé de Renau, lui donna 9,000 livres de pension, non comme un équivalent d'un présent de 4,000,000, mais comme une légere gratification que la difficulté des temps pouvoit faire excuser; car la seule récompense qu'il avoit demandée se bornoit à l'avancement de ses officiers.

Zélé protecteur des artistes, le comte de Caylus, mort en 1765, se plaisoit à découvrir des talents ignorés.

Il voit un jour, sur le bord d'un fossé, un rustre qui dormoit d'un profond sommeil; près de lui étoit un enfant de dix ans, qui, d'un œil attentif, considéroit son caractere de tête et son habillement pittoresque.

Le comte s'approche et lui demande avec

affabilité à quoi il pense dans ce moment. « Ah ! monsieur, si je savois dessiner, je voudrois faire cet homme-là. — Eh bien ! tâche « à le faire : voici des tablettes et un crayon... « Voyons, mon ami. »

Le jeune homme enhardi, travaille, et assez bien pour satisfaire le comte, qui l'embrassa de tout son cœur et lui fit un sort.

Dans ses promenades, qu'il faisoit presque toujours seul, il s'amusoit quelquefois à demander la monnoie d'un sou aux mendiants. Quand ils étoient allés la chercher, il se cachoit pour jouir de l'embarras de leur retour. Insensiblement il se montroit; et le pauvre qui lui avoit paru inquiet étoit doublement récompensé de sa probité.

Plusieurs grands artistes sont dus au comte de Caylus, dont la libéralité en faveur de leurs talents faisoit tout le luxe.

Retiré dans sa solitude de Saint-Gratien, le sage Catinat alloit rarement à la cour, où il ne tarda guere à être, sinon ignoré, du moins oublié.

Un jour qu'il étoit venu à Versailles, s'étant présenté au bureau de la guerre, où l'un des premiers commis lui avoit fait attendre son audience pendant deux heures, il lui fit la leçon

suivante : « Ce n'est pas ma personne, mon-« sieur, que vous avez tort de laisser si long-« temps dans votre antichambre, c'est celle « d'un officier, quel qu'il soit; ils sont tous au « service du roi, et vous êtes payé pour leur « répondre. »

Catinat, après s'être couvert de gloire, mourut pauvre. C'est l'*Epaminondas* de la France.

P. S. L'éditeur a cru ne pouvoir mieux peindre l'extrême modestie de ce grand homme que par les vers suivants :

Ci gît le vainqueur de Marsaille,
Qui, vaincu depuis à Versaille,
Et n'en aimant pas moins et l'état et son roi,
A daigné les servir encor... sous Villeroi !

V.

VARIÉTÉ.

Autres petits traits historiques, aussi singuliers que peu connus.

Louis XIV sembloit un jour être étonné de la bêtise d'un ambassadeur à sa cour : « Vous « verrez, sire, lui dit le fameux comte ci-de- « vant chevalier de Grammont, que c'est le « parent de quelque ministre ». Et il avoit raison.

Ce monarque résista long-temps à la tortionnaire imposition du *dixième*. Le jésuite le Tellier, son confesseur, le détermina à mettre ce nouvel impôt, en l'assurant « qu'il étoit et « le maître et le seul propriétaire de tous les « biens du royaume. »

Ce trait seul suffiroit pour faire juger quelle avoit été l'éducation de ce souverain, ainsi que de beaucoup d'autres.

On convient pourtant que ce monarque étoit doué d'un grand bon sens. Mais le cafard savoit encore mieux que personne combien son pénitent étoit vain.

« Il craignoit même Dieu beaucoup plus

« qu'il ne l'aimoit, a dit certain mauvais plai« sant, attendu qu'il le croyoit plus puissant « que lui. »

Le vieux maréchal de Villeroi, qui avoit été gouverneur de Louis XV, disoit : « Il faut te« nir le pot de chambre aux ministres tant « qu'ils sont en place, et le leur verser sur la « tête quand ils n'y sont plus ». « Quelque mi« nistre des finances, ajoutoit-il, qui vienne en « place, je déclare d'avance que j'étois son ami, « et même son parent. »

Les maximes du duc de Bourgogne, pere de Louis XVI, étoient, « que les rois sont faits « pour les peuples, et non les peuples pour « eux; qu'ils doivent punir avec justice, parce « qu'ils sont les gardiens et les manutenteurs « des loix; donner des récompenses, parce « que ce sont des dettes; jamais de pensions, « parceque, n'ayant rien à eux, ce ne peut être « qu'aux dépens des peuples. »

Et il avoit le courage de les débiter hautement au milieu du sallon de Marly.

Milord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, s'étant un jour échappé devant M. de Torcy, ministre de Louis XIV, alors dans le malheur, en propos inconsidérés, Torcy lui répondit froide-

ment : « M. l'ambassadeur, tant que vos inso-
« lences n'ont regardé que moi, je les ai pas-
« sées pour le bien de la paix ; mais si jamais,
« en parlant, vous vous écartez du respect qui
« est dû au roi, je vous ferai jeter par la fe-
« nêtre. »

Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, a dit à un de nos ministres, qui n'en a pas fait mystere à feu Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie françoise, « que son confesseur, jé-
« suite, étant au lit de la mort, le fit prier de
« le venir voir ; et que le mourant lui tint ce
« discours : Sire, j'ai été comblé de vos bon-
« tés ; je veux vous en marquer ma reconnois-
« sance.... Ne prenez jamais de confesseur jé-
« suite.... Ne me faites point de questions sur
« ce sujet, je n'y répondrois pas. »

C'est au duc de Choiseul et à l'intrépide constance de l'abbé Chauvelin que la France a dû le bonheur de se voir délivrée de cette dangereuse milice papale.

Aussi l'éditeur, qui avoit l'honneur d'être compté au nombre des amis de ce dernier, et même au point d'avoir mérité sa plus intime confiance, crut, bien qu'en pleurant sa mort lui devoir cette courte épitaphe :

Des grandeurs de la terre admirez le néant :
Ci gît un nain (1) qui vainquit un géant !

Une compagnie de traitants présentoit à M. Rouillé-du-Coudrai, membre du conseil de régence, et homme honnête quoiqu'un peu ivrogne, une liste de leurs associés, où il se trouvoit des noms en blanc.

Il leur en demanda la raison. Ils répondirent que c'étoient des places dont il pourroit disposer : « J'entends, dit il, ce que cela veut dire. « Mais, messieurs, si je partage avec vous, « comment pourrai-je vous faire pendre au « cas que vous soyez des frippons ? »

Comme l'abbé Dubois, depuis cardinal, faisoit la revue des papiers du prince de Cellemare, accusé d'une conspiration contre le régent, et que M. le Blanc, ministre, alloit ouvrir une cassette bien fermée : « Monsieur, lui « dit le prince, cela n'est pas de votre ressort ; « ce sont des lettres de femmes... Laissez cela « à monsieur l'abbé, qui, toute sa vie, a été « ma.... »

Le pape ayant refusé à trois archevêques, douze évêques et quantité d'abbés, des bulles, s'ils ne se soumettoient pas à des conditions

(1) L'abbé Chauvelin étoit de la plus petite taille.

contraires aux libertés de l'église gallicane; le régent défendit au cardinal de la Trémouille, notre ambassadeur à Rome, de recevoir aucune de ces bulles, si on ne les lui donnoit toutes conformes à nos loix, droits et usages; et, non content de cette défense, il nomma sur-le-champ une commission, prise du conseil de régence, pour statuer sur les moyens de se passer désormais du pape.

Mais cette commission n'eut pas la peine de travailler long-temps: à peine apprit-on cette nouvelle à Rome, que le saint pere se hâta d'expédier un courrier chargé de toutes les bulles dans l'ancienne et ordinaire forme.

Le maréchal de Duras, mort en 1704, disoit à Louis XIV, « qu'il comprenoit aisément « qu'un roi trouvât un confesseur qui, gagnant « assez peu dans ce monde, risquât de se voir « damné dans l'autre; mais qu'il ne compre- « noit pas que ce même confesseur en trouvât « un pour lui-même. »

Ce monarque, si adoré vivant, fut presque abandonné dans sa derniere maladie, dès qu'elle fut jugée mortelle; son confesseur, le Tellier même le livra au curé de Versailles lorsque ce jésuite n'eut plus rien à prétendre de son pénitent, ni pour lui, ni pour sa société, après

s'être fait nommer confesseur et sous-précepteur du roi futur. Il est vrai que Louis XIV avoit refusé de nommer aux bénéfices vacants sur la liste que le Tellier le pressoit de signer avant sa mort.

VALEUR PRÉCOCE.

C'est bien ici le cas de dire avec raison,

. . . . Mais aux ames bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

M. de Bullioud, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, qu'une maladie de poitrine a enlevé en 1769 à l'âge de vingt-deux ans, étoit dans une classe d'hommes dont les tombeaux devroient être couronnés de lauriers, et qui méritent autant d'encens que de pleurs.

Il s'est fait connoître, à l'âge de quinze ans, par une de ces actions qui font honneur à la nation qui les produit, et qui sont dignes de passer à la postérité. Toute la France a lu, dans les gazettes, le fait singulier qui, à la bataille de Crevelt, lui valut la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine de carabiniers dans un âge où à peine les meres osent exposer leurs enfants aux dangers et aux fatigues de la guerre.

Agé de dix-huit ans, cornette de la compagnie de Saint-André dans la brigade de Bovet, du corps des carabiniers, Bullioud, après avoir percé la ligne d'infanterie des ennemis, portant toujours son étendard, rallie quelques carabiniers et maréchaux-des-logis, attaque une batterie que les ennemis préparoient, coupe les traits des chevaux, tue plusieurs canonniers; et, voyant de l'impossibilité à regagner l'armée françoise, prend le parti d'aller en avant, par derriere les lignes de ces mêmes ennemis, où il fait prisonnier un colonel hanovrien, traverse les marais de la Niers, gagne Gladebec, s'y arrête pour faire manger sa troupe; et se trouvant obligé d'y passer la nuit, fait fermer les portes, envoie dans les vallons des paysans pour l'avertir des approches des ennemis, au cas qu'ils paroissent; en part le lendemain à la pointe du jour, arrive au camp françois à deux heures après midi, se présente à M. de Bovet avec un maréchal-des-logis et vingt-cinq carabiniers, dont huit, qui étoient blessés, l'avoient suivi et escorté avec l'étendard qu'il rapportoit à sa brigade.

Ce jeune homme joignoit aux qualités héroïques et à la figure la plus intéressante toutes celles qu'exige la société bien composée.

Voici l'épitaphe qu'on lui a faite dans le temps :

Bullioud est mort au printemps de son âge,
Comme une fleur qui n'a duré qu'un jour.
De Mars il avoit le courage,
Et l'air séduisant de l'Amour.
La Gloire, en lettres d'or, a gravé dans son temple
Un trait de sa prudence et de sa fermeté,
Pour qu'aux plus vieux guerriers il pût servir d'exemple
Et lui valût l'honneur de l'immortalité.

VICTIME DE SA PATRIE.

Les habitants de Rouen, après avoir soutenu, en 1410 et 1415, le siege le plus mémorable contre Henri V, roi d'Angleterre, sûrs enfin de n'avoir point de secours à espérer de la part du roi de France, sortirent, forcés par la plus extrême disette de se rendre aux Anglois : la capitulation qu'ils en obtinrent, quoiqu'honorable, réservoit pourtant au roi d'Angleterre « le droit de choisir trois citoyens dont il « pourroit disposer à son gré. »

Ce furent Robert de Layel, Jean Jourdein, et le brave Alain Blanchard. Les deux premiers, à force d'or, fléchirent le monarque, aussi avare que cruel; mais Blanchard, qui étoit

aussi pauvre qu'il s'étoit montré redoutable, eut la tête tranchée.

« Je n'ai pas de bien, s'écrioit ce héros en « allant à la mort : mais, dussé-je en avoir, je « ne l'emploierois pas à empêcher un roi d'An« gleterre de se déshonorer. »

On regrette de ne pas voir, dans la ville de Rouen, une statue d'un citoyen si respectable. Aujourd'hui, que les vertus civiques vont sans doute être plus honorées que jamais,

C'est peu que d'un grand homme on connoisse le nom.
Si sa figure encore ajoute à son renom,
C'est au marbre, à l'airain de suppléer l'histoire.
Voulez-vous des héros ? perpétuez leur gloire.

D. L. P. ***.

VALEUR GUERRIÈRE DANS LE FILS D'UN PAYSAN.

Abraham du Quesne, général des armées navales de France, naquit en Normandie, en 1610, au village de Lagny, d'un pere calviniste et pauvre.

Il commanda, dès l'âge de dix-sept ans, un vaisseau du roi au siege de la Rochelle avec un succès distingué. Ce ne furent depuis que des

actions aussi éclatantes que hardies de la part du jeune marin, et qui seroient trop longues à raconter. Les guerres de Sicile ont le plus contribué à sa réputation : il vainquit, dans trois batailles, quoiqu'inférieur en nombre, les flottes réunies de Hollande et d'Espagne en 1676 ; le fameux amiral Ruyter y fut même tué.

Louis XIV, ne pouvant récompenser ce héros avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, parce qu'il étoit calviniste, lui donna l'une des plus belles terres du royaume, qu'il érigea en marquisat sous le nom de ce grand homme.

Il mourut en 1688, après avoir vécu soixante-dix-huit ans, dans une vigueur de tempérament qui ne se démentit jamais, et a laissé quatre fils, tous dignes enfants d'un si noble pere.

L'éditeur lui a fait l'épitaphe suivante :

Après avoir, dès son printemps,
A son fier pavillon attaché la victoire,
Accablé de lauriers et vaincu par les ans,
Du Quesne en ce tombeau repose avec la gloire.

P. S. Lorsque ce brave marin eut fait entrer le duc de Vivonne triomphant dans Messine, Louis XIV, qui crut lui devoir un remerciement, lui écrivit la lettre suivante :

« Mons du Quesne, je n'ai pas été surpris
« de ce que vous avez fait pour la gloire de mes
« armes contre la flotte des ennemis auprès de
« Lipari : je n'attendois pas moins de votre va-
« leur et de votre expérience à la mer. Je suis
« bien aise seulement de vous assurer que j'en
« suis pleinement satisfait et que j'en conser-
« verai agréablement le souvenir.

« Je veux cependant que cette lettre, écrite
« de ma main, vous en soit le gage, et qu'elle
« vous réponde que vous recevrez des effets de
« ma bienveillance en toutes les occasions qui
« se présenteront.

« Et sur ce, je prie Dieu, mons du Quesne,
« qu'il vous ait en sa bonne et sainte garde. »

Il est vrai que Louis XIV le fit marquis, tandis que Vivonne, mauvais général et amiral-bel-esprit, fut le premier maréchal de France de la marine.

Il est également vrai qu'il étoit frere de l'orgueilleux Montespan.

VICTIME VOLONTAIRE

DE L'AMOUR DE LA PATRIE.

Au milieu des atrocités révoltantes que présentoit, en septembre 1790, l'affaire de Nancy,

il semble que, pour la consolation des amis de la patrie et de l'humanité, la Providence ait placé un acte de dévouement comparable à tout ce que les histoires anciennes et modernes nous offrent de plus grand et de plus généreux.

M. Désilles, sous-lieutenant du régiment du roi, se trouvoit à la porte Notre-Dame avec le détachement de soldats qui la gardoit lors de l'approche de l'armée de M. de Bouillé.

Ceux-ci se disposoient à mettre le feu au canon, pour tirer sur l'avant-garde, composée des gardes nationales de Metz et de Toul ; lorsque ce jeune officier, en se précipitant sur la lumiere de ce même canon, qu'il couvroit de son corps : « Barbares ! s'écria-t-il, tirez plu« tôt sur moi !.. Que je sois la premiere vic« time de votre fureur ! En perdant la vie, je « n'aurai pas du moins la douleur de voir mas« sacrer mes freres. »

A peine achevoit-il ces mots, qu'il tombe, frappé de quatre coups de fusil, tirés par les solsats qui l'environnoient, que le coup de canon part, et devient la premiere cause ainsi que le signal du carnage qui s'ensuivit.

M. Désilles n'a survécu que quelques jours à ses glorieuses et déplorables blessures.

Quel beau sujet pour l'éloquence que l'oraison funebre de ce héros!

L'orateur n'oublieroit pas sans doute de s'écrier :

Si Rome eut Décius, Sparte Léonidas,
Notre jeune François ne les valut-il pas ?

D. L. P***.

LE VALEUREUX ET REGRETTABLE MARIN.

Tout ce qui peut concourir à rappeler la mémoire d'un grand homme mérite d'être recueilli et consacré dans les annales d'une nation reconnoissante et faite pour en produire dans tous les genres.

Jamais Turenne, ni Condé, ni le maréchal de Saxe, ne furent mieux accueillis, soit à la ville, soit à la cour, que le fut le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, où il s'étoit couvert de gloire.

Comblé de graces, d'honneurs et de faveur, il a vu Monsieur l'embrasser, le serrer tendrement dans ses bras : il a vu la reine le conduire elle-même chez M. le dauphin, et le présenter à ce jeune prince, en lui disant : « Ap-« prenez, mon fils, apprenez de bonne heure

« à

« à entendre prononcer et à prononcer vous-« même le nom des héros défenseurs de la « patrie. »

Madame la comtesse d'Artois, quoique malade et ne recevant personne, voulut cependant voir M. de Suffren lorsqu'il fut présenté à la cour; et c'est la seule personne qui entra ce jour-là chez elle.

M. le duc d'Angoulême étoit à son travail, lorsque cet amiral entra chez lui. Le jeune prince se leva, et en s'avançant lui dit : « Je « lisois, monsieur, en ce moment, l'*Histoire* « *des hommes illustres ;* et je quitte mon li-« vre avec plaisir puisque j'en vois un ». On assure que ce mot étoit du jeune prince, rempli d'esprit et de vivacité.

Le roi entretint plus d'une heure M. de Suffren de ses opérations dans l'Inde; et le marin fut, dit-on, étonné de la maniere dont ce monarque avoit les choses présentes, comme s'il eût été à côté de lui dans ses expéditions.

En entrant dans la salle des gardes, quelqu'un ayant averti la sentinelle que le maréchal de Castries passoit : « Messieurs, s'écria « le ministre, c'est M. de Suffren. »

A ces mots les gardes se leverent, et, quittant leurs mousquetons, formerent un grand

cortege à cet amiral jusqu'à la chambre du roi.

Les états de Provence remirent au bailli de Suffren, à la fin de l'année 1784, la médaille d'or qu'ils lui avoient décernée. Elle représentoit d'un côté le buste du héros, avec ces mots : « Pierre-André de Suffren Saint-Tro- « pez, chevalier des ordres du roi, grand- « croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, « vice-amiral de France ». Au revers une couronne de lauriers fermée, avec les armes de la province, contenant cette inscription :

Le Cap protégé,
Trinquemale pris,
Goudelour délivré,
L'Inde défendue;
Six combats glorieux.
Les états de Provence
Ont décerné
Cette médaille.
1784.

Ce héros mourut le 8 décembre 1788, d'une goutte remontée, à l'âge de soixante-un ans, au moment où la France s'attendoit le moins à perdre un des plus illustres défenseurs de la gloire de ses armes.

Quelque temps après la mort de M. de Suffren, le ministre de la marine présenta à Louis XVI un mémoire dans lequel la place de vice-amiral, qui avoit été créée en faveur de ce brave marin, étoit vivement sollicitée. Le monarque prit le mémoire, le raya d'un bout à l'autre par un double trait de plume en forme de croix, et écrivit à la marge les mots suivants : « Jamais la place qu'occupoit « si dignement le bailli de Suffren ne sera « donnée qu'à l'officier qui l'aura aussi bien « méritée que lui. »

Sur quoi disons donc maintenant :

De lauriers mérités gardons-nous d'être avares,
Et chez nous les héros seront bientôt moins rares.

LE VERTUEUX NOBLE MÉDECIN

ET HOMME DE LETTRES TRÈS ESTIMABLE.

Jaucourt (le chevalier Louis de), de la société royale de Londres, des académies de Berlin et de Stockolm, mort en 1780, se distingua par son désintéressement et ses vertus.

Il préféra la retraite, la vraie philosophie, le travail infatigable, soutenu par le desir d'être utile à son prochain, à tous les avanta-

ges que pouvoit lui procurer sa naissance (1), dans un pays où l'on préféroit ce même avantage à tout le reste, excepté à l'argent.

Il avoit approfondi de bonne heure tout ce qui regarde la médecine, les antiquités, les mœurs des peuples, la morale et la littérature. Les nombreux articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* dans ces différents genres sont traités d'une maniere nette, méthodique, et écrits d'un style agréable, ni trop ni trop peu chargé d'ornements. On a même de lui plusieurs autres ouvrages, également estimés, sur des objets de physique et de médecine.

Après avoir été pendant cinq ans disciple du célebre Boerhaave, et avoir pris, par complaisance, le degré de docteur en médecine à l'université de Leyde, dans la vue, disoit-il, de pouvoir utilement secourir de pauvres malheureux, il refusa les offres les plus flatteuses et les plus brillantes de la part du Stadhouder, qui desiroit ardemment de l'attacher à son service. Mais que pouvoient les promesses de cour « sur « un homme sans besoins, sans desirs, sans « ambition, sans intrigue, assez courageux

(1) Il étoit de l'ancienne maison de Jaucourt en Picardie.

« pour se refuser aux grands, assez prudent « pour ne pas risquer de les ennuyer, et qui « s'étoit fermement promis d'assurer son re« pos par l'obscurité de sa vie libre et stu« dieuse » ? Car c'est ainsi que le chevalier de Jaucourt s'est peint lui-même.

Si les titres d'un noble étoient ceux des vertus ;
Quel autre que Jaucourt nous en offriroit plus ?

VALEUR PRÉCOCE.

N. des Boutieres, lieutenant-général delà les monts pour François Ier, n'avoit que seize ans lorsqu'il fit une action de bravoure très supérieure à son âge.

Servant dans la compagnie d'hommes d'armes du célebre et loyal chevalier Bayard, il eut occasion de se mesurer corps à corps avec un officier albanois de la cavalerie légere des ennemis, redoutable par sa haute stature, qu'il vainquit et fit son prisonnier.

Le nouveau David présenta son Goliath à l'empereur Charles-Quint, qui, frappé du contraste du vainqueur et du vaincu, dit à l'Albanois « combien il étoit surpris qu'un colosse « tel que lui se fût laisser battre par un enfant, « qui *de quatre ans peut-être ne porteroit* « *barbe au menton.* »

L'Albanois, plus honteux du reproche que de sa défaite, voulut colorer sa lâcheté en disant qu'il avoit cédé au grand nombre et qu'il avoit été saisi par quatre cavaliers.

Bayard, qui étoit présent, se tournant alors vers des Boutieres : « Entendez-vous, lui dit-« il, ce qu'il rapporte ? Il est contraire à votre « récit ; et ceci touche à votre honneur. »

L'ardent jeune homme, à ces mots, se leve sur ses pieds : « Vous mentez lâchement, dit-« il à l'Albanois; et, pour prouver que je vous « ai pris seul, remontons à cheval ; et je vais « vous occire, ou vous faire crier une seconde « fois quartier. »

Mais l'Albanois confus ne répondit à ce défi que par la fuite.

Cet acte de valeur précoce est de l'an 1505.

VANITÉ AUSSI DANGEREUSE QUE DÉPLACÉE.

Au temps de la Fronde, l'abbé Fouquet, frere du surintendant de ce nom, enragé d'avoir manqué plusieurs entreprises contre le fameux cardinal de Retz, crut enfin avoir trouvé un moyen de réussir.

Le cardinal, qui étoit extrêmement vain, avoit une affectation de galanterie qui contrastoit singulièrement avec son état, au point que mademoiselle de Scudéry l'entendant un jour débiter des fadeurs à madame de Chétillon, dit tout bas à une dame de la compagnie : « Avouez que nous avons un archevêque qui « est plus berger que pasteur. »

Ce fut donc en partant de là que l'abbé Fouquet imagina de mettre à profit la foiblesse du prélat.

Mademoiselle de Sainte-Hélene, âgée de dix-huit ans, d'une grande beauté et d'un esprit fort simple, lui parut un objet propre à séduire le galant cardinal; et l'on a même su depuis qu'il disoit, à propos de cette fille, à ses confidents : « Voilà l'hameçon qui me fera pren-« dre le rouget. »

La mere de la demoiselle, intrigante et pauvre, se prêta aux vues de l'abbé, qui n'épargna pas l'argent. La fille fut endoctrinée par lui; et peu de jours après elles débuterent dans le monde avec un équipage brillant, de belles livrées et tout l'éclat qui pouvoit relever le prix de la conquête.

L'abbé Fouquet, et c'étoit l'objet essentiel, avoit eu soin de les loger dans une maison qui

avoit beaucoup de profondeur et une porte de derriere. C'est par là qu'on avoit projeté de faire sortir le cardinal, après s'être assuré de lui par force, dans le moment d'un rendez-vous donné par la demoiselle : les gens de ce prélat l'auroient attendu de l'autre côté sans inquiétude, et n'auroient pas été surpris de le voir s'oublier dans une maison habitée par une si charmante personne.

Il s'agissoit de faire connoissance avec le cardinal de Retz : la mere imagina le prétexte de lui demander sa protection auprès de Monsieur.

La vue de la fille détermina bientôt le prélat à promettre tout son appui. La déclaration suivit de près ; et les gens du cardinal s'empresserent auprès d'une personne dont la conquête enflammoit les desirs de leur maître, et firent valoir sa générosité ainsi que son crédit.

Mademoiselle de Sainte-Hélene ne montra de résistance que ce qui étoit nécessaire pour irriter sa passion, sans le désespérer. Elle parut flattée de l'effet que ses charmes produisoient sur un homme qui fixoit l'attention de la France et de l'Europe même. Peu de temps après enfin elle eut l'air de se rendre, comme subjuguée

par l'éclat du cardinal, séduite par son esprit, et consentit à un rendez-vous chez elle.

Il seroit difficile de décider lequel fut plus content du prélat ou de l'abbé Fouquet.... Mais un incident imprévu gâta tout.

La demoiselle avoit un amant : elle lui fit confidence de la tragi-comédie qu'on préparoit. Cet amant étoit parent de M. de Montrésor, qui ne perdit pas un instant à en instruire le prélat.

Le cardinal en fut pour les frais de son imagination, et l'abbé Fouquet pour son argent.

Ceci plus ou moins te regarde,
Jeune homme.... dès là sois en garde;
Et sens combien sa vanité
A ce prélat auroit coûté !

LE VERTUEUX ET PHILOSOPHE LABOUREUR.

*Lettre de M. de N***, à Mad^lle de ***, alors en province.*

A Versailles, le 10 novembre 1713.

Non, mademoiselle, il n'est aucun lieu, quelque désert et pauvre qu'il puisse être, où

l'on ne puisse trouver pâture ou pour le cœur ou pour l'esprit. .... Et vous allez en voir la preuve.

Il vient de mourir dans un village près d'ici un laboureur âgé de quatre - vingt - sept ans, homme de bien s'il en fut jamais, et qui, la veille de sa mort, travailla encore plus de deux heures dans son jardin. Comme il m'étoit dès long-temps connu, dès que je fus instruit de sa maladie, je me hâtai de l'aller voir.

Mais quelle fut ma surprise en le trouvant à table au milieu de sa famille, avec laquelle il avoit voulu prendre son dernier repas, pour l'exhorter encore, en la quittant, à l'union et à la paix!

Après quoi, s'étant fait remettre dans son lit, il fit approcher son fils aîné, moi présent, et lui dit d'un air tendre, mais fort tranquille: « Mon fils, je vous laisse peu de bien, mais « le même avec lequel j'ai vécu jusqu'ici.... « Travaillez comme moi; et vous en aurez « assez pour vivre, ainsi que j'ai toujours *fait*, « c'est-à-dire suivant votre état.... Vous me « voyez au lit de la mort; mais je meurs, « grace au ciel, sans inquiétude, parceque *je* « n'ai jamais compté que ce fût ici ma derniere « demeure. Inspirez, par votre exemple, la

« crainte et l'amour de Dieu à vos enfants ;
« ayez toujours de l'amitié pour vos freres et
« du respect pour tout le monde.... N'oubliez
« pas sur - tout qu'un jour vous mourrez
« comme moi... »

De là, en m'adressant la parole : « Je suis
« bien heureux, me dit-il, monsieur, d'avoir
« assez vécu pour former tous mes enfants à
« la vertu. Ils ont été la consolation de ma
« vieillesse ; et je meurs avec cette ferme con-
« fiance que Dieu voudra bien en prendre
« soin. »

Puis, en me tendant la main, déja très froide, il se retourna vers la ruelle, et mourut quelques instants après.

Je vous avoue, mademoiselle, que ce spectacle me pénétra jusqu'au fond du cœur. Jamais héros, jamais sages, ni philosophes de tous les temps, ne m'ont frappé de tant d'admiration, que ce pauvre laboureur expirant ainsi sur son grabat. Et convenons qu'un homme, sur-tout de cette espece, et qui meurt ainsi, est bien propre à nous faire rabattre de notre orgueil.

Veux-tu te voir heureux dans ta vieillesse ?
Sois galant homme et franc dès ta jeunesse.

L'INTRÉPIDE VALET PICARD.

En 1360, c'est-à-dire, au temps où le féroce et sanguinaire Edouard III, roi d'Angleterre, ravageoit la France, et mettoit tout à feu et à sang dans la Picardie, une compagnie angloise s'étoit emparée de Creil.

A quelque distance de cette place étoit un bourg appelé *Longueil*, où deux cents paysans s'étoient retranchés, et s'étoient choisi pour chef l'un d'entre eux, nommé *Guillaume l'Allouette.*

Ce laboureur avoit un valet de ferme, aussi vigoureux que brave, et sincèrement attaché à son maître.

Les Anglois s'avancent en nombre vers Longueil, se précipitent sur ces pauvres laboureurs; et dès le premier choc tombe l'infortuné l'Allouette percé de coups.

Grand-Ferré (c'est le nom du valet) vole à son maître, le serre dans ses bras, s'efforce en vain de le ranimer, et reçoit ses derniers soupirs. . . . A ce spectacle son sang s'allume, ses cheveux se hérissent ; ses regards enflammés se fixent sur ses compagnons, et d'une voix tonnante : « Amis ! s'écrie - t - il, vengez mon « maître, vengez-vous, suivez-moi ! »

A ces mots, armé de la hache du défunt, et plus prompt que l'éclair, il fond sur les Anglois. En un instant dix-huit d'entre eux sont à ses pieds; les autres, effrayés, reculent en désordre: il les poursuit, s'élance sur l'officier qui porte le drapeau, le lui arrache, le terrasse, et ordonne à l'un de ceux qui le suivoient de le jeter dans le fossé. Celui-ci lui montre alors une troupe d'Anglois ralliés qui occupoient le passage. Grand-Ferré, dont cet obstacle irrite encore l'ardeur, tombe sur eux, et d'un bras plus qu'humain porte la mort par-tout où l'on ose l'attendre, voit bientôt fuir les ennemis, arrache le drapeau des mains de son compagnon qui le portoit, le jette dans le fossé, reste maître du champ de bataille, et y reprend haleine.

Les Anglois, revenus de la terreur subite que leur avoit inspirée ce terrible adversaire, et honteux de l'humiliation que venoit de leur faire éprouver un seul homme, rappellent leur courage et viennent de nouveau l'attaquer: mais ils ne furent pas plus heureux..... dix nouvelles victimes étant tombées sous la hache de ce nouvel Hercule, le surplus, craignant le même sort, se hâta de regagner sa garnison; et Grand-Ferré, couvert de sang et mourant de soif, rentra triomphant dans Longueil.

Mais le malheur voulut que, rencontrant une fontaine, et sans songer au danger auquel il alloit s'exposer, ce brave homme eut l'imprudence de céder au besoin pressant de s'y désaltérer : ce qui fut cause que, dès la nuitm ême, une fievre brûlante à laquelle il étoit en proie, engagea ses compagnons à le porter, pour être mieux soigné, dans son village, appelé *Rochecourt*, à une lieue de là, où ils le remirent aux soins de sa femme et de sa famille.

Cependant le bruit de cet étrange évènement ayant bientôt retenti dans toute la province, les Anglois, dont l'amour-propre croyoit ne pouvoit l'attribuer qu'à des moyens surnaturels, et fondant sur la maladie de leur ennemi l'espoir d'une vengeance plus aisée, se détachent de leur quartier au nombre de douze et s'avancent vers Rochecourt.

La femme du malade, qui de loin les voit arriver, et qui ne pressent que trop leur dessein, rentre en tremblant dans sa chaumiere et en avertit son mari.

A ces mots Grand-Ferré s'élance de son lit, s'avance, la hache à la main, dans la cour, s'adosse contre un mur, fait face aux agresseurs, renverse quiconque ose l'approcher, et finit par les effrayer au point, qu'après avoir vu

tomber cinq des leurs, ils fuient, et vont cacher leur honte dans les murs de Creil.

Grand-Ferré alors rentre chez lui, se jette sur son lit, où bientôt, épuisé tant par ce nouveau combat que par la maladie, il expire dans les bras de sa fidele et malheureuse femme.

Ceux qui n'ont lu que les histoires générales seront probablement surpris de n'y avoir point vu ces traits particuliers. Mais c'est dans l'histoire des provinces et même des villes qu'il faut les chercher : aussi est-ce dans les monuments qui s'y conservent, et sur-tout en Picardie, où les Anglois ont commis tant de ravages, qu'ils s'y trouvent déposés; c'est aussi dans la tradition qui s'en conserve encore aujourd'hui, que l'histoire de l'intrépide Grand-Ferré se trouve consacrée.

Eh! pourquoi donc, en croyant aux faits héroïques des Grecs et des Romains, n'en croirions-nous pas aux nôtres, et sur-tout à ceux dont nos peres mêmes nous attestent avoir été témoins?

Aussi finirons-nous par dire :

Si de tous les mortels la nature est la mere,
Que de héros de moins, à défaut d'un Homere!

Mais de qui les évoque en cherchant leur tombeau
Le rôle peut du moins être encore assez beau.

D. L. P. ***.

LES VERTUS SONT PAR-TOUT.

Le cardinal de Retz, si connu dans les troubles de la Fronde sous le nom de *Coadjuteur*, étoit aussi vindicatif qu'ambitieux.

Le maréchal de la Meilleraie a pourtant avoué, quoiqu'il ne fût pas de ses amis, lui avoir dû la vie.

Cet officier général, au temps de la Fronde, étoit venu pour dissiper une troupe de factieux qui demandoient la liberté du fameux conseiller Brousse, alors prisonnier à la Bastille; mais le maréchal ayant imprudemment mis l'épée à la main, et en ayant frappé un mutin, tous les autres crierent *Aux armes!* Et le maréchal ainsi que sa troupe auroient probablement succombé, si le *Coadjuteur*, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit du peuple, ne fût survenu pour arrêter le tumulte.

Les têtes étoient si échauffées, qu'on ne le reconnut pas d'abord; qu'un de ses pages, qui portoit sa soutane, fut blessé et jeté par terre; et qu'un autre bourgeois alloit l'expédier, lorsqu'avec

qu'avec une présence d'esprit admirable, le *coadjuteur* feignant de reconnoître ce bourgeois : « Ah! malheureux, s'écria-t-il, si ton « pere te voyoit! »

Cet homme, à ces mots, le croyant un ami de son pere et ayant reconnu le *coadjuteur*, se précipite à ses pieds et lui demande pardon.

Le peuple alors entoure le prélat, écoute avec respect ce qu'il avoit à dire... Et le maréchal est sauvé.

Sur quoi l'éditeur disoit un jour à l'un de ses jeunes parents :

Quels que soient les auteurs connus
D'actions faites pour surprendre,
Que t'importe où soient les vertus?
Sont-elles moins bonnes à prendre?

LA VANITÉ PEUT N'ÊTRE PAS TOUJOURS AVEUGLE.

Seroit-il bien étonnant que Louis XIV, à qui ses plus grands détracteurs accordent beaucoup de bon sens, et dès là dans le cas de sentir de combien de connoissances son manque d'éducation l'avoit privé; seroit-il bien étonnant, dis-je, que, flatté de ses premiers succès,

il se fût montré d'autant plus sensible aux louanges, et qu'insensiblement, soit par politique, soit par un penchant naturel, il ne s'en crût pas en effet digne? Et ne pourroit-on pas, dans ce cas, le regarder comme un principal acteur en scene sur un grand théâtre, et qui se trouve fortement intéressé à ne négliger aucun des moyens propres à se concilier, autant qu'il peut être en lui, tous les suffrages?... Et, dans ce cas, Louis XIV mériteroit sans doute un peu d'indulgence.

Nous avons déja rapporté, dans cet ouvrage, plus d'un trait fait pour prouver que ce monarque n'étoit en effet dupe des flatteurs qu'autant qu'il vouloit bien l'être. Celui-ci pourra probablement concourir à fortifier notre conjecture.

N. ***, évêque de Metz, l'un des plus déliés courtisans, qui cherchoit à plaire à ce prince qui commençoit à donner dans la dévotion, revenant de son diocese où il avoit passé quelques jours, lui parloit avec exagération du bon ordre qu'il venoit d'y établir, ainsi que du désintéressement de tous ses ecclésiastiques, « qui ne faisoient, disoit-il, aucun cas ni des « bénéfices ni des richesses, et qui même s'en « moquoient hautement ». — « Vous vous mo-

« quez donc bien d'eux, monsieur l'évêque » ! lui répondit ce monarque en lui tournant le dos.

Qu'on juge combien cette réponse imprévue dut apprêter à rire à l'assemblée.

L'orgueil, à bon droit détesté,
N'est jamais pardonnable :
On fait grace à la vanité
Dont le but est louable.

VICTIME DU DESPOTISME.

Gui-du-Faur, seigneur de Pibrac, naquit, en 1528, à Toulouse, d'une famille illustre; et, après avoir rempli différentes charges avec éclat, se conduisit si bien au concile de Trente en qualité d'ambassadeur de France, que Catherine de Médicis lui fit écrire de se rendre à la cour pour y être revêtu de la dignité de chancelier.

Un jaloux de la gloire de Pibrac, qui avoit lu ses quatrains, non encore imprimés, et qui depuis ont fait une si grande fortune, va trouver la régente, lui témoigne combien il appréhende qu'elle n'ait à se repentir de l'élévation d'un magistrat dont les principes étoient si opposés au gouvernement qu'elle avoit eu tant

de peine à établir en France, et lui en donne pour preuve le quatrain suivant :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement :
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos loix, la puissance tollue.

Et l'impérieuse Catherine n'eut pas plutôt lu ces vers, qu'il ne fut plus parlé de Pibrac.

La reine de Navarre, épouse du roi Henri IV, et le duc d'Alençon l'en consolèrent en partie, en le choisissant pour leur chancelier.

On prétend même que, tout philosophe qu'étoit Pibrac, il ne tarda guere à voir son nom figurer sur la nombreuse liste des favoris de cette reine.

Ce qu'un vieil auteur, très moderne, a tâché d'exprimer dans le quatrain ci-dessous, écrit au bas du portrait de ce magistrat, peint par Holbein.

De tes vieux et graves quatrains,
Pibrac, quel que soit le mérite,
Tu fêtas pourtant les catins;
Témoin la reine Marguerite.

Il mourut en 1584, âgé de cinquante-six ans

VARIÉTÉS PATRIOTIQUES.

Bernard Palissy, paysan de Saintonge, né en 1499, et d'abord simple potier de terre, étoit doué d'un si vrai génie, que, bien que sans lettres, il a fait sur l'agricnlture deux ouvrages, si naturellement éloquents, et si forts de raison et d'expérience, qu'ils auroient dû servir de modeles à ceux qui, de nos jours, se sont avisés de parler de labourage. La géométrie et même la peinture furent encore devinées par cet homme singulier, et mises au nombre de ses moyens pour subsister.

Ayant voulu s'initier même dans la chymie, ses tentatives se trouverent infructueuses ; et des obstacles imprévus l'accabloient, lorsqu'il trouva une coupe de terre émaillée, qu'il voulut imiter, et y réussit avec tant de bonheur que les plus grands seigneurs voulurent que sa belle poterie décorât leurs jardins.

C'est au milieu de ces succès que, séduit par la probité et les vertus des religionnaires, il se rangea de leur parti, et pensa plus d'une fois en être la victime.

On peut juger de la trempe de son ame par sa réponse à Henri III, qui lui disoit un jour :

« Bonhomme, si vous ne changez de religion,
« je serai contraint de vous livrer à vos en-
« nemis.

« Sire, lui dit-il avec fermeté, vous m'avez
« déja dit que vous aviez pitié de moi; et main-
« tenant j'ai pitié de vous-même.... Je serai
« *contraint*, dites-vous ! Est-ce là parler en
« roi ?... Mais je suis homme à vous appren-
« dre un langage royal: c'est que les *Guisards*,
« tout votre peuple, ni vous-même, ne
« pourriez contraindre un simple potier de terre
« à fléchir les genoux devant des statues. »

Ce Palissy est encore le premier qui ensei-
gna la vraie théorie des fontaines. « Il étoit
« donc, comme dit le célebre Fontenelle,
« aussi grand physicien que la nature seule
« puisse en former. »

Quel monarque jamais, sans rougir de son nom,
A reçu d'un sujet plus amere leçon ?

La mort du célebre maréchal de la Palisse est peut-être de notre histoire l'une des plus dignes de remarque.

Ce héros, après s'être couvert de gloire par les signalés services qu'il avoit rendus à la France, et sur-tout sous François Ier, com-

mandoit dans une citadelle. Dans une sortie des plus vigoureuses, et couvert de blessures, il veut en reprendre le chemin. Les Espagnols lui ferment le passage : alors il s'appuie contre une muraille, se défend long-temps avec son épée, et soutient le choc de plusieurs assaillants. Cédant enfin au nombre, il tomboit nageant dans son sang, lorsqu'un soldat se trouve assez barbare pour lui décharger un coup de pique sur la tête, qui lui fracasse les os. Ce héros expirant est alors traîné jusqu'à la tente du général Gonzalve, qui le menace d'une mort ignominieuse, s'il n'oblige à l'instant les assiégés de livrer la forteresse.

Ce grand homme écoute tranquillement l'Espagnol, et, d'une voix mourante : « Qu'on me « porte, dit-il, aux pieds des remparts ». Là, il fait appeler son lieutenant: « Cornou, lui dit- « il, Gonzalve, que vous voyez, menace de « m'ôter un reste de vie, si vous ne vous ren- « dez promptement..... Vous devez savoir, « mon ami, en quel état est la forteresse.... « Regardez-moi comme un homme déja mort, « si vous avez quelque espérance de tenir jus- « qu'à l'arrivée du duc de Nemours, et faites « votre devoir. »

Ce trait seul suffiroit pour dire avec justice :
Si Rome eut Regulus, la France eut la Palisse.

« O heureux la Palisse ! s'écrioit Mendoza,
« général espagnol, que Ferdinand avec toute
« sa puissance, et Gonzalve avec toute son ha-
« bileté (1), me paroissent petits auprès de toi ! »

VIGOUREUSE LEÇON

D'UN VIEUX POËTE FRANÇOIS

AUX GRANDS SEIGNEURS DE SON TEMPS.

L'Éditeur a trouvé dans un manuscrit qui lui a été confié pour quelques jours, l'anecdote suivante, et qu'il croit faite pour ne pas déplaire à tout lecteur, quelque instruit qu'il puisse être.

Patris, né à Caen, en 1585, d'une famille de robe, après s'être fait avantageusement connoître à Paris par des mœurs douces, quelques galanteries et de jolis vers remplis de naturel, étoit entré au service de Gaston, frere de Louis XIII. Ce prince aimoit les poëtes originaux, témoin le célebre et caustique chansonnier le baron de Blot.

(1) On l'appeloit le grand capitaine.

Ces deux poëtes faisoient les délices de cette cour par leur esprit, leur enjouement, ainsi que par leur conversation aussi agréable que naïve; et la plaisanterie étoit même si naturelle à Patris, qu'elle l'accompagna jusqu'au tombeau.

Un jour de nouvelle année, dans un festin que donnoit Gaston, ce prince s'étant avisé de demander à Patris quelles étrennes il avoit envoyées à sa mie, le bon et gai poëte normand lut tout haut les vers suivants :

Cloris, le jour qui nous éclaire
Aux dons fut toujours destiné.
Mais quel don vous pourroit-on faire,
Si le ciel vous a tout donné?

Je cherche pourtant en moi-même
De quoi faire un présent de prix....
Mais, quoi! par un malheur que j'aime,
Je trouve que vous l'avez pris.

Depuis que vos yeux pleins de flamme,
Par leurs agréables efforts,
Se sont faits maîtres de mon ame,
Je n'ai rien à moi que mon corps.

Prenez-le, s'il en vaut la peine ;
Et lors, si je ne suis déçu,
Je pourrai dire qu'en étrenne
J'aurai moins donné que reçu.

L'originalité de cette production amusa fort la compagnie, et fut généralement applaudie, excepté de la part d'un *grand* des plus marqués, et qui, dès là, croyoit avoir des raisons pour n'en pas aimer l'auteur (1).

Sur quoi : « Monsieur, lui dit-il d'un air et « d'un ton ricaneur, avec un talent tel que « le vôtre, c'est en vérité grand dommage « qu'il ne se soit porté que sur des objets de « pure plaisanterie ; tandis qu'en l'employant « à des objets plus sérieux, peut-être seroit-il « beaucoup plus utile. »

« Oh ! M. le duc, répondit Patris, je me « trouve heureusement en état de vous prou- « ver que la morale n'est pas absolument étran-

(1) Et voici pourquoi : Gaston avoit donné à Patris le gouvernement de Limours. Apprenant que ce grand seigneur vouloit le lui enlever pour une de ses créatures, Patris lui envoya le commandement de Dieu où il y a, «L'avoir d'autrui tu n'embleras », et fit part à Gaston de cette aventure, lequel en rit beaucoup.

« gere à ma muse; en voici même un mince
« échantillon dans le petit morceau suivant,
« où c'est un grand seigneur qui parle :

Je rêvois cette nuit, que, de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et que, sans en pouvoir souffrir le voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
« Retire-toi, faquin, va pourrir loin d'ici !
« Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
—« Faquin ! ce me dit-il d'une arrogance extrême :
« Va chercher les faquins ailleurs, faquin toi-même ;
« Ici tous sont égaux : je ne te dois plus rien ;
« Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien. »

Ce poëte aimable, et qu'on pourroit regarder à peu-près comme le précurseur de notre bon et inimitable la Fontaine, toujours gai, toujours bénin, ainsi que le bonhomme que nous nous plaisons à rappeler; Patris, âgé de plus de quatre-vingts ans, et qui venoit de survivre à la plus dangereuse maladie, disoit en riant à ses amis qui lui conseilloient de quitter son lit : « Eh ! messieurs, à mon âge, est-ce bien la « peine que je m'habille encore ? »

LE VERTUEUX ET FERME AMBASSADEUR.

Bertrand de Salignac, marquis de Fénélon, de l'illustre famille qui a produit l'immortel auteur de Télémaque, après s'être signalé par sa valeur et ses services, étoit ambassadeur de Charles IX en Angleterre, lorsqu'il fut chargé, en 1572, par ce monarque d'aller notifier à la reine Elisabeth l'affreux massacre de la Saint-Barthélemi.

Anéanti par la douleur et la honte, il fallut pourtant s'acquitter de ce funeste devoir.

Mais quel fut son effroi, lorsqu'arrivant au palais, il vit sur tous les visages des traces d'horreur, tandis qu'un morne et profond silence régnoit dans les salles ! qu'il passe à travers une foule de courtisans vêtus de noir, de femmes couvertes de longs voiles, et la salle d'audience tendue de drap de la même couleur !

La reine l'y attendoit, vêtue en grand deuil, les cheveux épars, et sans aucune espece d'ornements.

L'ambassadeur, troublé de ce triste appareil, n'obtint ni un salut ni même un regard de qui que ce fût. A peine lui fut-il possible de prononcer un seul mot : mais Elisabeth, par un seul

signe très significatif, lui ayant épargné la nécessité des explications, l'honnête et sensible ambassadeur, au sortir de cette audience, ne craignit pas d'écrire à son barbare souverain « qu'il rougissoit maintenant de porter le nom « d'un François. »

La leçon étoit forte; et quel monstre osoit affronter le brave ambassadeur!

Mais un cœur généreux retient mal-aisément
De l'indignation le premier mouvement.

BELLE ACTION D'UN VALET ATTACHÉ A SON MAÎTRE.

Au temps de nos guerres de religion, François Civile, l'un des plus intrépides gentilshommes du parti calviniste, reçut au siege de Rouen, en 1522, une blessure qui le fit tomber des remparts dans la ville. Après avoir perdu toute espece de connoissance, des soldats, qui le croyoient mort, le dépouillèrent et l'enterrerent avec la négligence ordinaire dans ces occasions.

Un domestique on ne peut plus affectionné à son maître, ayant appris et déploré son sort, et desirant du moins lui procurer une sépul-

ture un peu plus honorable, ne connut rien de plus pressé que de chercher son corps.

N'ayant pas réussi à le reconnoître parmi nombre de cadavres plus ou moins défigurés, il les recouvre de terre, mais de maniere que la main de l'un d'entre eux demeuroit découverte.

En s'en retournant, bien à regret, il regarde, en soupirant, derriere lui, apperçoit cette main; et la crainte qu'il a que cet objet n'excite les chiens à déterrer le cadavre pour le dévorer, attendu l'espece de famine qu'éprouvoient alors les assiégés, le fait retourner sur ses pas, dans l'intention de mieux couvrir cette main.

Au moment qu'il alloit se livrer à cet acte d'humanité, un clair de lune lui fait appercevoir et reconnoître une bague que son maître portoit toujours au doigt.... Plein d'espoir et de joie, sur-tout en voyant qu'il respiroit encore, il s'en empare, le charge sur ses épaules, et le porte à l'hôpital des blessés.

Mais les chirurgiens, alors accablés de travail, et regardant l'homme qu'on leur apportoit comme mort, refusent nettement de s'occuper de ses blessures; et le pauvre domestique, désespéré, le recharge sur ses épaules,

le porte à son auberge, et va solliciter deux médecins de venir au secours de son maître.

Ces messieurs, alors aussi occupés que l'étoient les chirurgiens, n'y purent arriver que plus de vingt-quatre heures après, et virent avec admiration que le blessé vivoit pourtant encore. Touchés et piqués d'émulation à la vue de cette espece de phénomene, ils employerent si bien leurs soins à tâcher de le ramener absolument à la vie, et le succès remplit si bien leurs espérances, que l'heureux et brave Civile survécut au moins trente ans à tous les risques qu'il avoit courus.

On laisse au lecteur à juger quel fut l'excès de sa reconnoissance envers ce fidele et respectable doméstique; qu'il se fit un devoir de regarder, tant qu'il vécut, comme son égal, et qu'il voulut même, mais en vain, forcer de partager avec lui sa fortune.

Qui joint le bon cœur au bon sens,
Ou qui de bien juger se pique,
Dise auquel est dû plus d'encens,
Ou du maître, ou du domestique!

VÉRITÉ DURE, ET PRÉSENTÉE AVEC SUCCÈS A UN MINISTRE DE L'ANCIEN RÉGIME.

Vers la fin d'avril 1748, arrive à Paris M. de M. ***, armateur de Calais, parent et intime ami de l'éditeur, pour accélérer le rapport d'un procès qu'il avoit au conseil des dépêches, et dont M. de Maurepas étoit rapporteur. Ce que mon parent redoutoit le plus, étoit la faveur que son adversaire, bien plus opulent que lui, s'étoit acquise dans les bureaux de ce ministre.

L'éditeur, après s'être mis au fait de l'affaire, et sans qu'il conçût aucun doute sur la légitimité des prétentions de son ami, mais sans trop compter sur les bontés que lui avoit témoignées quelquefois le ministre, obtint du comte de Caylus, non seulement de s'y intéresser auprès de M. de Maurepas, mais encore de lui présenter M. de M. ***, accompagné de l'éditeur. Ce qui réussit au point que le ministre leur dit affectueusement de se trouver le dimanche suivant dans la galerie de Versailles, à l'issue du conseil des dépêches, c'est-à-dire, au moment

où

où le roi partoit pour aller à la messe, et où il comptoit leur faire part de la décision de l'affaire.

Au jour et au moment indiqué, le ministre, qui étoit à la suite du roi, ayant fait signe à l'éditeur de venir: « J'en suis fâché, monsieur, « lui dit-il, mais votre parent a perdu son pro- « cès ». — « Cela n'est pas possible, répondit « brusquement celui-ci, qui avoit perdu la « tête..., à moins qu'on ne vous ait trompé ». — « Monsieur, cela est bien *Picard* »*!* repartit froidement le ministre, en lui tournant le dos.

Qu'on juge de la situation où ces mots laisserent l'éditeur, doublement affligé et de la perte du procès de son ami et de l'insigne sottise qu'il avoit à se reprocher!

Mais ce dont il est difficile de se douter, c'est que, réflexion faite et le desir de réparer sa faute le déterminerent, sans en rien dire à son ami, à se rendre chez M. de Maurepas, qu'il attend au sortir de table, pénetre jusqu'à l'antichambre et se poste sur son passage.

« Punissez-moi, monsieur »! s'écria-t-il en le voyant paroître; « je me croirai moins mal- « heureux, puisque... — « Vous êtes ami chaud, « monsieur », lui dit en souriant et en l'inter-

rompant le ministre ; « à pareil titre on peut « être excusable : ainsi qu'il n'en soit plus « parlé. — « Ah ! monseigneur, connoissez tou « mon tort. . . . Je n'avois d'abord point conçu, « je l'avoue, qu'à partir de *telle piece*, jointe « au procès, et que j'avois crue décisive, il « fût possible que mon parent n'obtînt pas gain « de cause » ! — « Quoi ! monsieur !... quelle « est donc cette piece « ? — « Quoi ! monsei« gneur, se pourroit-il qu'on vous en eût dé« robé la connoissance ? »

Le ministre, frappé de ce propos, et après un moment de réflexion, « Monsieur, dit-il « d'un air affable, on m'attend chez le roi.... « Repassez ici vers six heures avec votre « ami ; j'aurai peut-être à vous parler plus à « loisir. »

A ces mots l'éditeur s'empare de la main du ministre, la baise avec transport, revole vers le pauvre plaideur ; et Dieu sait comme il en est accueilli !

A leur arrivée chez M. de Maurepas, « Mes« sieurs les cousins, leur dit-il, je serai mardi « soir à Paris. Venez le lendemain, entre neuf « et dix heures ; et jusques-là soyez discrets... « Justice sera faite. »

Mais quel coup de foudre pour eux, lors-

qu'en arrivant à l'hôtel, le Suisse leur apprit que le cômte de Saint-Florentin y étoit arrivé, dès le matin même, armé d'une lettre de cachet, et que le ministre étoit exilé !...

Fut-il jamais fatalité plus marquée?

P. S. Il faut pourtant ajouter qu'après 30 ans, M. de Maurepas ayant été rappelé à la cour, l'éditeur ayant eu occasion de lui parler de cette cruelle affaire; ce ministre, apprenant que le fils de M. de M *** étoit au service, promit de l'honorer de toute sa protection, mais que la retraite de cet officier la rendit infructueuse.

Ce qui n'empêchera pas l'éditeur d'observer,

Qu'un mot trop dur, mais partant d'un bon cœur,
Fut quelquefois utile à son auteur.

Ce ministre mourut le premier novembre 1781, dans la quatre-vingt-unieme année de son âge.

Voici l'une des épitaphes qui lui furent faites:

Ci gît un ministre fameux,
Doué d'une ame peu commune,
Qui, dans un poste aventureux,
De disgrace n'éprouva qu'une,
Longue, ... mais qui s'en trouva mieux;

Qui, dans l'une et l'autre fortune,
Insouciant, dès lors heureux,
Vécut, sans trouble et sans rancune,
Quatre-vingts ans, sans être vieux!

DE LA PLACE.

LE BRAVE ET GÉNÉREUX VIEILLARD.

TANNEGUI-SAINT-CYR, gentilhomme poitevin, et l'un des plus braves capitaines des calvinistes sous le regne de Charles IX, devint gouverneur d'Orléans après la bataille de Dreux, et fut tué à celle de Montcontour, en 1569, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après s'être couvert de gloire.

« Lorsque la bataille fut perdue, dit l'histo« rien d'Aubigné, ce vieillard ayant rallié « trois cornettes au bois de Mairé, et reconnu « que, par une charge, il pouvoit sauver la « vie à mille hommes au moins; son ministre, « qui lui avoit aidé à prendre cette résolution, « l'avertit de faire un mot de harangue à ces « trois cornettes. — *A gens de bien courte « harangue*, leur dit le bonhomme. *Freres et « compagnons, voici comme il faut faire.* Là« dessus, couvert, *à la vieille mode françoise*, « d'armes argentées jusqu'aux greves et sole-

« rets, le visage découvert, et la barbe blan-
« che comme neige, il part, donne vingt pas
« avant sa troupe, mene les ennemis tambour
« battant; et par sa mort sauva plusieurs vies »,
en prouvant que

De tout mortel bien né les maux, le poids de l'âge,
Peuvent tout sur la force, et rien sur le courage.
« S'il lui reste un cœur et deux bras,
« Chez lui l'honneur ne vieillit pas.

D. L. P***.

LA VALEUR INNÉE,

OU LE HÉROS BOURGEOIS.

Jean Bart, né à Dunkerque, d'un simple pêcheur, est parvenu, sans avoir fait aucune espece d'études, en passant par tous les grades de la marine, à celui de chef d'escadre . . . . Phénomene d'autant plus surprenant, que ce grand homme de mer savoit à peine signer son nom!

Lorsqu'après les plus grands services rendus à l'état, le chevalier de Forbin l'amena, en 1691, à la cour, tous les plaisants de Versailles se disoient en riant : « Allons, allons voir l'ours « que le chevalier de Forbin mene en laisse! »

Ce fut dans ce même voyage que Louis XIV, traversant avec sa cour la grande galerie de Versailles, appercevant Jean Bart fumant sa pipe dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, permission qui lui avoit été accordée, et l'ayant fait appeler, lui dit d'un ton affectueux: « Jean « Bart, je viens de vous nommer chef d'esca-« dre ». — « Vous avez bien fait, sire, répon-« dit ce marin en retournant froidement à « sa pipe. »

Cette réponse du rustique héros ayant excité parmi les courtisans un grand éclat de rire: « Vous vous y trompez, messieurs, leur dit « gravement le monarque: cette réponse est « d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et qui « compte m'en donner bientôt de nouvelles « preuves. »

L'évènement justifia que Louis XIV ne s'étoit pas trompé. Jean Bart, en effet, s'étant peu de temps après remis en mer avec trois vaisseaux du roi, rencontre une flotte hollandoise chargée de blé, dont la France manquoit alors, et escortée par cinq vaisseaux de guerre bien plus forts que les siens, les attaque, les emporte à l'abordage, en brûle quatre, envoie le cinquieme à Dunkerque, et y

revient avec quarante-cinq navires qu'escortoit cette flotte.

Sans entrer dans le détail suffisamment connu de ses autres exploits nous croyons ne pouvoir terminer cet article que par l'anecdote suivante, où le caractere de ce brave et singulier marin se trouve peint *en action*.

Jean Bart, à qui Louis XIV avoit fait donner une gratification de deux mille écus pour les frais de son voyage à la cour, ayant appris que c'étoit M. Pierre Gruin, garde du trésor royal, qui devoit lui compter cette somme, arrive chez lui, apprend qu'il est au logis; et, sans rien demander de plus au portier, enfile l'escalier, arrive à la salle à manger où le trésorier dînoit avec quelques amis, et demande quel d'entre eux s'appelle Pierre Gruin. — « C'est moi qu'on appelle M. Gruin », lui dit le maître du logis... Jean Bart alors lui présente la rescription. Gruin, la parcourant d'un coup-d'œil, et voulant la lui rendre, la laisse tomber en ajoutant : « Vous pouvez repasser « dans deux jours ». — « Dans deux jours, dis-« tu ?... Commence par la ramasser, et paie-« moi tout à l'heure, dit-il en jurant et tirant « son grand sabre, sans quoi ».... L'un des convives alors reconnoissant Jean Bart : « Hâ-

« tez-vous de le satisfaire, dit-il en le mon-
« trant à Gruin ; il ne fait pas bon avec lui
« quand on l'a fâché. »

Gruin ne dit mot, se leve, ramasse la rescription, passe avec Bart dans son bureau, prend des sacs d'argent blanc, et se met en devoir de les peser... — « Il me faut de l'or, dit le marin ». Et le trésorier que la peur avoit rendu poli, le paie non seulement en or, mais le reconduit, nu-tête, jusqu'à la porte de sa maison.

Epitaphe de Jean Bart *par l'éditeur*.

Celui qui repose en ce lieu,
Pendant trente ans qu'il fit la guerre,
Affronta l'eau, l'air et le feu....
La mort l'attendoit sur la terre.

Il mourut en 1702, d'une pleurésie, à l'âge de cinquante-un ans.

FAUX ZELE,

COMBIEN A REDOUTER.

Antoine Iscalin-des-Aymares, depuis baron de la Garde, né en 1478, ne fut d'abord connu que sous le nom du capitaine Polin.

Il fut un de ces hommes extraordinaires qui, nés sans aïeux, s'élevent par leur seul mérite aux plus hautes dignités.

A peine avoit-il douze ans, qu'un simple caporal, qui lui trouva une physionomie heureuse, le demanda au pere et à la mere pour l'attacher, comme goujat, au service de sa compagnie. Quand il fut parvenu à être soldat, il ne tarda pas à parvenir au grade d'enseigne, et enfin à celui de capitaine, toujours supérieur, par son activité et son intelligence, aux emplois qui lui étoient confiés.

Cet homme enfin étoit si heureusement né, que le roi François Ier le choisit pour une commission très importante auprès du sultan Soliman, et dont il s'acquitta si bien, qu'il fut nommé général des galeres, et se fit une grande réputation sur mer par ses belles actions.

Il commandoit en Provence en qualité de lieutenant-général, lorsque le faux zele et l'esprit de parti l'aigrirent si fort contre les Vaudois de Cabrieres et de Mérindol, que les suites de la sanglante exécution qu'il en fit le mirent dans le cas d'essuyer un procès qui le fit destituer de son généralat des galeres.

Il est vrai que, trois ans après, il eut le bon-

heur de se voir non seulement déclaré innocent, mais même réintégré dans sa charge.

Enfin, aussi fatigué du monde qu'ennuyé de la cour, il avoit résolu de se retirer à la Garde, lieu de sa naissance, dont il avoit acheté la seigneurie, que le roi Henri II avoit en sa faveur érigée en baronnie, lorsqu'il reçut ordre d'équiper ses galeres et d'aller bloquer le port de la Rochelle. Mais les désagréments qu'il essuya dans cette entreprise, quoiqu'il ne les eût pas mérités, et se voyant sur-tout arrivé à cet âge où les grandeurs deviennent un fardeau, il quitta enfin la cour, se retira dans le village qui l'avoit vu naître, et y mourut quelques années après, c'est-à-dire en 1558, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant à ses héritiers plus de gloire que de richesses.

On a prétendu que le souvenir de la façon cruelle dont il avoit traité les pauvres Vaudois avoit empoisonné ses derniers jours, au point d'en être devenu insupportable tant à lui-même qu'à sa famille.

Sur quoi l'éditeur espere qu'on pourra lui pardonner le conseil suivant, qu'il croit devoir aux jeunes François qui liront cet ouvrage :

Jeune homme, en toute occasion,
Même en fait de religion,
Consulte le siecle et l'histoire ;
Et dès là grave en ta mémoire
Combien, par le faux zele et l'esprit de parti,
Le plus beau naturel fut souvent démenti.

Fin du second et dernier volume.

POST-SCRIPTUM.

Ceux de nos lecteurs qui pourroient s'étonner de n'avoir pas trouvé dans cette collection des articles particuliers consacrés à la gloire tant de tous nos plus renommés philosophes que de nos savants artistes distingués dans tous les genres, ainsi que de nos poëtes les plus fameux, comiques, tragiques, et autres, sont instamment priés de croire que ce n'est ni par oubli, ni moins encore de dessein prémédité, que nous nous sommes dispensés d'entrer dans un immense détail, mais pour ne pas trop excéder les bornes qui nous étoient prescrites.

Tous ces grands noms d'ailleurs sont si connus, et ont été si généralement célébrés par les éloges imprimés des différentes académies dont ils étoient membres, que nous avons cru devoir laisser aux instituteurs le louable soin de les faire connoître tant à l'adolescence qu'à la jeunesse même, ne fût-ce que comme des objets d'émulation pour elle, eu égard aux différentes vocations auxquelles ils pourroient entrevoir et préjuger ou l'aptitude ou le goût naissant de leurs éleves.

C'est aussi par la même raison que nous n'a-

vons pu entreprendre d'y placer les éloges si légitimement dus à tous les dignes patriotes auxquels la France se fera toujours gloire d'avoir dû sa régénération; et d'autant moins, que nous ne l'aurions pu, sans manquer à la confidence qui nous a été faite par un homme de lettres du plus grand mérite d'un, ouvrage dont il s'occupe entièrement, intitulé, *les Vrais Héros de la Révolution françoise.*

N. B. Ce que nous regrettons le plus sincèrement, c'est, dans l'impossibilité de pouvoir citer toutes les sources où nous avons puisé pour compléter notre ouvrage, d'avoir connu très tard celui de M. Manuel (1): nous ne rougissons pourtant pas d'en avoir emprunté plus d'un article, qui ne sont pas les moins intéressants de notre collection.

Addition nécessaire.

Il faut d'abord corriger, page 82 de ce volume, le nom de M. Geauge, et imprimer

---

(1) *Intitulé* l'Année françoise, *ou* Vies des hommes qui ont honoré la France, ou par leurs talents, ou par leurs vertus, ou par leurs services, et sur-tout par leurs vertus, pour tous les jours de l'année. A Paris, chez Nyon l'aîné et fils, libraires, rue du Jardinet, 1789; 4 volumes *in*-12.

Jauge; ensuite ajouter que la maison de banque des enfants de M. Cotin roule sous le nom social de Cotin, Jauge et Girardot; et que ce dernier, gendre aussi de M. Cotin, a été, comme eux, acteur dans la révolution dès son principe, c'est-à-dire capitaine des fusiliers, ensuite des grenadiers volontaires, etc. etc., payant aussi de sa personne et de son crédit dans toutes les occasions où il s'est agi de faire leurs preuves de patriotisme.

Conclusion de l'éditeur.

Doué d'une ame libre et jamais inquiete ;
Si Minerve et Vénus ont partagé mon temps ;
Dans un repos qu'en vain l'ambitieux regrete ;
A ma patrie enfin, à quatre-vingt-cinq ans,
En travaillant pour ses enfants,
J'ai tâché d'acquitter ma dette.

DE LA PLACE.

A Paris, le 20 *janvier* 1792.

TABLE

Des différentes classes de matieres

Sous lesquelles on peut ranger les faits mémorables du premier volume de cet ouvrage.

N.

O.

Q.

R.

S.

T.

V.

TABLE

Des noms illustres et autres que renferment les différents articles de ce second volume.

A.

B.

C.

H.

I.

L.

M.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U et V.

SUPPLÉMENT

A la table des noms illustres.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U et V.

Z.

SECOND SUPPLÉMENT

Aux noms illustres.



